

■ Demandez  
« aden »,  
le guide culturel

## ■ Panique boursière à Hongkong

Victime d'une vague de défiance des investisseurs internationaux, la Bourse de Hongkong a cédé plus de 15 % en trois jours. Les opérateurs craignent une dévaluation de la devise de l'ex-colonie. p. 21

## ■ Bill Clinton contre l'effet de serre

Le président des Etats-Unis doit annoncer, mercredi, des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre. p. 34

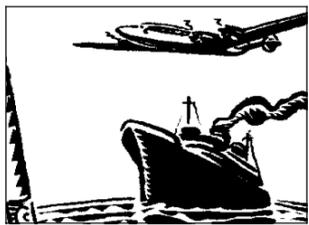
## ■ Les 35 heures dans les banques

Les banques veulent dénoncer leur convention collective car celle-ci les empêche, selon elles, de négocier le passage aux 35 heures. p. 19

## ■ Eva Joly et le Crédit lyonnais

Ancien directeur général du Crédit lyonnais, François Gille a été mis en examen par le juge Eva Joly dans l'affaire IBSA, ancienne filiale de la banque. p. 11

## ■ Balade à Eu



Près de Dieppe, la ville d'Eu et son château, résidence du roi Louis-Philippe, savent mettre en avant leurs liens avec les pays nordiques et celtes. p. 27

## ■ Natura 2000 : la colère de Bruxelles

La Commission européenne somme la France de désigner les sites devant intégrer ce réseau de protection des sites fragiles. Dernier avertissement avant la saisine de la Cour de justice. p. 13

## ■ Renforcer l'AFP

Le gouvernement réfléchit à une modification du statut de l'Agence France-Presse pour l'aider à mieux résister à ses rivales étrangères. p. 22

## ■ Les décimales du nombre $\pi$

Un étudiant français, Fabrice Bellard, est parvenu, grâce à de nouveaux algorithmes, à extraire certaines décimales inconnues de ce rapport mythique. p. 25

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1023 - 7,50 F

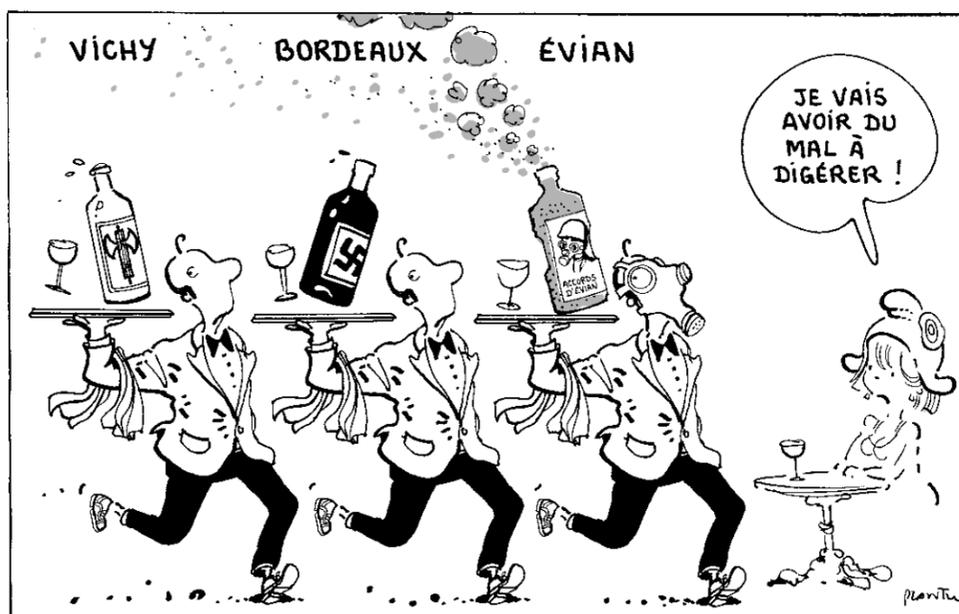


# Ombres et lumières de la tragédie algérienne

- La France disposait, jusqu'en 1978, d'une base d'expérimentation d'armes chimiques au Sahara
- Malgré la guerre civile, la croissance algérienne devrait atteindre 5 % en 1998
- Des témoins expriment l'horreur des massacres et leurs doutes sur l'identité des auteurs

L'ALGÉRIE, où des élections municipales ont lieu, jeudi 23 octobre, donne de nets signes de redressement économique malgré la poursuite de la guerre civile. Dans un entretien au *Monde*, le ministre des finances, Abdelkrim Harchaoui, explique que son pays ne signera pas de nouvel accord avec le FMI. Le commerce extérieur affiche un excédent important, et la croissance du produit intérieur brut devrait être de l'ordre de 5 % en 1998. *Le Nouvel Observateur* révèle dans son édition à paraître, jeudi, que les autorités algériennes avaient octroyé à la France, jusqu'en 1978, une base secrète dans le nord du Sahara où étaient testées des armes chimiques. Enfin, notre envoyé spécial à Marseille a recueilli les témoignages d'Algériens au retour de leur pays. Ils racontent les horreurs qu'ils ont vécues et expriment leurs doutes sur l'identité des auteurs de ces tueries.

Lire pages 2 et 15



## Jacques Séguéla offre à Robert Hue son « cœur à gauche »

DEPUIS trois dimanches, dans l'émission hebdomadaire de Canal Plus « Le Vrai Journal », Karl Zéro entretient le suspense. « Alors ? Le nouveau nom du Parti communiste ? », demande-t-il à son partenaire journaliste. Lui, Karl Zéro, qui fréquente le publicitaire Jacques Séguéla, dit être au courant d'un grand secret. « Force démocratique communiste ? Parti démocratique communiste ? », questionne son acolyte. « Les deux noms ont été envisagés, mais ce n'est plus cela », tranche Karl Zéro. Depuis, la rumeur enfle, court la classe politique, notamment communiste, soigneusement entretenue par un Jacques Séguéla qui se répand sur « son cœur à gauche », se déclare prêt à « aider toute personne qui veut changer vers plus de modernité » et confie à tout-va son rêve de travailler à la nouvelle image, notamment patronymique, du Parti communiste français.

Le publicitaire affirme avoir été consulté sur le changement de nom du PCF. « Il y a une volonté, de Robert Hue comme des trois ministres communistes au gouvernement, de faire évoluer le nom, mais sans froisser personne, explique-t-il. Le problème est de lever les freins, cet instinct de survie qui dicte aux communistes de ne pas

toucher à leurs racines. » Au Parti communiste, on affirme, au contraire, que cette question n'est pas à l'ordre du jour. « Ce n'est pas Séguéla qui décide si le parti change de nom ou pas », s'agace Pierre Blotin, le numéro deux du PCF.

M. Hue connaît bien M. Séguéla : il l'a rencontré lors de la campagne présidentielle, le cite dans son dernier livre, *Il faut qu'on se parle* (Stock, 1997). M. Séguéla, conseiller en image de Lionel Jospin pendant la campagne des élections législatives, continue d'accompagner la communication de plusieurs membres du gouvernement, comme Dominique Strauss-Kahn ou, aussi, le communiste Jean-Claude Gaysot, ministre des transports, pour quelques conseils sur l'épineux dossier de l'aéroport de Roissy. De son côté, le secrétaire national du PCF a confié à Euro RSCG Institutionnel, un département du groupe de M. Séguéla, la communication de la nouvelle formule de *L'Humanité Dimanche*, qui, le 20 novembre, devrait prendre le nom d'*Humanité Hebdo*.

Le publicitaire va sans doute un peu vite en besogne lorsqu'il parle du changement du nom du PCF. Si M. Hue milite, depuis longtemps, pour la création d'une « force communiste »,

qui permettrait d'accueillir tous les « communistes de cœur », voire les anciens compagnons qui auraient quitté la route tracée dans les années 80, le moment ne semble pas le mieux choisi pour ouvrir le débat. En ces temps troublés de participation gouvernementale, certains militants communistes s'offusquent déjà de l'abandon de symboles, comme le drapeau rouge ou la faucille et le marteau.

M. Hue a toujours pris ses distances avec le modèle italien : pas question de suivre l'exemple de la majorité du PCI, qui, en 1991, rompant avec le marxisme, a changé de nom pour devenir le Parti démocratique de la gauche. En Italie, aujourd'hui, on parle des « anciens communistes », alors que les dirigeants du PCF veulent, au contraire, imposer l'idée d'un « nouveau communisme » français. Les projets secrets du secrétaire national consisteraient-ils alors à abandonner un jour le mot « parti » pour conserver « ce beau mot de communisme », comme dit M. Hue ? Déjà, sur les affiches de la campagne législative, « PCF » avait disparu. En bas, une simple signature : « Le vote communiste »...

Florence Amalou et Ariane Chemin

### POINT DE VUE

## En voulant Thomson, nous voulions l'Europe

par Jean-Luc Lagardère

APRÈS vingt mois d'invasibles chassés-croisés pour fixer le sort de la société Thomson, le nouveau gouvernement a infirmé la première décision du précédent, il y a un an. Notre victoire, en octobre 1996, a été de courte durée. Je ne souhaite pas au nouveau lauréat d'octobre 1997 qu'il en soit de même pour lui. Je ne souhaite surtout pas que Thomson CSF, brillante société dans le domaine de souveraineté qu'est l'électronique de défense, vive encore des mois d'incertitude, ce qui risquerait de ruiner définitivement la motivation de son personnel.

Je ne prends la plume que très rarement, au maximum une fois par an. Ce n'est pas mon exercice préféré. Homme d'action, chef d'entreprise, entrepreneur je suis.

Les circonstances, aujourd'hui, pourraient laisser croire que je cède au besoin d'exprimer de la déception, de la rancune et de l'aigreur. En fait, ces sentiments m'ont toujours été étrangers. En

revanche, mon esprit d'indépendance, ma religion de la franchise, l'attachement charnel que j'ai pour mon groupe, ceux qui le font vivre et prospérer, le respect que je porte aux actionnaires de tous les pays qui nous font confiance m'obligent à m'expliquer.

Plus que cela peut-être, les conséquences de la décision qui vient d'être prise seront considérables dans un domaine que je connais bien : la défense, la haute technologie en France. On ne peut pas me refuser ma longue expérience : depuis quarante-cinq ans, je n'ai jamais cessé de travailler pour la défense, d'ingénieur débutant au bureau d'études, jusqu'à la responsabilité de chef d'entreprise qui, en trente-cinq ans, a bâti un groupe devenu leader européen dans ses domaines d'excellence.

Lire la suite page 16

Jean-Luc Lagardère est gérant commandité de Lagardère.

## Le procès Papon

■ Lionel Jospin : le procès d'un homme n'est pas celui d'une époque

■ Un ancien proche du général de Gaulle assure, à la barre, que M. Papon a rendu de « grands services » à la Résistance

■ Serge Klarsfeld démonte les thèses qui minimisent le rôle de l'accusé

Lire pages 6, 12 et 16  
Analyse et éditorial page 18

## Votre épargne, vos placements

DANS un supplément de douze pages, *Le Monde* détaille la nouvelle offre en matière de produits de placement au moment où le raidissement de la fiscalité de l'épargne oblige les Français à faire preuve de plus de discernement. La Bourse, pour ses performances exceptionnelles depuis deux ans, et l'assurance-vie, qui continue à disposer d'avantages fiscaux réels malgré les dispositions du projet de la loi de finances 1998, conservent la faveur des spécialistes. Si les prix de l'immobilier de logement continuent à se tasser, le marché commence à repartir et les délais de vente se raccourcissent. Enfin, même le marché de l'art sort d'une période de purgatoire et retrouve depuis le printemps un certain dynamisme.

Lire notre cahier central

## Tout nus



PETER CATTANEO

SIX CHÔMEURS de Sheffield ne trouvent qu'une issue à leur triste condition : le strip tease. Entre film social à la Ken Loach et humour déjanté des Monty Python, Peter Cattaneo signe avec *The Full Monty* un film hilarant, déjà « culte » outre-Manche. A noter aussi cette semaine le retour des dinosaures de Steven Spielberg dans *Le Monde perdu*, et les débuts réussis, derrière la caméra, de Michel Piccoli réalisateur, avec *Alors voilà...*

Lire pages 29 à 31

International.....	2	Finances/marchés....	23
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	10	Jeux.....	28
Régions.....	13	Météorologie.....	28
Carnet.....	14	Culture.....	29
Horizons.....	15	Abonnements.....	32
Entreprises.....	19	Kiosque.....	32
Communication.....	22	Radio-Télévision.....	33

T.C. Boyle  
América  
roman

Grasset

« Invention narrative et bonheur d'expression, violence et humour, réalisme et fantastique... T.C. Boyle est un inventeur de mondes. »  
Renaud Matignon, Le Figaro

Grasset

**MAGHREB** En dépit de la grave crise politique intérieure, l'Algérie affiche une belle santé économique, selon le ministre des finances, Abdelkrim Harchaoui. Le pays va s'affranchir, au printemps 1998, de la tutelle du Fonds monétaire international (FMI). Il table sur une croissance annuelle du produit intérieur brut de 5 %. ● LES VENTES

d'hydrocarbures représentent environ 95 % des revenus des exportations de l'Algérie, qui se classe actuellement au seizième rang mondial pour le pétrole et à la septième place pour le gaz naturel.

● DEUXIÈME PARTENAIRE commercial de l'Algérie après la France, les Etats-Unis entendent favoriser les intérêts de leurs industries dans le

pays. Les compagnies américaines, notamment la société Arco, y ont effectué d'importants investissements ces dernières années et presque exclusivement dans le secteur pétrolier.

## L'économie algérienne sur la voie du redressement

Le ministre des finances, Abdelkrim Harchaoui, annonce que son pays ne conclura pas de nouveaux accords avec le Fonds monétaire international. La balance des paiements est positive et les privatisations vont être poursuivies. La croissance du revenu national devrait atteindre 5 % en 1998

### ALGER

de notre envoyé spécial

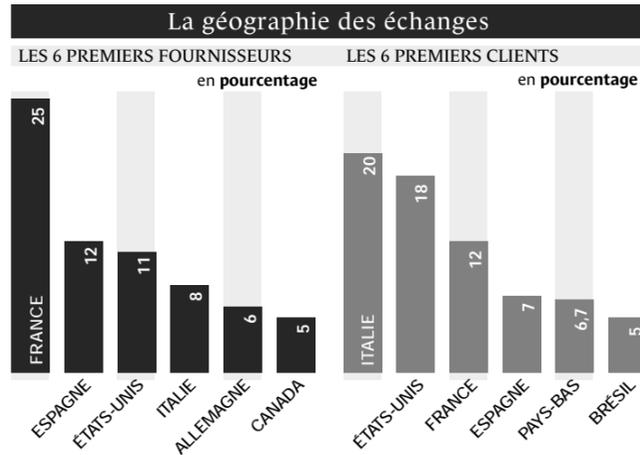
« L'Algérie ne signera pas de nouvel accord avec le Fonds monétaire international [FMI]. » Dans un entretien accordé au Monde, mardi 21 octobre, le ministre algérien des finances, Abdelkrim Harchaoui, a, pour la première fois, confirmé que son pays allait s'affranchir de la tutelle du Fonds au printemps 1998, à l'expiration des accords qui lient l'Algérie à l'institution financière internationale. Pour justifier cette décision à double tranchant – le pays recouvre sa souveraineté mais se prive de facilités financières –, le ministre met en avant la « bonne santé » de l'Algérie. « Nous n'avons plus besoin de soutien pour rembourser notre dette extérieure. Les grands équilibres économiques sont rétablis et les recettes tirées de l'exportation des hydrocarbures vont augmenter les prochaines années », affirme-t-il avant de préciser cependant que l'Algérie continuera à suivre une politique économique et financière de nature libérale inspirée par le FMI. « L'Algérie, dit-il, restera dans l'axe. »

Nommé à la tête du ministère

des finances en septembre 1996, après avoir occupé celui du commerce, M. Harchaoui, quarante-sept ans, brosse de l'économie algérienne un tableau très positif. Le tassement des importations conjugué à la hausse des exportations de gaz et de pétrole, qui fournissent la quasi-totalité des recettes extérieures, ont permis de dégager un excédent confortable de la balance commerciale (4,6 milliards de dollars – 27,6 milliards de francs – à fin septembre, soit davantage que pour toute l'année 1996). La balance des paiements est également positive et les réserves de change n'ont jamais été aussi élevées de toute l'histoire du pays. « Nous sommes à 7,5 milliards de dollars, soit plus de neuf mois d'importations. Nous terminerons l'année avec probablement 1 milliard supplémentaire », souligne M. Harchaoui.

### CHÔMAGE ÉLEVÉ

Pour justifier le maintien d'un tel niveau de devises, alors que le chômage – massif – des jeunes devrait inciter le gouvernement à relancer la production industrielle (hors hydrocarbures, elle commence tout



Même si la France, l'Italie et l'Espagne demeurent des partenaires commerciaux privilégiés pour l'Algérie, la part croissante des Etats-Unis dans les échanges du pays témoigne de l'intérêt des Américains pour les opportunités futures de ce marché encore à risques.

juste à se stabiliser après une dizaine d'années de chute), le ministre avance une raison : la volonté algérienne d'être bien notée par la communauté financière internationale. « Notre dette extérieure at-

teint 32 milliards de dollars. Nos réserves sont là pour prouver que l'Algérie reste une bonne signature, un pays auquel on peut continuer à prêter de l'argent. Nos créanciers ont l'assurance d'être remboursés. » Une

seconde raison milite en faveur de réserves de changes élevées : asseoir la convertibilité du dinar, la monnaie nationale, promise par le gouvernement.

M. Harchaoui prévoit pour 1998 une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5 %, chiffre qui, selon lui, aurait été atteint cette année si les résultats de l'agriculture n'avaient pas été affectés par la sécheresse. Pour s'en affranchir, le gouvernement a choisi de donner la priorité au secteur hydraulique dans le prochain budget, lequel sera excédentaire comme les deux précédents. Le logement (construction de 60 000 logements sociaux) et l'enseignement supérieur seront, selon M. Harchaoui, les deux autres principaux bénéficiaires de ce budget.

Même libérée de la tutelle du FMI, l'Algérie entend mener à bien un programme de privatisations, dont le retard n'est pas sans inquiéter le Fonds. « Près de 250 unités industrielles vont être cédées au privé, dont certaines de grande taille. Auparavant, les effectifs auront été réduits et les finances de ces établissements assainies. Nous mettrons sur le

marché des entreprises viables, pas des canards boiteux », assure le ministre. Une demi-douzaine d'entre elles seront cotées à la Bourse d'Alger, dont la réouverture, avec l'assistance des Canadiens, est prévue avant la fin de l'année. Elle sera implantée dans les locaux occupés par la Bourse d'Alger avant l'indépendance.

A l'égard de la France, qu'aucun accord financier ne lie plus à son pays, M. Harchaoui, élu député du Rassemblement national démocratique (RND), « le parti du président » aux législatives de juin, ne ménage pas ses critiques. La prime de risque réclamée par la Coface, l'organisme d'assurance-crédit, pour le commerce franco-algérien est, juge-t-il, « excessive » : « Elle renchérit les produits français de façon injustifiée et amène nos opérateurs à se tourner vers d'autres fournisseurs. » Le contentieux a d'autant moins de chance d'être réglé qu'aucune rencontre bilatérale, au grand regret de M. Harchaoui, n'est prévue avec son homologue français, Dominique Strauss-Kahn.

Jean-Pierre Tuquoi

## Hausses régulières des productions d'hydrocarbures

**DIXIÈME DÉCOUVERTE** pour Anadarko depuis 1993, forage concluant pour Arco dans le bassin de Ghadamès, nouveaux puits d'exploration pour Petro Canada sur le permis de Tinrhert. Ces trois annonces durant l'été confirment l'attrait des gisements d'hydrocarbures en Algérie. Ce pays, qui tire 95 % de ses revenus des exportations d'hydrocarbures (12,5 milliards de dollars cette année), se classe au seizième rang mondial pour le pétrole et à la septième place pour le gaz.

La relance de l'exploration d'hydrocarbures remonte au début des années 90 et s'est accélérée depuis trois ans. Les prévisions de production de brut sont depuis régulièrement revues à la hausse et seront au minimum de 1,1 million de barils par jour en l'an 2000. Au départ, l'objectif était d'augmenter en dix ans la production de pétrole en la portant de 750 000 barils/jours à 1 million au début du troisième millénaire et de doubler sur la même période les exportations de gaz de 30 à 60 milliards de mètres cubes. Pour cela, face à l'ampleur des investissements estimés à 20 milliards de dollars, et devant l'impossibilité pour la compagnie nationale Sonatrach de mener seule ce développement, le gouvernement décidait d'ouvrir le domaine minier aux compagnies pétrolières étrangères. Une loi a été votée en novembre 1991, qui a mis fin à vingt ans de politique ultranationaliste.

L'ouverture s'opère cependant de manière progressive. L'Italien Agip, présent depuis 1980 dans le pays, a été la première entreprise étrangère à signer un accord de production avec la Sonatrach. Les contrats se sont multipliés depuis, concernant principalement des groupes américains (Anadarko, Arco, Mobil, Phillips, Louisiana Land & Exploration), canadien (Petro Canada), argentin (Pluspetrol), brésilien (Petronas), australien (BHP), britannique (BP), espagnols (Cepsa, Repsol), allemand (via le consortium Konsalp) et coréens (Pecdo, Daewoo, Samsung).

Côté français, Elf, qui avait décidé de ne plus réinvestir en Algérie depuis la nationalisation, est présent

indirectement via l'espagnol Cepsa dont il détient 43 % du capital. En revanche, Total, qui a toujours gardé une présence dans ce pays, s'est vu confier le développement d'El Hamra pour la production de condensats et de gaz de pétrole liquéfié (GPL).

### A L'HORIZON 2000

Au fil des découvertes, et en fonction du gisement prometteur de Ghadamès, situé dans le sud à proximité des frontières tunisienne et libyenne, les estimations de production sont réévaluées. Au début de l'année, l'hebdomadaire *Pétrostratégies* a publié un tableau montrant la montée en puissance des compagnies étrangères. La physionomie de la production opérée de liquide était dominée en 1995 par Sonatrach (720 000 barils/jours) avec, pour autres acteurs, Agip et Arco à 25 000 barils chacun. Elle sera totalement modifiée à l'horizon 2000 : sur le 1,56 million de barils/jour, la part de la compagnie nationale algérienne tombera à 650 000 barils, tandis que celle de l'italien Agip montera à 210 000. Parmi les nouveaux opérateurs, les américains représenteront près du tiers de la production opérée principalement par Anadarko (300 000 barils/jour) et Arco (125 000). L'espagnol Cepsa produira 125 000 barils/jour.

L'ouverture du gaz aux compagnies étrangères est plus récente et remonte à décembre 1995 au lendemain de l'élection présidentielle. Elle s'est traduite par un accord spectaculaire qui autorise British Petroleum à explorer un champ situé à In Salah à 1 200 kilomètres au sud d'Alger et qui pourrait produire, dans dix ans, 10 milliards de mètres cubes de gaz par an, accroissant la production de 30 %. Les américains Arco et Exxon sont également intéressés par la prospection gazière tout comme Total. Le français est opérateur du champ de TFT (Tin Fouye Tabankort), proche de la frontière libyenne en association avec Repsol. La production attendue est de 6,5 milliards de mètres cubes par an.

Dominique Gallois

## Un important partenaire pétrolier pour les Etats-Unis

### WASHINGTON

de notre correspondant

Si l'administration Clinton ne souhaite pas s'impliquer directement dans la crise algérienne, elle entend cependant favoriser le développement des intérêts de l'industrie américaine dans un pays dont les Etats-Unis sont, après la France, le deuxième partenaire commercial. Cet objectif est favorisé par la position relativement équilibrée adoptée par Washington à l'égard de la mouvance islamiste et du gouvernement de Liamine Zeroual, en particulier depuis l'élection de celui-ci à la présidence de la République, en novembre 1995.

Quatre mois plus tard, Robert Pellereau, alors sous-secrétaire pour les affaires du Proche-Orient, se rendait à Alger. A son retour, il broyait devant les sénateurs un tableau prudemment optimiste de la situation, notant que si la poursuite de la violence décourage en général l'investissement privé, le secteur des hydrocarbures échappe à la règle. Les compagnies pétrolières américaines sont en effet très présentes en Algérie, où elles accentuent leurs investissements, grâce à des financements d'origine américaine et avec le soutien du gouvernement Zeroual.

Les Américains reconnaissent que les liens historiques entre la France et l'Algérie donnent à Paris, sinon une présence, du moins un

avantage sur Washington, mais ils soulignent qu'ils ont à certains égards les coudées plus franches, en raison du caractère dépassionné de leurs relations avec les différents acteurs de la crise algérienne. Il en va de même en Allemagne, où deux délégations d'industriels conduites par le ministre délégué aux affaires étrangères, Werner Hoyer, se sont rendues en Algérie au cours des deux dernières années. Les Britanniques font une analyse similaire de la situation. En vertu d'un contrat signé à la fin de 1995, la British Petroleum prévoit d'investir 3,5 milliards de dollars sur trente ans dans la prospection gazière et la construction d'un gazoduc.

### STRATÉGIE PLUS LARGE

En dehors du secteur pétrolier et gazier, les projets concrets d'investissement sont rares. On en reste, le plus souvent, à des déclarations d'intention, au premier rang desquelles le projet d'investissement du constructeur automobile sud-coréen Daewoo, annoncé en août (plusieurs milliards de dollars d'investissements, avec à terme la construction d'une chaîne de fabrication).

Au total, ce sont les Etats-Unis qui paraissent le plus disposés à profiter des opportunités futures du marché algérien. En août 1996, Washington a décidé de garantir à nouveau les crédits à l'exportation

pour des projets en Algérie. En mars de la même année, un accord avait été signé pour le rééchelonnement de la dette algérienne d'un peu plus de 1 milliard de dollars avec Washington.

La présence des Etats-Unis se concentre donc dans le secteur pétrolier, lequel est fortement dépendant de la technologie américaine. Les compagnies pétrolières investissent dans des activités d'exploitation et de production (souvent par un joint-venture avec la compagnie nationale Sonatrach), mais, comme ailleurs en Afrique, elles ne participent pas à la construction de raffineries.

Ces dernières années, les compagnies américaines ont effectué d'importants investissements, en particulier Arco (1,5 milliard de dollars en 1996), Anadarko Petroleum, Bechtel (pour la construction du gazoduc Maghreb-Europe), Louisiana Land & Exploration, ainsi qu'Exxon. Ce dynamisme industriel est d'autant plus encouragé par l'administration, qu'il s'intègre dans une stratégie plus large, celle d'une diplomatie américaine du négoce qui fait désormais de l'Afrique une « cible » parmi d'autres. Ce n'est pas un hasard si les compagnies américaines sont responsables de plus de la moitié des découvertes pétrolières réalisées sur le continent africain.

Laurent Zecchini

## La France disposait jusqu'en 1978 d'une base chimique secrète dans le Sahara

**DEVENUE** indépendante en 1962, l'Algérie a continué de concéder à la France jusqu'en 1978 l'utilisation d'une base secrète, dans le nord du Sahara, qui, depuis 1935, lui permettait d'expérimenter des substances chimiques à des fins militaires. C'est ce que révèle l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur*, dans son numéro à paraître jeudi 23 octobre. Pierre Messmer, ministre des armées du général de Gaulle entre 1960 et 1969, a confirmé l'existence d'accords secrets, en 1962, 1967 et en 1972, entre l'Algérie et la France sur le maintien de ce site baptisé « B2-Namous ».

Cette installation, près de la bourgade de Ben-Wenif, sur un plateau calcaire dans le nord du Sahara algérien, avait fait l'objet d'une annexe secrète aux accords d'Evian, en mars 1962, qui mirent fin à la guerre et qui ont permis à l'Algérie de proclamer son indépendance en juillet. Ces accords d'Evian stipulaient que les Français garderaient officiellement jusqu'en 1967 leurs quatre sites d'essais nucléaires et

spatiaux dans le centre du Sahara (à Reggane, In Ecker, Colomb-Béchar et à Hammaguir). En plus du lancement de fusées, qui ont été les précurseurs des missiles de sa force de dissuasion, la France a pu y procéder, entre février 1960 et février 1966, à dix-sept essais nucléaires, aériens et souterrains, jusqu'à son déménagement sur deux atolls du Pacifique.

Sur cette base B2-Namous, ouverte en 1935 près de la bourgade de Ben-Wenif, à une centaine de kilomètres de la frontière marocaine, les militaires français testèrent des substances chimiques (gaz moutarde et phosgène). Ce qui n'était pas en violation de la loi internationale.

A l'époque, la France était la puissance dépositaire – et signataire – des instruments de ratification de la Convention internationale de Genève en 1925, qui prohibait l'emploi des armes chimiques et biologiques mais qui réservait aux Etats adhérents la possibilité d'en user pour riposter à

une agression. Il faudra attendre 1972 pour qu'une nouvelle convention internationale interdise de fabriquer et de stocker des armes biologiques ou à toxines. Mais la France ne l'a ratifiée qu'en 1984. D'autre part, c'est en 1993 que la France, qui a participé quatre années durant à sa préparation, a adhéré à la convention signée à Paris et interdisant de mettre au point, de fabriquer, d'acquérir, de stocker et de transférer des armements chimiques. Ce nouveau traité est entré en application en avril 1997. La France l'avait ratifié officiellement le 2 mars 1995.

### CLAUSE DES ACCORDS D'EVIAN

Au Sahara, après la seconde guerre mondiale, les expériences reprirent au début des années 50 à B2-Namous. Les accords d'Evian autorisèrent la France, dans une clause secrète qui sera négociée par Louis Joxe et Krim Belkacem et qui sera renouvelée à deux reprises, à maintenir cette base ouverte. Elu à la présidence de l'Algérie en 1963,

Ben Bella ne s'y opposa pas. Si les sites d'essais nucléaires et spatiaux du Sahara ferment conformément aux accords d'Evian, le général de Gaulle – qui était, selon *Le Nouvel Observateur*, partisan de ces recherches sur la guerre chimique – obtint en 1967 un nouvel accord secret du président Boumediène, arrivant au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat militaire. Il accepte de prolonger de cinq ans l'activité de B2-Namous en échange de l'abandon, à prix minimum, des équipements militaires classiques que la France entreposait à Reggane. L'accord prévoit que des centaines de militaires français, qui travailleront désormais sur ce site secret de 2 500 km<sup>2</sup>, le feront sous une « couverture » civile, une filiale de Thomson, la Sodetec, étant officiellement leur employeur.

En 1972, les militaires français souhaitent continuer leurs essais de substances chimiques à l'air libre et de matériels de protection. Un nouvel accord secret est signé avec l'Algérie, dont le président est toujours

Houari Boumediène. B2-Namous sera définitivement fermé en 1978 et le site rendu, après son nettoyage, par les armées françaises. M. Messmer, qui a accepté d'évoquer cette base secrète, a affirmé au *Nouvel Observateur* : « Il y a un temps où les secrets n'ont plus lieu d'être. Nous sommes maintenant dans une période totalement différente des années de la guerre froide. La chimie et le bactériologique sont des activités mortes, et il est toujours possible de parler des morts. »

Si elle a caché l'existence du site B2-Namous avec la complicité de l'Algérie, la France n'a jamais dissimulé qu'elle était impliquée dans des études sur les substances chimiques pour sa défense. La loi de programmation militaire 1987-1991 en témoigne, qui distingue les substances toxiques des armes chimiques. Car si la plupart des produits chimiques sont toxiques, cette propriété ne suffit cependant pas à en faire des agents de guerre opérationnels. La programmation a établi que « la France se contentera

de se donner la capacité d'en produire » pour « ne pas laisser croire, en cas d'agression par des armes chimiques, qu'elle n'aurait que la possibilité de recourir à une riposte nucléaire » et pour éviter, de la sorte, que « ses forces ne soient paralysées par cet agresseur ».

Ces recherches, longtemps menées par des organismes militaires et dans des laboratoires civils sous le contrôle de l'ex-direction des études, recherches et techniques (DRET) de la délégation générale pour l'armement (DGA), ont porté sur les agents chimiques de guerre, la détection, la protection, la décontamination, la prophylaxie et sur la thérapeutique. A la conclusion de la convention de 1993, qui donne un délai de dix ans pour la destruction des stocks, la France était supposée détenir 2 000 tonnes de produits chimiques, contre 31 000 tonnes pour les Etats-Unis et de 40 000 à 200 000, selon les sources, pour la Russie.

Jacques Isnard

## M. Jospin confiant dans les progrès de la Tunisie vers la démocratie

« On n'a pas de détenus politiques », déclare M. Ben Ali

LE PRÉSIDENT tunisien Zine al Abidine Ben Ali a quitté la France, mardi 21 octobre, au terme d'une visite d'Etat de deux jours marquée par la signature de contrats destinés à favoriser la « mise à niveau » de l'économie tunisienne dans la perspective de son rapprochement avec l'Union européenne, mais également par la polémique sur l'attitude des autorités de Tunis à l'égard des droits de l'homme.

Recevant M. Ben Ali à déjeuner, le premier ministre Lionel Jospin a déclaré : « les performances de votre économie, comme la sécurité dont jouit la Tunisie créent les conditions d'un développement durable et confiant que la France continuera à soutenir ». « Je ne sous-estime pas les problèmes que risque de poser la transition d'une économie protégée vers une économie ouverte (...). Il s'agit d'un véritable défi », a ajouté M. Jospin. Comme le président Jacques Chirac la veille, qui avait invité la Tunisie à « approfondir » l'Etat de droit, le premier ministre a également abordé le chapitre des droits de l'homme. « Cet ancrage économique à l'Europe, vous l'avez voulu, comme nous, fort et fondé sur le respect mutuel », a-t-il déclaré. « En faisant ce choix, vous savez que, sur le plan politique, il vous conduira vers une ouverture toujours plus grande aux valeurs de la démocratie et du pluralisme. Je m'en réjouis ».

Au cours d'un entretien accordé mardi à la chaîne de télévision RFO, le président tunisien a évoqué ce dossier en assurant que les critiques portées contre son régime étaient le fait d'extrémistes islamistes. « N'écoutez pas les intégristes », a-t-il conseillé. « On n'a pas de détenus politiques en prison, on n'a pas de délit d'opinion en prison. Citez moi un cas ! », a ajouté M. Ben Ali. Selon l'organisation Amnesty International, pourtant, la Tunisie compterait 2 000 prisonniers politiques et d'opinion, en majorité des personnes accusées de soutenir la formation islamiste interdit Ennahda.

Après son passage à Matignon, le président tunisien a été reçu en milieu d'après-midi à l'hôtel de Lassay par le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius (PS), avant d'assister à une réception donnée en son honneur dans les salons de la résidence de la présidence de l'Assemblée nationale.

### Le président tunisien impute aux « intégristes » les critiques sur les droits de l'homme

Alors que six députés écologistes ainsi que le président du groupe communiste, Alain Bockquet, et le président de la Commission des affaires étrangères, Jack Lang (PS), avaient fait savoir à l'avance leur intention de boudier cette réception pour protester contre l'arbitraire en vigueur, selon eux, en Tunisie, de nombreux parlementaires de droite et de gauche ont rencontré le président tunisien, qui était escorté par M. Fabius, et notamment Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale.

Après un dîner à l'Elysée, le président Ben Ali a regagné la Tunisie mardi en fin de soirée. Dans une « adresse aux plus hautes autorités de la République française », plusieurs signataires, parmi lesquels Danielle Mitterrand, présidente de la Fondation France Libertés, Patrick Baudoin, président de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme, et maître Henri Leclerc, président de la Ligue française des droits de l'homme, se sont inquiétés mardi de « l'emprise » et des « égards prodigués (...) à une personnalité qui incarne un régime dont les actes caricaturent les notions de justice, de liberté et de démocratie ».

## Les forces de M. Sassou Nguesso poursuivent la conquête du Congo

LES VILLES de Dolisie et de Lou-dima, dans le sud du Congo, bastions du président déchu Pascal Lissouba, ont été prises, lundi 20 octobre, par les Forces démocratiques et patriotiques (FDP, bras armé du nouveau pouvoir). A Loudima, qui abritait le centre de formation des miliciens « Zoulous » de M. Lissouba, les combats ont été plus violents. Aucun bilan n'était disponible mercredi sur ces affrontements.

D'autre part, les troupes angolaises qui se battaient aux côtés des hommes de Denis Sassou Nguesso se préparaient à un retrait de cette région, tandis que les FDP se chargeaient de « nettoyer » la vallée du Niari, en direction de la frontière gabonaise, où sont retranchés les derniers partisans de M. Lissouba. L'armée angolaise a également commencé à retirer ses armes lourdes de Brazzaville. Deux avions-cargos angolais ont décollé mardi de l'aéroport de la capitale congolaise.

### SOUTIEN DE PARIS

A Brazzaville, des équipes humanitaires sont arrivées mardi, alors que les habitants de la capitale tardent à revenir. Une mission conjointe du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'Unicef et de plusieurs ONG doit évaluer les besoins de la population. Mission difficile, car 650 000 Brazzavillois ont quitté leurs foyers. La population de la capitale est passée de 900 000 personnes à moins de 250 000. Le Comité international de la Croix-Rouge a indiqué avoir récupéré deux cents cadavres dans les rues de Brazzaville depuis la fin des combats.

L'arrivée d'une unité sanitaire française, accompagnée de trente-

huit spécialistes des situations de crise et de 30 tonnes de matériel médical, a marqué symboliquement le souhait de Paris d'aider Denis Sassou Nguesso à réinstaller son pouvoir.

Les partisans du nouvel homme fort du Congo ont indiqué, mardi, qu'ils envisageaient un « acte fondamental » pour régir la transition jusqu'aux élections, mais que M. Sassou Nguesso n'a pas encore tranché entre un régime présidentiel ou un partage du pouvoir entre un président et premier ministre. Interrogé samedi à Oyo (nord), M. Sassou Nguesso avait annoncé qu'il allait organiser de « larges consultations » pour déterminer la période de transition préparant une « élection présidentielle libre et transparente ».

A Pointe-Noire, la capitale économique du pays, seize mercenaires présumés ont été arrêtés. Les prisonniers (3 Français, 2 Belges et 11 Russes), qui ont pu être vus par des journalistes, paraissent « relativement » en bonne santé, malgré des traces visibles de mauvais traitements. Les FDP les accusent d'avoir contribué à l'effort de guerre de Pascal Lissouba, notamment en transportant des armes à Brazzaville.

Par ailleurs, cinq anciens ministres de M. Lissouba sont arrivés en Afrique du Sud, où certains d'entre eux possèdent des villas et mènent des activités économiques. Pascal Lissouba s'est réfugié provisoirement au Burkina Faso et son premier ministre, Bernard Kolelas, en République démocratique du Congo (ex-Zaïre). A Kinshasa, on indique que ce premier groupe de dignitaires congolais à se réfugier en Afrique du Sud sera suivi par d'autres. - (AFP, Reuters.)

## Le plan de relance des libéraux-démocrates suscite le scepticisme au Japon

Les perspectives de croissance restent médiocres

Le Parti libéral démocrate au pouvoir à Tokyo a rendu public mardi 21 octobre un plan de relance destiné à redynamiser une économie atone. Le

train de mesures n'a toutefois guère convaincu les milieux économiques comme en témoigne le tassement de la Bourse de Tokyo. Le principal

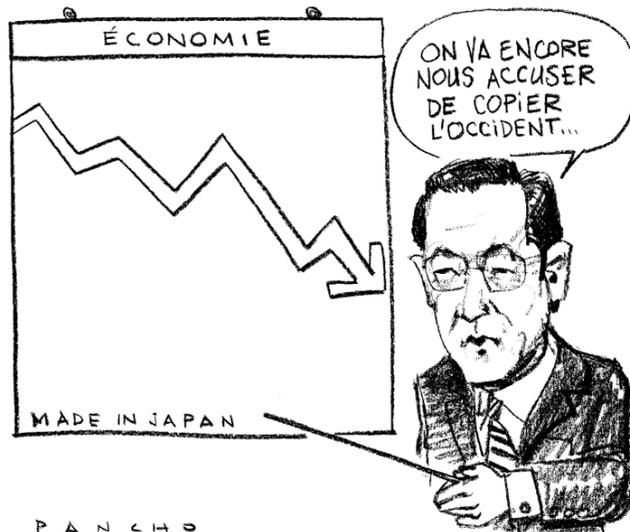
défi qui attend maintenant le gouvernement reste un contentieux commercial toujours aigu avec les Etats-Unis.

### TOKYO

de notre correspondant

Le Parti libéral démocrate, principale force de la coalition tripartite au pouvoir, a rendu public, mardi 21 octobre, un plan de soutien de l'activité économique alors que les perspectives de croissance restent médiocres. La reprise que l'on donnait pour acquise en 1996, a brutalement calé, suite à la hausse de la TVA en avril. Alors que le gouvernement tablait sur une progression de 1,9 % du PIB pour l'année fiscale 1997, celle-ci a été revue à la baisse par les principaux instituts de recherche, qui prévoient une croissance moyenne de 0,6 %. Plusieurs d'entre eux vont jusqu'à pronostiquer une contraction de l'indicateur de richesse nationale.

Ce relèvement de la TVA de 3 % à 5 % a succédé à des années de plans de relance de type keynésien à l'effet discuté. Le gouvernement Hashimoto, qui a repris à son compte l'antienne de l'austérité budgétaire, entend faire adopter le mois prochain un projet de loi sur l'assainissement des finances de l'Etat, afin de ramener le déficit budgétaire record de 7 % aujourd'hui à 3 % du PIB en 2003. Champion de la réforme administrative et de la déréglementation, Hashimoto voit cependant aujourd'hui son autorité fragilisée par les contre-performances de l'économie. La sincérité de son engagement est mise en doute par



P A N C H O

les luttes d'influence au sein de PLD et risque d'achopper sur un point crucial de la réforme, la réorganisation du ministère des finances et la privatisation des services postaux (courrier, épargne et assurance vie) qui font aujourd'hui l'objet de débats houleux au sein même de la majorité.

Les propositions du PLD pour réamorcer la machine économique reflètent les divergences au sein du parti au pouvoir sur la marche à suivre. Elles ont en tout cas déçu les attentes des observateurs par

leur caractère imprécis et peu adapté à la situation actuelle. Les mesures de déréglementation qu'elles comportent n'ont rien d'inédit et leur impact sur l'économie risque d'être limité. Les analystes étrangers ne se privent pas de souligner leur manque de cohérence. En outre, l'attention particulière accordée aux agriculteurs, fief électoral du PLD, et au secteur du BTP, où se recrutent les donateurs les plus fidèles des libéraux-démocrates, fleurit bon le clientélisme. L'indice Nikkei, déjà particulièrement déprimé, a plutôt mal accueilli la nouvelle en perdant 2 % supplémentaire dès l'annonce du plan.

### L'embarassant excédent commercial

Aidé par la baisse du yen, l'excédent commercial nippon a bondi de 37,1 % en septembre (en glissement annuel), selon les données rendues publiques lundi 20 octobre. D'avril à septembre 1997, la progression atteint 75,9 %. L'excédent commercial avait décliné de 1993 à 1996. La faiblesse de la consommation intérieure a pénalisé les importations et incité les entreprises à exporter davantage. Si l'excédent avec les Etats-Unis a crû moins vite que l'excédent global, il reste qu'une augmentation de 55,3 % sur la première moitié de l'année 1997 le porte à 2 420 milliards de yens (environ 120 milliards de francs), soit presque la moitié du total. Les exportations d'automobiles en direction des Etats-Unis ont augmenté à elles-seules de 27,4 % sur la même période. L'excédent avec les pays de l'Union européenne a bondi de 110 % à 1 140 milliards de yens (22 % de l'excédent global). Ce contexte assombrit le climat des relations entre Tokyo et ses partenaires de Washington et de Bruxelles.

## Crise en Inde entre le gouvernement et les nationalistes hindous

L'INDE est au bord de la crise politique après la décision, mardi 21 octobre, des autorités fédérales de New Delhi de démettre le gouvernement nationaliste hindou de l'Uttar Pradesh et d'imposer son administration directe dans cet Etat, le plus peuplé de l'Union.

La situation est à ce point délicate que le premier ministre, Inder Kumar Gujral, a dû annuler un déplacement qu'il devait effectuer, mercredi, en France, et jeudi, en Allemagne. M. Gujral a été retenu à New Delhi pour un cabinet de crise afin d'examiner la demande du président de la République, K. R. Narayanan, de reconsidérer la décision du pouvoir central d'imposer sa loi en Uttar Pradesh. Selon l'agence indienne PTI, le chef de l'Etat s'est déclaré hostile à cette administration directe.

Le gouvernement de New Delhi avait pris cette décision sitôt connu le vote de confiance remporté par le Bharatiya Janata Party (BJP) au Parlement de Lucknow, capitale de l'Uttar Pradesh. Lors d'une séance houleuse, plusieurs ministres du gouvernement local et le président de la Chambre avaient été blessés dans des échanges de coups de poings et des jets de chaises et de micros. La police avait dû intervenir pour rétablir le calme, tandis que l'opposition quittait en masse l'Hémicycle.

Selon la presse, M. Gujral a décidé de sanctionner le BJP sous une intense pression de certains membres de sa coalition minoritaire de centre-gauche, le Front uni, mais surtout du Parti du Congrès, qui accorde à M. Gujral un soutien parlementaire sans

participation gouvernementale. Ayant cédé à ces pressions, M. Gujral va maintenant devoir en assumer les conséquences.

Outre le désaccord qui l'oppose désormais au chef de l'Etat, c'est le risque d'un durcissement des nationalistes hindous qui est à craindre. Principale force d'opposition au niveau national, le BJP a menacé d'organiser un mouvement de protestation dans l'ensemble du pays si son gouvernement en Uttar Pradesh était destitué.

### FRAGILE COALITION

Dans cet Etat, les nationalistes hindous étaient alliés à un parti se posant en champion des castes inférieures, le Bahujan Samaj Party (BSP), qui vient de leur retirer son soutien après avoir accusé le BJP de discrimination à l'égard de ces castes défavorisées. En dépit de cette défection, le BJP a néanmoins pu reconstruire une majorité au Parlement grâce au ralliement de dernière minute de transfuges d'autres formations. L'opposition l'a accusé d'avoir utilisé à cette fin des « moyens frauduleux » - c'est-à-dire des pots-de-vin -, ce qui a déclenché les pugilats dans les travées.

Les autorités de New Delhi sont déjà intervenues à trois reprises depuis 1992 en Uttar Pradesh, considéré comme le cœur politique du pays. Les analystes politiques n'excluent pas que ces derniers développements régionaux mettent en danger la fragile coalition de M. Gujral. Le Parti du Congrès pourrait en effet chercher à exploiter cette crise pour tenter d'obtenir la convocation d'élections anticipées. - (AFP)

**Jean-Louis Levet**

Sortir la France de l'IMPASSE

2<sup>e</sup> édition

ECONOMICA

**Un livre si stimulant**  
Michel Albert

**Merci pour cet appel à l'analyse et à l'action**  
Alain Touraine

**D'une brûlante actualité... à méditer**  
Patrick Fauconnier, Le Nouvel Observateur

**Juste deux mots : bravo... enfin !**  
Philippe Sassier, France 2

**Jean-Louis Levet**

**Prix Rossi**  
de  
**l'Académie des Sciences Morales et Politiques**

**ECONOMICA**  
49, rue Héricart, 75015 Paris - Tél. : 01 45 78 12 92



# Patronat et syndicats britanniques font pression pour une adhésion rapide à l'Union monétaire

Le débat sur l'euro affecte l'image de Tony Blair

Après le chef du patronat britannique, Adair Turner, celui des syndicats, John Monks, proche du « Nouveau Labour », a manifesté son inquié-

tude devant les tergiversations de Tony Blair sur l'euro, réclamant « un leadership fort et qui ait le sens pratique ». Confrontés à la montée de la

livre, patronat et syndicats craignent que l'indécision gouvernementale ne soit dommageable pour l'économie du Royaume-Uni.

LONDRES

de notre correspondant

La tourmente soulevée ces derniers jours par les tergiversations du gouvernement travailliste sur l'euro n'a pas fini de secouer le Royaume-Uni, même si la réaction des marchés a finalement été moins brutale que prévu. En voulant calmer un débat sur l'Union économique et monétaire (UEM) qui envenime la vie politique britannique depuis cinq ans, le premier ministre, Tony Blair, et Gordon Brown, son chancelier de l'échiquier, ont, au contraire, relancé la polémique. Ils ont aussi donné une impression de cafouillage et de divergences entre eux qui tranche avec l'image de leadership et de compétence que les Britanniques se font de leur premier ministre.

Il s'agit de la première crise sérieuse pour le gouvernement Blair, sur un terrain dont tout le monde sait ici qu'il est miné. En l'absence d'une vérité officielle clairement définie, politiciens, hommes d'affaires, journalistes et opinion ont été contraints de comparer les divers propos de MM. Brown et Blair et les exégèses qu'en faisaient leurs conseillers médiatiques (« spin doctors ») pour tenter de savoir quand Londres comptait rallier l'euro. Recevant lundi le chancelier Kohl, le premier ministre s'est contenté de dire qu'il ne s'opposera pas aux efforts de ses partenaires européens pour faire réussir l'Union monétaire. Il faudra attendre le mois

prochain pour que M. Brown informe les Communes de la position définitive du gouvernement sur ce sujet. Il semble de plus en plus probable que M. Blair s'oriente vers un report de la décision après les législatives, prévues en 2002. Si la porte n'est pas encore officiellement fermée à une adhésion à l'UEM après 1999, la « période de stabilité » annoncée par M. Brown pour s'assurer que les conditions sont propices à toutes les chances de se prolonger jusqu'au terme de la législature.

La première conséquence de cette affaire aura été une baisse de la Bourse et une remontée de la livre, au grand dam des exportateurs, dont les carnets de commande sont au plus bas depuis 1991, indique le CBI (patronat). Selon une enquête, 18 % des exportateurs envisagent de réduire leurs effectifs et 16 % de les geler si le cours de la livre – qui s'est accru de 25 % en un an face au mark – ne baisse pas.

Voilà qui explique le mouvement en tenailles du patron du CBI, Adair Turner, et de celui des TUC (syndicats), John Monks, pour déplorer, mardi 21 octobre, que le gouvernement paraisse abandonner l'éventualité d'entrer dans l'UEM avant 2002. M. Turner n'y voit aucune justification économique. M. Monks regrette la menace que ce revirement fait peser sur l'emploi et « la crise de confiance » qui en résulte. « Nous avons besoin d'un leadership fort et qui ait le sens pratique », conclut-il.

Ce faisant, M. Monks, pourtant proche du « Nouveau Labour », critique M. Blair. La débâcle du week-end a en effet révélé le

manque de communication au sein du gouvernement, les divergences des travaillistes sur l'Europe et les limites des méthodes blairistes. En particulier celle, héritée d'un long passage dans l'opposition, qui consiste à utiliser les fameux « spin doctors » pour faire passer des messages dans les médias, par l'intermédiaire de journalistes accrédités aux Communes, sans qu'ils puissent être attribués à quelque dirigeant que ce soit. Une fois arrivés au pouvoir, ces hommes de l'ombre ont pris une importance démesurée dont le pouvoir paie le prix aujourd'hui.

FIN DE LA LUNE DE MIEL

Séduite jusqu'à présent par Tony Blair et par la personnalité de M. Brown – surnommé le « chancelier de fer » –, après des années de chauvinisme introverti des Tories, la City commence à se poser des questions : l'incertitude n'est jamais bonne pour les affaires. L'opposition a trouvé là un terrain pour tenter de rebondir et une bonne occasion pour occuper à nouveau les écrans de télévision. Les « eurosceptiques » poussent M. Blair à mettre fin à l'incertitude en proclamant que la livre sera préservée jusqu'aux prochaines élections. Les pro-européens mettent en garde contre la perte d'influence qui en résulterait pour un premier ministre qui ne cache pas ses ambitions de jouer un rôle de leader au sein de l'UE.

Quant à la presse, qui, dans son ensemble, avait poursuivi sa lune de miel avec le premier ministre le plus populaire de l'histoire, elle s'est, pour la première fois, mon-

trée critique. On a senti poindre la déception à l'égard de Tony Blair. Le *Financial Times* a titré, mardi, son commentaire : « Le coût de l'indécision » – « dommageable pour la confiance des marchés », selon le *Daily Telegraph* – et le *Guardian* : « L'UEM, dedans, dehors ou peut-être ». Ce premier accès de faiblesse a incité les titres du groupe de Rupert Murdoch – le magnat de la presse connu pour son euroscepticisme – à reprendre l'offensive contre l'UE. Ainsi a-t-on pu lire dans l'hebdomadaire dominical *News of the World* un article d'un commentateur américain selon lequel Helmut Kohl serait « sur le point de réussir avec l'UEM la domination que n'avait pu obtenir la Wehrmacht ».

Etant donné l'état avancé de comparaison de l'euro et le nombre élevé de pays qui devraient y accéder, la tactique de « wait and see » adoptée par John Major et poursuivie par Tony Blair semble de moins en moins justifiée. Qu'attendent donc de plus les travaillistes que leurs prédécesseurs conservateurs avant de prendre une décision, alors que sont désormais disponibles les données d'un choix aussi lourd de conséquences pour leur pays que le refus d'entrer dans le Marché commun il y a quatre décennies ?

Au-delà de la forme, moins revêche, y a-t-il une véritable différence de fond dans l'attitude de Londres à l'égard de l'euro ? Ce mal anglais qu'est l'Europe n'a pas fini de gangrener la vie politique britannique.

Patrice de Beer

# Rhône-Poulenc est pris à partie en Suède pour un incident écologique

Pollution due à un produit de colmatage à Baastad

STOCKHOLM

correspondance

« A l'échelle suédoise, c'est une véritable catastrophe écologique », commente un responsable de Rhône-Poulenc. Le géant français de la chimie se retrouve, avec d'autres, sur le banc des accusés : l'un de ses produits, utilisé pour le colmatage d'un tunnel, n'a pas réagi comme prévu et s'est répandu à l'état toxique. Des poissons sont morts empoisonnés, des vaches ont été paralysées et, plus grave, des ouvriers contaminés. Si les dégâts paraissent jusqu'à présent limités – aucune vie humaine ne semble en danger – et ne portent que sur un couloir d'une dizaine de kilomètres de long, cette affaire fait grand bruit en Suède. Le pays passe, en effet, pour être l'un des plus vigilants et efficaces en matière d'environnement, où l'écologie est quasiment élevée au rang de deuxième religion.

Qu'un tel « scandale » ait pu, malgré tout, se produire dans le royaume indigne au plus haut point l'opinion publique. Sans parler des habitants de la région de Baastad, petit port de la côte sud-ouest, où le malheur est arrivé au cours du printemps. Maître d'œuvre du tunnel ferroviaire d'Hallsands (la colline de Halland), le premier groupe suédois de travaux publics, Skanska, se heurtait à un sérieux problème : la présence dans la roche de nappes d'eau beaucoup plus importantes que prévu. La solution imaginée, en accord avec l'Office national des chemins de fer, consista à injecter dans les fissures des centaines de tonnes d'un produit de Rhône-Poulenc, le Rhoca-Gil, mélangé à un volume équivalent d'eau.

Mais, au lieu de se transformer en gel asséchant la roche, le produit « miracle » n'a pas pris, et les substances cancérigènes qu'il contenait (acrylamide, N-méthylacrylamide) ont disparu dans les nappes phréatiques pour resurgir

en surface, jusqu'à 120 mètres plus haut. Branle-bas de combat dans la population de cette paisible région agricole, suspension des travaux, examens médicaux, commissions d'enquête, menaces anonymes contre des cadres de Skanska, visites des ministres de tutelle... : l'affaire s'est emballée et ne devrait pas s'arrêter de sitôt.

UNE SÉRIE DE NÉGLIGENCE

Les parties en cause s'en jettent mutuellement la responsabilité. Skanska accuse Rhône-Poulenc de ne pas avoir suffisamment mis en garde contre les dangers potentiels du produit. Tout en reconnaissant « quelques erreurs commises au niveau de la documentation », l'un des dirigeants du groupe français pour l'Europe du Nord, Claude Muller, estime de son côté qu'« un défaut d'utilisation, non identifié » est vraisemblablement à l'origine de la pollution. Il se dit « surpris » que les chantiers de construction suédois ne soient pas soumis à des inspections en matière d'environnement et de sécurité. En attendant les conclusions des enquêtes, Rhône-Poulenc a suspendu la commercialisation du Rhoca-Gil au niveau international. Un produit qui, assure l'entreprise, est vendu « sans problème dans le monde entier » depuis une vingtaine d'années.

Au-delà de la querelle d'experts, cette histoire met en lumière une série de dysfonctionnements et de négligences. Lancé en dépit d'aver-tissements sur la nature du terrain, le projet de tunnel, destiné à faire gagner huit minutes, a déjà enregistré plusieurs années de retard sur le calendrier initial, alourdissant d'autant le dépassement budgétaire. Quant aux travaux de colmatage au Rhoca-Gil, ils ont eu lieu sans les précautions nécessaires, ce qui a provoqué des malaises chez les ouvriers exposés.

Benoît Peltier

## Quand Pierre Moscovici explique l'Europe dans les banlieues

MICHEL BARNIER (RPR) avait porté le débat européen dans les provinces, mobilisant les acteurs régionaux et la France des notables pour son « dialogue pour l'Europe ». Son successeur au ministère des affaires européennes, le socialiste Pierre Moscovici, conseiller général de Sochaux (Doubs), a pris le relais, avec la volonté d'associer davantage à ce dialogue la France des banlieues et des bassins industriels, celle qui a trop souvent l'impression que l'Europe se construit au détriment des plus démunis.

La première étape choisie était Mantes-la-Ville (Yvelines), à plus d'un titre symbolique. Englobant le Val-Fourré, la plus grande ZUP de France, au cœur d'un bassin industriel actif mais frappé par les restructurations, la circonscription de Mantes avait été choisie par la fille de Jean-Marie Le Pen, lors des dernières législatives, pour mener campagne. Annette Peulvast, le maire socialiste de Mantes, venue protester contre la venue dans sa ville du leader du Front national, avait été violemment agressée par celui-ci.

Elue député, M<sup>me</sup> Peulvast avait invité le ministre à rencontrer en sa mairie les délégués syndicaux (CGT) d'une des entreprises locales, le constructeur de moteurs diesel Sulzer, en cours de restructuration après sa reprise par le groupe multinational finlandais Wärtsilä nsd.

Le plan social annoncé en septembre par les Finlandais prévoit le départ de la moitié des 400 salariés de l'établissement. L'Europe doit-elle être se plier aux lois des grands monopoles ? s'inquiétaient les syndicalistes, qui redoutent que le groupe multinational n'ait racheté leur entreprise que pour la fermer.

UNE DIMENSION SOCIALE

Les structures de concertation manquent encore cruellement pour éviter les malentendus. Le groupe dispose bien d'un comité d'entreprise européen, comme le stipulent les directives européennes, mais ce dernier n'a pas mieux fonctionné que dans l'usine Renault de Vilvorde. Pierre Moscovici a souhaité que l'on ne tombe pas dans la facilité, en associant l'Europe aux pertes d'emploi, mais a souligné que celle-ci devait mieux jouer son rôle de « puissance sociale, de régulation ». Devant un auditoire syndical ouvert à la discussion, mais qui demande encore à être convaincu, le ministre a défendu les efforts faits par le gouvernement pour renforcer la dimension sociale de l'Union européenne.

Que l'Europe ait aussi des aspects positifs pour l'industrie française, Pierre Moscovici a pu s'en convaincre un peu plus tard, toujours à Mantes, dans l'entreprise familiale Henri Selmer, une PME de 600 employés cham-

pionne de l'exportation qui est la fabrique la plus connue au monde de saxophones et autres instruments à vent. Ses dirigeants n'ont pas fait mystère de leur impatience à disposer en Europe d'une monnaie unique, plaidant en revanche pour que le gouvernement fasse preuve de sagesse sur les 35 heures. Interpellé par le représentant du syndicat CGT qui exigeait des négociations immédiates sur la semaine de travail, Pierre Moscovici a expliqué que l'objectif du gouvernement n'était pas de menacer l'équilibre des entreprises, mais d'ouvrir la voie à la recherche de solutions par la concertation.

Les 35 heures, la monnaie unique, étaient également au cœur des questions que les élèves du lycée professionnel Camille-Claudel de Mantes avaient préparées pour le ministre. Très vite pourtant, dans une assistance reflétant la diversité de la population locale, une discussion s'est instaurée sur les échanges de jeunes, sur le rôle que l'Europe pouvait jouer contre l'exclusion, contre les idées du Front national. Thèmes qui ont permis à M. Moscovici de conclure en insistant sur l'importance de montrer que l'Europe est aussi « un espace de valeur commune, de démocratie, de circulation, un espace de générosité ».

Henri de Bresson

## Le Parlement européen repousse de justesse les 35 heures

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

Huit voix ont manqué pour que le Parlement européen se prononce, mardi 21 octobre, en faveur du temps de travail hebdomadaire limité à 35 heures. Les 229 voix obtenues par la proposition de la socialiste française Pervenche Bérés (237 contre et 6 abstentions) constituent une petite surprise en regard des positions affichées par les partis politiques de l'Union, y compris sociaux-démocrates, sur la réduction de la durée légale des horaires.

La gauche parlementaire européenne a fait preuve de solidarité à l'occasion du débat sur l'emploi dans la perspective du Conseil européen extraordinaire des 20 et 21 novembre à Luxembourg. Seule une partie des travaillistes britanniques, du SPD allemand et des re-

présentants scandinaves a manqué à l'appel, lancé par le PS, qui demandait que les Quinze ramènent « soit par la loi, soit par l'incitation, soit par le contrat, la durée hebdomadaire du travail à un maximum de 35 heures ».

Du coup, le texte déposé par les libéraux européens a été adopté avec seulement trois suffrages d'avance, donnant néanmoins au rapport présenté par Wim Van Velzen (socialiste néerlandais) une tonalité très libérale. Ainsi, l'Assemblée de Strasbourg demande aux Etats membres de « s'atteler à la promotion de la flexibilité sur le marché du travail, s'agissant des horaires et de la durée du temps de travail, par un processus non législatif et non contraignant fondé sur le dialogue social au niveau de l'entreprise ».

Afin de marquer leur volonté de contribuer à la lutte contre le chômage, les eurodéputés proposent aux chefs d'Etat et de gouvernement de constituer une réserve de 200 millions d'euros (1,3 milliard de francs) destinée à financer en 1998

les éventuelles mesures qui seront prises par le sommet sur l'emploi. L'idée de la majorité de l'Assemblée est d'accorder aux petites et moyennes entreprises des aides aux investissements créateurs d'emplois.

Anticipant les résultats attendus au Grand Duché, forcément modestes, Jacques Santer, président de la Commission de Bruxelles, a dit, après avoir souhaité un allègement de la pression fiscale sur le travail : « C'est à l'aune des réponses fournies que les chômeurs apprécieront la valeur des déclarations répétées des conseils européens sur la priorité à accorder à l'emploi ». Clôturant le débat parlementaire, Jean-Claude Juncker, premier ministre luxembourgeois et président en exercice de l'Union, a invité pour sa part le Parlement européen à « encourager les gouvernements à prendre les décisions nécessaires pour que le sommet ne soit pas un sommet-séminaire ou un sommet-alibi ».

Marcel Scotto

## Nouvelle élection présidentielle en Serbie le 7 décembre

LE PRÉSIDENT du Parlement de Serbie, Dragan Tomic, a annoncé, mardi 21 octobre, que la date du premier tour de la nouvelle élection présidentielle avait été fixée au dimanche 7 décembre. Ce nouveau scrutin a été rendu nécessaire par l'invalidation du vote du 5 octobre, lors duquel, la barrière légale de 50 % de participation n'ayant pas été franchie, aucun des deux candidats restés en lice, Vojislav Seselj (radical ultra-nationaliste) et Zoran Lilic (socialiste, au pouvoir) n'avait été élu. La tenue d'un nouveau scrutin devait être décidée par le Parlement, dans les deux mois qui suiviraient la formation de la nouvelle Assemblée élue le 21 septembre.

L'annonce d'une date rapprochée correspond à la volonté de mettre fin à une situation institutionnelle difficile. La Serbie n'a plus, depuis le 5 octobre, qu'un président intérimaire, Dragan Tomic, à la tête d'un gouvernement « de transition ». Mais il s'agit, aussi et surtout, d'un calcul politique des fidèles de Slobodan Milosevic, président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Car les défaites successives de ses candidats aux élections présidentielles de Serbie et du Monténégro (qui forment la RFY) fragilisent considérablement « l'homme fort » de l'ex-Yougoslavie.

Le jour même de l'annonce du nouveau scrutin en Serbie, la commission électorale du Monténégro a en effet confirmé officiellement la victoire du premier ministre Milo Djukanovic, violemment opposé à Slobodan Milosevic, au deuxième tour de l'élection présidentielle du 19 octobre. La commission a ainsi rejeté les réclamations concernant la régularité du scrutin, émises par le vaincu, Momir Bulatovic, président sortant et fidèle allié du président de la RFY. La mission de l'Organi-

sation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), dont une soixantaine d'observateurs ont suivi le déroulement du vote, a pour sa part estimé, mardi, que « les résultats du scrutin reflètent la volonté de l'électorat ». Selon les chiffres définitifs, M. Djukanovic a obtenu 174 745 voix, contre 169 257 à son rival.

L'OPPOSITION PRISE DE VITESSE

La décision de Belgrade de procéder très rapidement à un nouveau scrutin permet donc de prendre de vitesse l'opposition démocratique en Serbie, qui avait publiquement apporté son soutien à Milo Djukanovic. Profondément divisée depuis plusieurs mois, après l'éclatement de la coalition Ensemble, qui avait été à l'origine des longues manifestations de protestation contre l'annulation des élections municipales de septembre 1996 qui lui étaient favorables, l'opposition démocratique en Serbie tente en effet, depuis l'invalidation du scrutin du 5 octobre, de mettre sur pied une nouvelle coalition.

L'accélération du calendrier lui rend à l'évidence la tâche plus difficile alors qu'elle était absente du second tour de l'élection présidentielle – qu'elle boycottait – et qu'elle est aujourd'hui contrainte de présenter un front commun, à la fois contre le futur candidat du Parti socialiste au pouvoir de Slobodan Milosevic, et contre l'extrême droite nationaliste de Vojislav Seselj. Aucun candidat ne s'est encore officiellement déclaré, même si la participation de Vojislav Seselj – qui a frisé la victoire lors du dernier scrutin – paraît d'ores et déjà assurée. Dans ce contexte, la campagne électorale, malgré sa courte durée, devrait être particulièrement intense.

Denis Hautin-Guiraut

Pour vous aider à réussir SESSIONS ANNUELLES & STAGES INTENSIFS

**ISTH · 1998**

- CONCOURS SESAME VISA & GRANDES ECOLES DE COMMERCE BAC, DEUG, BTS et LICENCE
- SCIENCES PO PARIS / PROVINCE après BAC ou LICENCE
- GRANDS CONCOURS JURIDIQUES : CRFPA - ENM et ADMINISTRATIFS : ENA - IRA - ENI
- DROIT / SCIENCES ECO. / GESTION Soutien méthodologique universitaire Toutes universités
- ENTRÉE en MSTCF - DECF - DESCF de l'Expertise Comptable

**ISTH LA CONFIANCE LA PERFORMANCE DEPUIS 1954 01 42 24 10 72**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ FAX 01 42 24 73 25

## Menace de crise politique en Thaïlande

BANGKOK. Durement secouée par les turbulences monétaires, la Thaïlande est aussi menacée d'une crise politique. Deux jours après la démission du ministre des finances, Thanong Bidaya, les membres du gouvernement ont collectivement présenté, mardi 21 octobre, leur lettres de démission, dans l'attente d'un remaniement ministériel. Le ministre de l'intérieur, Sanoh Thienthong, a assuré que la liste du nouveau cabinet était prête et qu'elle serait présentée au roi Bhumibol Aduladej dans les prochains jours. Ces grandes manœuvres surviennent alors que la pression monte dans la rue pour exiger la démission du premier ministre, Chavalit Yongchaiyudh, rendu responsable des déboires économiques du pays. Celui-ci a rencontré, mardi soir, les chefs de l'armée et de la police pour discuter du traitement des manifestations de « cols blancs » devant les bureaux du gouvernement. — (AFP)

## Les Etats-Unis saluent les effets positifs de l'euro

WASHINGTON. Les Etats-Unis estiment que la mise en place de la monnaie unique européenne aura des retombées positives pour l'économie américaine. « Si les Etats-Unis maintiennent une politique crédible et forte, le dollar demeurera une monnaie saine. La destinée du dollar reste largement entre nos mains », a affirmé, mardi 21 octobre, le numéro deux du Trésor américain, Lawrence Summers, lors d'une audience au Sénat devant la commission budgétaire. M. Summers s'est également dit sûr que les marchés financiers américains « demeureront les plus liquides du monde » et que la création de l'euro « n'aura que peu d'impact sur les coûts d'emprunts américains dans un premier temps ». Ces propos contrebalancent les craintes exprimées ici et là par de hauts responsables américains — notamment au Sénat — sur le risque d'une redistribution des investissements futurs au profit de la zone euro et aux dépens du dollar. Le numéro deux du Trésor a souligné : « Plus la monnaie unique aidera l'Europe à développer une économie robuste et saine, ouverte sur le monde, plus le projet sera bienvenu ». — (AFP)

### EUROPE

■ **ROUMANIE/HONGRIE** : les relations entre la Budapest et Bucarest sont « exemplaires, tant sur le plan économique qu'en matière de protection des minorités », a estimé, mardi 21 octobre, le premier ministre hongrois, Gyula Horn, en visite officielle en Roumanie. M. Horn a en outre déclaré que son pays « soutient » l'intégration de la Roumanie à l'Union européenne et à l'OTAN, a-t-il ajouté. — (AFP)

■ **POLOGNE** : l'Alliance électorale Solidarité (AWS) a remporté la présidence des deux Chambres du Parlement. Une militante catholique, Alicja Grzeskowiak, a été élue, mardi 21 octobre, à la tête du Sénat. Lundi, un ancien proche de Lech Walesa, Maciej Plazinski, avait été choisi pour présider la Chambre basse. L'AWS a conclu lundi avec son partenaire de coalition, l'Union de la liberté (UW), un accord sur la composition du nouveau gouvernement, qui devrait être annoncée cette semaine. — (AFP)

■ **UKRAINE/RUSSIE** : le président ukrainien, Leonid Koutchma, a estimé, mardi 21 octobre, qu'une « guerre commerciale » oppose son pays à la Russie, en raison notamment de la mise en place par Moscou, il y a un an, d'une TVA de 20 % sur la plupart des produits ukrainiens. L'Ukraine est économiquement dépendante de la Russie, où elle a écoulé 40 % de ses exportations en 1996. Les deux Etats ont signé en mai un traité d'amitié. — (AFP)

### PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL** : Israël a autorisé l'Autorité palestinienne à délivrer directement des cartes d'identité aux Palestiniens vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, selon des sources officielles israéliennes. Les noms des postulants doivent être transmis à Israël, qui garde un droit de veto. — (AFP)

■ **Le président palestinien, Yasser Arafat, et le ministre israélien de la défense, Itzhak Mordechai**, ne sont parvenus à aucun accord tangible lors de leur rencontre à Beit Hanoun, mardi 21 octobre. Dans la soirée de mardi, le médiateur américain Dennis Ross a quitté Israël après une mission de trois jours qui n'a débouché sur aucun résultat concret, selon des sources officielles. — (AFP)

### AFRIQUE

■ **LIBYE** : l'Afrique du Sud « est d'avis que les sanctions contre la Libye soient levées », a déclaré le ministre sud-africain des affaires étrangères, à la veille de la visite, mercredi 22 octobre, de Nelson Mandela à Tripoli. Les Etats-Unis ont regretté que M. Mandela donne « le mauvais signal » au colonel Kadhafi, qui refuse toujours de livrer deux Libyens suspectés d'avoir participé à l'attentat de Lockerbie. — (AFP)

■ **RWANDA** : de nouveaux combats opposent ces jours-ci l'armée rwandaise aux rebelles hutus autour de Ruhengeri (nord), trois mois après que Kigali eut affirmé avoir pacifié cette région. Ces affrontements révèlent un nouveau déplacement de la rébellion, et prouvent sa mobilité. L'armée a récemment menacé les populations civiles, promettant « d'en finir avec les rebelles et leurs collaborateurs ». — (AFP)

■ **SIERRA LEONE** : un cessez-le-feu est entré en vigueur, mardi 21 octobre, à Freetown, à la veille de l'ouverture à Conakry (Guinée) de nouvelles négociations régionales sur l'avenir de la Sierra Leone. De violents combats opposaient à Freetown la junte militaire au pouvoir et les soldats nigériens de la Force ouest-africaine de paix. — (AFP)

### ASIE

■ **PHILIPPINES** : l'Eglise catholique lance une nouvelle campagne contre les préservatifs, à l'occasion du 4<sup>e</sup> congrès sur le sida en Asie-Pacifique, qui réunira 4 000 spécialistes à Manille du 25 au 29 octobre. « Hommes et femmes de toutes races utilisent des préservatifs et les avancées du sida n'en demeurent pas moins les mêmes », a déclaré Mgr Oscar Cruz, président de la conférence des évêques philippins, qui a refusé un poste d'observateur à ce congrès et dénoncé l'usage des préservatifs, qui « encourage la promiscuité ». — (AFP)

## Allemagne : la polémique provoquée par Günter Grass se poursuit

BONN. Une vive polémique continue d'agiter les milieux politiques allemands après les virulentes critiques formulées par l'écrivain Günter Grass à l'égard de la politique turque du gouvernement de Bonn (*Le Monde* du 21 octobre). L'auteur du *Tambour* avait dénoncé, dimanche 19 octobre, les expulsions de Kurdes déboutés du droit d'asile et les livraisons d'armes allemandes à la Turquie, provoquant de virulentes réactions de la CDU au pouvoir. Mais plusieurs responsables de la majorité viennent de donner raison à l'écrivain sur certains points de ses propos. Le vice-président du groupe parlementaire CDU/CSU au Bundestag, Heiner Geissler, mais également plusieurs hauts responsables du Parti libéral (FDP) ont notamment déclaré qu'ils partageaient les préoccupations de Günter Grass sur les restrictions du droit d'asile allemand, les violations des droits de l'homme en Turquie, ainsi que la xénophobie ambiante en Allemagne. — (AFP)

# Boris Eltsine sacrifie le code fiscal en échange du retrait de la motion de censure communiste

Les députés auront droit à leur propre émission de télévision

Les députés communistes ont annulé, mercredi 22 octobre, l'examen d'une motion de censure, après que Boris Eltsine eut accordé, la veille, une

série de concessions. La plus importante d'entre elles est le retrait du projet de code fiscal. Le président russe a également promis aux députés

un accès élargi aux chaînes de télévision publique, et la mise en place d'organes de surveillance de ces médias.

### MOSCOU

de notre correspondante

Alors que la « crise » politique s'est achevée en Russie, mercredi 22 octobre, par un nouveau succès largement célébré de Boris Eltsine, avec le retrait d'une motion de censure à la Douma, la Chambre basse du Parlement russe, les « jeunes réformateurs » de son gouvernement subissaient en même temps un coup sévère. Du moins en apparence.

En effet, parmi les concessions offertes par le président aux députés pour éviter la censure de son cabinet, figure le retrait d'un projet de code fiscal, qui sera revu par le gouvernement. Or, ce code a toujours été présenté comme crucial pour l'avenir des réformes que MM. Tchoubaï et Nemtsov ont promis de relancer.

Le projet a été voté cet été en première lecture par des députés déjà menacés de dissolution. Son adoption « de principe » avait permis de présenter un projet de budget 1998 calculé sur la base de ce code. Mais leur sort commun est

désormais remis entre les mains de commissions diverses. Le FMI avait fait savoir au printemps que l'adoption, cette année, d'un nouveau code fiscal était la condition de l'attribution de son aide à la Russie. Mais peu après, le Fonds démentait avoir posé une telle condition...

Au-delà des sceptiques qui affirment que l'aide du FMI est de toute façon garantie à la Russie pour des raisons politiques, on peut voir dans cette reculade un froid aveu d'impuissance devant la réalité, c'est-à-dire la monstrueuse difficulté de réformer d'un coup et d'une manière plus ou moins satisfaisante le système fiscal russe. L'actuel est composé, dit-on, de plus de deux cents impôts différents, souvent contradictoires et sujets à une foule d'exemptions, fédérales ou régionales, parfois légales mais le plus souvent cachées.

S'il était possible d'appliquer les règles du système à la lettre, cela supposerait, pour les entreprises, qu'elles ne pourraient faire aucun bénéfice.

Le nouveau projet élaboré par le

gouvernement réduisait le nombre d'impôts à une trentaine et augmentait légèrement le poids que devaient supporter les particuliers, qui ne payaient pratiquement rien jusqu'à présent. Mais ce nouveau code a déjà fait l'objet de... 4 000 projets d'amendements des députés.

### NOUVELLES INCOHÉRENCES

Son adversaire le plus résolu est le petit parti d'opposition libérale Iabloko, qui y voit beaucoup de nouvelles incohérences et de dispositions inapplicables, dangereuses et toujours pénalisantes pour les entreprises. Iabloko a d'ailleurs élaboré un code alternatif et réclamait le retrait du projet gouvernemental pour ne pas s'associer à la motion de censure que prétendaient voter les députés communistes.

Mais ces derniers y ont renoncé mercredi, se disant satisfaits par les autres concessions, apparemment formelles, obtenues de la part de Boris Eltsine : la tenue de « tables rondes », dont la première se réunira le 22 novembre, pour débattre

de questions controversées comme celle du statut de la terre ; la création de « conseils de surveillance », avec leur participation mais au rôle incertain, pour les deux chaînes télévisées d'Etat ; la création d'un journal parlementaire et une présence légèrement accrue à la télévision ; le retour en commission, enfin, d'une loi votée deux fois par le Parlement à une très large majorité, mais renvoyée par Boris Eltsine à la Cour constitutionnelle (qui n'a jamais encore fait preuve d'indépendance) : elle donnait en effet aux députés un certain contrôle sur le gouvernement.

En réalité, les « jeunes réformateurs » semblaient eux-mêmes avoir déjà admis que tenter de faire passer en force un nouveau code fiscal douteux pouvait présenter plus de dangers que de profits pour le budget. Et si le coup porté au prestige de MM. Tchoubaï et Nemtsov ne devait être que provisoire, le problème central du déficit budgétaire reste entier.

Sophie Shihab

## CET HOMME A RENDEZ-VOUS AVEC LE MONDE

● Cet homme est né pour répondre aux attentes de son époque : il incarne la volonté du groupe Suez Lyonnaise des Eaux de devenir leader mondial des services collectifs de proximité.

● Cet homme est le symbole d'un groupe industriel aujourd'hui constitué en société à **Directoire et Conseil de Surveillance** qui a cédé, depuis le début de l'année, pour 10 milliards d'actifs afin de mieux se développer sur **ses 4 métiers centraux de services collectifs de proximité : l'énergie, l'eau, la propreté et la communication.**

● Parce qu'il sait répondre aux besoins croissants des grandes villes du monde, cet homme a enregistré, en 1997, des succès significatifs dont voici quelques exemples :

● **Energie** : développement dans l'électricité en Thaïlande, transport de gaz naturel au Kazakhstan.

● **Eau** : nouveaux contrats de Manille, Budapest, Casablanca, Djakarta, La Paz...

● **Propreté** : leader au Brésil suite à une acquisition majeure.

● Cet homme a déjà su démontrer sa valeur : Suez Lyonnaise des Eaux a réalisé **un premier exercice semestriel en avance sur ses objectifs** avec un résultat courant net de 1,980 milliard de F, en progression de 15 %.

● Cet homme rappelle que notre première ressource est humaine : 184 000 femmes et hommes dans plus de 100 pays, **au service de nos clients, partenaires et actionnaires.**



# SUEZ LYONNAISE DES EAUX

**HISTOIRE** Lionel Jospin a répondu, mardi 21 octobre, lors de la séance de questions d'actualité à l'Assemblée nationale, à l'article de Philippe Séguin qui, dans *Le Figaro* du jour, reprochait

au gouvernement d'hésiter entre « *indifférence* » et « *connivence* » devant le « *malaise* » provoqué, selon le président du RPR, par le procès de Maurice Papon. Le premier ministre a dé-

claré que ce procès est celui « *d'un homme* » et non « *d'une époque* ». ● LES DÉPUTÉS de l'opposition sont partagés sur l'analyse de Vichy, entre la position exprimée par Jacques

Chirac lorsque, en juillet 1995, il avait reconnu une responsabilité à « *la France* » dans la déportation des juifs, et celle de MM. Séguin et Jospin, qui refusent d'assimiler la France au ré-

gime de Pétain. ● A L'EXTRÊME DROITE, la défense du régime de Vichy prend, dans *National Hebdo*, la forme d'un réquisitoire contre les juifs (*Lire aussi l'éditorial p. 18*).

## Pour Lionel Jospin, la « France » n'est pas coupable de Vichy

Se saisissant de la polémique lancée par Philippe Séguin, le premier ministre assure que le procès de Maurice Papon est celui d'un homme et non d'une époque. Il prend la défense du gaullisme contre son dénigrement par l'extrême droite

**ACCUSÉ** par le président du RPR, Philippe Séguin, de diriger un gouvernement qui observerait, à l'occasion du procès Papon, « *une attitude ambiguë* » face à la « *dégradation inquiétante de l'esprit public* », Lionel Jospin se devait de répondre. Manifestement soucieux d'éteindre une polémique susceptible d'embraser l'ensemble du monde politique, le premier ministre a choisi d'intervenir directement, mardi 21 octobre, devant la représentation nationale.

Opportunément interrogé sur le sujet, au terme de la séance de questions au gouvernement, par Michel Crépeau, président du groupe RCV - qui avait initialement prévu d'intervenir sur le problème de la continuité territoriale entre le continent et la Corse -, M. Jospin s'est employé à répondre à ce qu'il a appelé « *la philippique de M. Séguin* ». Le premier ministre, qui a indiqué d'emblée ne pas avoir « *toujours compris à qui [le président du RPR] pensait et qui il visait* », n'a pas jugé utile de relever explicitement l'affirmation de M. Séguin, selon lequel « *certains à gauche* » entretiendraient de façon délibérée une « *atmosphère délétère* » autour du procès Papon, afin de « *gonfler la force électorale du Front national* ».

### « LA NÉGATION DE LA FRANCE »

Sur ce point, le chef du gouvernement a mis sur le compte de « *l'étrange biographie* » de Maurice Papon le télescopage « *devant l'opinion* » de la période de Vichy et de la guerre d'Algérie, et affirmé que le « *procès du gaullisme* » évoqué par M. Séguin avait été « *obstinément intenté* » par le président du Front national, mais « *nullement formulé* » par les responsables de la majorité ni par le gouvernement. M. Jospin a ensuite recolté les premiers applaudissements de l'opposition en souli-

gnant que le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, avait « *cloué le bec à M. Le Pen* » - qui avait affirmé qu'« *il était plus facile de résister à Londres que de résister en France* » -, en répondant au président du FN qu'il était « *en tout cas plus facile de collaborer à Paris que de résister à Londres* ».

Réfutant ainsi toute responsabilité du gouvernement, M. Jospin a adressé, dans le même temps, de nombreux signes d'apaisement en direction de ceux qui, à l'instar du président du RPR, se montraient soucieux de ne pas voir la France en tant que telle figurer au banc des accusés. En premier lieu, le premier ministre a affirmé que « *le procès d'un homme* » ne devait pas être « *celui d'une époque* », même s'il convenait, en dehors des prétoires, d'« *éclairer les enjeux de*

*cette période* ». M. Jospin s'est ensuite taillé un franc succès, sur tous les bancs de l'Hémicycle, en affirmant qu'« *il n'y a pas de culpabilité de la France parce que (...) Vichy était la négation de la France et en tout cas la négation de la République* ». Au cours de sa démonstration, le premier ministre a pris soin de se démarquer subtilement des propos tenus par Jacques Chirac le 16 juillet 1995, à l'occasion du cinquante-troisième anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv'. Alors que M. Chirac avait affirmé que « *la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable* », M. Jospin a indiqué : « *Je n'ai pas exactement employé les mêmes termes il y a quelques mois [à l'occasion du cinquante-cinquième anniversaire de la rafle] et n'ai pas personnellement utilisé le mot "France"...* »

Grâce notamment à cette dis-

crète mise au point sémantique, M. Jospin, qui a eu l'habileté de ne pas pointer explicitement les profondes divergences apparues au sein du RPR sur ce sujet, a rallié à lui nombre de suffrages. Dans la soirée, le premier intéressé, Philippe Séguin, a pris « *acte de ce que le premier ministre a rappelé que le procès Papon devait être celui d'un homme et non celui d'une époque ; que le gaullisme ne pouvait être mis en cause ; que Vichy n'était ni la France ni la République* ». « *J'avais souhaité avec force qu'il soit mis fin à une dérive et des amalgames inacceptables. Je suis gré au premier ministre de s'y être employé* », a conclu le président du RPR, qui avait tenu, quelques heures plus tôt, à appeler M. Jospin pour lui dire qu'il était « *navré* » de ne pas avoir été présent dans l'Hémicycle lors de son inter-

vention. M. Séguin a également pu se féliciter, mardi, de voir le groupe socialiste du Sénat renoncer à inscrire à l'ordre du jour une proposition de loi visant à permettre une incarcération de M. Papon - un texte que le député des Vosges avait par avance qualifié de « *loi d'exception* ».

### « LECTURE JUSTE DE L'HISTOIRE »

« *C'est exactement ce que j'ai dit* », se félicitait quant à lui le président du groupe RPR, Jean-Louis Debré, en commentant dans les couloirs l'intervention de M. Jospin. Ne retenant des propos tenus par M. Chirac en juillet 1995 que l'expression d'un nécessaire « *devoir de compassion, de solidarité envers nos compatriotes, notamment nos compatriotes juifs, victimes des agissements de cette époque* », l'ancien ministre de l'in-

térieur avait affirmé, en fin de matinée : « *Je crois que Vichy ne fut qu'un état de fait (...); pour autant il n'a jamais été dit que cet état de fait était la France ou incarnait la République* ».

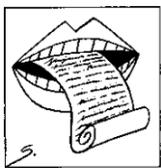
La rhétorique de M. Jospin a également emporté l'adhésion de ceux qui, au Parti socialiste, sont restés fidèles à l'analyse gaulliste de François Mitterrand sur la période de Vichy. Ainsi, l'ancien ministre de la culture Jack Lang a-t-il estimé, mardi, que M. Jospin avait fait « *une lecture juste de l'Histoire* » en exprimant « *ce que François Mitterrand avait exprimé lui-même voici deux ou trois ans* ». « *Lionel Jospin a permis de dissoudre de fausses idées, de fausses oppositions, et d'indiquer un chemin qui peut rallier beaucoup de gens* », a souligné le maire de Blois.

Pour autant, le premier ministre a tracé quelques limites à ce « *chemin* » consensuel. Exprimant la crainte que des mises en garde comme celle de M. Séguin « *interdisent de mener ensemble (...)* l'effort de recherche sur notre passé » qu'il estime nécessaire, le chef du gouvernement s'en est pris - sans le nommer - au président de Force démocrate, François Bayrou, qui avait affirmé, le matin-même, que « *lorsqu'un pays s'est déchiré, la première règle à appliquer est la réconciliation* ». « *Je ne suis pas sûr que les Français aient besoin d'être réconciliés parce qu'ils ne sont pas ennemis les uns des autres* », a indiqué M. Jospin, en ajoutant que « *les Français, en revanche, ont besoin de se rassembler* » : non « *au prix de l'oubli* », mais « *sur des valeurs qui sont celles de la démocratie, de la République* ». Ainsi brillamment sorti de ce délicat exercice de style, le premier ministre a reçu une ovation des députés de la majorité.

Jean-Baptiste de Montvalon

## « Plus jamais ! Plus jamais ! Plus jamais ! »

**RÉPONDANT** à Michel Crépeau, président du groupe Radical, Citoyen et Vert, mardi 22 octobre, lors de la séance de questions à l'Assemblée nationale, le premier ministre, Lionel Jospin, a déclaré :



VERBATIM

« *Je n'ai pas ici le droit, ou l'autorité, de parler au nom de la France. La France est sur ces bancs. La France s'incarne aussi dans le chef de l'Etat (...) mais je peux donner le sentiment du gouvernement, (...) même si je n'ai pas tout compris de ce que j'appellerai (...) la "philippique" de M. Séguin. (...)*

« *Le procès Papon est-il une bonne chose ou est-ce un procès prétexte ? Je réponds que c'est une bonne chose. Il aurait dû avoir lieu plus tôt. (...) Ce procès d'un homme doit-il être le procès d'une époque ? Ma réponse est non. Parce que la justice n'établit pas l'histoire, que l'histoire ne se fait pas au prétoire (...).*

« *Y a-t-il un procès du gaullisme ? S'il y a un procès du gaullisme, il n'a été nullement formulé*

*par des responsables de la majorité (...) ni par le gouvernement. Sans doute un procès contre de Gaulle, le gaullisme et la Résistance a été intenté obstinément, et depuis longtemps, par M. Le Pen, le leader de l'extrême droite. (...) Quelle meilleure réponse ai-je entendue ces derniers jours (...) ? N'est-ce pas celle de Jean-Pierre Chevènement : M. Le Pen prétend qu'il était plus facile de résister à Londres que de résister en France, moi je n'ai jamais opposé la Résistance, qu'elle fût à Londres ou qu'elle fût en France. En répondant qu'il était plus facile de collaborer à Paris que de résister à Londres, M. Chevènement a cloué le bec à M. Le Pen.*

« *Y a-t-il une culpabilité de la France ? Je ne le crois pas. Oui, des policiers, des administrateurs, des gendarmes, une administration, un Etat français ont perpétré, ont assumé devant l'histoire des actes terrifiants, collaborant avec l'ennemi et avec la "solution finale". (...) C'est, m'a-t-il semblé, en ces termes que le président de la République a abordé la question en juillet 1995, même si je n'ai pas employé les mêmes termes, il y a quelques mois, et n'ai pas personnellement utilisé le mot "France". (...)*

« *Dans les cris qui ont été poussés, y compris le Assez ! Assez ! Assez [de M. Séguin dans Le Figaro], je crains que l'on ne nous interdise collectivement (...) de mener ensemble (...) l'effort de recherche sur notre passé. Il faut le faire, mais il n'y a pas de culpabilité de la France parce que, pour moi, la France était à Londres ou dans le Vercors, (...) parce que Vichy était la négation de la France, en tout cas la négation de la République.*

« *Alors, nous réconcilier, comme l'a demandé un député de l'opposition [François Bayrou] ? Je ne suis pas sûr que les Français aient besoin d'être réconciliés parce qu'ils ne sont pas ennemis les uns des autres. (...) Les Français ont besoin de se rassembler. Ils ne se rassembleront pas au prix de l'oubli, en tirant un signe égal entre les prudents et les justes, entre les collaborateurs et les résistants. Ils se rassembleront seulement sur des valeurs, qui sont celles de la démocratie, de la République.*

« *L'un a dit "Assez ! Assez ! Assez !", l'autre "Toujours ! Toujours ! Toujours !". Moi, Je dis que cet exercice est nécessaire si nous savons en fixer les bornes pour que plus jamais, plus jamais, plus jamais ne reviennent ces événements tragiques.* »

## La droite est partagée sur l'analyse de Vichy

**ENTRE** Jacques Chirac et Philippe Séguin, entre une « *France* » qui accomplit « *l'irréparable* » et une « *France* » qui « *ne peut être tenue pour responsable* », l'opposition balance. Alors que les députés de gauche ont applaudi à l'union de l'intervention de Lionel Jospin lors de la séance de questions au gouvernement, leurs collègues du RPR et de l'UDF ont décliné, mardi 21 octobre, la diversité de leurs analyses sur le régime de Vichy.

Deux ans après la reconnaissance par le président de la République de la responsabilité de l'Etat français pendant l'Occupation, ils sont peu nombreux, à droite, à reprendre à la lettre la formule de M. Chirac. C'est cependant le cas de Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), pour qui « *c'est Jacques Chirac qui a raison* » contre M. Séguin, accusé de confondre l'Etat et la nation. « *La nation, c'est une âme (...). L'Etat, c'est une administration. Cette administration, à 99 %, a prêté serment au maréchal Pétain* », a-t-il expliqué. Pierre Lellouche (RPR, Paris) estime, lui aussi, que le chef de l'Etat a « *eu raison* » : « *Il n'y a pas de tabou métaphysique dans cette affaire, il y a une réalité historique* », dit-il.

En revanche, plusieurs députés

ont, pour la première fois, exprimé leur désaccord avec M. Chirac. C'est le cas de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie), qui « *ne pense pas tout à fait comme* » M. Chirac, car « *la France n'était pas le gouvernement de fait* ». « *Vichy était une parenthèse* », tandis que « *la France, la République, ont continué avec le général [de Gaulle]* », a-t-il plaidé. Au groupe UDF, aussi, on trouve des adversaires de la déclaration de M. Chirac, comme Pascal Clément, secrétaire général de Démocratie libérale (DL) : « *Je suis pour la thèse de De Gaulle, pour le mythe* », affirme M. Clément, pour qui « *si on commence à revoir tout ce qu'on a fait de mal, il n'y a pas un pays qui puisse être fier* ».

Sans mentionner le chef de l'Etat, Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), compagnon de la Libération, s'en prend aux « *maniques de l'abaissement de la France, qui tirent prétexte* » du procès Papon pour « *jeter un discrédit extrêmement grave sur l'honneur de notre pays, sur le général de Gaulle et sur la Résistance* ». « *Je ne voudrais pas qu'à côté des compagnons de la Libération, il y ait maintenant les compagnons de la liquidation* », a lancé M. Baumel. Selon lui, « *il ne faut pas confondre Vichy et la France* ». « *Ce n'est pas quelques centaines de policiers français qui permettent de jeter un jugement total sur l'administration française. Est-ce que vous condamnez tous ceux qui, dans l'administration, ont permis à ce pays de continuer à vivre ?* », a-t-il interrogé.

D'autres députés, plus circonspects, ont préféré donner leur propre interprétation de la position de M. Chirac. C'est le cas de Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, pour qui « *Vichy ne fut qu'un Etat de fait* ». « *Pour autant, il n'a jamais été dit que cet Etat de fait était la France ou incarnait la Répu-*

*blique* », a-t-il soutenu. Alain Madelin, président de DL, a donné « *raison* » à M. Chirac « *lorsqu'il a dénoncé la folie criminelle (...) secondée par l'Etat français* », mais a ajouté que « *faire le procès de l'Etat français, ce n'est pas faire le procès de la France* ».

Les députés de l'opposition ne sont pas non plus tous d'accord sur la portée qu'il convient de donner au procès de Maurice Papon. La plupart d'entre eux jugent qu'il doit être celui d'un homme, et non d'un régime. A l'inverse, pour M. Madelin, ce procès est « *aussi le procès de l'Etat français* ». Selon lui, faire le procès du fonctionnaire Papon, « *c'est faire le procès de tout un système de pouvoir et de pensée qui fait qu'on a obéi, fonctionné, sans parfois même se poser la question de savoir si les lois que l'on appliquait étaient des lois légitimes* ». Or, estime M. Madelin, « *au-dessus des lois* » de l'Etat, « *il y a une loi morale* » qui leur est « *supérieure* ». M. Madelin dénonce un « *système de pensée qui fait que les lois sont nécessairement légitimes dès lors qu'elles émanent de l'Etat* ». Philippe Douste-Blazy, secrétaire général de Force démocrate, partage cette analyse.

### VIVES RÉACTIONS À GAUCHE

Les députés de l'opposition sont davantage embarrassés par l'attaque portée par M. Séguin à l'encontre du gouvernement, accusé de se servir du procès pour « *gonfler la force électorale du Front national* ». « *Je ne vois pas en quoi il y aurait manipulation*, estime Pierre Albertini (UDF-PPDF, Seine-Maritime). « *Si nous acceptons le verdict du procès et celui de l'Histoire, je ne vois pas en quoi le FN pourrait prospérer à cause de cette affaire* », ajoute-t-il.

M. Clément est moins catégorique. Sans vouloir « *faire le procès du gouvernement* », il indique qu'une éventuelle ouverture des ar-

chives de la préfecture de police le « *turlupine beaucoup* », dans la mesure où, en « *alimentant le grand débattage* », elle risquerait de « *tourner à la guerre civile idéologique* ». M. Lellouche dénonce également une polémique « *mal-saine* » : « *Il y a des gens qui ont intérêt à voir les gaullistes se diviser, à voir le FN récupérer cette affaire* », a-t-il assuré. Nicole Catala (RPR, Paris) accuse, elle aussi, les socialistes d'essayer « *de faire le procès de la façon dont les gaullistes ont traité l'affaire algérienne dans les années 60* », alors que, selon elle, la phase de la guerre d'Algérie « *traitée par le pouvoir socialiste* » a été « *nettement plus atroce que tout ce qui a suivi* ».

La gauche, en revanche, a vivement réagi aux accusations de M. Séguin. Alain Bocquet, président du groupe communiste, a mis en garde contre l'utilisation du procès dans « *des polémiques politiques d'aujourd'hui* » ; Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste, a jugé « *outrancier, grossier, dérisoire, malveillant et lamentable* » le texte de M. Séguin. Robert Badinter, sénateur (PS) des Hauts-de-Seine, s'est également dit, mercredi, sur RTL, « *absolument affligé* » par la polémique politique autour du procès de Maurice Papon. « *On oublie l'essentiel* », à savoir qu'« *à Bordeaux, on juge un homme pour complicité de crimes contre l'humanité, la plus grave des incriminations* ». François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, a également reproché, sur France-Inter, au président du RPR de vouloir faire du procès Papon « *un sujet de polémique politique* ». « *On ne sait pas très bien à qui s'en prend Philippe Séguin ; lui non plus, à mon avis, ne sait pas très bien* », a ajouté M. Hollande.

Cécile Chambraud

## L'extrême droite s'en prend aux « internationales juives »

**CHAQUE SEMAINE**, *National Hebdo*, hebdomadaire proche du Front national, distille des informations chargées d'étayer la thèse d'une coalition juive et communiste manipulant le procès Papon. Il y a quinze jours (*National Hebdo* du 9 au 15 octobre), les lecteurs de cette publication ont eu droit à un dossier reprenant les arguments négationnistes pour blanchir le régime de Vichy, minimiser la Shoah et faire porter la responsabilité de la guerre à la communauté juive.

Ce judaïsme, honni par Martin Peltier, directeur de la rédaction de *National Hebdo*, se composerait « *de deux mouvements opposés, un vaste ensemble internationaliste, capitaliste ou soviétique, et un réduit national* » qui seraient « *réunis dans un même amour d'Israël* » et dont le but final serait de créer un monde « *unifié et démocratique* » avec les Etats-Unis comme « *fer de lance* ».

Suivent les poncifs du complot, avec comme arguments la présence de représentants de la communauté juive dans les organisations de gauche et d'extrême gauche, le monde financier, la franc-maçonnerie, les organismes internationaux. A l'instar des révisionnistes, M. Peltier répand l'idée d'une exploitation de la Shoah dans le but de masquer les exactions communistes.

L'hebdomadaire parle d'« *internationales juives* » déclarant la guerre à l'Allemagne « *dès le 24 mars 1933* », pour en déduire qu'elles n'ont finalement récolté que ce qu'elles ont semé. Les lois

de Vichy contre les juifs seraient une réponse aux « *errements du judaïsme politiquement organisé* ». « *On reprochait aux juifs d'avoir poussé à une guerre désastreuse. Il ne semblait pas injuste que leur statut restreigne leur pouvoir* », explique l'hebdomadaire qui compare l'interdiction et la restriction imposées aux juifs dans certaines professions au « *quota des femmes à l'Assemblée nationale* ».

### « SOUCI D'HUMANITÉ »

Il n'y aurait pas eu de volonté profonde d'extermination de la part du régime nazi. La déportation aurait été organisée « *par souci d'efficacité politique et d'humanité* » pour éviter les exécutions et si, comme « *toute déportation* », elle a « *occasionné des morts* », cela « *ne signifie* », selon *National Hebdo*, « *ni que le but de toute déportation soit l'extermination, ni que les autorité françaises aient su ce que l'Allemagne faisait des juifs* ». En fait, Pétain et Laval n'auraient fait que « *s'efforcer à maintenir le plus longtemps possible leur autonomie en sacrifiant ce qui pouvait l'être* » et l'hebdomadaire de citer la rafle du Vel'd'Hiv comme un de ces « *sacrifices* ».

« *Les racistes juifs et leurs amis ont gagné la seconde guerre mondiale grâce aux machines de guerre américaines et aux poitrines soviétiques (...), grâce à leur internationalisation, à leur puissance politique et financière et à leur science de la propagande. Grâce aussi à la lâcheté des non-juifs, l'Eglise catholique en tête, qui ont abandonné le Maréchal en 1944* », regrette enfin le pamphlétaire François Bri-gneau.

Christiane Chombeau

**DETAILLANT GROSSISTE**  
VEND AUX PARTICULIERS  
Recommandé par Paris, les Cher, Paris Combines  
Prix communiqués par téléphone

**MATELAS & SOMMIERS**  
Toutes dimensions - Fixes ou relevables  
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS  
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...

**CANAPES. SALONS. CLIC-CLAC**  
Cuir ou tissus  
Steiner - Coulon - Burov - Sufren - Etc.  
Vente par téléphone possible  
Livraison gratuite sur toute la France

**MOBECO**  
247, rue de Belleville, PARIS 19<sup>e</sup> M<sup>o</sup> - Téléphone  
50, avenue d'Italie, PARIS 13<sup>e</sup> M<sup>o</sup> - Pl. d'Italie  
01.42.08.71.00 - 7j/7

# Le Parti socialiste veut « aller vite et loin » dans la limitation du cumul des mandats

Le groupe de travail du PS prône une « rupture » entre mandat parlementaire et fonction exécutive

Le bureau national du PS a débattu, mardi 21 octobre, de la limitation du cumul des mandats à partir d'un rapport de Bernard Roman, membre du secré-

ariat national. M. Roman a formulé les propositions d'un groupe de travail constitué, fin septembre, avec les groupes socialistes de l'Assemblée nationale et

du Sénat et la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. Il prône une « rupture » entre mandat parlementaire et fonction exécutive locale.

**CUMULARDS** au point d'être devenus parfois des symboles de cette multiplication de mandats, ils sont tous montés au créneau, mardi 21 octobre, au bureau national du Parti socialiste, pour pourfendre lesdits cumulés. Maire de Lille, président de la communauté urbaine de la métropole lilloise, sénateur du Nord, président de la fondation Jean-Jaurès, président de l'Internationale socialiste, l'ancien premier ministre Pierre Mauroy a joint sa voix à celles de Georges Frêche, maire de Montpellier, président du district de cette ville, député de l'Hérault, et de Michel Delebarre, maire de Dunkerque, député du Nord, premier vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, président de la communauté urbaine de Dunkerque, président de l'Association des maires des grandes villes de France, pour demander au gouvernement « d'aller vite et loin » dans son projet sur la limitation du cumul des mandats.

Avant que François Hollande, premier secrétaire délégué, ne soit reçu, la semaine prochaine, par

Lionel Jospin, dans le cadre de consultations engagées par le premier ministre, le bureau national du PS a débattu des propositions de Bernard Roman, chargé de l'animation et de l'innovation interne au secrétariat national, premier secrétaire de la fédération du Nord, adjoint au maire de Lille, député du Nord. « Nous pensons que le cumul des mandats n'est pas une fin en soi, mais qu'il est le moyen d'entrer dans une phase de modernisation de la vie politique française », a affirmé M. Roman, qui s'est prononcé en premier lieu pour « une rupture entre le mandat parlementaire national et le mandat exécutif local ».

Dans son rapport, qui n'a pas donné lieu à une adoption formelle, M. Roman n'a pas retenu – conformément aux propositions adoptées par une convention nationale du PS sur la démocratie en juin 1996 – de seuil précis pour l'incompatibilité des fonctions de maire avec un mandat parlementaire national. « Nous ne souhaitons plus qu'il y ait de député maire ou de sénateur maire, et ce quelle

que soit la taille de la commune », a noté M. Roman. L'incompatibilité entre un mandat parlementaire national et une fonction exécutive locale pourrait concerner les présidents, mais aussi les vice-présidents de conseils généraux et de conseils régionaux, voire les adjoints au maire « dans des villes importantes », mais le débat n'a pas été tranché. « Chaque fois qu'un mandat est exercé à plein temps, nous pensons qu'il faut le prendre en compte dans la limitation du cumul des mandats », a précisé M. Roman.

## « RÉVOLUTION CULTURELLE »

Contrairement aux orientations de la convention sur la démocratie, M. Roman n'a pas étendu l'incompatibilité à la présidence de structure intercommunale, en considérant qu'il fallait en faire au préalable « une collectivité territoriale de plein droit » et prévoir une élection au suffrage direct avant de les prendre en compte dans la limitation du cumul. Parlant de « véritable révolution culturelle », M. Roman a prôné l'interdiction

du cumul d'un mandat parlementaire national et d'un mandat parlementaire européen ainsi que l'interdiction du cumul entre deux fonctions exécutives locales (de même que du cumul entre la fonction de ministre et une fonction exécutive locale).

« Nous sommes au début d'un processus », a souligné M. Roman en demandant, quinze ans après la loi Defferre, une nouvelle étape de « décentralisation ». La réforme devrait inclure une réflexion sur les modes de scrutin, l'élaboration d'un « statut de l'élu local » et l'incompatibilité d'un mandat parlementaire avec une activité professionnelle rémunérée. Le PS souhaite une loi « le plus tôt possible », ce qui devrait conduire à une première lecture avant les élections régionales et cantonales. Pour Bernard Poinant, maire de Quimper et président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, les élus sont « disponibles et disposés » à jouer le jeu du non-cumul.

Michel Noblecourt

# Les députés du PS adoptent un amendement atténuant la réduction de l'AGED

M. Ayrault fustige l'absentéisme des élus de son groupe

**AU TERME** d'un débat qualifié par des témoins d'« électrique » ou de « dur », les députés socialistes ont adopté, mardi 21 octobre, par une majorité des deux tiers un amendement de Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis), président de la commission des affaires culturelles et sociales, qui assouplit les dispositions concernant l'allocation de garde d'enfants à domicile (AGED), contenues dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Au terme de plusieurs semaines de polémiques, l'AGED (12 800 francs par trimestre) devrait donc bien être diminuée de moitié pour les familles dont les revenus dépassent 300 000 francs par an. Mais au-dessous de ce niveau de revenu, une famille, dont les deux parents travaillent et dont l'enfant a moins de trois ans, ne verra son allocation diminuée que de 25 %.

Claude Evin (PS, Loire-Atlantique) a expliqué, à l'issue de la réunion du groupe socialiste, que le compromis n'avait été accepté par les députés qu'en contrepartie de la perspective d'une remise à plat de la politique familiale en 1998, ce qui permettrait, selon Jean-Marc Ayrault (PS, Loire-Atlantique), président du groupe socialiste, de « sortir de ce procès profondément injuste fait [par la droite] à la gauche » de défavoriser les familles.

Selon Didier Migaud (PS, Isère), le clivage entre élus des grands centres urbains et élus provinciaux s'est manifesté au cours du débat. Les « provinciaux » mettent en avant le fait qu'ils ne connaissent dans leurs circonscriptions aucune famille bénéficiant de l'AGED, ou que les seuls protestations contre la mesure de réduction sont venues, par exemple, de l'ordre des avocats. Des interventions qualifiées de « populistes » par Jean-Marie Le Guen (PS, Paris), chef de file des élus franciliens défenseurs de l'AGED, qui estime qu'en mettant en avant le très petit nombre de familles bénéficiant de l'AGED, on fait « une fausse présentation statistique de la situation, comme si cela avait un sens de rapporter cette catégorie sociologiquement réduite, à l'ensemble des familles françaises ».

M. Le Guen avait choqué ses amis en tentant de leur faire admettre qu'avec un revenu de 50 000 francs mensuel, on n'était pas forcément « riche » à Paris. Un argument qui a fait dire à Alfred Recours (PS, Eure) que les

députés socialistes étaient trop influencés par les « milieux privilégiés » qu'ils fréquentaient. M. Recours a troublé ses collègues en affirmant que, au fond, l'AGED, quelles que soient ses modalités, était un système qui permettait aux « riches » de faire garder leurs enfants chez eux alors que les smicards, eux, ne le pouvaient pas. Conclusion d'Henri Emmanuelli sur le vote « raisonné » du groupe PS en faveur d'un assouplissement de l'AGED : « Politiquement, on a compris qu'il valait mieux s'écraser, mais sur le fond, c'est scandaleux. »

## « IRRESPONSABILITÉ POLITIQUE »

La réunion du groupe socialiste a également été l'occasion pour M. Ayrault d'adresser une admonestation à ses troupes dont l'absentéisme avait entraîné plusieurs incidents de séance au cours de la discussion budgétaire (Le Monde daté 19-20 octobre).

M. Ayrault a qualifié ce manque d'assiduité de « grave irresponsabilité politique », surtout de la part des députés qui « se sont à peine disputés leur désignation comme membres de la commission des finances ». Le maire de Nantes a estimé « inutile – car ajoutant à l'excitation et au désordre – que des membres de cabinet jouent les mouches du coche, les donneurs de leçon, voire les commentateurs malveillants ». M. Ayrault a reproché à certains députés de traiter « parfois avec grossièreté, comme des importuns » les assistants du groupe chargés de les relancer au téléphone.

Enfin, le président du groupe a répondu aux attaques contre son supposé « manque d'autorité ». « Je ne conçois pas mon rôle comme celui d'un pion ou d'un adjudant-chef maniant la fêrule », a-t-il dit. Au passage, M. Ayrault, qui est jospiniste, a reproché à « un membre du cabinet de Laurent Fabius » d'avoir relevé, « dans le journal Le Monde (daté 19-20 octobre), un problème d'autorité à la direction du groupe socialiste ». « Sa maladresse montre qu'il n'était pas en service commandé », a commenté M. Ayrault, aussitôt interrompu par le député fabiusien Alain Claeys (Vienne), qui lui a lancé : « Je crois, Jean-Marc, que tu as franchi la ligne jaune », indiquant ainsi que les qualités personnelles des uns ou des autres n'étaient pas seules en cause dans ces règlements de comptes.

Fabien Roland-Lévy

# Matignon réfléchit sur la législation des sondages électoraux

« **PENDANT** la semaine qui précède chaque tour de scrutin ainsi que pendant le déroulement de celui-ci, sont interdits, par quelque moyen que ce soit, la publication, la diffusion et le commentaire » des sondages d'opinion qui ont un rapport avec le scrutin en question. Ainsi est rédigé le premier alinéa de l'article 11 de la loi du 19 juillet 1977 qui, depuis vingt ans, fixe les règles d'utilisation et d'exploitation des enquêtes d'intention de vote en période électorale. Cette loi, surtout connue par son article 11 qui est controversé, fait l'objet d'une réflexion à l'hôtel Matignon. Le premier ministre, Lionel Jospin, a confié à Gérard Le Gall, conseiller chargé des institutions, des études d'opinion et des élections, le soin de préparer le terrain d'une éventuelle réforme de ce texte.

Afin de faire un examen du fonctionnement de cette loi, M. Le Gall a ouvert une série de consultations, le 16 octobre, avec la présidente de la Commission nationale des sondages, Jacqueline Beauchet. Il devrait, dans les prochaines semaines, recevoir les responsables des principaux instituts de sondage, des représentants des groupes parlementaires, des universitaires spécialisés et les partenaires de la presse, comme les syndicats de journalistes et les directeurs de publication. Il devrait remettre une note de synthèse à M. Jospin à la fin de novembre. C'est la première fois depuis 1977 que les socialistes portent un intérêt à ce sujet qui n'avait pas été retenu dans les travaux de la Convention des acteurs de la démocratie organisée en juin 1996 par le PS.

Pourtant, depuis cette date, le thème a retenu l'attention de la droite et du PCF qui n'ont pas déposé moins de six propositions de loi sur le bureau de l'Assemblée nationale. Toutes vont dans le même sens : celui d'une restriction accrue de la publication des sondages en période électorale. Conduits par Alain Bocquet, l'actuel président de leur groupe, les députés communistes ont ainsi proposé d'étendre l'interdiction de publication, de diffusion et de commentaire « à compter du jour d'ouverture de la campagne électorale jusqu'au jour de l'élection inclus ». Pour les députés RPR, Bernard Carayon a fait la même proposition à compter du « mois qui précède le scrutin », tandis que Daniel Arata s'alignait sur la proposition communiste. Au nom du groupe UDF, François-Michel Gonnot a proposé de fixer la période à « trois semaines », comme le député RPR Jean-Louis Masson.

## TEXTE OBSOLETE

Au milieu de cet unanimité, où les socialistes ont brillé par leur absence, une seule voix est allée à contre-courant en 1995, celle de Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, battu aux législatives de juin. « Cette interdiction paraît aujourd'hui totalement injustifiée et inadaptée aux évolutions de notre société et aux techniques modernes de communication », écrivait M. Mancel dans l'exposé des motifs de sa proposition de loi relative à la suppression de l'article 11 du texte 1977. Il a été relayé, depuis le 30 septembre, par le député Pierre Albertini (UDF-PPDF, Seine-

Maritime) qui propose l'abrogation de cet article.

M. Le Gall, qui annonce une hostilité ancienne à cet article, se trouve donc sur la même longueur d'onde que les abrogateurs. Non sans un certain goût de la provocation, il affiche une posture « libérale, voire ultra-libérale » car, selon lui, cet article 11 conduit à « une démocratie élitiste » et à « une inégalité devant les sondages ». De fait, les dernières législatives ont mis en évidence le caractère obsolète de la loi face à l'évolution des techniques de communication, les résultats des sondages étant publiés pendant la période interdite, soit sur Internet, soit dans la presse étrangère. Pour souligner le caractère absurde de la situation, plusieurs journaux avaient délibérément violé la loi en diffusant ou en commentant des sondages interdits à la publication. La demande de poursuites réclamée au ministère de la justice par la Commission des sondages n'est pas allée, pour le moment, au-delà de l'audition des contrevenants par la police.

Un assouplissement de la législation ne devrait-il pas s'accompagner d'un renforcement des garanties déontologiques offertes par les instituts ? Un colloque organisé par l'association Communication publique, jeudi 23 octobre, à l'Assemblée nationale, devait précisément se pencher sur les règles à respecter pour parvenir à davantage de « sérénité » dans la publication des sondages électoraux.

Olivier Biffaud

# STOCK

## Patrick Jarreau

### Chirac, la malédiction

« La défaite est si spectaculaire, si retentissante qu'on n'en finit pas de se frotter les yeux... Le Président est-il à sa place, et la Présidence, telle que l'a voulue de Gaulle, est-elle toujours pertinente ? » P.J.

« Il y a dans le Jarreau assez d'interrogations pour nourrir la réflexion de la droite pour cinq ans. »

Joseph Macé-Scaron, *Le Point*



216 pages  
98 F

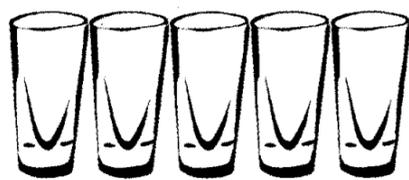
# STOCK

# Un air neuf souffle sur le Pont Neuf.



8, rue du  
Pont Neuf.  
Paris 1er

## Et c'est la fête !



Oh ! les jolis verres Bullet !  
Il y en a 3000  
et ils ne coûtent que 10 F !

Du 22 au 25 octobre,

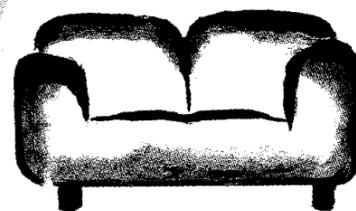
Habitat fête la naissance

d'Habitat Pont Neuf avec...

**neuf** offres spécial-ouverture !

Venez, c'est la fête de la vie plus jolie...

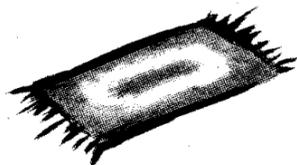
et plutôt **neuf** fois qu'une !



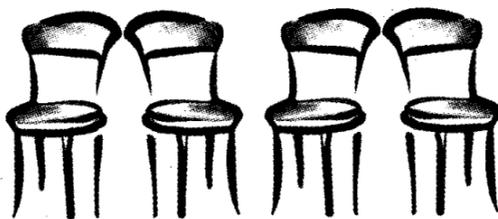
Deux canapés en un,  
c'est deux fois plus joli !  
Un canapé Ithica bleu acheté  
plus une housse jaune  
supplémentaire offerte,  
ça change tout !



Jolis joujoux-cadeaux !  
Habitat offre un jouet  
aux enfants !



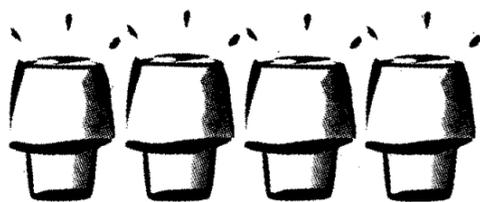
Nos kilims sont plus que jolis,  
ils sont beaux !  
Et ils ne coûtent que 2000 f !  
(Pour un 120 x 180 cm)



440 f joli prix !  
Une chaise Nina verte, jaune ou bleue,  
c'est plus gai !



Ne pas confondre  
les torchons...  
et les jolis  
torchons d'Habitat !  
50 f les 6 torchons !



Jolie lumière !  
Et prix doux pour la lampe Sullivan : 195 f !



Lili est une jolie cuisine !  
Et si vous êtes dans les  
10 premiers acheteurs, on vous  
offre la livraison et le montage !



Un petit café ?  
On vous l'offre !  
A l'espace épicerie,  
on vous offre un des huit  
cafés qu'on a sélectionnés  
pour vous !

# habitat

# Quatre députés communistes refusent de voter le volet recettes du projet de budget 1998

M. Bocquet, président du groupe, « regrette » l'abstention de quatre élus du PCF

Les députés ont adopté, mardi 21 octobre, par 306 voix contre 248, la première partie du projet de loi de finances pour 1998, celle consacrée aux

recettes. Les socialistes et les membres du groupe RCV ont voté pour, le RPR et l'UDF ont voté contre, ainsi que trois députés non inscrits.

En revanche, sur les 36 élus communistes, quatre se sont abstenus, les autres membres du groupe votant pour.

« JE NE COMPRENDS PAS, et je regrette. » C'est par ces mots qu'Alain Bocquet, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a commenté, mardi 21 octobre, l'abstention de 4 des 36 députés communistes sur le volet recettes du projet de loi de finances pour 1998.

Ni Georges Hage (Nord), le doyen du groupe, ni Maxime Gremetz (Somme), ni René Dutin (Dordogne), ni Patrice Carvalho, le nouvel élu de l'Oise, qui s'était déjà fait remarquer en faisant sa « rentrée » au Palais-Bourbon en bleu de travail, le 12 juin, n'ont en effet voté pour le budget présenté en première lecture à l'Assemblée, comme le signale, dans un discret appel de notes, et sans leur donner la parole, *L'Humanité* du 22 octobre...

Ce fut la seule surprise de ce vote. L'Assemblée nationale a en effet adopté le texte, qui, avec un déficit budgétaire de 257,368 milliards de francs (3,05 % du PIB), permettra, selon le gouvernement, de respecter les critères du traité de Maastricht. Les députés RPR et UDF ont tous voté contre, ainsi que les 3 députés non inscrits : Jean-Marie Le Chevallier (Var), Philippe de Villiers et Dominique Cailaud (Mouvement pour la France, Vendée). Les députés PS et RCV (Radical, citoyen et vert) ont tous voté pour. Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) a répété trois fois que



le projet de budget « engageait une redistribution significative en faveur des familles modestes et moyennes », tandis que Jean Rigal (PRS, Aveyron) apportait le soutien de son groupe « dans sa diversité ».

Patrick Malavielle (Gard), orateur du groupe communiste, a émis toute une série de réserves. « Ce budget, encadré par les critères de la monnaie unique, ne permet pas de mobiliser pleinement l'outil budgétaire pour une croissance soutenue », a-t-il plaidé, expliquant que

les communistes attendaient de nombreuses « améliorations » avant le vote définitif : plus d'argent pour les budgets sociaux et les collectivités locales, réforme plus rapide de la fiscalité du patrimoine, de l'impôt sur la fortune et des stock-options, etc...

« Après une telle explication, on attendait une conclusion naturelle et légitime : que le groupe s'abstienne », commentait ironiquement Maxime Gremetz, qui décidait donc de le faire en son nom, tandis

que M. Bocquet assurait ne pas avoir été mis au courant : aucun des quatre abstentionnistes n'avait, de fait, évoqué sa décision, le matin, à la réunion du groupe.

Dans une lettre adressée le 20 octobre à Lionel Jospin, M. Carvalho, qui a déjà fait connaître, comme M. Gremetz, son hostilité au basculement de la CSG et au plafonnement des allocations familiales, commente en revanche son abstention. « Je vous le dis solennellement, ce budget n'est pas à la hauteur des attentes des Français, de leur attente au changement et des possibilités d'y répondre », écrit le maire de Thourrotte (Oise). Dans sa lettre, M. Carvalho prend aussi la défense des journalistes, frappés par la suppression « injuste » de leur abattement fiscal...

« Comment la gauche pourrait-elle prendre de telles mesures quand un rapport du Commissariat au Plan vient de montrer que le chômage et la précarité touchaient 7 millions de personnes en France ? (...) Votre budget (...) ne constitue pas, pour autant, un instrument de relance économique, car, encore une fois, le monde du travail est pénalisé et les vrais privilégiés se peignent en effleurés », conclut le député de l'Oise. « La force de votre gouvernement, écrit-il, repose sur la confiance populaire. Cette confiance, il ne faut pas la décevoir. »

Ariane Chemin

# Jean-Pierre Gérard brigue la succession de Jean Gandois

Membre du Conseil de la Banque de France choisi par M. Séguin, il vise la présidence du Conseil national du patronat français

LE PREMIER CANDIDAT à la succession de Jean Gandois, qui a donné sa démission de la présidence du CNPF, s'est fait connaître, mardi 21 octobre. Jean-Pierre Gérard, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, a déclaré dans un communiqué qu'il avait « entamé des consultations » à ce sujet.

Polytechnicien et ancien ingénieur de l'armement, M. Gérard a travaillé dans l'industrie, en particulier chez Thomson et General Biscuit, où il a occupé des postes de directeur ou de PDG. Il dirige le Club des numéros mondiaux français à l'export. Au Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, où il a été nommé en 1994 par le président de la République sur proposition de Philippe Séguin, il a adopté une attitude critique à l'égard de la politique du franc fort.

« Après avoir pendant dix ans rencontré (...) tous les responsables économiques, politiques et sociaux de notre pays, j'ai acquis la conviction que nous devons nous réformer sur les plans syndical, politique et économique », assure-t-il. Selon lui, le CNPF doit se réformer et « contribuer à unir toutes les forces de production » afin d'œuvrer avec les syndicats d'ouvriers et de cadres « à l'élaboration de la charte sociale du XXI<sup>e</sup> siècle ».

Les candidatures à la présidence du CNPF sont reçues par le secrétaire général de l'organisation pa-

tronale. Elles seront examinées dans le courant du mois de novembre par le comité statutaire qui vérifiera que les prétendants jouissent de la qualité de chefs d'entreprise. Le conseil exécutif du CNPF émettra, le 1<sup>er</sup> décembre, un avis sur les candidats. L'assemblée générale votera pour départager ceux-ci le 16 décembre.

Dans l'attente d'autres candidatures, le nom de Didier Pineau-Valencienne, PDG de Schneider et vice-président du CNPF chargé des affaires sociales, est souvent cité parmi les « présidentiables ». Il a déclaré, le 20 octobre, sur Europe 1, qu'il souhaite poursuivre, à la tête de Schneider, son mandat qui s'achève en 1998 et qu'après, il projette d'enseigner dans une université américaine. Pressé de dire s'il est candidat, M. Pineau-Valencienne a répondu : « Dans ma famille, quand il s'agit de mon pays, il fallait toujours dire : "Je suis prêt à le servir". C'est tout ce que je peux dire aujourd'hui. »

Comme candidat, M. Pineau-Valencienne pourrait être handicapé par ses démêlés avec la justice belge qui l'a inculpé en 1994 pour faux, usage de faux, abus de confiance et escroquerie sur plainte d'actionnaires minoritaires de ses filiales belges Cofibel et Cofimines. Une tentative de transaction a échoué au printemps dernier (*Le Monde* du 5 avril).

Alain Faujas

## Jean-Claude Trichet sur le gril de la commission des finances

DES DÉPUTÉS COMMUNISTES hypnotisant les agences financières anglo-saxonnes, des cavalcades dans les couloirs, des élus de l'opposition UDF et RPR qui boudent ostensiblement, un président de la commission des finances, Henri Emmanuelli (PS, Landes), s'étonnant de tout ce tintamarre mais secrètement ravi de son « coup » : mardi 21 octobre, la venue du conseil de la politique monétaire (CPM) devant la commission des finances de l'Assemblée nationale a été naturellement fébrile.

Cette agitation n'a fait qu'exaspérer un peu plus le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, plutôt à cran depuis plusieurs jours. M. Trichet s'est employé à cadrer, dans ses moindres détails, la rencontre, appelée de ses vœux par M. Emmanuelli au lendemain du relèvement des taux décidé, le 9 octobre, par la plupart des banques centrales européennes dont la Banque de France. Le président de la commission des finances avait qualifié cette hausse « d'inopportune ».

A la veille de la réunion, un communiqué de la Banque de France avait tenu à préciser que le CPM se rendait à « une invitation informelle » de la commission des finances et non « à une audition formelle », que la loi « ne prévoit pas ». Sur ce point, M. Trichet avait pris des assurances en consultant l'ancien président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter. Lors de l'audition, un membre du

conseil, Jean-Pierre Gérard, réputé de sensibilité séguiniste et candidat du jour à la présidence du CNPF, a cité ce mot attribué à François Mitterrand lors de l'installation du CPM : « Surtout, ne vous préoccupez pas de l'opinion ! » Pour éviter tout débordement, M. Trichet avait obtenu de M. Emmanuelli la confidentialité la plus stricte ainsi que la constitution d'une vaste zone interdite à la presse aux alentours de la commission des finances.

De fait, les six membres du CPM présents (trois d'entre eux - Michel Albert, Pierre Guillen et Denise Flouzat - s'étaient fait excuser) sont restés invisibles. Et seuls les commissaires aux finances de la majorité ont assisté à la réunion, les députés UDF et RPR ayant annoncé le matin même, par une déclaration commune de Pierre Méhaignerie (UDF-FD, Ille-et-Vilaine) et de Philippe Auberger (RPR, Yonne), qu'ils boycottaient cette rencontre. Afin de ne « pas participer, dans le contexte actuel, à l'idée d'un clash contre l'autonomie et l'indépendance de la Banque de France », expliquaient-ils.

M. Auberger avait fait valider, au préalable, cette position par Jean-Louis Debré, le patron du groupe parlementaire RPR. Ce mouvement politique est aujourd'hui présidé par Philippe Séguin qui n'a jamais ménagé ses critiques sur la politique de la Banque de France. Non sans perfidie, M. Emmanuelli indiquait, mardi soir, que la décision de faire venir le CPM n'avait

soulevé aucune objection de l'opposition lorsqu'elle avait été soumise à la commission des finances, le 14 octobre.

« La Banque de France est indépendante », a-t-il souligné, tout en rappelant qu'il avait voté contre ses statuts. « Remettre en cause cela serait émettre des signaux négatifs (...). Mais l'indépendance ne signifie pas impossibilité d'avoir un débat public sur les questions monétaires », déclarait M. Emmanuelli. Selon Jean-Pierre Brard (app. PC, Seine-Saint-Denis), l'un des membres du CPM, Jean-René Bernard, n'a pas dit autre chose, lors de l'audition, en soulignant « qu'indépendance ne signifiait pas opacité ».

Cette audition a été l'occasion d'une belle prise de bec entre deux membres du CPM, Paul Marchelli et Hervé Hannoun. Le premier a fait valoir que lorsqu'il présidait la CFE-CGC, il s'était toujours opposé à la politique monétaire menée par Pierre Bérégovoy, estimant que l'obsession du franc fort avait été payée par un nombre accru de chômeurs. « C'est inacceptable », s'est indigné aussitôt M. Hannoun, ancien directeur de cabinet de M. Bérégovoy. Mardi soir, ravis de leur après-midi, certains à l'Assemblée voulaient suggérer à M. Emmanuelli une audition de Wim Duisenberg, pressenti pour diriger la future Banque centrale européenne.

Caroline Monnot

## Les députés adoptent les crédits de la justice

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté, dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 octobre, le budget de la justice pour 1998 (24,87 milliards de francs, en augmentation de plus de 4 % par rapport au budget 1997). Chacun des orateurs - à commencer par Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine), rapporteur spécial de la commission des finances - ayant salué l'importance de l'effort financier consenti, le débat a porté, pour l'essentiel, sur les réformes qu'il convient de mettre en œuvre.

Refusant de préciser les contours de la réforme de la justice qui sera soumise aux députés « dans les semaines à venir » (*Le Monde* du 22 octobre), Elisabeth Guigou, ministre de la justice, a annoncé, concernant la réforme des cours d'assises abandonnée du fait de la dissolution, qu'elle réfléchissait à « un système moins coûteux » que celui imaginé par son prédécesseur, Jacques Toubon.

■ LISTES ÉLECTORALES : les députés ont adopté à l'unanimité, mardi 21 octobre, le projet de loi sur l'inscription automatique des jeunes de 18 ans sur les listes électorales, lors de l'examen du texte en seconde lecture à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 10 octobre).

■ ASSEMBLÉE NATIONALE : Jean-Pierre Kucheida, député (PS) du Pas-de-Calais, maire de Liévin, a été nommé, lundi 20 octobre, président du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz de France. M. Kucheida avait obtenu ce poste, pourvu d'un certain nombre d'avantages matériels, avec l'appui de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, contre Michel Delebarre (PS, Nord), soutenu par Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste.

### DÉPÊCHES

■ CONJONCTURE : la production industrielle a fortement progressé en juillet-août. Selon l'indice publié mercredi 22 octobre par l'Insee, la hausse a été de 3,8 % par rapport à juin et de 4 % sur un an. La tendance profite à l'automobile (+5,2 % en juillet-août), sous l'effet d'exportations bien orientées, mais aussi aux biens de consommation (+3,4 %) et en particulier aux équipements du foyer (+9,3 %).

■ MÉDECINS : les honoraires des médecins ont augmenté en moyenne de 2,6 % par tête en 1996 par rapport à l'année précédente, contre une hausse individuelle de 2,9 % en 1995, selon des statistiques publiées mardi 21 octobre par la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS). Les 50 000 spécialistes ont bénéficié d'une progression de 2,9 % de leurs honoraires, alors que ceux des 66 000 généralistes ont augmenté de 2,1 %.

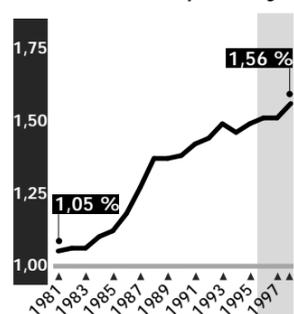
■ SOCIAL : le nombre d'électeurs inscrits pour les élections prud'homales du 10 décembre a atteint 15 544 358 électeurs, soit 767 000 de plus qu'en 1992 (+5 %), selon les données rendues publiques, mercredi 22 octobre, par le ministère de l'emploi. On compte 921 299 inscrits dans le collège employeurs et 14 633 059 dans celui des salariés. Chez ces derniers, la section du commerce (30,7 % des salariés) est désormais plus importante que celle de l'industrie (28,4 %).

■ PARIS : la majorité RPR-UDF au Conseil de Paris a porté, lundi 20 octobre, de 44 à 47 le nombre d'adjoints du maire Jean Tiberi en élisant à cette fonction le professeur Victor Israël (UDF) et deux élus RPR, Vincent Reina et Pascal Vivien.

■ GUYANE : Jacques Chirac se rendra, du 23 au 25 novembre en Guyane, dans le cadre des voyages du chef de l'Etat en province, précèdent les services de l'Elysée.

### L'augmentation des crédits

PART DE LA JUSTICE DANS LE BUDGET DE L'ÉTAT en pourcentage



## La réforme du service national a désormais force de loi

STATUANT de façon définitive, à l'issue d'un examen par le Sénat et après la création d'une commission mixte paritaire entre députés et sénateurs, qui n'est pas parvenue à rédiger un texte commun, l'Assemblée nationale a adopté, lundi 20 octobre, en dernière lecture, le projet de réforme du service national. Voici, pour l'essentiel, les principales dispositions de cette loi, telles qu'elles seront désormais appliquées.

■ Les jeunes salariés, titulaires d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat à durée déterminée (CDD), d'une durée d'au moins six mois et obtenu trois mois au moins avant la date d'expiration de leur report d'incorporation, peuvent demander à bénéficier d'un report d'incorporation d'une durée de deux ans, qui cesse à l'expiration du CDI ou du CDD.

Les reports sont accordés si l'incorporation immédiate du demandeur a pour effet de compromettre son insertion professionnelle ou la réalisation d'une première expérience professionnelle. Les jeunes qui ont la charge d'au moins un enfant et ceux dont l'épouse ne dispose pas de ressources suffisantes sont dispensés des obliga-

tions du service national. Les jeunes chefs d'entreprise peuvent aussi demander à l'être.

■ Le service national universel se décomposera désormais en trois obligations : le recensement ; l'appel de préparation à la défense (APD), et l'appel sous les drapeaux « suspendu », mais qui peut être rétabli à tout moment par la loi dès lors que les conditions de la défense de la nation l'exigent, ou que les objectifs assignés aux armées le nécessitent. Sont concernés les jeunes Français nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1979, et les jeunes Françaises nées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1983.

■ Le recensement concerne, dès aujourd'hui, tous les jeunes de 16 ans. Les jeunes filles seront également recensées à partir de 1999. Les Français naturalisés entre 16 et 25 ans seront soumis à l'obligation de recensement, mais seulement dès la naturalisation acquise ou notifiée. A cette occasion, il est prévu que les Français déclarent leur état-civil, leur situation familiale et scolaire, universitaire ou professionnelle.

Le recensement se déroule à la mairie ou au consulat du pays étranger dans lequel vit le jeune

Français. L'administration remet une attestation de recensement. Quiconque se présente à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique doit être en règle avec cette obligation de recensement. Néanmoins, tout jeune Français peut procéder, à tout moment, à la régularisation de sa situation et, donc, se faire recenser.

■ L'appel de préparation à la défense (APD) est obligatoire et il est censé durer une journée (un mercredi ou un samedi, selon les dispositions pratiques du centre où il se déroulera). Il permet de conforter l'esprit de défense et de concourir à l'affirmation du sentiment d'appartenance à la communauté nationale, ainsi qu'au maintien du lien entre l'armée et la jeunesse. Il est organisé entre le recensement et le dix-huitième anniversaire.

Jusqu'au 31 décembre 2001, les jeunes hommes nés en 1980, 1981 et en 1982 sont convoqués pour l'APD entre leur recensement et leur dix-neuvième anniversaire. Les jeunes hommes nés en 1979 sont exemptés, mais ils peuvent demander à y participer et se porter alors candidats à une prépara-

tion militaire. Ceux qui n'auront pu participer à l'APD avant leurs 18 ans peuvent demander à régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Des tests évaluant l'apprentissage de la langue française sont organisés, de façon à dépister l'illettrisme. Un certificat individuel de participation sera délivré à l'issue de l'APD. Avant l'âge de 25 ans, quiconque se présente à un examen ou à un concours, soumis au contrôle de l'Etat, se doit d'être en règle avec cette obligation, sauf cas de force majeure.

■ La préparation militaire, c'est-à-dire une formation militaire dont la durée est fixée par l'autorité militaire en fonction des besoins de chaque armée et chaque spécialité, est ouverte à des volontaires. Après cette préparation, les Français pourront avoir accès à la réserve.

■ L'enseignement de la défense, obligatoire, est organisé dans les collèges et les lycées à partir de la rentrée 1998. Il porte sur les principes et l'organisation de la défense nationale et de la défense européenne et il a pour but de renforcer le lien entre l'armée et la nation.

**LOGEMENT** Depuis son arrivée au secrétariat d'Etat au logement, Louis Besson travaille à l'élaboration d'un « statut du bailleur privé ». Ce texte, qui devrait être soumis au

Parlement au printemps 1998, entend favoriser l'accès au logement des ménages modestes en créant un nouveau secteur locatif conventionné entre le parc HLM et le parc privé

libre. ● CE CALENDRIER a failli être bousculé par l'amendement déposé par quatre députés socialistes au cours de la discussion budgétaire. L'amendement, qui proposait de

taxer les gros propriétaires de logements vacants, n'a finalement pas été discuté. M. Besson souhaite voir ses auteurs y renoncer. ● SELON LES DONNÉES disponibles, sur un flux de

deux millions de logements vides, environ 400 000 font l'objet d'une vacance structurelle. ● A PARIS, des appartements réquisitionnés en 1995 et 1996 sont aujourd'hui vides.

## Louis Besson veut inciter les bailleurs privés à modérer leurs loyers

Le secrétaire d'Etat au logement doit présenter, au printemps 1998, une loi qui faciliterait l'accès des ménages les plus modestes au parc locatif. Il n'entend pas se laisser bousculer par la proposition de députés socialistes de taxer les gros propriétaires d'habitations vacantes

L'INITIATIVE aurait pu faire grand bruit mais elle a fait long feu. Dans la nuit du 17 au 18 octobre, l'amendement déposé par quatre députés du groupe socialiste et adopté par la commission des finances de l'Assemblée nationale le 15 octobre, qui proposait de taxer les gros propriétaires de logements vacants, n'a finalement pas été discuté. Victime de l'heure tardive et du rythme d'enfer de la discussion budgétaire, il est tombé, faute d'être défendu. Il pourrait, toutefois, être à nouveau proposé par le groupe socialiste, à la fin de l'examen du projet de budget, à la mi-novembre.

Le secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, va sans doute profiter de ces deux semaines de répit pour tenter de convaincre ses amis socialistes du caractère intempéatif ou à tout le moins prématuré de leur initiative. Celle-ci prend, en effet, à contre-pied les projets de M. Besson. Depuis trois mois, le secrétaire d'Etat travaille à l'élaboration d'un « statut du bailleur privé » qu'il souhaiterait soumettre au Parlement au printemps 1998. M. Besson entend, visiblement, faire de cette grande réforme, qui déboucherait sur la création d'un

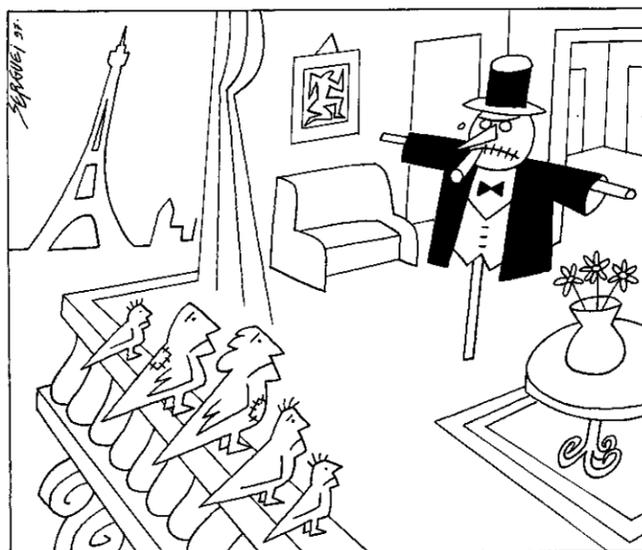
nouveau secteur locatif privé, la pièce maîtresse de son deuxième passage au ministère du logement.

L'architecture d'ensemble du projet est encore floue. Il s'agit, explique Louis Besson, de « changer de logique » en « concentrant un certain nombre d'aides publiques, financières et fiscales sur les bailleurs qui accepteraient, en contrepartie, de modérer les loyers ». Un nouveau secteur locatif conventionné serait créé entre le parc HLM et le parc privé libre.

### SUPPRIMER LA CAUTION

En outre, serait mis en place un système de garantie des loyers, destiné à sécuriser les petits propriétaires, que la perspective des impayés rebute. Louis Besson n'exclut pas, grâce à ce fonds, de supprimer l'actuel système de caution, réhibitoire pour l'accès au logement des ménages les plus modestes.

Reste à trouver de quoi financer un tel dispositif qui n'a encore fait l'objet d'aucun arbitrage. Le secrétaire d'Etat au logement a évidemment dans sa ligne de mire l'« amortissement Périssol ». Instauré en 1996, celui-ci ouvre, sans contrepartie sur les niveaux de



loyers, d'importants avantages fiscaux aux acquéreurs de logements locatifs neufs. Devant les propriétaires de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), réunis en congrès mardi 21 octobre, le secrétaire d'Etat au logement a déclaré qu'il fallait « sortir

des mesures conjoncturelles, qu'elles soient fiscales ou budgétaires, qui ont des effets réels, mais sur une courte période, et qui ne font qu'entretenir les phénomènes cycliques dont pâtit le secteur de la construction ». Et il a souligné qu'« une aide de la collectivité doit avoir une

contrepartie sociale ». Tel quel, ce système d'amortissement, prévu jusqu'à la fin de 1998, a peu de chances de perdurer. Louis Besson ne cache pas, en effet, son désir de « rechercher un dispositif plus équilibré » qui réorienterait le mécanisme de l'amortissement vers une clientèle de propriétaires plus sociale et qui l'élargirait aux logements anciens avec gros travaux.

La « méthode Besson », très consensuelle, paraît assez incompatible avec l'entrée en matière brutale que le groupe socialiste tente de lui imposer.

### « TAXE D'INHABITATION »

L'amendement propose que les propriétaires de plus de trois logements vides dans la même commune, personnes morales ou physiques, se voient imposer, dès 1998, une taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés bâties « dans les communes où existent d'importants déséquilibres entre l'offre et la demande de logements ». La taxe foncière serait augmentée de 50 % après un an de vacance, de 75 % après deux ans et de 100 % après trois ans. Les quatre députés auteurs de l'amendement, Jacques Guyard (Es-

sonne), Patrick Rimbart (Loire-Atlantique), Alain Cacheux (Nord) et Philippe Decaudin (Vienne), entendent ainsi « décourager la vacance systématique en zone urbaine, dans le parc privé de logements, sans pour autant pénaliser les petits propriétaires ou la possession de maisons secondaires inoccupées une partie de l'année ».

La création d'une « taxe d'habitation » est une idée à haute portée symbolique qui ressurgit régulièrement. « Sur le principe, je peux difficilement être contre, ayant été coauteur de cette proposition en tant que président du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées », nous a déclaré Louis Besson. Chaque année depuis cinq ans, le Haut Comité, que M. Besson a présidé de 1992 à juillet 1997, réclame avec force l'instauration de la fameuse taxe. Evoquée puis enterrée sous le gouvernement Juppé, l'idée avait été à peine défendue par les associations lors de la préparation du projet de loi de cohésion sociale. Le Conseil économique et social avait proposé cette mesure dans son avis sur ce projet de loi. Elle figurait enfin en bonne place à la rubrique « logement » du programme socialiste pour les élections législatives de juin 1995, ce que M. Besson n'a pas oublié.

Son souci semble moins d'échapper que de l'intégrer au dispositif plus ambitieux d'incitation à la remise en location qu'il souhaite mettre sur pied. Devant les propriétaires de l'UNPI, il en a toutefois minoré les effets, répondant indirectement aux auteurs de l'amendement. « L'application de la taxe, a-t-il déclaré, ne résoudra pas à elle seule le problème [de la vacance]. Dans mon esprit, il s'agit d'une mesure complémentaire jouant lorsque l'incitation et l'aide à la location n'ont pas convaincu les propriétaires, et qui ne peut concerner que les zones où le marché locatif est tendu. »

Ch. G.

Christine Garin

## 400 000 habitations pourraient être remises sur le marché

DANS SON EXPOSÉ des motifs, l'amendement socialiste sur la « taxe d'innoculation » souligne que sa mise en œuvre obligerait, au moins, à recenser les logements vides. On ne dispose, en effet, que de données très partielles et anciennes sur la vacance, son évolution, ses caractéristiques sociologiques ou géographiques.

Qu'il s'agisse des données issues du dernier recensement ou de l'enquête logement de l'Insee, les chiffres les plus frais datent de 1990. On considère, depuis cette date, que sur un flux permanent de deux millions de logements vides, environ 400 000 font l'objet d'une vacance structurelle et pourraient être remis sur le marché. Mais on ignore si, depuis huit ans, la vacance s'est accrue avec l'effondrement du marché immobilier.

La collecte des données est extrêmement difficile, particulièrement dans la capitale vers laquelle convergent tous les regards. Une enquête réalisée en 1996 auprès des propriétaires parisiens de logements vides a été menée à Paris, où l'on estime à environ 40 000 le flux de logements qui reste vacants pendant au moins trois ans. Les résultats, qui attendent le feu vert du conseil municipal pour être diffusés, ne devraient toutefois pas permettre une meilleure appréciation quantitative du phénomène. Car sur 2 500 propriétaires de logements vides enquêtés, 250 seulement ont accepté de coopérer ou ont livré des réponses exploitables.

Avec une aide moyenne de 216 000 francs par logement, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) permet la remise

sur le marché d'environ 40 000 logements par an depuis 1994 (38 500 en 1996) dont un peu moins de 3 000 dans l'agglomération parisienne et 10 500 dans des villes de plus de 100 000 habitants. Les petits logements et les logements anciens sont sur-représentés dans le parc vacant.

### PROPRIÉTAIRES ÂGÉS

Selon les données du recensement de 1990, les une-pièce et les deux-pièces représentent 41 % du parc, les cinq et six-pièces, seulement 13 %. Dans les communes rurales, 77 % des logements vacants ont été construits avant 1948, dans les communes urbaines, 55 %. Les logements sans confort sont également sur-représentés. Un quart ne disposent pas du confort de base (contre 5 % du parc total de loge-

ments). Les propriétaires sont en majorité des personnes physiques âgées : 63 % ont plus de soixante ans.

Enfin, la durée de la vacance semble plus longue en milieu rural que dans les secteurs urbanisés où les marchés immobiliers sont plus dynamiques.

Une étude de l'Insee portant sur la vacance entre 1982 et 1988 observe que 60 % des logements vacants ne restent plus d'un an dans les grandes villes et à Paris alors que cela concerne 80 % du parc vacant en zone rurale. Sur l'ensemble des études offrant des données sur la durée de vacance, soulignait l'ANAH en 1996, les logements vacants depuis plus de deux ans représentent toujours plus de 50 % du stock.

## Des appartements réquisitionnés à grand spectacle sont aujourd'hui vides à Paris

ELLES S'ÉTAIENT d'abord montrées réticentes, s'étaient senties bousculées par la rapidité de la décision. Mais elles s'étaient assez vite laissé convaincre : un plan de réquisition de plusieurs centaines de logements, en plein Paris, ça ne se refuse pas quand on se bagarre depuis tant d'années avec les bailleurs sociaux pour « caser » des familles « difficiles ». Aujourd'hui, la vingtaine d'associations chargées de l'accompagnement social du plan de réquisition conduit durant l'hiver 1996 déchantent. Elles se disent « lâchées au milieu du gué », « livrées à elles-mêmes avec leurs difficultés », « privées d'interlocuteurs administratifs et financiers ».

« Nous nous retrouvons tous dans des difficultés financières telles qu'il ne nous est plus possible d'assurer, avec les financements qui nous sont octroyés, les salaires des travailleurs sociaux embauchés », soulignait au nom d'une dizaine d'associations, fin septembre, dans un courrier adressé à la préfecture de Paris, Elysa Bastard, directrice de l'association Lafayette-Accueil. Pour l'année 1997, les conventions de financement de l'accompagnement social des familles leur sont parvenues durant l'été, avec huit mois de retard, comme les années précédentes. De 7 000 francs par an et par famille, les subventions sont tombées à 4 000 francs. « En guise d'explication, on nous explique que les ménages n'ont plus besoin d'un suivi aussi lourd après une, voire deux années d'accompagnement », déclare M<sup>me</sup> Bastard. Or l'expérience montre, au contraire, que c'est souvent au cours de la deuxième année d'installation dans un logement que sur-

viennent des difficultés de séparation du couple, d'impayés ou de surendettement. » Sur les 908 logements réquisitionnés en 1995 et 1996 à Paris, plusieurs dizaines – « quarante au moins », selon les responsables associatifs – seraient actuellement... vacants.

La première année, ce dossier avait été géré en direct par le cabinet du ministre du logement du gouvernement d'Alain Juppé, Pierre-André Périssol. La réquisition de logements était un enjeu politique important puisque c'est Jacques Chirac qui, le premier, l'avait appliquée, à Paris, en décembre 1994. Au début, l'initiative avait été relayée, à marche forcée, par les administrations concernées, direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) et préfecture. Depuis, tout le monde semble avoir levé le pied.

### DÉGRADATION

Sur les vingt-sept logements suivis par l'Arapej-75, trois sont vides depuis neuf mois, deux dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, un dans le 2<sup>e</sup>. La commission d'attribution qui réunit associations, Ddass et préfecture, a attribué un de ces logements à une personne isolée, en mars dernier. Cette dernière attend, pour prendre possession de son logement, un ordre de réquisition de la préfecture, qui n'arrive pas. En attendant, elle est hébergée chez des proches. Sur les 165 logements gérés par l'association la Clairière, 7 sont également vides depuis un à quatre mois. « Au cours du budget n'est prévu pour la maintenance de ces logements », souligne, en outre, Roberta Bernard, directrice de la Clairière. Or, les travaux de remise en état ont été réalisés à peu de

frais, les logements se dégradent très vite. Et personne ne veut payer. » Ces 900 logements avaient été réquisitionnés sur la base de l'ordonnance de 1945, désormais inadaptée, que le gouvernement d'Alain Juppé avait promis de réformer. Mais ce projet a sombré avec celui de la loi de cohésion sociale auquel il était rattaché. Du coup, les logements ont conservé leur statut bâtarde, puisqu'ils sont censés être restitués, au bout de cinq ans, aux institutionnels, banques et compagnies d'assurances, qui en demeurent propriétaires.

Louis Besson a prévu de remettre l'ordonnance en chantier dans le futur projet de loi de lutte contre l'exclusion. Notamment pour allonger la durée de réquisition, seule manière d'amortir les coûts, élevés, de remise en état des logements. Mais il n'est pas question, pour lui, de faire de cet outil un instrument privilégié de sa politique du logement pour les plus démunis.

Les associations sont prêtes à applaudir ce recentrage. A condition qu'on n'abandonne pas leur travail en cours. A condition, aussi, qu'on continue à utiliser un parc de logements qui permet, pour le coup, une véritable mixité sociale. « Les logements sont précaires, les financements sont précaires, les familles sont précaires », résume Roberta Bernard. C'est de cette situation dont nous voulons sortir. Car, pour un certain nombre de familles, cette possibilité a été une vraie chance. Sur les 165 dont la Clairière s'est occupée, vingt-deux ont été relogés en dix-huit mois. Toutes à Paris, toutes dans du logement définitif. »

Ch. G.

## Une mission d'inspection va rendre son rapport sur la plainte d'une lycéenne de Vitrolles

### VITROLLES

de notre correspondant régional

La plainte pour « injure à caractère raciste » déposée par Sofia Touzaline contre Lorette Boidin, agent administratif principal du lycée Pierre-Mendès-France de Vitrolles (Le Monde du 21 octobre), a eu un fort retentissement dans la communauté scolaire, d'autant plus que le climat dans l'établissement était déjà détestable. Lors de l'audience de consignation, fixée au 5 novembre au tribunal d'Aix-en-Provence, l'avocat de M<sup>me</sup> Boidin, commis par le rectorat, devrait affirmer que sa cliente n'a aucun souvenir de l'incident qui l'aurait opposé à la jeune Sofia, ni même de l'avoir jamais reçue dans son bureau.

La jeune fille, interrogée par Le Monde, soutient que la secrétaire du proviseur lui aurait dit, le 4 juin, alors qu'elle venait chercher des papiers d'inscription : « Avec la tête que tu as, tu comptes passer en terminale ? » Une allusion explicite, selon elle, à son origine arabe. Après lui avoir dit de revenir en septembre, alors que les inscriptions étaient closes au 25 juillet, la secrétaire aurait finalement lancé, devant l'insistance de la jeune fille : « C'est ton problème, tu te démerdes. »

Ce 4 juin, les demandes des parents de Sofia se seraient heurtées au même refus du personnel de l'établissement. Son père aurait tenté, en vain, une ultime démarche téléphonique auprès du chef d'établissement. Une mère d'élève présente sur les lieux devrait confirmer devant le tribunal le récit fait par Sofia de l'incident.

Sur le conseil téléphonique de l'inspection d'académie, la jeune fille, âgée de dix-huit ans, a finalement renoncé à s'inscrire au lycée Pierre-Mendès-France pour rester dans le collège privé de Salon-de-Provence qu'elle fréquentait depuis la troisième, avant le déménagement de sa famille sur Vitrolles.

### UNE VISITE DE M<sup>me</sup> MÉGRET

Cet incident a précipité l'envoi d'une mission d'inspection de trois fonctionnaires du ministère et du rectorat, le 16 octobre. Les inspecteurs devaient rendre leur rapport mercredi 22 octobre. Recevant l'intersyndicale, dont le Syndicat national autonome des lycées et collèges, plutôt classé à droite, l'inspection a tenu à séparer les dossiers des récriminations anciennes de l'affaire de l'inscription de Sofia. Les syndicalistes défendaient la même position. Ils attendent désormais que la justice se prononce mais ils craignent, si les faits sont avérés, que la crise ne se résolve par la seule éviction d'un « fusible », en l'occurrence la secrétaire administrative.

La mission d'inspection avait été diligentée à la suite de plusieurs courriers de professeurs adressés au ministère de l'éducation nationale et alors que les organisations syndicales alertaient sans succès et depuis des mois les autorités rectores. Une grande tension règne en effet dans le lycée depuis l'arrivée, en 1994, du proviseur Monique Lehman, précédée par une réputation de femme à poigne : dans un lycée marseillais, la responsable d'établissement s'était déjà opposée à des professeurs, au point

qu'un procès avait eu lieu. Les relations se sont tendues à l'extrême après la visite de Catherine Mégret dans l'établissement.

Le 22 mars, la maire de la ville, accompagnée d'une délégation d'élus de la majorité FN, était venue au lycée pour une « journée portes ouvertes », à l'issue d'une semaine contre le racisme. M<sup>me</sup> le proviseur avait accueilli M<sup>me</sup> Mégret sur le parvis tandis que des professeurs et des élèves improvisaient un *sit-in* silencieux face à ce qu'ils considéraient comme une provocation. Prise à partie au cours de diverses réunions, la proviseur, qui appelle volontiers ses détracteurs « les soixante-huitards attardés », a toujours nié avoir invité l'édile.

Les enseignants reprochent en réalité à leur supérieure une façon tatillonne à l'excès et terriblement autoritaire de gouverner. Le café littéraire du lycée en est mort, M<sup>me</sup> Lehman exigeant qu'une convention soit passée avec la mairie pour toute activité périscolaire. Un professeur raconte encore une cascade d'incidents, tel le refus d'accès de l'établissement à un collègue un mercredi après-midi, et décrit une ambiance lourde de suspicion : dans la salle des profs, explique-t-il, on regarde qui est derrière soi avant de se confier à ses amis.

Au rectorat, où l'on affirme que s'il est établi, le dernier incident sera pris très au sérieux, l'on observe cependant une prudente réserve en attendant le rapport d'inspection et les décisions de justice.

Michel Samson

# Un ancien dirigeant du Crédit lyonnais est mis en examen dans l'affaire IBSA

Directeur général entre 1992 et 1994, François Gille aurait participé au maquillage des comptes

François Gille, directeur général du Crédit lyonnais de 1992 à 1994, a été mis en examen par le juge Eva Joly, dans le cadre de l'affaire IBSA. Il

est soupçonné d'avoir participé à la fabrication de faux bilans permettant de dissimuler la situation financière catastrophique de cette filiale de

la banque publique. C'est la première fois qu'un ancien dirigeant du Crédit lyonnais est visé par une procédure judiciaire.

L'ANCIEN directeur général du Crédit lyonnais entre 1992 et 1994, François Gille, devait être entendu, toute la journée du mercredi 22 octobre, par le juge d'instruction parisien Eva Joly dans le cadre de l'affaire IBSA, ancienne filiale de la banque publique. Cette audition intervient une semaine après que M. Gilles ait reçu, par courrier, la notification de sa mise en examen.

Si aujourd'hui, de nombreuses filiales ou satellites du Crédit lyonnais et leurs responsables sont mis en cause par la justice, c'est la première fois qu'un ancien dirigeant de la maison-mère est personnellement visé par une procédure judiciaire.

La magistrate suspecte François Gille d'avoir joué un rôle actif auprès de l'ancien président fondateur du groupe bancaire IBI (International Bankers), Jean-Maxime Lévêque, dans la dissimulation de la véritable situation financière de cette banque d'affaires dans laquelle le Lyonnais était devenu l'actionnaire de référence en 1990 (*Le Monde* du 2 octobre).

L'implication de cet ancien dirigeant du Crédit lyonnais semble être motivée par les découvertes effectuées lors de perquisitions menées dans l'une des résidences privées de M. Lévêque à Chantilly (Oise). Les policiers de la brigade financière ont retrouvé parmi les archives personnelles de l'ancien président d'IBSA, des pièces rédigées par un ancien responsable de l'établissement bancaire qui démontreraient que les faux bilans étaient fabriqués sur ordre de M. Lévêque et des autorités de tutelle, à savoir le Crédit lyonnais, et en particulier M. Gille. Un texte manuscrit détaillé, sur quatre pages, les conditions dans lesquelles ont été réalisées des plus-values fictives.

En 1991, une intervention frauduleuse sur le bilan d'IBSA a permis

d'injecter artificiellement une plus-value fictive de 100 millions de francs dans les comptes de l'entreprise. Cette manipulation autorisa M. Lévêque à annoncer aux actionnaires un résultat bénéficiaire et non une perte de plus de 80 millions de francs. Jean-Maxime Lévêque, âgé de soixante-treize ans, proche du RPR, ancien président du Crédit commercial de France et du Crédit lyonnais (1986-1988), qui a effectué quatre mois de détention provisoire dans cette affaire, a toujours nié être à l'origine de la falsification des comptes d'IBSA. Il a été mis en examen, le 29 mai, pour « complicité d'abus de confiance, recel, complicité de présentation de comptes inexacts et complicité de distribution de dividendes fictifs. »

Il a fondé le groupe bancaire IBI en 1982 et décida, dans un premier temps de le domicilier à Curaçao, dans les Antilles néerlandaises. IBSA était installé au Luxembourg. Ces deux entités ont, par la suite été rapatriées en France. En 1990, le Crédit lyonnais a généreusement pris 25 % des parts et devint l'actionnaire de référence.

## TRANSACTIONS DOUTEUSES

L'instruction du juge Eva Joly porte également sur des transactions douteuses réalisées lors d'opérations immobilières menées par la banque qui agissait alors en tant qu'intermédiaire.

Ainsi lors de la vente du siège social de *France-Soir*, rue Réaumur à Paris, en 1989, par le groupe Hersant à une société immobilière, une commission de 91 millions de francs, dérogée en contrepartie d'une promesse de vente fictive, a disparu via IBSA vers la Suisse. En 1987, IBSA avait monté un projet identique pour la vente de l'immeuble du journal *L'Humanité*, rue du Faubourg Poissonnière, à Paris. Cette fois-ci la vente était assortie

d'une commission de 27 millions de francs, toujours destinée à rémunérer une fausse promesse de vente.

Conclu pour 95 millions de francs, le montant de cette vente s'éleva à 143 millions de francs, huit mois plus tard, lors de la vente de l'immeuble.

Les investigations ont ainsi permis de découvrir plus d'une dizaine d'opérations immobilières douteuses, dont certaines ont été menées en Andorre et en Belgique.

Dans la plupart des cas, les commissions étaient réparties sur des comptes en Suisse et au Luxembourg. Seul destinataire clairement identifié, les recherches pour trouver les réels bénéficiaires étant encore en cours, Georges Ullmann, à la tête d'une société suisse, a été mis en examen et placé en détention à plusieurs reprises. Son fils, Gérard Ullmann, poursuivi pour « recel d'abus de biens sociaux » est actuellement toujours incarcéré.

Le président d'IBSA, Michel de Brem, le directeur général, Gérard Mantelet et les deux principaux res-

ponsables des opérations immobilières, Jean de la Porte des Vaux et Pierre-Alain Fadhuile ont été également mis en examen par le juge Eva Joly. L'avocat de la banque, M<sup>e</sup> Christian Pautonnier a, quant à lui, été mis examen pour « dissimulation de preuves ». Il est soupçonné d'avoir lui-même organisé le cambriolage de son appartement quelques heures avant la perquisition des policiers de la brigade financière.

## TROIS NOUVELLES PLAINTES

Le dossier IBSA, ouvert au mois de septembre 1994 à la suite d'une plainte des nouveaux dirigeants, semble donc viser, désormais, la direction même du Crédit lyonnais. L'instruction est loin d'être close. Le Consortium de réalisation (CDR), chargé de liquider les actifs douteux du Lyonnais, et donc d'IBSA, a déposé trois nouvelles plaintes concernant des transactions immobilières à Paris et dans les Pyrénées-Atlantiques.

Jacques Follorou

## Le déficit des JMJ ramené à 8 millions de francs

Mgr MICHEL DUBOST, président des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), a publié, mardi 21 octobre, les comptes des rassemblements parisiens organisés du 18 au 24 août autour du pape. Les dépenses se sont élevées à 247 millions de francs au total. Les ressources - 239 millions - ont été inférieures aux prévisions, en raison des inscriptions non acquittées.

Les premières estimations laissaient prévoir un manque à gagner de 60 millions de francs (*Le Monde* du 26 août). Ce déficit a été ramené à 8 millions, grâce à une action auprès des fournisseurs et des jeunes pour solder les comptes d'inscription, à une prolongation de la vente de produits dérivés et à un nouvel appel à la solidarité des catholiques, qui a déjà rapporté 11 millions.

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE: François Baby, ancien maire (RPR) de Montbel (Ariège), et conseiller général de l'Ariège, a été condamné, mardi 21 octobre, par le tribunal correctionnel de Foix à un an d'emprisonnement dont six mois avec sursis et à une interdiction de ses droits civiques et civils pour cinq ans, pour « détournement de fonds publics » et « abus de confiance ».** M. Baby était notamment poursuivi pour l'acquisition de biens personnels grâce à des fonds publics et pour la création d'un poste administratif fictif et rémunéré pour son épouse.

■ **Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a été débouté, mardi 21 octobre, par la cour d'appel de Nancy (Meurthe-et-Moselle), de sa demande en appel concernant un héritage vosgien en sa faveur.** La cour a jugé cet appel « irrecevable et mal fondé » et a condamné M. Le Pen et le Front national à payer 5 000 francs pour les frais de procédure. Elle a ainsi confirmé le jugement rendu en novembre 1996 par le tribunal de grande instance d'Épinal (Vosges), qui avait annulé le testament par lequel un Vosgien, Henri Bussière, avait légué l'ensemble de ses biens, estimés à environ 500 000 francs, au leader du FN.

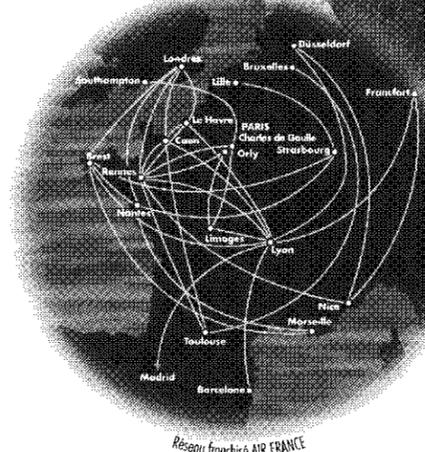
■ **Un militant du mouvement d'extrême gauche turque Dev Sol a été condamné à six ans de prison, mardi 21 octobre, par la cour d'assises spéciale de Paris, pour tentative d'extorsion de fonds par la violence en bande organisée et en relation avec une entreprise terroriste.** Necati Gunes était accusé d'avoir soumis un artisan turc à l'« impôt révolutionnaire », en 1994 à Paris. Seref Gunaydinoglu, présenté par l'accusation comme un responsable de Dev Sol, a été acquitté.

## Les pionniers d'aujourd'hui font l'aller-retour dans la journée sans bivouaquer.



**Aujourd'hui, BRIT AIR choisit AIR FRANCE pour vous offrir encore plus de lignes.**

Aujourd'hui, les distances ne sont plus un obstacle. En s'alliant avec AIR FRANCE, BRIT AIR vous offre encore plus de lignes, de fréquences et d'avantages commerciaux pour vos déplacements. Aujourd'hui, l'esprit pionnier, c'est aller vite, dans les meilleures conditions.



A compter du 26 octobre 1997 - BRIT AIR RC 0 927 350 363

**BRIT AIR**  
L'esprit pionnier

## Un proche de Jean-Yves Haberer, chargé des dossiers épineux

LA MISE EN EXAMEN de François Gille, soixante-deux ans, directeur général du Crédit lyonnais de 1992 à 1994 et administrateur d'IBSA de décembre 1990 à mai

### PORTRAIT

Reputé affable, il était devenu le « pompier volant » devant colmater les brèches

1994, marque une étape importante dans les procédures en cours mettant en cause le Crédit lyonnais et plus encore ses filiales. Un des dirigeants les plus importants de la banque publique, proche de Jean-Yves Haberer, son président de juillet 1988 à novembre 1993, est mis en cause personnellement. Pour autant, il ne faudrait pas se tromper sur le rôle et la personnalité de François Gille. Entré dans la banque en 1975, il en est devenu le secrétaire général en 1981, le directeur financier en 1986 et le directeur général en 1992. Il a démissionné en mai 1994.

M. Gille était devenu, à partir de 1991, le « pompier volant » chargé de tenter de colmater les brèches. Il suivait les dossiers les plus épineux : MGM (Metro Goldwyn Mayer), Sasea, le CLBN (Crédit Lyonnais Bank Nederland), IBSA, Altus... A son départ, le 11 mai 1994, Jean Peyrelevade, alors président du Lyonnais depuis six mois, avait tenu à souligner dans un communiqué « les éminents services rendus par François Gille, qui n'a pas hésité à sacrifier son confort et son intérêt personnel pour prendre en charge toute une série de dossiers extrêmement difficiles dont l'origine lui était étrangère ».

En réalité, M. Gille a tenté, sans succès, de combattre la folle ambition, le manque de contrôle et l'accumulation de risques sous la présidence de M. Haberer. Puis il

a accepté, par devoir, de chercher à maquiller les erreurs. Il est ainsi devenu objectivement complice d'un certain nombre de dérives.

Courtois, affable, il est décrit par ses proches comme étant d'une honnêteté et d'une droiture sans faille, mais aussi comme « un homme d'une autre époque », peu préparé aux batailles judiciaires et à la fréquentation d'aventuriers de haut vol comme les italiens Giancarlo Parretti ou Florio Fiorini dans l'affaire MGM-Sasea.

## ERREURS DE JUGEMENT

Parce qu'il croyait défendre la banque, M. Gille a en fait multiplié les erreurs de jugement. Il a été broyé par le système, a perdu sa lucidité et a fini par accuser le coup nerveusement.

M. Gille a déjà été mis en examen, tout comme Jean-Yves Haberer, par le juge d'instruction genevois Jean-Louis Crochet en 1993, après la faillite de la Sasea, le plus grand scandale financier helvétique, laissant un passif de 2,5 milliards de francs suisses (plus de 10 milliards de francs français). L'affaire s'est finalement soldée par une transaction entre la banque et la justice suisse de l'ordre de 100 millions de francs suisses. Mais M. Gille avait « craqué » à plusieurs reprises. Il avait notamment traité le juge Crochet de « voyou » et menacé de « biffer » l'avocat de Florio Fiorini, propriétaire de la Sasea.

M. Gille a aussi été profondément meurtri par les dépositions de Jean-Yves Haberer au printemps 1994 devant la commission d'enquête parlementaire sur le Lyonnais. A cette occasion, M. Haberer avait présenté M. Gille comme un « hyper-anxieux » et avait évoqué « le retour de l'agent » pour expliquer son ralliement au diagnostic de M. Peyrelevade sur la situation catastrophique de la banque.

Eric Leser

# Un proche de De Gaulle explique les ralliements des fonctionnaires de Vichy

En 1943, Claude Bouchinet-Sereulles remplace Jean Moulin puis prépare la mise en place des commissaires de la République. L'homme de l'ombre a raconté comment Maurice Papon lui avait été présenté, en 1944, comme un homme sûr rendant de « grands services »

## BORDEAUX

de notre envoyé spécial

La silhouette, fragile et élancée, s'approche de la barre et dévisage chacune des parties. Le temps a rendu l'ouïe, la démarche et le regard incertains. La voix vient de l'ombre. Elle est celle de la mémoire, d'un homme de quarante-cinq ans dont l'histoire a retenu avant tout un prénom, en guise de pseudonyme.

Claude Bouchinet-Sereulles, alias « Sophie », avait vingt-huit ans en juin 1940, quand la raison le conduisit à Londres, « avec l'intention de faire la guerre aux côtés de ceux qui n'ont pas cessé de se battre ». Attaché au cabinet du général de Gaulle dès la première heure, il est celui qui, en France en 1943, dans la clandestinité, remplaça Jean Moulin, arrêté, puis assassiné. Celui qui, par intérim, eut la tâche de lui trouver un remplaçant. Celui qui, simplement aujourd'hui, rappelle, en les épilant, le nom des camarades qui se sont suicidés pour échapper à la torture ou bien qui ont été déportés et ont disparu dans les camps.

« Je voudrais parler des événe-

ments dont j'ai été le témoin en 1944. » D'une petite voix, ce compagnon de la Libération évoque son tour de France au milieu des Allemands, à bicyclette ou en traction avant, lorsqu'il s'assurait de la bonne mise en place des commissaires de la République choisis par le général de Gaulle, dans une France sur le point d'être libérée. A Bordeaux, il rencontre Gaston Cusin, qui vient d'être nommé. « M. Cusin m'a retenu à déjeuner. Il m'a présenté ceux qu'il appelait ses "relais", autrement dit ceux à qui il déléguait ses responsabilités au quotidien. Parmi eux, il y avait M. Papon. »

Un souffle marque chaque fin de phrase. Attentive, la cour recueille sa mémoire : « Cusin m'a dit que Papon [nommé chef de cabinet] était avec nous. Il a rendu de grands services à la Résistance. Nous lui avons demandé de rester sur place. Il pouvait rendre de bien plus grands services à la préfecture que s'il était dans la clandestinité. » Il s'arrête. « Voilà mon témoignage. Je le livre sous serment. »

Le président Jean-Louis Castagnède prend acte. Puis le témoin

indique que Maurice Papon figurait sur la première liste des commissaires de la République pressentis et que celui-ci en avait été informé « probablement vers décembre 1943 ». Gaston Cusin connaissait-il le passé de ses « relais » ? Claude Bouchinet lève légèrement les bras : « Dans la clandestinité, les commissaires de la République disposaient de moyens d'investigations nuls. Il n'était pas question de passer aux archives ! Il fallait aller au plus pressé, se fier aux avis qu'on recueillait. »

## « AUCUNE PRÉVENTION »

Puis il explique : « Nous n'avions à l'égard des hauts fonctionnaires de Vichy, comme des magistrats, aucune prévention. Que l'on retrouve parmi eux les futurs premiers ministres du général ne me surprend pas. Des hommes à nous, il en est venu tout au long du chemin entre 1940 et 1944. Peu au début, c'est vrai. Et plus fréquemment en 43-44. » Il précise : « Nous n'avons jamais essayé de débaucher [les fonctionnaires de Vichy], ni ne leur avons demandé de quitter leur poste, sauf jusqu'au moment où dans leur âme

et conscience cela leur devenait impossible. »

Un assesseur interroge : « Vous n'avez pas été surpris de voir figurer M. Papon aux côtés de M. Cusin ? » « Non, pas du tout, répond Claude Bouchinet. On se disait : un de plus ! Tant mieux ! C'était un choix judicieux. Nous allions avoir un homme qui connaissait la préfecture comme sa poche. C'était un des nôtres. Cusin ne pouvait qu'acquiescer. » Sait-il précisément pourquoi ce choix avait été arrêté ? « Je n'ai posé aucune question », dit-il.

Le procureur général, Henri Desclaux, s'inquiète de savoir ce que l'on pouvait entendre par « grands services ». « Demander quatre fois par semaine des bons d'essence, des cartes d'identité fausses..., cette somme de petits services finissait par devenir de grands services. » Plus tard, Claude Bouchinet considéra comme « un service évident », « une marque de courage », le fait, pour Maurice Papon, d'avoir hébergé, en décembre 1943, Roger-Samuel Bloch, membre du réseau de résistance NAP.

Le président Castagnède demande au témoin s'il lui est arrivé de rencontrer des fonctionnaires qui ont été amenés à démissionner alors qu'ils étaient confrontés à l'accomplissement d'une tâche particulière. « Beaucoup d'officiers, oui. Moins fréquemment des civils. Ils étaient moins exposés. » Claude Bouchinet cite des militaires en Syrie qui ont refusé de tirer sur des Français libres, mais ne mentionne aucun préfet chargé d'exécuter les déportations.

## SILENCE D'APRÈS-GUERRE

« Avez-vous connaissance du sort des juifs ? », demande le président Castagnède. « Nous n'ignorions rien de ce qui concernait le sort des juifs. Naturellement, nous ne connaissions pas la "solution finale". Nous n'avions aucune information sur les chambres à gaz. Si le général en avait eu une connaissance précise, cela aurait été un grand choc. Il aurait pris la parole à la radio. »

Du côté des parties civiles, la réponse du résistant laisse perplexe.

M<sup>e</sup> Gérard Boulanger s'interroge sur le silence de de Gaulle après-guerre à propos du génocide et des déportations. « Sa plume ne l'a pas guidé vers le sujet », répond le témoin. La réponse n'emporte toujours pas la conviction. « Vous saviez que des familles entières étaient déportées ? », s'enquiert M<sup>e</sup> Alain Jakubowicz.

« Oui. »

« Où pensiez-vous qu'elles étaient emmenées ? »

« Dans des camps de concentration, en Allemagne (...). On pouvait espérer que beaucoup en sortirait. »

Du brouhaha émerge, dans le

caines, poursuivi avec acharnement les résistants, favoriser la déportation des Français en Allemagne, etc. »

M<sup>e</sup> Klarsfeld relève la tête : « Ne pensez-vous pas que la question de la déportation des juifs était en fait une question négligeable, que les juifs étaient jugés comme des "etc." ? » « Je pense que ce n'était pas le sujet de cette note », répond Claude Bouchinet. M<sup>e</sup> Klarsfeld sourit. « Bon, je ne vous embête plus sur cette question... » Mais l'avocat se reprend. « Ah ! Etiez-vous à Londres en décembre 1942 ? » Le témoin acquiesce. « Avez-vous eu, en ce cas, connaissance de la déclara-

## 90 morts algériens aux Archives de Paris

Le registre officiel qui mentionne l'ensemble des informations judiciaires ouvertes par le parquet de Paris en octobre 1961 se présente comme une liste presque ininterrompue de noms maghrébins frappés du tampon « MORT » et du motif « homicide volontaire », suivis de la date d'un non-lieu systématiquement prononcé en 1962 ou 1963. Certains matricules sont suivis de la mention « X FMA », correspondant au cadavre non identifié d'un « Français musulman d'Algérie ». En tout, 90 noms sont concentrés sur la seconde quinzaine d'octobre, précise François Gasnault, directeur des Archives de Paris. Un fac-similé publié mercredi 22 octobre dans Libération, reproduit l'une des pages de ce registre, pièce jusqu'ici réputée non communicable mais qu'a pu consulter, lundi, David Assouline, historien et cofondateur de l'association Au nom de la mémoire.

## INSTANTANÉ

### 50 MINUTES AU NOM DE LA FRANCE

Cinquante minutes pour « clore le débat ». D'un jet, d'une traite, une simple feuille à la main. Cinquante minutes d'agilité d'esprit, qui synthétise et répond à chacun. Cinquante minutes d'un discours de préfet aux accents éminemment gaullois : « S'il ne s'agissait que de moi-même, c'est peu de chose. Mais il s'agit de la France, de la République, du gouvernement. » Succédant à son ancien collaborateur Roger Chaix, Maurice Papon veut mettre un terme à la discussion sur la répression de la manifestation pro-FLN du 17 octobre 1961. D'une ultime confrontation avec le chercheur Jean-Luc Einaudi (qui estime à 300 le nombre

des victimes de la répression, contre trois morts officiels), il n'est rien ressorti. Roger Chaix a comparé l'événement à une « véritable opération de guerre » menée depuis Tunis par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

« Était-il tolérable que s'installe un Etat dans l'Etat ? », demande l'accusé. Et de défendre, immuable, les policiers, alors soumis aux attentats. Puis Maurice Papon martèle : « Il y avait trop de porteurs de valises et c'est ceux là qui, aujourd'hui, prennent leur revanche sur un homme dont on juge qu'il est suffisamment affaibli pour l'achever. »

Vient l'examen du 17 octobre : « Il est vrai que la police a été surprise. » En incise : « Il faut reconnaître ses fautes. » Puis, plus fort : « Nous n'imaginions pas l'ampleur de la manifestation. »

Mais il prévient : « Les policiers étaient en képi, armés du "bidule", avec lequel on ne casse aucun crâne. » Il dit avoir « relu le dossier cent fois » : « Le premier coup de feu a été tiré par un FLN. » 11 000 arrestations, 2 500 « cadres du mouvement » renvoyés en Algérie : « L'opération fut réussie. »

Alors, pour dernière envolée, lunettes à la main : « J'ajouterai que M. Frey [ministre de l'intérieur] s'est expliqué devant l'Assemblée nationale et a pris la responsabilité des événements. (...) Reste l'ancien préfet de police qui a le malheur et la malchance, malgré ses déboires physiques, à quatre-vingt-sept ans, de vivre et de répondre de la République et de la France. Tant que j'aurai un souffle, je n'y laisserai pas toucher. »

J.-M. Dy

## Serge Klarsfeld, avocat et historien

### « Maurice Papon est un agent d'exécution, mais il n'en est pas moins responsable »

EN 1981, l'historien Michel Bergès contribue à lancer l'« affaire Papon » en découvrant plusieurs documents d'archives. Aujourd'hui, il fait part de ses doutes sur les responsabilités de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde et critique la tenue du procès. « On a fait de M. Papon un mythe politique. (...) Il joue un rôle secondaire », expliquait-il dans nos colonnes (Le Monde du 22 octobre). Serge Klarsfeld lui répond.

« Que pensez-vous de l'évolution de Michel Bergès ? »

« Je suis un peu surpris de constater qu'après avoir milité activement au côté de Michel Sliutsky pour établir la culpabilité de Maurice Papon, Michel Bergès en soit arrivé à suivre le chemin inverse. Oui, c'est un peu surprenant de la part de quelqu'un qui, il y a quinze ans, avait autant de connaissance historique. »

« Que pensez-vous de la pyramide des responsabilités de la déportation des juifs de Bordeaux, telle que Michel Bergès la conçoit, et au sommet de laquelle on trouve, non Maurice Papon, mais la police allemande ? »

« Je la partage d'autant plus que j'étais bien seul quand j'ai cherché, depuis 1971, à faire juger les Allemands impunis, responsables de la déportation des juifs de France. En particulier Kurt Lischka et Hagen - Hagen ayant été le chef de la police nazie à Bordeaux jusqu'au mois de juin 1942 - que nous avons fait condamner à Cologne, en 1980. »

« Que répondez-vous à Michel Bergès quand il accuse les parties civiles, ou certains de leurs porte-parole, d'avoir une mémoire sélective des atrocités commises par l'occupant ? »

« J'ai écrit un livre qui s'appelle Le

Livre des otages, en 1979, dans lequel j'ai donné la liste de tous les fusillés de Bordeaux, et où je montre comment le choix des otages avait été fait par ledit Hagen. Nous avons effectué des enquêtes sur les responsables de la police allemande de Bordeaux... Cela dit, bien avant l'affaire Papon, notre mission a été de réagir contre l'occultation du rôle de Vichy dans les arrestations. Occultation totale dans tous les manuels scolaires. Les agrégés d'histoire qui les avaient rédigés avaient manipulé leurs textes de façon à ce que les enfants croient que les rafles

étaient menées par la police allemande et par elle seule.

« Je suis d'accord avec Michel Bergès sur un autre point. Si le procès avait eu lieu en 1987, Papon n'aurait pas été le seul accusé. Il aurait eu à ses côtés Maurice Sabatier, René Bousquet, Jean Leguay, le commissaire Norbert Techoueyres, lui aussi inculpé à Bordeaux. Papon soutient aujourd'hui qu'il est un bouc émissaire. Mais il ne l'aurait nullement été si le procès s'était ouvert dix ans plus tôt. M. Papon aurait été, alors, le moins gradé de tous les responsables qui se seraient

retrouvés dans le box des accusés.

« Quel jugement portez-vous sur les pièces nouvelles que Michel Bergès dit avoir trouvées ? »

« Là encore je suis surpris. Pourquoi ne les a-t-il pas transmises à l'instruction ? J'ai consulté les archives de l'UGIF de Bordeaux, dont il parle, il y a fort longtemps. Quant à la police des questions juives (la PQJ), j'en ai consulté les archives dès le 7 mai 1981, au Centre de documentation juive contemporaine, et j'y ai trouvé la confirmation des documents publiés alors par Le Canard enchaîné. Il y a des documents

qui concernent Maurice Papon émanant des services allemands. Sous forme de fiches, d'avril et de juillet 1943, on trouve sur lui deux opinions positives. Une autre, fin 1943, le dit « pro-américain ». Mais après tout, Pétain aussi était tenu pour tel ! »

« Dire comme Michel Bergès que tout se joue entre le supérieur de Maurice Papon, Maurice Sabatier, et son subordonné, Pierre Garat, n'est que la défense habituelle de tous ceux qui sont dans une situation hiérarchique. Mais cela contredit tous les témoins qui attestent de la forte personnalité de Maurice Papon, de son caractère entier, difficile, de la peur qu'il inspirait à ses employés, etc. Aurait-il fait, du reste, la carrière qui a été la sienne s'il avait été le personnage falot que Bergès nous décrit ? Ce système de défense ridicule et intenable fut également celui de René Bousquet lors de son procès de 1949. En réalité, ce que le préfet régional de Bordeaux confia à Maurice Papon, pour se défaire, c'est la partie la plus délicate, la plus scabreuse de ses fonctions, la plus embarrassante : les juifs, la gestion des carburants et les relations avec les autorités d'occupation. »

« Que pensez-vous du document cité par Michel Bergès, dans lequel on voit le Commissariat général aux questions juives (CGQJ) réprimander M. Papon pour les radiations qu'il effectue dans le « fichier juif » ? »

« Sur le plan opérationnel, les Allemands ont écarté la police aux questions juives qui dépendait du CGQJ dès juillet 1942 (la conservant comme simple aiguillon), parce que René Bousquet, secrétaire général à la police de Laval, revendiquait l'exclusivité des opérations. Le CGQJ était toujours en position de mendiant par rapport à la préfecture, et leur relation s'en

tenait aux Communes du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Anthony Eden, sur la politique d'extermination des juifs en Europe de l'Est ? » « Un journaliste parle volontiers d'extermination quand on parle de mauvais traitements », lâche Claude Bouchinet.

Dans la salle, des réactions fusent. Sèchement, le président Castagnède intervient. Le face-à-face reprend : « Mais ce n'était pas un journaliste qui le disait, c'était le secrétaire d'Etat Anthony Eden ! s'exclame M<sup>e</sup> Klarsfeld. Sa déclaration a dû être reprise par les journaux le lendemain... » « Je n'ai aucun souvenir, répond, déstabilisé, le compagnon de la Libération. Je ne les épluchais pas. Ça a pu m'échapper. »

Jean-Michel Dumay



Propos recueillis par Nicolas Weill

Dessin : Noëlle Herrenschmidt

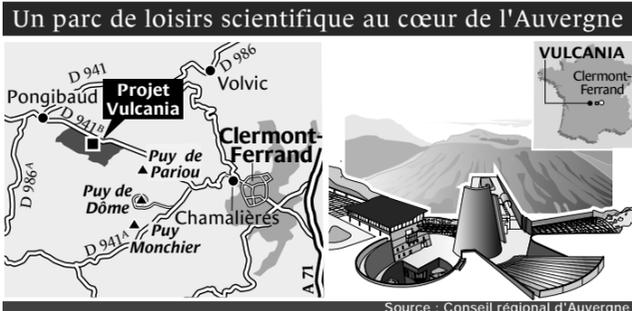
# Le gouvernement lève les obstacles politiques pour le projet Vulcania

Bien que réticente, la ministre de l'environnement a donné son feu vert au « grand dessein » du président du conseil régional d'Auvergne. Mais le classement de la chaîne des Puys est demandé, et plusieurs recours juridiques restent en suspens

APRÈS avoir pris connaissance du rapport d'expertise du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), dont *Le Monde* avait révélé les conclusions (11 octobre), Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, « préconise des précautions supplémentaires pendant la phase d'exploitation du Centre européen du volcanisme (CEV) Vulcania ». Cette décision, rendue publique, mardi 21 octobre, donne un « feu vert » implicite à la construction du CEV, dont les travaux préparatoires ont commencé cet été sur la commune de Saint-Ours-les-Roches, au cœur du Parc naturel des volcans d'Auvergne. Elle constitue une étape marquante – après le déblocage d'une subvention de 27,5 millions de francs par l'Etat – dans la mesure où l'ambitieux projet de parc de loisirs « scientifique et ludique »,

très ardemment défendu par Valéry Giscard d'Estaing, président de la région Auvergne, se heurtait à l'opposition farouche des associations de défense de l'environnement, au sein d'un Comité de liaison, et aux militants Verts du secteur soutenu par M<sup>me</sup> Voynet (lire ci-dessous).

En constatant avec satisfaction que « les mesures de protection prises actuellement et recommandées sont contraignantes », les experts du BRGM observaient que ces précautions étaient « justifiées » par le lieu d'implantation du CEV, au-dessus de l'une des principales ressources en eau d'origine sous-basaltique. M<sup>me</sup> Voynet a tenu compte de cet avis pour recommander au préfet de région de faire en sorte que « le maître d'ouvrage examine les nouvelles études à conduire et les dispositions pratiques qu'il convient d'arrêter pour la phase



d'exploitation » – après l'ouverture au public de Vulcania, prévue pour 2000 et où certains espèrent accueillir jusqu'à 500 000 visiteurs par an – afin de garantir la qualité de la ressource en eau.

En considérant que « l'aménagement des infrastructures d'accompagnement ou induites par le CEV dans les communes voisines pourraient

multiplier les sites de pollutions éventuelles », les géologues préconisaient la mise en place d'un « dispositif de surveillance à long terme ». La ministre envisage donc la constitution d'un « comité de suivi composé des principaux acteurs intéressés » pour éviter que les fragiles alentours du CEV ne soient défigurés par des aménagements

annexes. Si les écologistes siègent à ce comité, les soucis risquent de continuer pour les promoteurs du « Giscardoscope », qui remportent néanmoins une victoire morale – et logique, compte tenu du consensus politique, du PCF au Front national, dont ils bénéficient au conseil régional.

Privée d'arguments écologiquement imparables, la ministre de l'environnement, qui a réussi à obtenir l'arrêt de deux dossiers d'envergure nationale, Superphénix et le canal Rhin-Rhône, ne pouvait plus s'opposer à un projet qui lui paraît pourtant contestable par son surdimensionnement (le coût prévisionnel atteint 420 millions de francs) et surtout par sa localisation, même si sa finalité (vulgariser le volcanisme et les sciences de la terre dans un musée futuriste ayant recours aux modes technologiques sophistiqués) n'était pas contestée.

La polémique s'éteint et un chantier s'ouvre. Le feuilleton éruptif n'est pas forcément terminé. Alors que sur le terrain de 57 hectares immergé dans une nature quasiment vierge les pelles mécaniques vont s'activer avant les frimas, l'épilogue juridique se jouera cet hiver devant la cour administrative d'appel de Lyon, qui examinera les moyens soulevés par les opposants et par France Nature Environnement pour demander le sursis à exécution du permis de construire.

Charbonnier reste maître chez lui : le grand dessein subsidiaire de l'ancien président de la République prend forme. Mais M<sup>me</sup> Voynet demande au préfet d'accélérer le processus de classement du site de la chaîne des Puys, qui devrait aboutir avant la fin de 1998.

Robert Belleret

## Valéry Giscard d'Estaing a gagné son bras de fer contre Dominique Voynet

CLERMONT-FERRAND  
correspondance

La décision de Dominique Voynet sur Vulcania n'a pas provoqué de surprise en Auvergne. Encore moins de séisme politique : le père du projet, Valéry Giscard d'Estaing, actuellement en voyage à l'étranger, n'a pas pu commenter l'épilogue de cette longue bataille. Mais il avait déjà programmé la « déroute des opposants à Vulcania », avec la révélation d'un rapport d'expertise du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) plutôt favorable au site (*Le Monde* du 11 octobre). Autre signe précurseur d'un dénouement en faveur de Vulcania : Valéry Giscard d'Estaing avait pris soin d'annoncer lui-même, à la fin de la semaine, que Lionel Jospin allait débloquer la subvention de 27,5 mil-

lions de francs promise par l'ancien gouvernement. Cette déclaration sonnait comme un bulletin de victoire. Dès lors, plus rien ne semblait résister au « seul grand projet culturel de l'an 2000 », selon la formule fétiche du président du conseil régional d'Auvergne.

Pour autant, le Collectif de liaison pour la sauvegarde des volcans, qui rassemble les opposants « historiques » à ce musée « immergé » dans la chaîne des Puys, refuse de baisser la garde et se retranche derrière un ultime espoir : « Le recours continue devant la juridiction administrative. La cour administrative d'appel de Lyon doit se prononcer sur une demande de sursis à exécution du permis de construire. » Pour Danièle Auroi, le chef de file des Verts en Auvergne, « cette décision est dure à avaler, mais Dominique

Voynet a fait tout ce qu'elle a pu. En réalité, c'est le préfet de région qui a tiré le tapis sous les pieds de Dominique, en signant le permis de construire au mois de juillet. Depuis, nous en sommes réduits à limiter les dégâts ».

FISSURES AU SEIN DE LA GAUCHE

Danièle Auroi, qui avait contraint M. Giscard d'Estaing au ballottage lors des dernières élections législatives, est une adversaire coriace du « Giscardoscope », qu'elle qualifie inlassablement de « mausolée de Giscard ». Elle a décrié le communiqué de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. « Elle ne donne pas le feu vert. Au contraire, elle multiplie les signaux d'alarme : étendre les précautions prises sur le chantier à l'ensemble des aménagements alentour, comme les autoroutes

ou les hôtels, comité de suivi pour mesurer l'impact du centre sur les ressources en eau, sans oublier le classement de la chaîne des Puys avant la fin de l'année 1998. »

De son côté, le groupe socialiste du conseil régional a pris acte, sans grande émotion, de la décision : « Ce n'est pas une surprise, et c'est logique. Nous étions entrés dans une phase irréversible. Valéry Giscard d'Estaing a mis les bouchées doubles pour accélérer les travaux. Si le gouvernement annulait le permis de construire, le conseil régional pourrait porter l'affaire devant les tribunaux. Mais si nous gagnons les élections régionales de 1998, le 16 mars au matin nous prendrons le temps de réexaminer le dossier... » Même langage chez les Verts, qui parlent de « remise à plat aux élections prochaines ».

Mais la convergence n'est qu'apparente. En effet, le Centre européen du volcanisme a provoqué des fissures au sein de la gauche plurielle. Les socialistes auvergnats, hostiles au projet, ont pourtant officiellement demandé au premier ministre de verser la subvention tant attendue par M. Giscard d'Estaing. Le ton est monté d'un cran entre les Verts et le Parti socialiste. Sans constituer un casus belli, l'escarmouche risque de laisser des traces. Pendant ce temps, ostensiblement, Valéry Giscard d'Estaing prend date pour... 2005 : il annonce que les « premières images de l'arrivée de la sonde américano-européenne sur Saturne seront retransmises en direct sur les écrans de Vulcania ».

Brigitte Cante

## Bruxelles presse la France de désigner les sites du réseau Natura 2000

IL N'EST PAS SÛR que la France échappe à un procès devant la Cour de justice européenne pour non-transposition en droit interne de la directive Habitat. Adoptée en mai 1992, ce texte implique la création dans chaque Etat membre d'un réseau – Natura 2000 – de sites particulièrement riches pour leur faune et leur flore fragiles. Après transmission de cette liste à la Commission européenne et acceptation du dossier, les sites devaient être classés en zones spéciales de conservation (ZSC) avant 2006. La France, qui n'a transmis aucune donnée, fait figure de lanterne rouge avec le Luxembourg et l'Allemagne. Sept autres pays ont envoyé des données « insuffisantes » selon la Commission, qui a adressé, le 17 octobre, des avis motivés aux dix « mauvais élèves », dernier stade avant la saisine de la Cour de justice.

Cinq pays seulement (Belgique, Italie, Grèce, Portugal et Suède) ont

communiqué des « des informations complètes », constate Olivier Diana, en charge du dossier Natura 2000 à la direction de l'environnement à Bruxelles. La cour de Luxembourg pourrait être saisie si, « dans un délai de deux ou trois mois, l'Etat membre n'envoie aucune réponse satisfaisante », ajoute-t-il.

Mille trois cents sites avaient été pré-sélectionnés, environ 15 % du territoire. Mais, devant l'opposition des agriculteurs, chasseurs et forestiers, Alain Juppé, alors premier ministre, gela la procédure en juillet 1996. Quelques mois plus tard, en février, Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement, dressait une nouvelle liste ne représentant plus que 2,5 % du territoire, qui n'a jamais été envoyée.

Depuis cet été, Dominique Voynet tente de rattraper le retard. En août, la ministre a envoyé une circulaire aux préfets pour qu'ils relancent la concertation. « La semaine dernière, nous avons envoyé une première liste de 74 sites concernant la région alpine », précise Jean-Pierre Raffin, l'un de ses conseillers. Mais la Commission l'a reçue trop tard : « Lors de la réunion d'évaluation avec les Etats membres concernés par les sites alpins à Salzbourg (Autriche) le 20 octobre, les propositions françaises n'ont pu être analysées, ce qui retarde le processus communautaire », déplore Olivier Diana.

Mercredi 15 octobre, devant la Commission des affaires économiques du Sénat, M<sup>me</sup> Voynet a annoncé qu'un budget de 5,5 millions de francs pour 1998 était prévu notamment pour l'établissement des listes de sites à transmettre à la Commission européenne. Mardi 21 octobre, le cabinet de la ministre faisait le point avec le comité de concertation et de suivi de Natura 2000. « Une première liste sera envoyée d'ici à la fin de l'année et nous avons bon espoir de boucler le dossier dans le courant de 1998 », ajoute M. Raffin.

Mais le ministère ne précise pas si la liste définitive sera aussi ambitieuse que la première, ou aussi timide que la seconde.

Clarisse Fabre

**NICKEL :**  
**EUROSTAR**



**PROMOTION**  
**PARIS-LONDRES**  
**À PARTIR DE**  
**490F**  
**A/R EN 2<sup>e</sup> CLASSE**  
En vente jusqu'au 15.12.97  
Prix soumis à conditions  
**INFO & RÉSA AU**  
**08 36 35 35 39**  
(2,23 F la mn)

**DIVIN :**  
**LES HÔTELS**  
**RADISSON**  
**EDWARDIAN**  
**VOTRE HÂVRE**  
**DE PAIX**  
Radisson EDWARDIAN

**CONNECTÉ :**  
**36 15 LONDRES**  
**TUYAUX INFOS**  
**PROMOS** (2,23 F la mn)



**LONDRES**

**c'est démoniaque**

**LONDON**

**DÉBOUTONNEZ-VOUS . . . . .**

**DANS LES BOUTIQUES LES PLUS FLASH**

**WONG SINGH JONES DE QUOI SE DÉNICHER UN TOTAL LOOK PSYCHÉDELIQUE AU RYTHME DE LA DANCE MUSIC . . . BEADS L'ANTRE DE L'EXCENTRICITÉ POUR ENFILER LES PERLES LES PLUS DÉLIRE DU MONDE . . . RED OR DEAD DES FRINGUES EN PLASTIQUE TRANSPARENT POUR SE SAPER COMME DANS STAR TREK DE LA TÊTE AUX PIEDS.**

# Theix, un petit village du Morbihan, concentre toutes les nuisances de la ville de Vannes

La population se mobilise contre une décharge et d'autres projets polluants

Les habitants de Theix, petit village du Morbihan, tentent d'empêcher l'implantation d'une plate-forme de compostage d'ordures ménagères au

nord de la commune, qui viendrait s'ajouter aux actuelles installations. Les habitants ne sont pas au bout de leur peine : une zone d'activités

économiques, une ligne à très haute tension et une voie rapide de contournement de Vannes font partie des projets d'avenir de la commune.

## RENNES

de notre correspondante régionale

Après le bourg de Theix coquettement rénové, une fois traversée la route à quatre voies, une douce campagne s'étire sur 4 kilomètres. C'est là que la situation se gâte. Le nord de la commune regroupe environ cinq cents habitants dans quelques hameaux et lotissements récents, tout près de Vannes, la préfecture du Morbihan. Le secteur concentre les « servitudes » qui permettent à une ville de fonctionner. Pour les riverains, c'est une véritable collection de nuisances : déchetterie, deux stations d'épuration, poste de distribution de gaz, d'électricité, sans compter une usine à goudron et une déchetterie toute proche... En 1997, ils ont fini par unir leur exaspération au sein d'un Comité de défense du cadre de vie de Theix-Nord.

Les habitants ont commencé par s'opposer, avec succès, à une future usine de traitement des

graisses. L'avenir s'annonce aussi inquiétant avec, en projet, une nouvelle zone d'activités économiques, une ligne à très haute tension et une voie rapide de contournement de Vannes, toujours sur le même périmètre. Leur plus récente bagarre – celle de la décharge d'ordures ménagères de Burghennec – n'a pu que raffermir leur détermination : seize jours de lutte, cela soude un quartier.

## UNE CONFORTABLE REDEVANCE

L'été à Theix a été chaud, rendant les odeurs insupportables et la rentrée explosive. Une haute antenne télécom semble indiquer le site, au demeurant facile à repérer grâce aux nuées de goélands qui le survolent. Pendant plus de deux semaines, les habitants de Theix-nord ont tenu la position, filtrant plus ou moins sévèrement les camions-poubelles, en fonction de l'évolution des négociations. Caravane des opposants contre camionnette des gendarmes, certains y ont laissé une partie de leurs

congés annuels. Plusieurs fois, la collecte n'a pu, du coup, être assurée sur le territoire géré par le Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de la région de Vannes (Sitom).

En tant que président du Sitom, le conseiller général Joseph Oillac (RPR) est en ligne de mire : il est aussi maire de Theix. Jusqu'à présent, le centre d'enfouissement de Burghennec était une bonne opération, réglant le problème des déchets de vingt-neuf communes moyennant une confortable redevance pour le budget municipal. La révolte a éclaté pour quelques tonnes de trop. Voilà des années que la fin de la décharge, créée en 1980 et saturée depuis longtemps, était promise aux riverains. La dernière annonce date de cet été. Mais au lieu de fermeture définitive, il était question d'installer une nouvelle plate-forme de compostage d'ordures ménagères, qui recouvrira, un jour, la superficie du site sous une couche de terre végétale.

« Les habitants de Theix-Nord ont perdu toute confiance en leurs élus », admet M. Oillac. Pour expliquer le retard pris par ce dossier, le maire évoque les directives de 1992 instituant un plan départemental d'élimination des déchets, qui ont gelé toute initiative. Il souhaite voir le conseil général créer un syndicat départemental, parle de réunir une commission consultative... A l'entendre, le Morbihan ne semble guère avancé dans ce domaine sensible.

Mardi 14 octobre, Theix-Nord a voté, à une large majorité, la levée du barrage, contre l'engagement de fermer Burghennec fin 1998 et de stopper le va-et-vient des camions en mai. « Dommage que nous n'ayons pas été écoutés il y a quelques mois, quand nous avons cherché à nouer le dialogue », déplore Gilbert Stévant, vice-président du comité de défense. Avec tout le bruit suscité par notre action, il va être difficile de trouver un autre site. »

Martine Valo

## L'Île-de-France veut se doter d'un « plan paysager »

LE PRÉSIDENT DE LA RÉGION Ile-de-France, Michel Giraud (RPR), a annoncé, lundi 20 octobre, l'ouverture d'une concertation sur l'élaboration d'un « plan paysager ». M. Giraud, qui s'exprimait avant la première réunion de concertation entre des élus et des entreprises de la région, a affirmé qu'un tel plan « serait le couronnement de vingt ans d'actions menées, sans le dire, par la région en faveur du paysage » et a souhaité que « l'ensemble des politiques d'aménagement, les politiques de l'eau, des déchets, du bruit, du reboisement, de la dépollution de l'air, qu'elles soient menées par l'Etat, la région, les communes, la SNCF, la RATP, EDF ou tout autre » fasse bientôt l'objet d'une « action concertée ».

Didier Julia (RPR), vice-président du conseil régional chargé de l'environnement, souhaite « qu'à terme cette concertation paysagère soit inscrite dans la loi ».

## DÉPÊCHES

■ LA HAGUE : une erreur d'entreposage de combustible à l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague (Manche) a été classée au niveau 1 sur l'échelle des incidents nucléaires qui en compte sept, a annoncé la Cogema (Compagnie générale de matières nucléaires), mardi 21 octobre. Six éléments combustibles, préalablement déchargés et dont l'entreposage n'était autorisé que dans une piscine précise ont été transférés par erreur dans une autre piscine. Selon la Cogema, cet incident n'a eu cependant aucune conséquence pour le personnel, l'environnement et les installations.

■ PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : la région PACA va continuer à connaître une croissance démographique bien supérieure à celle de l'ensemble de la France et comptera un million d'habitants supplémentaires dans une génération, selon une étude que vient de rendre publique le conseil économique et social régional (CESR). La région devrait « compter en 2020 entre 5,1 et 5,5 millions d'habitants » dans une génération (entre vingt-cinq et trente-cinq ans), contre 4,45 millions au 1<sup>er</sup> janvier 1996, a estimé le CESR, qui a réalisé cette projection avec les services de l'Insee. Cette progression sera due à l'arrivée de nouveaux habitants : sans eux, la population de la région commencerait à décroître dès 2010, avec une fécondité de 1,8 enfant par femme. Le CESR rappelle que Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région française « qui a connu la plus forte augmentation de sa population » au cours des trois dernières décennies.

## CARNET

### DISPARITIONS

■ MGR RENÉ PICANDET, évêque d'Orléans, est mort à Aubière (Puy-de-Dôme), des suites d'un malaise à un péage de l'autoroute A 71, près de Clermont-Ferrand. Né le 14 décembre 1931 à Durdat-Larequille (Allier), il avait été ordonné prêtre en 1961 pour le diocèse de Moulins, dans lequel il fut successivement directeur au grand séminaire et vicaire épiscopal pour la zone de Montluçon. En 1981, il était nommé et consacré évêque d'Orléans, au siège de Mgr Guy Riobé et de Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, à qui il avait succédé. Depuis 1991, René Picandet était membre du conseil permanent de l'épiscopat, représentant la région Centre. Il avait été désigné en particulier pour maintenir le dialogue, au nom de la Conférence des évêques, avec Mgr Jacques Gaillot, ancien évêque d'Evreux, qui appréciait sa fidélité. Ses obsèques auront lieu à la cathédrale d'Orléans, le vendredi 24 octobre, à 15 h 30.

■ MGR Pierre-Auguste Bousard, ancien évêque de Vannes (Morbihan), est mort, samedi 18 octobre, à Quimperlé (Finistère), à l'âge de quatre-vingts ans. Né le 28 juin 1917 à Plogonnec, dans le diocèse de Quimper, ordonné prêtre en 1947, il avait été nommé et consacré évêque de Vannes en 1965, et il avait démissionné pour raison d'âge en 1991.

### NOMINATION

#### DIPLOMATIE

Yannick Gérard a été nommé ambassadeur au Pakistan, en remplacement de Pierre Lafrance, qui est parti à la retraite, par décret publié au *Journal officiel* du 22 octobre. [Né le 14 juillet 1944 à La Chapelle-aux-Bois (Vosges), Yannick Gérard est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Islamabad (1969-1972), à Washington (1977-1982), à Tananarive (1988-1990) et à l'administration centrale, avant d'être nommé ambassadeur en Ouganda (1990-1993). Depuis août 1993, Yannick Gérard était directeur adjoint des affaires africaines et malgaches au Quai d'Orsay.]

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 19 octobre sont publiés :  
● **Emploi des jeunes** : un décret relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes.  
● **Vins** : deux arrêtés relatifs aux appellations d'origine Vin délimité de qualité supérieure « Coteaux du Vendômois » et « Côtes de Saint-Mont ».  
Au *Journal officiel* daté lundi 20-mardi 21 octobre sont publiés :  
● **Denrées alimentaires** : un décret relatif aux fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les denrées alimentaires.

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissances

Nina et Elio ROSSETTI souhaitent la bienvenue à leur petit frère

#### David

né le 11 octobre 1997, à Luxembourg.

Chez Colette et Romain Rossetti, 1A, AM ECK, L-7435 Hollenfels.

– Paris.

Jean-François, Solange et Isaure PUECH, ont la joie d'annoncer la naissance d'

#### Axel.

Vaillant bébé, petite plume, au zénith du 20 octobre 1997.

#### Anniversaires de naissance

– 3 octobre et 23 octobre 1997

#### Papilou et Mamilou,

Joyeux anniversaire pour vos soixante ans.

Et surtout, continuez à lire longtemps *Le Monde* pour mieux nous l'expliquer.

#### Antoine, Agathe et Constance.

#### Mariages

#### Margaret MARUANI et

#### Henri REY

sont heureux de faire part de leur mariage à Paris, le 22 octobre 1997.

#### Noces de diamant

– Jean-Christophe, Philippe, Remy et Pierre, Et toutes leurs familles, sont heureux de souhaiter les noces de diamant à leurs parents

#### Gysèle et Maurice.

24 Les Eyzies-de-Tayac.

#### Décès

– Les enseignants de l'UFR d'italien, université Paris-III-Sorbonne nouvelle ont la tristesse de faire part du décès de

#### Liana AURIGEMMA,

qui a été une enseignante appréciée dans cette UFR pendant de nombreuses années.

#### – Arlette et Jean Nachbaur,

Leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès, le 17 octobre 1997, de

#### M<sup>me</sup> Lisa BILLAUD,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le lundi 20 octobre, à Neuilly (Hauts-de-Seine).

– Son fils, Sa belle-fille la princesse Iella Saïda Mongi El Adel Bey, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, survenu à Tunis, le 13 octobre 1997, de la

#### princesse Iella Henéy EL ADEL BEY, née LADJIMI,

épouse de feu le

#### prince sidi Abderrahmane EL ADEL BEY,

et veuve de

#### Mohamed-Charef MISSOUM, officier interprète français du corps des Affaires indigènes.

– Arlette Hakopian, née Douarche, son épouse,

Sylvette Hakopian, Martine Hakopian, Lucie et Anlys Frémaux, ses filles et petites-filles,

Edward et Virginia Hacopian, ses frère et belle-sœur,

Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

#### Michel HAKOPIAN, Claims Section United States Forces Medal of Freedom, Vice-président au service juridique de l'American Express,

survenu à Paris, le 18 octobre 1997, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 27 octobre, à 15 heures, en l'église apostolique arménienne, 15, rue Jean-Goujon, à Paris-8<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

11, rue Ernest-Cresson, 75015 Paris.

– Lucile Lacroix, son épouse,

Jean-Michel Lacroix, recteur de l'académie de Besançon, chancelier de l'Université, son fils, Maylis Lacroix, sa belle-fille, Louis-Henri et Laure, Pierre-Philippe Lacroix, ses petits-enfants,

Les familles Lacroix, Dedieu, Bounhiol, Graille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

#### Henri LACROIX,

directeur général honoraire de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, chevalier du Ouissam Alaouite,

survenu le 15 octobre 1997, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

10, rue de la Convention, 25000 Besançon.

– Yves, Michel et Nicolas Magat, ses enfants, Hélène, Alice et Noël Magat, ses petits-enfants, Alain Bourgerly, son neveu, ont la douleur de faire part du décès de

#### M<sup>me</sup> Marguerite LAUTOUT-MAGAT,

survenu le 20 octobre 1997.

Les obsèques auront lieu le jeudi 23 octobre, à 11 heures, au cimetière de Bièvres (Hauts-de-Seine), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Tour de Mémillon, 28800 Saint-Maur-sur-le-Loir.

– Ses amis du laboratoire de psychologie sociale de la Sorbonne ont la tristesse de faire part de la disparition de

#### Dany LAUVERGEON,

le 19 octobre 1997.

Ils se souviendront de sa gaieté et de sa générosité.

Tél. 01-44-27-69-28.

Notre « Bonne Maman » nous a quittés !

Lucien Pfeiffer, Et sa famille, ont l'immense douleur de faire part du décès de

#### Monique PFEIFFER.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 24 octobre 1997, à 15 h 45, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines).

Famille Pfeiffer, 4, rue Giraud-Teulon, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Patrick Rufener, Liliane et Patrick Larmoyer, Kathleen et Bernard Decoux, Maureen Delage, ses enfants,

Nausicaa et Dorothée, Jean, Sophie et Denis, Nathalie, Aurélie et Pomme, Eric, Gaëlle et Cyril, Olivia et Alexia, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

#### Eric RUFENER,

le 19 octobre 1997, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 25 octobre, à 15 heures, en l'église de Châtillon-sur-Loire (Loiret).

Une messe sera célébrée le jeudi 6 novembre, à 18 h 45, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris-9<sup>e</sup>.

50, rue de Longchamp, 92200 Neuilly-sur-Seine.  
41, rue La Fayette, 75009 Paris.  
7 bis, Petite-Voie des Vignes, 92290 Châtenay-Malabry.  
43, rue de la Ferme, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Gaby nous a quittés.

Jean et Marcelle Vendart, Janine et Ton Vendart-Nollet, Henriette Augereau, Eric, Cédric et Stéphanie, Claire et Jocelyne, Sylvaine, Michel et Camille, Didier, Ghyslaine, Laurent et Nicolas, Sa famille, Guy et Marie-Laure, Aline et Madjid, ont le chagrin de faire part du décès de

#### Gabrielle VENDART, née AUGEREAU,

le mercredi 15 octobre 1997.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Marie-Juliette Vergnaud-Bouvier, son épouse, Claire Vergnaud, Anne Vergnaud et Jean-Claude Millien, Pierre et Thibault, Laure Vergnaud et Jean-Luc Palevody, Matthieu et Delphine, ses enfants et petits-enfants, Madame Henry Bouvier, Pierre Tissier, Victor et Jacqueline Vergnaud, Michelle et Georges Garon, leurs enfants et petits-enfants,

font part du décès de

**Maurice VERGNAUD**, inspecteur général honoraire de l'Education nationale, ancien directeur des collèges, ancien proviseur du lycée Ozanne à Toulouse, officier de la Légion d'honneur, chevalier dans l'ordre national du Mérite, commandeur dans l'ordre national des Palmes académiques, combattant volontaire, Croix de guerre 1939-1945,

survenu le mardi 21 octobre 1997, à Toulouse (Haute-Garonne), à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Ses funérailles religieuses auront lieu à Toulouse, en la basilique Saint-Sernin, le jeudi 23 octobre, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vienne (Isère) et sera précédée d'une messe à la cathédrale Saint-Maurice, à 10 h 15, le vendredi 24 octobre.

18, rue Saint-Bernard, 31000 Toulouse, 15, rue de la Charité, 38200 Vienne.

Pas de fleurs, ni couronnes.

Maurice Vergnaud a demandé que l'argent que l'on aurait ainsi utilisé soit consacré à la constitution d'une bourse destinée à un élève ou un étudiant du lycée Ozanne, en difficulté financière. Les dons peuvent être envoyés par chèque à l'ordre du foyer socio-éducatif du lycée Ozanne, 9, rue Merly, 31070 Toulouse ; le proviseur et un groupe de professeurs désigneront le ou les bénéficiaires de cette bourse.

### Remerciements

– Dijon. Cussey-les-Forges.

Ses enfants et petits-enfants, Et toute sa famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès du

#### docteur Pierre LALU,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence et leur soutien, et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

### Anniversaires de décès

#### Julien GISBERT,

27 décembre 1973  
23 octobre 1990.

Ses parents rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

#### – Il y a quinze ans, mourait

#### Elisabeth WEINER.

Ses amis se souviennent...

### Conférences

– Conférence inaugurale du Collège des Etudes juives de l'Alliance israélite universelle : « **Modernité et éthique juive** », par M. Alexandre Safran, grand rabbin de Genève, mardi 28 octobre, à 20 h 30, à l'AIU, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Tél. : 01-53-32-88-55. PAF.

### Séminaires

SÉMINAIRES DE FORMATION Proposés par l'Institut des Cadres Dirigeants

« Sens & Management : une question de direction ? »  
8, 9 et 10 décembre 1997, Paris.  
« Les entreprises face aux sectes : évaluer et gérer les risques. »  
18 et 19 décembre 1997, Paris.  
« Temps & Management : comprendre et changer de logique de temps. »  
21, 22 et 23 janvier 1998, Paris.  
« Complexité & Management : se repérer, diriger et décider en un univers complexe. »  
3, 4 et 5 février 1998, Paris.

Pour plus d'informations : ICAD, Carolyn Baudin. Tél. : 01-53-53-07-70.

### THÈSES

Tarif Étudiants  
**65 F la ligne H.T.**



LE MONDE/IDM  
l'histoire au jour le jour  
1939-1996

Nouvelle édition 1997  
CD-ROM PC-MAC

132 cartes – 260 photos – 1 078 articles  
245 « une » du *Monde* – 78 enregistrements radio  
19 788 dates indispensables.

En vente au *Monde*, sur Minitel : 3615 LEMONDE  
sur internet : <http://www.lemonde.fr> et dans les grandes surfaces

# Algérie, l'horreur et le doute

**Q**UAI de la Joliette, à Marseille, le ferryboat *Liberté* arrive d'Alger. Une femme attend sur une plateforme, le vent souffle, une autoroute passe à côté. Le bateau avance lentement, la jeune femme sourit. La première fois qu'elle a vraiment dormi, c'était sur ce bateau, il y a sept mois. Elle avait dormi longtemps, bien après le débarquement. Un homme de ménage, voyant la cabine fermée, avait débouqué la porte à l'aide d'un passe. Elle, en une seconde, s'était recroquevillée, accrochée à un montant, avait hurlé de toutes ses forces. Dans son rêve, Khadija revivait ses derniers instants à Blida, marchant dans la rue, la valise à la main, entendant une détonation et, dans son dos, le bruit d'un passant qui s'écroule. Elle cria dans le bateau. Effrayé, l'employé s'échappa en courant.

Aujourd'hui, elle, comme quelques autres, tente de deviner les silhouettes familières qui parviennent à franchir au comptegouttes les filtres militaires, policiers, douaniers de la gare maritime. Les premiers passagers se surprennent à avancer, regardant le plafond, ils sont ici dans un hall de Marseille.

Un matin, Khadija est sortie dans une rue de Blida, elle a vu six jeunes de vingt ans égorgés sur un trottoir. On avait inscrit leur nom sur un bout de carton. Une voiture de police avait été attaquée la veille, et on soupçonne les forces de l'ordre d'avoir répliqué ainsi. Khadija tente d'expliquer que d'habitude dans une ville on voit des animaux sur les trottoirs, des chiens morts, des oiseaux. « *Maintenant, ce sont des êtres humains, ils sont là, les mouches tournent au-dessus.* »

Derrière la vitre, les fonctionnaires de la police de l'air et des frontières interrogent, inspectent, vérifient, font patienter quelques

« Plus il y a de la confusion, plus on a l'impression que certains tirent les ficelles. On a peur, on ne sait plus de qui »

heures encore. L'un d'eux éteint l'écran de son ordinateur et dit : « *Le système est en panne.* » Le mari de Khadija arrive, enfin. Il ne parle pas. Deux jours plus tard, il dira : « *C'est fini, il n'y a plus rien à espérer.* »

Samira, femme de ménage à Marseille, immigrée depuis 1976, passait chaque été à Alger. Comme beaucoup cette année, elle a voulu repartir en urgence. A quelques rues d'où elle logeait, une famille de dix personnes, femmes et enfants compris, a été égorgée à l'intérieur d'un appartement, la nuit. « *Un voisin a téléphoné à la police, celle-ci est venue ramasser les morts le matin. Elle a quitté les lieux à 16 heures. A 16 h 30, les tueurs revenaient, ils ont massacré la famille d'à côté.* »

Un autre jour, une amie, professeur, est accostée à l'entrée de l'école par un commando. Les hommes lui ordonnent de déposer une bombe à l'intérieur. La jeune femme refuse. Elle est ruée de coups, puis on lui mitraille les jambes, près desquelles on place la bombe. Un collègue enseignant se

penche au-dessus d'elle. « *Elle est encore vivante, appelez les pompiers !* », dit-il, lorsque la bombe explose. « *Le cercueil de mon amie ressemblait à celui d'un enfant, son père est devenu fou* », raconte Samira.

Certains barrages militaires sont constitués « *d'enfants, des appelés de dix-huit ans, leur Kalachnikov presque plus grande qu'eux* ». Une fois, l'un d'eux, assoupi, s'est réveillé, paniqué, et tua un autre appelé venu prendre la relève. A Oran, un barrage s'est fait massacrer sans pouvoir répliquer.

A Oran toujours, une fête a eu lieu dans un restaurant sur la corniche. Le chanteur de raï Cheb Mami était venu de France. « *Les clients étaient plutôt riches, ils se sont bien amusés* », rapporte un participant venu en touriste. A Alger, Leïla, également en visite, a assisté à un dîner de « *mafieux* », ironise-t-elle. Le restaurant était chic, le repas à 15 000 dinars (1 500 francs, au cours officiel), soit trois fois le salaire minimum mensuel. « *L'essentiel de la conversation a porté sur le fait de savoir si une soirée à 1 million de dinars, c'était cher ou pas. Certains disaient que non, si les invités étaient contents, si c'était vraiment réussi.* »

Fouad, un cadre administratif, a confié à un ami de passage que désormais, au bureau, lui et deux de ses collègues se cotisent pour se payer un café le matin. « *Il a un salaire de 13 000 dinars. Chaque 10 du mois, il est obligé d'emprunter pour manger.* » Désormais, pour la majorité des Algériens, le seul repas de la journée est un dîner constitué de légumes secs, au pire de pain et de lait. La nuit, les hommes montent sur les toits. Ils se sont achetés des sirènes d'alarme, ont rassemblé des marteaux, des couteaux et des lampes de poche. Une vieille femme d'un quartier populaire d'Alger assure à sa fille, Souad, réfugiée à Marseille, que « *les voisins s'enduisent le cou d'huile, au cas où. La mort est plus facile, disent-ils.* » Souad, farouchement opposée aux islamistes et au port du hijab lorsqu'elle vivait à Alger, menacée, exilée, se souvient de la réaction des forces de sécurité quand celles-ci étaient appelées, soir après soir, par les proches des familles égorgées : « *Quoi, vous avez voté FIS [Front islamique du salut] dans ce quartier ? Vous vous démerdez. Dites au FIS de vous protéger maintenant.* »

Du *Liberté*, amarré à Marseille, descend un couple. Ils ont trente ans, lui, déjà des cheveux blancs. Eux aussi, ils ont quitté Blida dans la précipitation. Le vendredi 3 octobre, de 17 heures à 20 heures, des commandos présumés du GIA (Groupe islamique armé) ont bombardé la ville à l'aide de roquettes artisanales, faites de clous et de verre pilé. « *Quatre de mes amis sont morts, ils circulaient en voiture*, dit Ali. *L'armée n'a riposté qu'à 20 h 30 à l'aide d'hélicoptères, quand tout était fini. Blida est une ville de garnison, elle compte une dizaine de casernes. On voyait les roquettes sortir de la montagne, les lieux de tir étaient facilement identifiables. C'est le paradoxe de Blida : là où il y a le plus de militaires, il y a le plus de terroristes.* » Personne n'arrive à expliquer la logique des massacres. « *En pleine nuit, des civils se font descendre par un hélicoptère. On nous répond que l'hélicoptère a été volé par les terroristes, soutient Ali. Dans un village près de Médéa, trente personnes se font tuer alors qu'il y avait armée, gendarmerie, gardes communales. Parmi les patriotes [des civils*



**Témoins des massacres, des Algériens débarquent à Marseille tenaillés par le doute sur les auteurs de ces tueries. Le pouvoir militaire fait en effet bon ménage avec les milieux d'affaires et n'est pas disposé à accepter l'alternance**

armés par le régime, NDLR), on trouve des maquisards repentis. D'ailleurs, certains patriotes commettent eux-mêmes des massacres et des pillages. En ce moment, dans la région, on peut tuer pour une vache. »

Alors on tue dans la plaine de la Mitija. Les massacres se ressemblent, réguliers. Seize enfants dans un car un jour, soixante habitants d'un village un autre jour. Des femmes enceintes sont éventrées, des enfants décapités. Les nouvelles s'échangent froidement entre les femmes le matin, comme autrefois on parlait de la pluie, du beau temps. Les tranquillisants se vendent au marché noir. Une pelle creuse chaque jour une dizaine de tombes d'avance dans le cimetière de Blida. Les corps arrivent à la morgue et il n'y a plus de place pour ces familles que l'on empile : une tête de bébé, la sucette à la bouche, un autre nourrisson « *comme un sachet en plastique carbonisé* », rapporte un témoin.

Parfois, des militaires attachent un cadavre à l'avant de leur Jeep et klaxonnent dans la ville, racontent

plusieurs témoins. Sur le marché, deux commerçants, très connus, ont été confondus comme tueurs présumés du GIA : « *La nuit, ils égorgaient des civils, et la journée, ils vendaient, normal, sympa. Ils ont été exécutés et montrés sur la place publique.* »

CERTAINS villages décimés étaient connus pour leurs sympathies islamistes, d'autres se laissaient racketter de la nourriture. « *Il suffit que les tueurs apprennent que les habitants demandent des armes pour se protéger - signe qu'ils n'ont plus confiance - pour qu'il y ait des représailles*, reprend Ali. *Est-ce toujours le GIA ? C'est ça qui est insupportable : le doute. Si on savait que les militaires ne s'attaquaient qu'aux terroristes, on serait rassuré, mais ils nous laissent dans le doute. On ressemble à des veaux qu'on tire par l'anneau. C'est marche ou crève, ferme ta gueule ou je te bute.* »

La nuit à Blida, de faux appels à la prière résonnent du haut des minarets : « *Ce sont des codes, des ordres d'assaut, présume-t-on.* »

Lundi 6 octobre, une attaque a été déjouée dans une cité ; les femmes se sont regroupées dans des appartements, les hommes ont répliqué. « *Maintenant, sur les toits, ils font des cocktails Molotov et des bombes avec des bouteilles de gaz. Dès qu'il y a un passant, ils les jettent. Ils ont averti : que ce soit la police, les terroristes, on jette* », assure Ali. A Blida, les portes sont blindées, les fenêtres ont des barreaux. Chaque jour, il faut aller travailler, rentrer à 17 heures, ne plus bouger, épier le bruit de pas, le moindre cri. « *On vit en otage, on est perdu. Plus il y a de la confusion, plus on a l'impression que certains tirent les ficelles. On a peur, on ne sait plus de qui* », raconte Houria. *Seuls les enfants se parlent librement. L'adulte, il transforme un peu une nouvelle, par crainte. Les gamins, eux, jamais. Ils voient, ils disent. Ils sont au courant de tout.* »

Un massacre est entré dans les mémoires. Il a duré plusieurs heures. Les victimes n'avaient pas été attachées. Les hommes, les femmes, les enfants ont couru, se sont débattus, ont crié. Trois cents personnes ont péri. A 500 mètres,

une caserne militaire, elle, a préféré le silence et l'immobilité. On l'appelle le « massacre de Raïs ».

A Alger, il souffle un vent d'optimisme dans le monde des affaires. Les bonnes notes du Fonds monétaire international, la découverte de nouveaux gisements pétroliers, la hausse des cours et les lois de privatisation soumises au Parlement sont autant de signes encourageants pour les entrepreneurs. « *On est surpris par le dynamisme commercial. A la limite, quarante personnes tuées chaque jour dans le pays, c'est juste assez pour convaincre les firmes étrangères de la nécessité d'avoir des intermédiaires algériens et d'y mettre le prix*, dit, à son retour d'Alger, un ingénieur algérien établi en France. *Même s'il est divisé au sommet sur sa stratégie à mener vis-à-vis du GIA, le régime montre qu'il est installé pour longtemps. Dès lors, tout est légitime. Il n'y a pas d'alternative. Aux élections, les candidats affluent. Pour eux, c'est la dernière occasion "d'en être", de faire partie de ce régime.* »

Pour lui et comme beaucoup d'autres, c'est l'Algérie des « *généralistes associés aux hommes d'affaires* » qui se transforme. « *Les militaires détenaient le pouvoir économique d'Etat. Aujourd'hui, ils privatisent et gardent ce pouvoir. De grandes dynasties sont en train de naître. Les futurs Rothschild, vous les voyez à Alger. Ceux-là n'ont plus le problème de faire des discours à l'ancienne. Une partie des classes moyennes est en train de disparaître. En ce moment, les gens diplômés ne représentent plus une valeur. Il vaut mieux être douanier ou commerçant. Mais les futurs capitalistes algériens auront toujours besoin de compétences techniques. Ils sauront les faire revenir.* »

UNE femme, intellectuelle démocrate, réfugiée à Marseille, partage le même avis. « *Les Algériens, trop préoccupés de leur survie, ne se rendent pas compte des changements de la société. Les démocrates sont tués, au sens propre et figuré, les écarts sociaux se creusent, la corruption est généralisée, le Hamas, parti islamiste, détient sept ministères. C'est la série de leurres qu'a secrétés le faux choix entre le pouvoir et le FIS. C'est la victoire du chacun pour soi.* » Fouad, un intellectuel également de retour d'Algérie, ajoute : « *On a atteint un tel niveau d'horreur que ce sont aujourd'hui les gens du peuple qui se posent la question : Qui sommes-nous ? Certains pensent que le GIA a perdu sa base politique, qu'il effectue un dernier baroud d'honneur. Dans le langage de la rue, on ne prononce plus le mot GIA ; on dit "el rhabi" (les terroristes). Pour parler du régime, autrefois on disait "le système" ou "le piston" ; maintenant, on prononce "el hogra" (le dominateur).* »

Une femme exilée ne veut plus parler de l'Algérie. « *A chaque fois, on se dit que ça ne peut pas être plus grave. On a touché le fond et c'est toujours plus grave. Que peut-on dire maintenant ?* » Sur le Vieux Port de Marseille, chaque samedi, des hommes et des femmes jettent une fleur à la mer. « *Une manière de penser à eux de l'autre côté* », dit l'un d'eux. De jeunes Algériennes à la fois émuës et en colère disent aux anciens : « *On a voté Zeroual et ça ne sert à rien. Maintenant, ce sont les malheureux qui paient. De quoi est coupable un bébé de quatre mois pour qu'il soit égorgé ?* »

Un universitaire « *zéroaliste* », qui vit entre Marseille et Alger, lui, assure à voix basse qu'il y a des motifs d'espérer, « *une transition s'opère, une citoyenneté est en train d'émerger dans la douleur, mais elle se bâtit* ». Des mots insupportables à cette ancienne habitante d'un quartier populaire d'Alger : « *Comment oser encore parler de terrorisme résiduel, comment avoir confiance ? Un peuple se fait massacrer devant tout le monde et il est abandonné à son propre sort, à son silence. La liberté d'expression, voilà le seul médicament pour l'Algérie.* » Chaque semaine, elle aussi, elle allait sur le quai de la Joliette à Marseille regarder le *Liberté* repartir pour Alger. Elle dit que son cœur, sa conscience, suivaient le bateau blanc. Un jour, elle s'est dit qu'il fallait arrêter.

**Dominique Le Guilledoux**  
Dessin : Thierry Dalby

# En voulant Thomson, nous voulions l'Europe

Suite de la première page

J'ai directement travaillé, personnellement, avec quatorze ministres de la défense française dont il m'est facile de citer par cœur les noms, me souvenant précisément des actions que j'ai menées avec chacun d'eux !

L'industrie de défense a une importance capitale pour la Nation. Elle lui fournit les moyens d'assurer sa sécurité, son indépendance, sa liberté, grâce à une armée sans cesse modernisée. Elle situe le niveau de son pays dans la hiérarchie internationale de ceux qui ont les moyens d'assumer seuls leur destin. En plus, elle permet d'aider les pays amis qui poursuivent le même objectif. Pour être concret : je constate que, dans le monde entier, la France est respectée et admirée pour ses réalisations en matière de défense, ce qui ne nuit pas, loin de là, à son rayonnement intellectuel.

Nous avons atteint, c'est incontestable, le niveau de l'excellence grâce à l'impulsion du général de Gaulle qu'aucun de ses successeurs n'a ralentie. J'ai vécu la naissance de cette odyssee moderne au début des années 60, l'ardente mobilisation pour rattraper le retard, les objectifs qui paraissaient démesurés. Le ministre Pierre Messmer m'avait lui-même fixé notre tâche : la petite société Matra était chargée de toute l'électronique de la fusée Diamant et du projet satellite Astérix lancés du Sahara en 1965... La France montrait qu' aussitôt après les Russes et les Américains elle devenait sans aide extérieure, avec ses propres moyens et sa jeune industrie, la troisième puissance spatiale de la planète.

Les Français, aujourd'hui, démontrent qu'ils n'ont pas la mémoire courte, en se passionnant – sous diverses formes – pour le procès de Vichy. Qu'ils veuillent bien se rappeler, aussi, qu'un chemin prodigieux a été accompli pour restaurer la position de la France au niveau qui était le sien au début du siècle.

Cependant, l'accélération de l'histoire, de la science et de la technologie fait qu'aucune position n'est durablement acquise. Il a fallu des siècles pour ruiner l'empire romain, quelques jours pour abattre l'empire soviétique. En très peu de temps, nous serons « largués » par les grands pays, puis dépassés par ceux qui émergent si nous ne continuons pas nos efforts dans le domaine technologique, toujours « tiré » par la défense.

Pour donner une illustration de l'évolution récente, je voudrais citer un exemple. Il n'y a pas si longtemps, pour frapper un objectif précis, on envoyait des dizaines d'avions qui « arrosaient » une zone entière, avec d'énormes dégâts sur les populations civiles. Aujourd'hui, c'est – ou ce sera – une missile d'une précision diabolique qui, à plusieurs centaines de kilomètres, atteindra la fenêtre du troisième étage gauche de l'état-major adverse ! Mais pour cela, il faut un satellite qui aura identifié la cible, un système d'informatique et de communication complexe

qui dans un temps très court permettra de décider d'où et comment on va pouvoir agir. Je me dois ici de préciser que Matra est en passe de maîtriser la chaîne complète : voir avec le satellite Hélios, décider avec les systèmes de commandement, agir avec le missile Scalp. La guerre du Golfe, en 1990, n'a été que le début d'une ère nouvelle.

Oui, mais voilà : au moment où ces armements sophistiqués deviennent de plus en plus onéreux, les budgets de la défense sont justement réduits (ce qui n'est pas cri-

Thomson-CSF (n'oublions pas CSF qui a apporté au groupe une base de très haute technologie, accumulée pendant les vingt années d'après la guerre, dans le domaine des radars les plus sophistiqués) est une société remarquable, présente dans presque tous les domaines de l'électronique de défense. C'est le leader incontesté en France (radars de sol et aéroportés, avionique, sonars, télécommunications militaires...) et les autres acteurs du secteur sont très faibles en comparaison. Il faut dire qu'un Yalta politique, décidé au moment

Thomson ne me paraît pas disposer, dans le schéma retenu, des meilleurs atouts pour forger son avenir. Elle n'a nullement besoin d'être « adossée » à un groupe extérieur pour renforcer ses finances, suffisamment solides

tiquable). Par voie de conséquence, la France n'est plus en mesure d'assurer, seule, sa position de leader technologique. La réponse est évidente : l'Europe, elle, le peut. L'Europe peut et doit devenir une puissance mondiale, égale à celle des Etats-Unis d'Amérique, dans une saine émulation. Une défense européenne, donc une industrie de défense européenne : c'est pour moi une priorité aussi importante et urgente que celle de la monnaie unique.

Venons-en au dossier Thomson qui me paraît exemplaire dans au moins trois domaines : la restruc-

Comment pouvais-je accepter délibérément de perdre le contrôle des activités les plus fondamentales de notre groupe ?

turation de l'électronique de défense, l'europanisation, la présence de l'Etat dans les entreprises. L'importance du sujet n'avait pas échappé à Alain Juppé puisqu'il avait déclaré qu'il s'agissait là du problème le plus important de son passage à Matignon. Finalement, il n'a pu le résoudre. Lionel Jospin ne semble pas y avoir accordé la même importance. Peut-être ai-je tort et je m'en excuserai volontiers. Mais je pense, sans doute avec beaucoup de prétention, qu'il aurait pu m'entendre sur ce sujet. Je dois cependant dire que le ministre de la défense, personnellement, et son directeur de cabinet, se sont complètement immergés dans ce dossier ; leur disponibilité en même temps que leur désir de tout comprendre pour aboutir à la meilleure solution ont été remarquables.

des nationalisations, en 1981, avait exclu Alcatel (CGE alors) des affaires militaires, mais avait confisqué à Thomson ses satellites, transférés à Alcatel. Depuis la nationalisation – si l'on passe sous silence les aventures des activités médicales et de la télévision grand public – Thomson-CSF s'est remarquablement recentré. Il est parvenu au plus haut niveau mondial de son secteur, incontestablement. Mais les dirigeants ont vite compris que, pour y rester, il était nécessaire de forger des alliances et même de créer une grande société européenne avec GEC. Ils n'y sont pas parvenus. Problèmes de personnes ? Intervention négative de l'Etat patron ? Il est clair, en tout cas, que les grands industriels européens du secteur témoignent, en privé et publiquement, une grande réticence à l'égard des sociétés contrôlées par un Etat, quel qu'il soit.

Dans ces conditions, le président de la République a pris la décision qui s'imposait, en février 1996, ordonnant la privatisation totale de Thomson, dégageant l'Etat actionnaire et inscrivant cet événement dans le cadre de la restructuration de l'électronique de défense européenne. Vingt mois après, le nouveau gouvernement a fait son choix, qui s'impose, bien sûr. La solution choisie est-elle la bonne ?

Dans le schéma qu'il vient de retenir, le gouvernement a décidé de rester « l'actionnaire principal, déterminant », nommant le président. Il a sélectionné un « partenaire stratégique » (Alcatel) sur lequel Thomson va « s'adosser » et il semble inviter d'autres industriels du métier à venir s'asseoir autour de la table, en échange de l'apport-abandon de leurs activités. Une marche militaire bien française accompagne le défilé sur l'air de « La France d'abord ! » Je ne pense pas que cette solution soit bonne.

D'abord, la société Thomson ne me paraît pas disposer, dans ce schéma, des meilleurs atouts pour forger son avenir. Elle n'a nullement besoin d'être « adossée » à un groupe extérieur pour renforcer

ses finances suffisamment solides. Quant à la panacée des « technologies duales », j'observe depuis des années qu'elle fonctionne essentiellement dans un sens : la défense profitant au civil. Par exemple, les retombées de la « guerre des étoiles » du président Reagan, avec ses nombreux satellites communiquant entre eux, permet de développer les « autoroutes mondiales de l'information » du vice-président Al Gore, de Microsoft et de Motorola.

De plus, la définition de la stratégie et surtout le management, jour après jour, du nouveau Thomson seront délicats. Le personnel, le management feront-ils corps avec un conseil d'administration où les intérêts ne seront pas convergents ? Il sera difficile de trouver une vraie unité autour de la table du conseil ! Que deviendra l'*affectio societatis*, la culture d'entreprise, qui ont permis à Thomson de survivre à la dure période d'incertitude ? Les décisions pourront-elles être prises rapidement, comme c'est nécessaire dans ce métier très particulier où tout va si vite ? Les hommes de l'entreprise, ceux de la politique et de l'administration n'ont pas la même notion du temps qui passe. Enfin – c'est peut-être le point le plus important – l'intégrité absolue de Thomson pourrait-elle aussi être atteinte ? Que dire en effet de l'abandon définitif des activités spatiales dont Alcatel hérite en même temps que de celles d'Aérospatiale ? Est-il stupide d'imaginer que cette dernière récupérera les missiles de Thomson ? Est-il exclu que Dassault, qui se sépare de son électronique – à très bon prix, c'est vrai –, maintienne sa haute main sur une activité qu'il juge indispensable à ses avions ?

Les réactions des milieux européens m'inquiètent encore davantage. Je ne parle ici que de celles des grands industriels : mes partenaires, mes amis avec lesquels je me suis récemment entretenu du problème. Qu'on soit certain que je n'attiserai pas le feu : cela serait dommageable à tout le monde et nous serons bien forcés de vivre ensemble ! Mais il ne faut pas provoquer – en insistant sur le franco-allemands, anglo-anglais, avec, en prime, le regroupement des deux.

Y avait-il une meilleure solution ? Je suis convaincu que oui : c'était la création de « Thomson Matra ». Etait-elle encore possible aujourd'hui ? Oui ! Mais compte tenu des impératifs imposés par le nouveau gouvernement, hélas, non !

« Thomson Matra », c'était déjà, en soi, très significatif. Dans le milieu mondial, le rapprochement des deux noms créait un symbole très fort, une puissance emblématique. Matériellement, on ne peut pas comparer nos apports (la totalité de Matra Haute Technologie) avec ceux partiels ou dérisoires des autres groupes. Cette société était d'emblée une des plus solides de tout le secteur mondial : capitalisation de 30 milliards de francs, fonds propres de 20 milliards, trésorerie nette de 10 milliards. C'est-

à-dire la deuxième au monde, malgré les regroupements intervenus aux Etats-Unis. Qui dit mieux ?

Thomson n'était pas « adossée » mais « renforcée » dans son cœur, par ce qui lui manque le plus : les deux fers de lance des systèmes de défense moderne : les satellites et les missiles. Demain c'est hors de son contrôle qu'il trouvera ces appuis indispensables. Enfin, Thomson, contrôlant Matra Bae et Matra Marconi Dasa, rentrait immédiatement au centre de l'Europe puisqu'il devenait partenaire – à part entière – des trois plus grands acteurs européens, avec le premier rôle.

Cette solution n'a pas été possible. Pourtant, la volonté du gouvernement de rester actionnaire à 35 % du nouvel ensemble n'était pas, pour nous, incompatible en soi avec un vrai partenariat. Mon expérience dans ce domaine peut être mise en avant : de 1981 à 1988, Matra était nationalisé puisque l'Etat détenait 51 %. Mais j'ai continué à gérer normalement la société, comme une entreprise privée – disposant au conseil d'adminis-

Il ne faut pas provoquer – en insistant sur le franco-français – les regroupements germano-allemands, anglo-anglais, avec, en prime, le regroupement des deux

tration de la moitié des sièges. Même si je considère que ça n'était pas l'idéal, la loyauté réciproque et les objectifs communs ont permis à la société de continuer son développement.

Aujourd'hui, en 1997, le gouvernement a refusé ce qui avait été accepté en 1981. Dans ces conditions, comment pouvais-je accepter délibérément (sans y être contraint par une nationalisation), de perdre le contrôle des activités les plus fondamentales de notre groupe ? Nous aurions transformé instantanément en une *holding* de participations notre groupe qui a justement le statut de groupe industriel majeur diversifié, gérant lui-même ses activités.

Je n'évoque que pour les écarter les rumeurs selon lesquelles mon groupe et moi-même serions un partenaire peu recherché par l'administration. Je suis sûr que celle-

ci a compris qu'un groupe indépendant, totalement responsable de ses actes, qui prend ses risques sans son soutien, est préférable à d'autres dont les liens consanguins sont tels qu'il est difficile d'établir les responsabilités en cas de coup dur.

Comme je l'écrivais au début, je ne souhaite pas que les mésaventures que nous avons connues l'an dernier se reproduisent. Donc, pour nous, le « dossier Thomson » est aujourd'hui fermé. Certes, un espoir s'est envolé. Mais ce n'était qu'un espoir. Le fonctionnement de notre groupe, ses prévisions clairement affichées, n'en seront pas affectés. A l'intérieur, les déceptions s'effacent alors que les ambitions se reportent ailleurs : nous sommes déterminés à créer un groupe de défense européen uni, encore plus fort, avec des partenaires fidèles qui, comme nous, affichent la volonté d'être un acteur majeur dans le monde. Que pouvons-nous craindre ? Franchement, je n'imagine pas une seconde que les institutions de notre pays nous classent un jour dans la

catégorie nouvelle des apatrides européens ! Nous portons bien haut le drapeau français à la tête des premières sociétés de défense européennes existantes. Nous en sommes fiers et c'est pour moi une motivation forte. Je réponds à l'avance à des détracteurs mal intentionnés : quoi qu'il arrive, mon groupe sera toujours, comme moi, « pur français », installé en France, à tout jamais. Je lui ai donné les moyens et les structures pour l'être et le rester. Cela dit, notre indépendance est pour nous une philosophie, une religion et tans pis si elle dérange.

Notre groupe reste lui-même, debout, fort et ambitieux, plus que jamais convaincu que, de la sorte, il sert les intérêts de son personnel, de ses actionnaires, de la France et de l'Europe.

Jean-Luc Lagardère

## AU COURRIER DU « MONDE »

### PROTÉGER LA FAUNE ET SES MILIEUX

Léon Mazzella, rédacteur en chef du mensuel *La Chasse*, fait grief à l'Association pour la protection des animaux sauvages (Aspas) d'avoir utilisé les termes de « crime », « meurtre », dans l'affaire de l'ourse tuée par un chasseur dans les Pyrénées. Mais c'est qu'en effet le procureur de la République a fait pratiquer sur l'ourse Melba « une autopsie comme pour un crime » et cette décision honore la justice française (...).

L'Aspas tient à rappeler qu'elle a pour buts de protéger la faune et ses milieux et qu'elle ne faisait que remplir son rôle de défense de l'intérêt général. Pour l'association, une ourse (espèce strictement protégée par la directive « Faune, flore, habitats » et par la convention de Berne) a été tuée par un chasseur, et il lui appartenait de dénoncer cet « accident » qui aurait pu être évité et qui a coûté aux associations de protection de la nature des années d'efforts et aux contribuables plus de 7 millions de francs (...).

Il appartenait bien à l'Aspas d'ouvrir son discours à la sensibilité du public, c'est son droit et son rôle, sachant que chaque Français a un cœur qui bat pour les hommes mais aussi pour l'ours, symbole et dernier rempart contre le saccage des Pyrénées.

Alain Clément  
président national de l'Aspas

### DES TEMPS DIFFICILES

M. Papon fait erreur lorsqu'il déclare : « Je change d'air comme le personnage d'Edouard Bourdet dans Les Temps difficiles ». Il s'agit d'une autre pièce d'Edouard Bourdet, *Le Sexe faible* (1929). Antoine, las des intrigues du palace où il est majordome, veut faire un tour à pied et, comme on lui demande pourquoi il sort, répond à la personne qui l'interroge : « Pour changer un peu d'air,

# Non, Vichy n'était pas la France

par Pierre Juillet

VOICI venu le temps des démolisseurs, et chacun d'eux, dans une damnable émulation, arrache une pierre à l'édifice de la République si patiemment et si péniblement restaurée.

Il ne suffisait sans doute pas, au mépris de tant de sacrifices, que notre nation soit dépouillée de sa souveraineté, il fallait qu'on la déshonore. Non, Vichy n'était pas la France. Dès le jour de la défaite de nos armes, elle avait trouvé refuge dans l'intransigeance du général de Gaulle, le cœur des Français libres et l'espérance des résistants. Vouloir aujourd'hui défigurer cette épopée salvatrice en légitimant un régime asservi à l'occupant allemand est une erreur historique ou une malhonnêteté.

Quant à faire, cinquante ans après, le procès des fonctionnaires ayant servi Vichy, courbés sous les ordres des autorités d'occupation, c'est faire le procès des faiblesses humaines... Qui peut prétendre

que, dans les affres de cette terrible épreuve, son âme aurait été mieux trempée ?

De cette époque tragique reste à peu près intact Charles de Gaulle.

De cette époque tragique, reste à peu près intact Charles de Gaulle. On l'encense encore, mais le dénigrement est déjà à l'œuvre

On l'encense encore par intérêt politique ou commercial, mais le dénigrement est déjà à l'œuvre, par petites touches, enrobées de vertu et de bons sentiments.

On nous rapporte des propos étonnants, des jugements lapidaires, des confessions auriculaires faites sans témoin par le grand homme à quelques rares confidents. Le but avoué de ces révélations est, paraît-il, de nous le rendre plus proche, plus humain, plus commun en quelque sorte.

Rien n'est si gênant, en effet, que sa rigueur hautaine pour la foule des médiocres et des envieux !

Doit-on rappeler au lecteur que ces publications tombent sous le

cu sur des mythes inspirés par le général. Je ne crois pas que des hommes auraient accepté de faire le sacrifice de leur vie pour autre chose que le devoir sacré envers leur patrie.

Il serait injuste envers ceux qui ont cru en la France, qui sont morts pour elle, qui ont combattu en son nom que cette période de notre Histoire se réduise aux crimes commis par Vichy sous la pression des occupants de notre sol.

Certes, ce fut un miracle que notre pays, précipité si bas, retrouve la plénitude de sa condition souveraine. Mais, comme tous les miracles, celui-là reposait sur la foi, sur le courage, et fut inlassablement voulu et soutenu par la lucidité volontaire d'un grand homme.

Pour les générations futures, le devoir de mémoire est là.

Pierre Juillet a été conseiller de Georges Pompidou, puis de Jacques Chirac.

# Quand son épargne est en danger, la France est en péril.

**U**NE série de décisions, qui viennent d'être prises, vont handicaper le développement de l'assurance-vie moderne qui est actuellement le seul système contractuel de constitution de retraites individuelles complémentaires.

L'assurance-vie concerne plus de 10 millions de foyers et constitue une source majeure des investissements.

Autant sont compréhensibles certaines contraintes budgétaires immédiates, notamment dans le domaine social, autant il est déraisonnable de prendre des mesures purement doctrinaires dont la rentrée fiscale ne commencera à opérer, de manière significative, que dans de nombreuses années.

Dans ces conditions :

- 1- Pourquoi** taxer l'assurance-vie d'épargne alors que depuis des décennies les différents gouvernements l'avaient constamment encouragée ?
- 2- Pourquoi** imposer à l'âge de la retraite des ressources constituées à partir de revenus résiduels qui avaient déjà payé l'impôt ?
- 3- Pourquoi** introduire, dans un système simple et clair, de futures obligations de déclaration et une nouvelle paperasserie ?
- 4- Pourquoi**, au moment où les fonds de pension et autres investisseurs étrangers achètent systématiquement les grandes entreprises françaises, interdire pratiquement par une sanction fiscale aux 2500 milliards de Francs déjà accumulés par les assureurs-vie de s'investir progressivement en actions ?

**5- Pourquoi**, à la veille de l'arrivée de l'Euro, favoriser fiscalement, de fait, les Sociétés d'assurance-vie étrangères qui présenteront leurs contrats dans notre pays en libre prestation de service (LPS) ?

**6- Pourquoi** risquer de détruire des milliers d'emplois, que l'expansion de l'assurance-vie moderne, désormais aléatoire, avait générés ?

Malgré quelques assouplissements élémentaires et urgents votés en première lecture par l'Assemblée Nationale, le sort de l'épargne retraite est toujours préoccupant.

Les épargnants ne peuvent plus vivre avec chaque année "l'épée de Damoclès" de la Loi de Finances suspendue au-dessus de leurs économies. L'Afer, au travers des réunions organisées avec ses adhérents, des 1 500 appels reçus tous les jours depuis l'annonce de ces dispositions fiscales, mesure bien l'inquiétude des épargnants, leur désarroi, la nécessité pour eux d'y voir plus clair dans un cadre enfin stabilisé.

Les Pouvoirs publics doivent se concerter avec les responsables, représentant les épargnants assurés et les gestionnaires, pour revenir au bon sens de l'intérêt général et essayer d'établir enfin un "code moral" de stabilité de ce secteur.

**L'Afer aujourd'hui :**

**530 000 adhérents**

**122 milliards de francs  
d'épargne gérée**

**afer** 

Association Française d'Epargne et de Retraite

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Le faux procès de M. Séguin

**F**ALLAIT-IL laisser se faire ce procès de Bordeaux où Maurice Papon, ancien préfet de police et ministre sous la V<sup>e</sup> République, répond de la plus grave des accusations – complicité de crimes contre l'humanité – pour des faits remontant au début de sa carrière administrative ? Président du RPR, le parti politique qui se réclame du chef de la France libre, Philippe Séguin répond tout simplement « non ». Certes, il ne l'écrit pas noir sur blanc, mais le long réquisitoire qu'il a confié au *Figaro* du 21 octobre amène le lecteur à tirer de lui-même la conclusion qui s'impose : « *Le procès de Maurice Papon n'est qu'un prétexte* », affirme M. Séguin ; « *dans cette affaire, les jurés, la justice elle-même ne sont que des otages* » ; « *atmosphère délétère* », « *manipulation des esprits* », « *dégradation inquiétante de l'esprit public* », etc.

Bref, ce procès serait un mauvais coup contre la France et contre le gaullisme. Et M. Séguin d'appeler le gouvernement de M. Jospin, qu'il soupçonne d'être en embuscade afin de « gonfler le Front national », au « *ressaisissement nécessaire* » et notre démocratie à se rappeler qu'elle « *doit toujours raison garder* ». On serait tenté de retourner le conseil au président du RPR qui, en l'espèce, a pris quelques arrangements avec la réalité.

Le procès qu'il intente au gouvernement, et, au-delà, à l'opinion ne résiste pas à l'examen des faits. Lionel Jospin, qui fut l'un des rares dirigeants socialistes à prendre ses distances avec François Mitterrand à propos des liens d'amitié que ce dernier entretenait avec René Bousquet, véritable patron de la police française sous Vichy, n'est évidemment pour rien dans la date tardive

de ce procès. Mais, surtout, le débat public suscité par les audiences de Bordeaux ne doit rien à une quelconque « *machination* », selon le mot de M. Séguin.

Il se trouve que, dans la sérénité de ses travaux, la cour d'assises a mis au jour deux vérités historiques dérangeantes : d'abord (ce fut le témoignage d'Olivier Guichard, figure gaulliste s'il en est) qu'un fonctionnaire ayant loyalement servi le pouvoir de la collaboration pouvait ensuite, sans remords aucun, servir tout aussi loyalement – et au premier rang – la République, y compris celle fondée par le général de Gaulle ; ensuite (ce fut l'évocation de la répression contre les Algériens en 1961) qu'en ses débuts, sous la présidence de ce dernier, cette République fut aussi un Etat secret et répressif, où la police pouvait se livrer à des violences, voire à des assassinats, sans aucunement être sanctionnée, en étant même « *couverte* » par le pouvoir en place.

La France s'honore de regarder, enfin, ces réalités en face. Les oublier ou les taire, c'est, au contraire de ce qu'affirme M. Séguin, faire le jeu du Front national, dont la mémoire historique se construit sur une double banalisation : celle de Vichy et celle des guerres coloniales. A Bordeaux, un homme répond de ses actes, dans un procès équitable qu'a illustré sa mise en liberté. A cette occasion, un pays tout entier découvre une histoire plus complexe que celle que voudrait transmettre la mythologie gaulliste.

Plutôt que de remettre maladroitement l'extrême droite au cœur du débat, M. Séguin devrait laisser le procès se continuer sereinement, et le pays regarder son passé avec lucidité.

# Les Albanais oubliés de l'ex-Yougoslavie

**LES COMMUNAUTÉS** albanaises de deux Etats de l'ex-Yougoslavie, la Serbie et la Macédoine, s'engagent dans un inquiétant processus de radicalisation. La recrudescence des violences et des tensions dans les deux pays où ces communautés sont largement représentées (90 % d'Albanais dans la province serbe du Kosovo ; près de 30 % de la population en Macédoine) fait craindre que l'adage selon lequel « *la guerre dans l'ex-Yougoslavie a commencé et finira au Kosovo* » ne finisse par être confirmé dans les faits.

Plusieurs raisons expliquent la radicalisation des « *Kosovars* » et des « *Chiptquars* ». La première est très simple : c'est le refus de Belgrade et de Skopje (dans une moindre mesure) d'accorder un minimum d'autonomie à leurs communautés albanaises et la volonté de les tenir sous étroite tutelle policière. La seconde découle de l'histoire même de l'ex-Yougoslavie. Tito avait habilement accordé aux Albanais du Kosovo une large autonomie de fonctionnement dans le cadre de la Yougoslavie socialiste. L'université de Pristina, capitale du Kosovo, était devenue le passage obligé de toute l'intelligentsia albanaise, dont la langue était par ailleurs reconnue dans tous les échanges entre la province autonome et ses voisins.

La suppression de cette autonomie par le président serbe Slobodan Milosevic, en 1991, avait provoqué une très vive tension dans la province et encouragé la montée d'un extrémisme serbe qui fut à l'origine de la guerre dans l'ex-Yougoslavie.

Quatre ans plus tard, l'accord de paix de Dayton est cependant essentiellement consacré à la Bosnie-Herzégovine et élude la question du Kosovo.

Le combat des Albanais pour l'« indépendance » et la déclaration unilatérale en 1992 d'une « République du Kosovo » présidée par Ibrahim Rugova, a cependant masqué une constante volonté de dialogue et de négociations des « *autorités de Pristina* » avec le gouvernement de Belgrade. Malgré la multiplication des manœuvres dilatoires du gouvernement de M. Milosevic, les dirigeants du Kosovo ont toujours maintenu le contact et le dialogue avec Belgrade, en évitant surtout de mettre de l'huile sur le feu. Ils n'ont guère été payés en retour.

### RADICALISATION

En Macédoine, la transformation de la province en un Etat indépendant en 1991 a lié le sort des deux communautés (macédonienne et albanaise), malgré l'absence historique d'un réel mélange, due aux différences linguistiques et religieuses. La participation d'Albanais au gouvernement a, dans un premier temps, laissé entrevoir un possible *modus vivendi* agréé de concessions réciproques concernant principalement l'enseignement.

Cette relative modération des Albanais de Macédoine et du Kosovo est en train de voler en éclats. De chaque côté, des mouvements plus radicaux – qu'il s'agisse du parti d'Adem Demaqui à

Pristina ou de celui d'Arben Dzaferi à Skopje – dénoncent la politique de leurs rivaux modérés et soulignent le risque d'émergence de groupes terroristes dans ces régions. Ils prônent en conséquence une ligne plus dure, avec le soutien grandissant de leurs communautés. Depuis le début de l'année, une vingtaine d'Albanais ont été tués au Kosovo. Plusieurs d'entre eux étaient connus pour leurs liens avec le régime du président serbe Slobodan Milosevic. Certains de ces meurtres ont été revendiqués par l'Armée de libération du Kosovo (ALK, clandestine), une organisation qui a menacé de s'en prendre systématiquement aux « *collaborateurs de l'occupant* » serbe. Et vingt Albanais, membres présumés de l'ALK, ont été condamnés à des peines de deux à dix ans de prison pour « *activités terroristes* » par le parquet de Pristina.

En Macédoine, même si de telles actions n'ont pas encore été perpétrées, les « *provocations* » se multiplient. Ainsi dans les municipalités du nord-ouest du pays – où la population albanaise est largement majoritaire, et où les partis radicaux ont remporté un large succès aux élections locales – le drapeau albanaise flotte sur les édifices publics, à côté de l'emblème macédonien. Et la reconnaissance de l'« université de Tetovo » – fondée en 1994 par des enseignants albanais souvent originaires du Kosovo – est devenue une priorité pour la minorité.

### FRONTIÈRES INTANGIBLES

Les revendications visent, au minimum, à une large autonomie des communautés albanaises, et, au plus, à une indépendance pure et simple ; elles s'inscrivent même, pour certains Albanais, dans le rêve de l'unification d'une « grande Albanie ». Les autorités de Belgrade et de Skopje – comme la communauté internationale – ont toujours fixé les limites : il est hors de question d'envisager une redéfinition des frontières existantes, pas plus que d'imaginer – dans le cas de la Macédoine – un fédéralisme qui provoquerait la désintégration d'un petit Etat déjà en butte à l'appétit de ses voisins, qu'il s'agisse de la Bulgarie, de la Grèce, de la Serbie ou de l'Albanie...

Mais l'énoncé de ce principe par les capitales occidentales, les manœuvres dilatoires de Belgrade et l'embarras de Skopje plongent la communauté albanaise dans une impasse. Faute d'obtenir aucune concession significative, les plus modérés des Albanais sont eux aussi condamnés à adopter des mots d'ordre de plus en plus durs, sauf à disparaître de la scène politique en étant accusés de « *tahir la cause* ».

La situation des Albanais au Kosovo et en Macédoine n'est pas tout à fait la même : les régimes en place à Belgrade et à Skopje ne sont, à l'évidence, pas comparables. Mais la multiplication des échanges entre les deux communautés géographiquement voisines et la montée parallèle du radicalisme ont un seul et même résultat, au Kosovo comme en Macédoine : la montée des périls dans cette région des Balkans qui reste une poudrière.

Conscients de ces tensions persistantes, les Etats-Unis et l'Union européenne ont multiplié ces dernières semaines les mises en garde à Belgrade sur le Kosovo. Washington a ouvert un bureau de représentation à Pristina, et l'Union européenne devrait faire de même dans les semaines qui viennent. La situation politique dans la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro) où le président Slobodan Milosevic a essuyé plusieurs échecs électoraux ces dernières semaines, accentue l'instabilité ; elle souligne l'urgence d'une prise en compte des risques que fait peser sur le processus de paix de Dayton l'accroissement du mécontentement des minorités albanaises.

Denis Hautin-Guiraut

## Souvenir par Leiter



## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### La démesure de Jean-Paul Sartre

**JEAN-PAUL** Sartre et son équipe ne pouvaient souhaiter de plus éclatants débuts à la radio. Par centaines, les auditeurs ont protesté l'autre soir contre la diatribe antigauilliste de l'émission des « Temps modernes ». Jean-Paul Sartre a rédigé une réponse dont la diffusion a été remise à ce soir. *Combat* en donne dès ce matin la substance avec les déclarations de l'auteur.

La réponse apparaît faible et embarrassée. Jean-Paul Sartre se défend d'avoir comparé le général de Gaulle à Hitler : tout au plus aurait-il rapproché certaines affiches du RPF de celles de la propagande nazie. Mais le texte est là, que *Franco-Tireur* a reproduit complaisamment. Un des compères risque un parallèle entre l'orateur de Vincennes et « *l'aboyeur allemand* ».

Il y a pire, sans doute : le procédé de malhonnêteté intellectuelle

qui consiste à faire parler l'avocat du diable. On se donnait le triomphe trop facile en mettant dans la bouche d'un imbécile un plaidoyer caricatural pour le RPF : même s'il égrène des citations, d'ailleurs plus ou moins trahies suivant les règles de la parodie.

En vérité, ce singulier « canular », où il y a sans doute une part d'inconscience, mérite-t-il que l'on mobilise à son secours les grands principes ? Jean-Paul Sartre s'y essaie, avec l'appui de certains confrères prêts à faire contre le vainqueur électoral d'hier flèche des bois les plus divers.

Le propos de Jean-Paul Sartre s'annonçait plus noble : faire entendre au-dessus de la mêlée partisane la voix d'un homme libre. Mais la liberté a ses conditions, qui sont d'abord la probité et la mesure.

(23 octobre 1947.)

## Vichy : Lionel Jospin en juge de paix

**VOILÀ DEUX FOIS** que la polémique fait irruption dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, sous la forme d'interpellations adressées au gouvernement. Les objets des ces questions n'ont, à première vue, aucun rapport. A première vue seulement.

Le 7 octobre, Lionel Jospin était amené à répondre à une question du président du groupe UDF, François Bayrou, portant sur la mise en cause de François Léotard et de Jean-Claude Gaudin dans un livre leur imputant la responsabilité de l'assassinat de Yann Piat, députée du Var, en 1994. Quinze jours plus tard, mardi 21 octobre, le même Lionel Jospin a répondu à une question posée opportunément par le président du groupe Radical, Citoyen, Vert, Michel Crépeau, au sujet du procès de Maurice Papon.

La question de M. Bayrou à M. Jospin s'adressait certes au gouvernement, prié d'indiquer quelle serait son attitude devant les accusations propagées contre deux élus de l'opposition, mais elle avait surtout pour fonction de donner le maximum d'éclat et de solennité à la protestation formulée le même jour par M. Léotard dans *Le Monde* et dont la cible n'était pas la gauche.

En revanche, l'article de M. Séguin dans *Le Figaro* de mardi attaquait le gouvernement et la gauche, sans que l'ancien président de l'Assemblée ait prévu de prolonger son écrit lors de la séance des questions. Dans un cas, M. Jospin avait été saisi

formellement d'une affaire qui ne le concernait que très marginalement ; dans l'autre, il s'est saisi lui-même d'un sujet qui le mettait en cause.

Dans la démarche de M. Séguin comme dans celle de M. Léotard, s'exprime, en fait, la crise de la droite. Président de l'UDF, le député du Var, sur le point de prendre la tête de la campagne de l'opposition pour les élections régionales en Provence, se voit la cible de rumeurs hissees par deux journalistes au rang de pseudo-informations. Il ne trouve pas d'autre issue au piège dans lequel il se voit pris que de crier très fort et d'alerter l'opinion sur la dégradation des mœurs publiques.

Président du RPR, M. Séguin alerte lui aussi l'opinion – à la télévision le 19 octobre, dans la presse le surlendemain – sur l'injustice faite au courant politique dont il est l'héritier, au travers de la comparaison d'un de ses anciens membres devant une cour d'assises pour complicité de crimes contre l'humanité.

### SOUS L'ŒIL DU FRONT NATIONAL

Dans les deux cas, la droite républicaine parle et agit sous l'œil de l'extrême droite : à l'affût en Provence, dont M. Le Pen croit pouvoir briguer la présidence du conseil régional en mars ; et dans l'ombre du procès Papon, dont le même se sert pour dénoncer à la fois la mise en accusation de l'attitude des Français sous l'Occupation et les duplicités prétendues du gaullisme.

Dans les deux cas, enfin, le gaul-

lisme ou, plutôt, les gaullistes sont mis en question. C'est bien le parti gaulliste que vise M. Léotard lorsque, dans *Le Monde*, il évoque des « *officines* » à l'œuvre selon lui depuis trente ans et qui seraient à l'origine de la machination montée contre lui dans le Var. Et c'est aussi le parti gaulliste, aux destinées duquel préside aujourd'hui M. Séguin, qu'entache l'itinéraire de M. Papon, fonctionnaire « *recupéré* » par le gouvernement provisoire de De Gaulle et son représentant à Bordeaux en septembre 1944, préfet de police des premières années de la V<sup>e</sup> République, puis député de la cuvée 1968 et, enfin, de 1976 à 1981, secrétaire d'Etat RPR d'un gouvernement contre lequel le RPR menait, sous la direction de Jacques Chirac, une incessante guérilla parlementaire.

Dans les deux cas, le président de la République, ancien président du RPR, est touché. M. Léotard l'interpellait ouvertement, au terme d'une liste de responsables de l'Etat, en lui demandant ce qu'il comptait faire face aux accusations lancées contre deux anciens ministres et s'appuyant sur des enquêtes attribuées à des militaires. Quant à M. Séguin, sans le dire explicitement, il se sépare de la position adoptée par M. Chirac lorsqu'il avait le premier, en juillet 1995, engagé la France sur la voie de la « *repentance* » pour la contribution d'une partie des siens au génocide des juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Dans l'étrange distribution des rôles mise en place par la dissolution de l'Assemblée nationale, au printemps, et par la victoire de la gauche aux élections législatives, celui de M. Jospin demeure aujourd'hui le meilleur, sinon le plus facile. Le mardi, à l'Assemblée nationale, tel Saint-Louis sous son chêne, le premier ministre dit la justice pour les plaideurs de la droite : un jour en faveur de M. Léotard, harcelé par les « *officines* » du parti voisin ; un autre en faveur de M. Séguin, qui voit sa propre famille politique traînée au tribunal de l'histoire et, même, lâchée par certains de ses plus vénérables membres, lorsque Olivier Guichard assène devant la cour de Bordeaux que le gaullisme vivait du « *mythe* » forgé par son fondateur.

Ayant accédé en juillet à la présidence du RPR, M. Séguin a pour premier souci d'y conforter son autorité, ce qu'il fait en prenant la défense du patrimoine familial. Il se démarque, sur le sujet en question, de M. Chirac, auteur, en juillet 1995, de la phrase qui imputait à « *la France* » la faute de la déportation des juifs. Ainsi le député des Vosges oppose-t-il implicitement son orthodoxie gaulliste à la déviation ou au laxisme chiraquiens. Et le message qu'il adresse à la droite est limpide : hors de la continuité gaulliste, point de salut face à la double menace de la gauche et de l'extrême droite.

Patrick Jarreau

### Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC  
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE  
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**FINANCE** Le conseil de l'Association française des banques (AFB) se préparait, mercredi 22 octobre, à dénoncer la convention collective de la branche. Celle-ci conduit à définir l'es-

sentiel de la politique salariale au niveau de l'entreprise. ● LA CONVENTION empêche les banques, selon le patronat, d'engager, dans des conditions

techniques acceptables, la négociation sur les 35 heures. ● LE MÉCANISME du point bancaire et de l'ancienneté automatique est contesté depuis plusieurs années au sein de la profession,

les dirigeants de banques demandant plus de souplesse pour tenir compte de la situation économique de chaque établissement. Mais les discussions avec les syndicats n'ont jamais abouti.

● LA CONVENTION collective concerne 216 000 salariés sur les 374 000 du secteur bancaire. Elle date de 1947 et n'a été révisée qu'en 1952 et en 1993, sur le chapitre des retraites.

## Le patronat bancaire prêt à dénoncer la convention collective

Les banques estiment qu'elles ne peuvent pas négocier le passage aux 35 heures dans le cadre des textes qui encadrent la politique salariale de la branche. Les syndicats appellent le gouvernement à s'opposer à ce chantage

« LE PASSAGE éventuel à 35 heures pose des problèmes pratiques complexes que nous étudions d'urgence. Notre bureau puis notre Conseil seront saisis des conclusions dans un délai de une à deux semaines », déclarait, jeudi 16 octobre, Michel Freyche, le président de l'Association française des banques (AFB), dans la foulée de la Conférence nationale sur l'emploi et de la démission du président du Conseil national du patronat français (CNPFF), Jean Gandois. Les conséquences ne se sont pas fait attendre.

Dès mardi 21 octobre, un bureau extraordinaire de l'Association était convoqué pour se prononcer sur une conclusion explosive : la dénonciation de la convention collective des banques, qui concerne 216 000 salariés sur les 374 000 du secteur bancaire. La question devait être soumise au conseil de l'AFB mercredi à 11 heures. Si certains patrons de banques doutaient, mardi soir, de l'opportunité du calen-

drier, tous étaient d'accord sur le fond : les banques ne peuvent pas passer aux 35 heures sans disposer de la maîtrise de leur masse salariale, puisque la réduction du temps de travail sera souvent compensée par un gel ou une très faible augmentation des rémunérations.

### CONSÉQUENCES LOURDES

Or la convention collective des banques est particulièrement contraignante sur les salaires. Ils sont calculés dans toutes les banques à partir du « point bancaire » et d'une prime d'ancienneté automatique. Ce « point bancaire » est défini chaque année au niveau de la branche. Les entreprises n'ont donc pas la maîtrise de leur politique salariale, quelle que soit leur situation économique. « Dans la quasi totalité des conventions collectives de l'industrie, on raisonne en minima mais plus en points », explique un directeur des ressources humaines. Les conséquences de ces règles

salariales sont lourdes dans le débat sur la réduction du temps de travail, y compris pour les établissements, comme le Crédit lyonnais, qui apparaissent le plus favorables à la réduction du temps de travail. « Prenez un exemple simple, explique Olivier Robert de Massy, directeur des affaires sociales à l'AFB, si une grande banque française veut faire comme sa consœur néerlandaise ABN-AMRO, qui a négocié un gel des salaires sur quatre ans en échange du passage aux 36 heures, cela lui est impossible. Son accord d'entreprise n'aura aucune valeur juridique puisque la progression du point bancaire et les automatismes de la convention collective s'imposent à tous ».

Déjà confrontées au passage à l'euro, qui va entraîner une concurrence accrue et une refonte de la tarification des services, au développement de nouvelles technologies et de nouveaux canaux de distribution, les banques s'estiment incapables de compenser une hausse du coût du travail par des gains de productivité.

La décision de l'AFB de dénoncer la convention collective est également tactique. Compte tenu de la mauvaise qualité du dialogue social dans la banque, l'AFB craignait que la méthode choisie par le gouvernement lors de la conférence sur l'emploi pour le passage aux 35 heures – c'est à dire une négociation encadrée par une loi avec une date butoir au 1<sup>er</sup> janvier 2000 – ne lui laisse aucune marge de négociation. « Comment peut-on engager des négociations véritables et équilibrées avec des partenaires qui auraient obtenu par la loi, inconditionnellement, satisfaction à une date prédéterminée ? » s'interrogeait M. Freyche.

Il y a, en outre, des années que le patronat bancaire tente de se débarrasser de cet accord jugé archaïque. Il date de 1947, a été révisé en 1952 et n'a été modifié récemment que par l'accord de septembre 1993 sur les retraites. Jusqu'à présent, l'AFB n'avait jamais osé dénoncer purement et simplement cette convention. Les syndicats y sont attachés comme ils l'étaient au décret de

banques AFB, qui s'y était opposé. Le banquier avait agi en accord avec Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie et des finances, disaient à l'époque ses confrères qui lui en veulent encore.

### « 800 JOURS POUR RÉUSSIR »

En juin, quelques semaines après avoir obtenu la refonte du décret de 1937 qui bloquait la

sur un plan purement technique et invite d'ores et déjà les syndicats à une première réunion le 5 novembre. « Nous avons 800 jours pour réussir », commente un directeur des ressources humaines, qui souligne qu'en dénonçant maintenant la convention, cela laisse vingt-six mois de négociations avant le 1<sup>er</sup> janvier 2000, date du passage à l'Euro et aux 35 heures.

Le patronat bancaire aura du mal à éviter une interprétation politique de son intention. Le CNPFF risque de voir d'un mauvais œil une de ses fédérations afficher sa volonté de marcher vers les 35 heures. De son côté, le ministère de l'économie ne cachait pas mardi sa surprise.

Enfin pour les syndicats, c'est une déclaration de guerre. « Le patronat va porter la lourde responsabilité d'un conflit majeur dans la profession », indiquait la fédération CGT du secteur financier, « alertant les pouvoirs publics pour qu'ils s'opposent au chantage de l'AFB ».

Pour Pierre Gendre, secrétaire général de FO Banques, les 35 heures ne sont qu'un « prétexte ». « Certaines banques comme la Société générale ou la BNP ne veulent plus rien négocier au niveau de la branche. C'est le principe même de ce niveau de négociation qui est en cause ». Une irritation qui ne semble pas inquiéter outre mesure les patrons de banque.

Sophie Fay  
et Frédéric Lemaître

### Le groupe américain Citicorp supprime 7 500 emplois

Deuxième banque américaine par l'importance de ses actifs, Citicorp a annoncé, mardi 21 octobre, la suppression de 9 000 emplois dans les dix-huit prochains mois. Mais le groupe ayant prévu de créer 1 500 postes nouveaux, ses effectifs (environ 90 000 salariés actuellement) diminueront de 7 500 personnes au total. Cette restructuration a pour but d'améliorer la productivité de la banque. Les économies ainsi réalisées devraient être réinvesties dans le lancement de nouveaux produits.

Cette mesure se traduit par une provision pour restructuration de 889 millions de dollars (5,3 milliards de francs), dont 496 millions au titre des suppressions d'emplois, et 393 pour dépréciation d'actifs. Elle entraîne une chute de 45 % du bénéfice net de Citicorp pour le troisième trimestre 1997 (à 511 millions de dollars). Le bénéfice d'exploitation de la banque, pour la même période, a augmenté de 14 % à 1 milliard de dollars, grâce notamment à ses opérations de capital-risque et d'activités de change.

## Saint-Etienne ne veut pas de « Casimodès »

SAINT-ÉTIENNE  
de notre envoyé spécial

La banderole déployée sur la passerelle qui relie l'ancien et le nouveau siège du groupe Casino,

### REPORTAGE

Les salariés de Casino ont manifesté dans les rues contre l'OPA lancée par Promodès

au-dessus de la rue de la Montat, montre un gros cœur rouge vif, entre les inscriptions « Casino » et « Saint-Etienne ». Au-dessous, qui s'est mis en branle à 14 heures et qui s'étirera sur 1,5 kilomètre jusqu'à la place de l'Hôtel de ville, est hérissé de pancartes brochant Promodès et son patron Paul-Louis Halley : « Comme la comète, Halley, tu ne fais que passer », « Promodech, c'est la dèche », « Casino, pour Continent, c'est pas l'achat gagnant » (allusion au slogan publicitaire de Continent, les hypermarchés de Promodès), « non au groupe Casimodès »... Les salariés du supermarché Champion (une autre enseigne de Promodès), crânement resté ouvert sur le parcours de la manifestation, essuieront pendant une heure les lazzi et les sifflets des Casino. Sur un camion, un orchestre détourne l'hymne de la légendaire équipe de foot des années 70 : « on va gagner, ça c'est juré... ».

Si Paul-Louis Halley nourrissait encore quelques illusions sur l'état d'esprit des salariés de Casino à l'égard de son offre publique d'achat, la manifestation du mardi 21 octobre, à Saint-Etienne, a dû remettre les pendules à l'heure pour le groupe normand. « M. Halley a dit qu'il ne pourrait pas faire son OPA contre les salariés, j'espère qu'il a compris aujourd'hui ce qu'il lui reste à faire », estime Jacques Cazeneuve, porte-parole de l'intersyndicale, formée, pour combattre l'OPA, par FO, la

CGC, la CFDT, la CFTC et les Autonomes. Ils étaient 8 000 selon la police, plus de 10 000 selon les organisateurs, à avoir répondu à l'appel de l'intersyndicale. Le choix d'un mardi n'a pas été fait au hasard : c'est le jour le plus creux pour les ventes des magasins Casino, qui sont restés ouverts. Une centaine de cars avaient acheminé des salariés de toute la France.

La CGT, absente de l'intersyndicale, s'était finalement jointe au défilé, prenant cependant soin de se démarquer par ses slogans. Elle renvoie des dos « les financiers », Promodès et Jean-Charles Naouri (l'actionnaire principal de Casino), préférant « se battre pour l'emploi et les salariés ». Un responsable cégétiste martèle dans un micro : « 30 milliards (le montant de l'OPA de Promodès), c'est 40 000 emplois pendant dix ans chez Casino ». Façon de rappeler « les conditions précaires des salariés de la distribution ». Un manifestant rigole : « ne vous en faites pas, quand Naouri aura gagné, on se rappellera à son bon souvenir... ».

Dire que direction et salariés ont défilé au coude-à-coude est exagéré. Le défilé respectait les hiérarchies : en tête, juste derrière les représentants de l'intersyndicale, venaient les dirigeants du groupe, autour du président du directoire Christian Couvreur, puis les cadres, sous la bannière de la CFE/CGC, enfin les syndicats ouvriers FO, CGT, CFDT.

Un absent de marque : Antoine Guichard, l'ancien président et l'un des plus gros actionnaires de Casino. Le chef de la famille héritière fêtait ce 21 octobre ses soixante-et-onze ans, mais il avait préféré rester à Paris. « Il n'a sûrement pas voulu mélanger les genres. C'était le jour des salariés, pas celui des actionnaires », l'excuse un cadre. Mercredi 22 octobre, M. Guichard a expliqué dans un entretien aux Echos que « la défaite de Promodès est mathéma-

tiquement assurée. Pour moi, l'affaire est entendue ». Le 25 octobre, Rallye, la société de M. Naouri portera son emprise sur Casino à plus de 42 % grâce à l'obtention automatique de droits de vote doubles. D'ici là, M. Naouri devra avoir dit aux autorités boursières s'il compte exercer ses bons de souscription d'actions, ce qui lui permettrait de s'assurer de la majorité absolue des voix avec les 2,2 % de droits de vote des salariés, qui lui sont acquis.

Autre absence remarquée : celle des Stéphanois. Ils se sont contentés de regarder passer le cortège, à l'exception de quelques commerçants et de salariés de sociétés liées à Casino : l'ASSE (le club de football, fondé dans les années 30 par Pierre, le fils de Geoffroy Guichard), l'équipe cycliste Casino, ou la Comédie de Saint-Etienne, dont le distributeur est le mécène et le principal pourvoyeur de spectateurs. Le souvenir de Manufrance est pourtant dans toutes les têtes, même des plus jeunes. « Des mines, il ne reste qu'un musée, Manufrance est devenu un palais des congrès, alors, si le siège de Casino ferme, "Saint-É" va devenir une ville-musée », commentait un employé de l'office du tourisme. Les Stéphanois avaient en quelque sorte « délégué » leur maire, l'UDF Michel Thiollière, qui a accueilli la manifestation à 15 heures sur le perron de la mairie, entouré de plusieurs de ses homologues des communes voisines. Cet ancien professeur d'anglais, élu en 1994, s'est rangé dès les premiers jours au côté de Casino contre Promodès. Non sans arrière-pensées : il se présente aux prochaines élections régionales. Il a reçu M. Naouri le 14 octobre, mais affirme que « Paul-Louis Halley n'a jamais demandé à (le) voir ». Une erreur tactique désormais irréparable, estime-t-on à Saint-Etienne.

Pascal Galinier

CE N'EST PAS  
SANS PRENDRE DES RISQUES  
QUE LES PME ONT  
CRÉÉ 1 MILLION D'EMPLOIS  
EN 15 ANS.

## Décisif.

Les petites et moyennes entreprises sont un atout majeur de l'économie française. Elles ont démontré, depuis 15 ans, leur capacité à créer des emplois. Elles sont aussi le terreau des emplois de demain. Leur développement est un enjeu déterminant. Le rôle de la Banque du Développement des PME est de :

-Faciliter le financement des projets des PME en partage de risques avec leurs partenaires financiers grâce à l'appui des pouvoirs publics.

-Favoriser le développement, donc la pérennité des PME, en les accompagnant dans chacune des étapes de leur vie.

-Rapprocher les intérêts des PME et les impératifs des banques dans un partenariat efficace.

La Banque du Développement des PME agit avec  
les banques pour mieux financer  
le premier employeur de France, les PME.



**BANQUE DU DEVELOPPEMENT DES PME**  
SOFARIS

UN NOUVEAU PARTENARIAT  
POUR MIEUX FINANCER L'ESPRIT D'ENTREPRISE.

27/31, avenue du Général Leclerc - 94710 Maisons Alfort Cedex - Tél. : 01 41 79 94 94

# François Pinault renonce à son OPA hostile sur Worms et Cie

La contre-offre menée par la famille Agnelli et les AGF a pris une nouvelle dimension depuis le raid lancé par l'italien Generali sur l'assureur français

François Pinault abandonne son ambition de créer un pôle européen de services financiers. Le patron de PPR (Pinault-Printemps-Redoute) ne participera pas à la bataille boursière qui s'engage pour acquérir une part du marché

français de l'assurance. Il estime que « la contrepartie financière potentiellement offerte aux actionnaires qui viendraient à l'offre de Soméal/AGF est dissociée de la valeur économique de Worms et Cie ». A la reprise de

sa cotation, lundi 20 octobre après une semaine de suspension, le titre AGF a gagné près de 38 %, à 324,70 francs. L'offre de Generali, qui porte sur la totalité des actions des AGF, propose 300 francs par action. Ce sont près de

60 milliards de francs qu'un chevalier blanc devra mettre sur la table pour contrer l'offensive de Generali. Le patron des AGF cherche activement une solution qui lui permettra de ne pas perdre totalement son indépendance.

**LE RÊVE** de François Pinault de compléter son groupe de distribution par un pôle européen de services financiers est remis à plus tard. L'homme d'affaires a annoncé, jeudi 22 octobre dans la matinée, qu'il retirait son OPA (offre publique d'achat) initiée le 19 septembre sur Worms et Cie. Dans le groupe dirigé par Nicholas Clive-Worms, dont les activités vont de l'agroalimentaire (Générale Sucrière) au papier (AWA) en passant par les transports maritimes (Compagnie de navigation nationale), la cible de M. Pinault était clairement la compagnie d'assurances Athéna. Pour l'atteindre, il n'hésitait pas à mettre 28 milliards de francs sur la table, soit 410 francs par action. M. Pinault ne faisait pas mystère de vouloir céder, en cas de succès, les actifs in-

dustriels de Worms et Cie. Il pouvait espérer réaliser une plus-value potentielle sur ces cessions entre 4 et 5 milliards de francs. La contre-offre lancée le 6 octobre par la famille Agnelli (Soméal) et les AGF – pour partie sous forme d'échange avec des titres de l'assureur français –, ne l'aurait cependant pas à elle seule convaincu de renoncer.

Mais depuis le 13 octobre, l'affaire a changé de dimension. L'OPA surprise de l'italien Generali sur les AGF a presque mécaniquement mis M. Pinault hors jeu. À 300 francs l'action, l'offre de l'assureur italien a propulsé le titre AGF à la hausse. A la reprise de sa cotation lundi 20 octobre, après une semaine de suspension, la valeur avait gagné près de 36 % par rapport à son dernier cours. Mardi, le titre a poursuivi sur

sa lancée en gagnant à nouveau 2 % à 324,70 francs, soit un cours supérieur de 8,2 % par rapport au prix offert par Generali.

M. Pinault, qui avait légalement jusqu'à jeudi pour faire connaître sa position, a sans doute attendu de voir l'évolution du titre AGF avant de se décider. Il pouvait légalement le faire jusqu'au jeudi 22 octobre. Dans son communiqué, il indique que « l'offre faite par Soméal-AGF aux actionnaires de Worms et Cie est rémunérée pour partie en actions AGF. Les AGF faisant l'objet d'une OPA, la contrepartie financièrement potentiellement offerte aux actionnaires qui viendraient à l'offre de Soméal/AGF est dissociée de la valeur économique de Worms et Cie ». En d'autres termes, le jeu n'en vaut plus la chandelle aux prix atteints.

Generali pensait emporter le paquet AGF/Athéna pour 55 milliards de francs. Dans les conditions actuelles du marché, il faut mettre désormais au minimum 60 milliards de francs sur la table pour prendre pied sur le marché français de l'assurance. Un ticket coûteux.

Le coup de sang d'Antoine Bernheim, le patron des Generali, qui voyait Athéna qu'il convoitait lui échapper puisque la contre-offre Soméal/AGF faisait tomber directement cette compagnie dans l'escarcelle des AGF, va donc lui coûter très cher. Il a semble-t-il pour allié le groupe AXA-UAP, à qui il pourrait céder une partie des activités des AGF en cas de succès. Claude Bébéar, le patron d'AXA, a dès le début informé le président de la Société générale de son penchant pour

l'offre de Generali. Selon certaines sources, Antoine Bernheim aurait même proposé la présidence des AGF à Denis Kessler, actuellement chez AXA.

L'envolée de ses cours ne facilite pas non plus la tâche d'Antoine Jeancourt-Galignani. Le président des AGF, mandaté par son conseil d'administration, recherche activement un ou des chevaliers blancs. Il a au moins un mois pour préparer sa contre-offensive. Compte tenu des sommes en jeu, elle ne peut venir que de l'étranger. A moins qu'une solution de place, c'est-à-dire la « coalition » de plusieurs groupes français, ne surgisse, aidant ainsi à créer un grand pôle français de services financiers.

Babette Stern

## Moscou finit par trouver un accord avec la De Beers sur la commercialisation des diamants

MOSCOU  
correspondance

L'épreuve de force entre les deux géants du diamant a finalement débouché sur un armistice. Après plus de deux ans de négociations, De Beers et le producteur russe de diamants Almazly Rossii-Sakha (ARS) ont signé, mardi 21 octobre à Moscou, un accord sur la commercialisation des diamants russes.

Comme dans le précédent accord, qui avait pris fin en décembre 1995, ARS s'engage à vendre à la Central Selling Organization (CSO), la branche commerciale de la De Beers, pour au moins 550 millions de dollars (3,3 milliards de francs) par an de diamants. De plus, ses exportations restent plafonnées au quart des ventes totales de la CSO (soit 1,2 milliard de dollars).

Ce nouvel accord, qui ne s'appliquera que jusqu'à fin 1998, constitue, selon les deux parties, un pas important pour la stabilisation du marché. La De Beers reste l'interlocuteur obligé d'ARS pour ses exportations, la Russie ayant renoncé à rompre avec les Sud-Africains.

Si la Russie lie ainsi une nouvelle fois son sort à la De Beers, c'est parce que le volume

de ses exportations est en diminution. Comme l'a indiqué Viatcheslav Chtyrov, le président d'ARS, « avant, nous vendions 40 % de nos diamants en Russie et le reste sur les marchés internationaux. Maintenant, c'est l'inverse ». Comme par le passé, la Russie pourra vendre librement 5 % de sa production destinée à l'exportation pour contrôler la justesse des prix pratiqués par la De Beers. Mais, fait nouveau, elle pourra aussi vendre 20 % des réserves du Gosfond et des petits diamants qui ne peuvent être taillés en Russie.

CONCESSIONS SUD-AFRICAINES

Autre innovation importante, les intérêts de l'industrie russe de la taille sont pris en compte. Tout comme les diamantaires du monde entier, les entreprises russes pourront acheter des diamants dans le saint des saints de la CSO, les « sites ». Des ventes seront organisées à Moscou et non plus à Londres exclusivement. Ce ne sont pas là les seules concessions faites par le groupe sud-africain. Fait sans précédent, celui-ci a dévolu à la Russie le droit de participer à la régulation du marché : un « comité de surveil-

lance » comprenant cinq représentants de chacune des deux parties sera chargé de cette mission.

« Cet accord a été fait sur une base égalitaire dans l'intérêt des deux parties », a reconnu Nick Oppenheimer, le vice-président de la De Beers. Le groupe sud-africain a lui aussi obtenu des garanties importantes.

Alors que les marchés ont été inondés ces dernières années par des diamants russes vendus en contrebande, généralement par des sociétés mixtes, la Russie devrait limiter ces pratiques en fournissant à son partenaire plus d'informations sur le montant et la qualité des diamants qu'elle prévoit de vendre.

La question épineuse de l'assortiment des diamants rentrant dans le quota des exportations a été réglée. La De Beers, qui soupçonnait ARS de garder les pièces de meilleure qualité, a reçu l'assurance qu'elle recevrait désormais un échantillonnage représentatif de tous les diamants extraits.

Le règlement de tous ces points litigieux a pris beaucoup de temps. Les aléas de la situation intérieure en Russie n'y ont pas été étrangers. Les relations ont été très orageuses entre le gouvernement et ARS, l'en-

treprise basée en Yakoutie qui produit la quasi-totalité des diamants russes. L'Etat a beau détenir 32 % du capital d'ARS, il a dû taper du poing sur la table pour obtenir une plus grande transparence financière de l'entreprise. Au bout du compte, ARS a perdu un sérieux privilège. Si le quota de diamants alloué par Boris Eltsine à la république yakoute reste fixé à 25 %, celle-ci ne pourra plus l'acheter au prix coûtant, mais au prix défini par le gouvernement...

ARS est cependant satisfaite de l'accord conclu. Viatcheslav Chtyrov a indiqué que les projets financiers de la société étaient désormais en bonne voie. Des euro-obligations seront émises en décembre et un prêt de 500 millions de dollars (3 milliards de francs) débloquent par la banque NatWest.

Quant à Nick Oppenheimer, il a exprimé l'espoir que « cet accord soit à l'avenir poursuivi ». Côté russe, le même vœu était formulé. Mais les deux parties ont bien souligné qu'elles attendaient un strict respect des engagements pris, faute de quoi l'accord ne pourrait être prolongé.

Brigitte Breuillac

Frédéric Lemaître

# L'ORÉAL

**CROISSANCE AUX NEUF MOIS ET RÉSULTATS DÉFINITIFS DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE**

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe L'ORÉAL, pour les neuf premiers mois de 1997 s'est élevé à 51,16 milliards de francs. Sa croissance par rapport à la même période de 1996 est de 14,6 % à données publiées et de 8,5 % à données comparables, c'est-à-dire hors effets structurels et monétaires.

L'écart entre les données publiées et comparables provient pour l'essentiel des écarts de change. Néanmoins, le périmètre est légèrement supérieur, compte tenu de la consolidation sur la totalité des 9 mois 1997 de MAYBELLINE, GIULIANI SA et HENNING BERLIN GmbH.

En ce qui concerne les comptes du premier semestre 1997, il est rappelé que le chiffre d'affaires consolidé avait progressé de 13 % à données publiées et de 8,1 % à données comparables.

Le résultat d'exploitation du groupe s'élève au 30 juin 1997 à 3,868 milliards de francs en progression de 15,9 %.

Après prise en charge des frais financiers résultant des acquisitions réalisées par le groupe, ainsi que des fluctuations de change, le résultat consolidé avant impôt, participation et plus ou moins values brutes s'élève au 30 juin 1997 à 3,564 milliards de francs en progression de 15,5 %.

Le groupe espère réaliser pour l'année 1997 une progression de son chiffre d'affaires et de son résultat avant impôt, participation et plus ou moins values brutes au moins égale à celle enregistrée au titre du premier semestre 1997, à condition qu'il n'y ait pas de détérioration significative des cours de change des principales devises par rapport au franc français.

Sous la même réserve, la progression du résultat net opérationnel, part du groupe, de l'année 1997 devrait être supérieure à celle de 1996 malgré une augmentation importante de l'impôt sur les bénéfices.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers, ainsi que vos journaux habituels ou par minitel, les bases de données, "3615 COB" (2,23 F/min) ou "3616 CLIFF" (1,29 F/min) et, sur Internet, <http://www.bourse-de-paris.fr> et E-mail : [lorealfinance@lway.fr](mailto:lorealfinance@lway.fr).

L'ORÉAL - 41, rue Martre - 92117 CLICHY - Tél. : 01 47 56 70 00 - Fax : 01 47 56 80 02

## Les défis du nouveau PDG d'AT&T

L'ARRIVÉE de Michael Armstrong chez AT&T (Le Monde du 21 octobre) constitue une étape-clé dans l'histoire de l'exploitant téléphonique. Avec ce PDG recruté

**ANALYSE**  
Il doit repositionner le groupe sur le marché américain du téléphone

– c'est une première – hors des rangs du groupe, le numéro un américain du téléphone tourne la page Robert Allen. Aux commandes d'AT&T depuis avril 1988, M. Allen était contesté depuis plusieurs mois par la communauté financière d'outre-Atlantique, qui lui reproche, pêle-mêle, le parcours peu brillant de l'action du groupe, les pertes de parts de marché, un manque de vision stratégique, des investissements hasardeux...

Les défis ne manquent pas pour M. Armstrong. Sa priorité : repositionner AT&T sur un marché américain où les barrières, qui existaient depuis douze ans, entre le téléphone longue distance (les communications nationales et internationales) et le téléphone local, ont été abattues début 1996. AT&T, confiné sur le premier marché, où il devait affronter la concurrence de groupes comme MCI, Sprint, ou WorldCom, peut désormais offrir du téléphone local. Inversement, les compagnies régionales (les Baby Bell), qui disposaient du monopole sur le téléphone local, peuvent fournir du téléphone longue distance. AT&T doit donc protéger ses positions sur ce marché (70 milliards de dollars), dont il est le premier acteur, tout en prenant rapidement des positions dans le téléphone local, un marché de 100 milliards de dollars.

Dans les communications longue distance, AT&T continue de céder du terrain. Fin juin, sa part de marché était de 51 %, contre 54 % un an plus tôt et environ 80 % en 1988. Au

troisième trimestre 1997, son chiffre d'affaires dans le téléphone longue distance a baissé de 1 %, à 11,7 milliards de dollars (70 milliards de francs). C'est la baisse de 2,4 % des ventes au grand public, cœur de cette activité, qui est responsable de ce repli. AT&T peut faire valoir une embellie du trafic convoqué sur ses réseaux longue distance : le total des minutes de communication a progressé de 10,1 %. Mais ce score tient pour une bonne part à une offre de minutes de communication gratuites et, surtout, il reste inférieur à celui affiché par Sprint, par exemple (+ 14 %).

BAISSE DES BÉNÉFICES

Les résultats du troisième trimestre d'AT&T font aussi apparaître une nouvelle baisse des bénéfices. A 1,15 milliard de dollars (7 milliards de francs), ils sont en recul de 15 % par rapport à la même période de 1996. Au trimestre précédent, ils s'étaient déjà repliés de 37 %. Ce nouveau recul s'explique par une croissance des dépenses d'exploitation (+ 4,8 %), le groupe investissant dans de nouvelles activités, qui ne devraient pas générer de bénéfices avant plusieurs années. C'est le cas de la téléphonie locale, autre domaine sur lequel M. Armstrong est attendu.

A ce jour, AT&T n'a pas fait ses preuves. Le groupe, dont l'objectif est de prendre 30 % de ce marché d'ici quatre ans, offre du téléphone local dans seulement six Etats américains. Il veut porter ce chiffre à quinze d'ici à fin 1998. A travers leurs actions en justice, les « Baby Bell » n'ont pas facilité l'ouverture de ces marchés locaux. Mais la stratégie d'AT&T s'est surtout révélée assez fluctuante. Le groupe a émis plusieurs idées différentes : déployer ses propres réseaux locaux – ce qui est coûteux –, louer des capacités de transmission à des compagnies locales ou lancer un programme de franchises avec des opérateurs locaux qui utiliseraient sa marque. AT&T a même cherché, avant l'été, à prendre le contrôle d'une compa-

gnie régionale, SBC Communications. Mais, devant le tollé des autorités réglementaires et antitrust, le groupe a renoncé.

M. Armstrong devra faire des choix d'autant plus vite que le paysage américain du téléphone risque d'être bouleversé dans les prochains mois. MCI, dauphin d'AT&T dans le téléphone longue distance, qui devait être rachetée par le britannique BT, fait l'objet de deux contre-OPA de la part des opérateurs américains WorldCom et GTE. Que MCI soit rachetée par l'une ou l'autre de ces sociétés, et c'est un acteur de poids qui émergera. Le nouvel ensemble sera capable d'offrir à la fois du téléphone longue distance et local, des services de téléphonie mobile et l'accès à Internet.

Si cette opération obtient le feu vert des autorités antitrust, elle pourrait inciter AT&T à procéder, lui aussi, à des acquisitions. Certains analystes estiment que le groupe se tournerait alors naturellement vers une Baby Bell. D'autres suggèrent qu'il serait plus inspiré de racheter un acteur d'Internet, domaine où il est peu présent.

Mais M. Armstrong ne pourra pas détourner son attention de l'international : les principaux acteurs du secteur sont engagés dans une course à la globalisation. La fusion programmée de BT et MCI s'inscrivait dans cette perspective : offrir à la clientèle des entreprises des services de télécommunications « sans couture » à l'échelle de la planète.

AT&T n'est pas resté à l'écart de cette bataille. Il s'est allié, dans une structure baptisée WorldPartners, au japonais KDD, à Singapore Telecom et au consortium européen Unisource, créé par les opérateurs suédois, néerlandais et suisse.

Mais la présence du groupe à l'international demeure limitée, notamment en Europe, un marché de 160 milliards de dollars, sur lequel AT&T avait affirmé sa volonté de prendre pied directement.

Philippe Le Cœur

# Les fonds anglo-saxons fuient la Bourse de Hongkong qui a abandonné plus de 15 % en trois jours

La devise de l'ancienne colonie est victime d'attaques spéculatives

La chute de la Bourse de Hongkong s'est brutalement accélérée. Les investisseurs étrangers redoutent une dévaluation du dollar de Hongkong,

à la suite de la décision prise vendredi 17 octobre par la banque centrale de Taiwan de ne plus défendre sa monnaie après des semaines d'inter-

vention. Les milieux d'affaires commencent aussi à réclamer une dévaluation qui restaurerait la compétitivité de l'ancienne colonie.

## PÉKIN ET HONGKONG de nos correspondants

Lundi 20 octobre, le Hang Seng Index, l'indice de référence de la Bourse de Hong Kong, perdait 4,6 %. Mardi, la chute atteignait encore 4,3 %. Et à l'ouverture mercredi 22 octobre, la Bourse dégringolait de 4,2 % en quinze minutes, tombant à quelque 11 880 points, soit son plus bas niveau depuis septembre 1996. En fin de séance mercredi, le Hang Seng amplifiait sa perte à 6,2 %, en trois jours, la chute a atteint plus de 15 %, et... plus de 30 % depuis le début août ! L'économie la plus saine de la région, dotée de plus de 85 milliards de dollars (510 milliards de francs) de réserves de change, de plus de

an du dollar de Hongkong contre le dollar américain montrait des signes de faiblesses, la Hong Kong Monetary Authority a immédiatement relevé les taux interbancaires à trois mois de 8 % à 10 %. C'est précisément ce mouvement qui a provoqué des ventes massives d'actions, notamment des valeurs immobilières particulièrement sensibles au coût de l'argent, les investisseurs anticipant que cette hausse des taux, qui a de fortes chances de durer, finira par affecter les résultats des sociétés cotées. Au début du mois de juillet, ces taux ne dépassaient pas 6 %. Comme à Kuala Lumpur et à Jakarta, la Bourse de Hongkong paie aujourd'hui pour la défense de sa monnaie.

Le dollar de Hongkong qui, depuis 1983, est lié au dollar américain par une parité fixe de quelque 7,80 dollars de Hong Kong pour un billet vert, appelé le « peg », va-t-il à son tour décrocher ? Les observateurs les plus optimistes soulignent que ce n'est pas la première fois que le « peg » est attaqué.

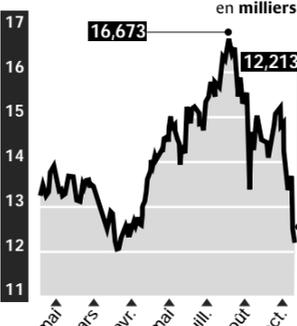
Au lendemain du krach boursier d'octobre 1987, après l'écrasement de la révolte étudiante de Tiananmen en juin 1989, en janvier 1995 après la crise mexicaine, ou encore récemment à la fin août, la devise de Hongkong avait déjà été victime d'une certaine défiance des investisseurs. A chaque fois, la HKMA était parvenue à contrer ces attaques par une hausse brutale des taux d'intérêt. Forte aujourd'hui de réserves de change considérables, elle ne manque pas de moyens pour défendre sa monnaie.

La situation serait donc parfaitement sous contrôle, si un lobbying inédit ne venait aujourd'hui troubler les certitudes affichées : pour la première fois depuis quatorze ans, des voix s'élèvent à l'intérieur même du milieu très conservateur des affaires pour demander haut et fort un réajustement du « peg ». James Tien Pei-chun, le très influent patron des patrons locaux, et député à la chambre provisoire choisie par Pékin, a publiquement réclamé hier que soit réaménagé ce lien fixe avec le dollar américain, lorsque l'ensemble des monnaies asiatiques seront stabilisées.

« Nos clients passent maintenant leurs commandes dans les pays

## Un début de panique

INDICE HANGSENG  
DE LA BOURSE DE HONGKONG  
en milliers



Source: Bloomberg

La Bourse de Hongkong a perdu 27,7 % depuis le début du mois d'août

asiatiques qui ont dévalué leur monnaie, et sont beaucoup moins chers que Hongkong », a-t-il expliqué.

« Le lien fixe avec le dollar nous a fort bien servi depuis 14 ans », a répondu mardi le chef exécutif du territoire Tung Chee-hwa, en visite à Londres. « Il n'y a aucune raison de le modifier puisque 83 % de notre activité économique est liée aux services ». Le chef exécutif reprenait

banque d'affaires américaine. Si, sur le territoire, chacun reconnaît la force des arguments, personne n'ose croire que Hongkong prendra le risque de céder aux sirènes dévaluationnistes. « Les conséquences pour l'économie seraient dramatiques », estime Russel Napier, stratège au Crédit Lyonnais Securities Asia.

Car l'immobilier et la Bourse s'effondreraient, provoquant une crise bancaire sans précédent. Environ 47 % des crédits des banques locales sont gagés sur l'immobilier. « Seule une brutale perte de confiance de la population dans la monnaie locale, qui inciterait à convertir massivement ses dépôts en dollars américains, pourrait faire décrocher le dollar de Hongkong. Mais malgré toutes les crises qui ont secoué le territoire, la population n'a jamais perdu confiance dans sa monnaie », ajoute M. Napier. Pour Tim Condon, économiste chez Morgan Stanley à Hongkong, « si le dollar de Hongkong, ce dernier bastion de sécurité de la région, venait à tomber, les investisseurs abandonneront l'Asie ».

Un risque dont Pékin semble prendre conscience. La Chine populaire aurait souhaité maintenir en l'état aussi longtemps que possible, dans un premier temps, le symbole de confiance que repré-

## Le baht thaïlandais poursuit sa chute

Victime de la crise politique en Thaïlande, le baht a fait, mercredi 22 octobre, un nouveau plongeon sur les marchés asiatiques, entraînant dans sa chute les autres devises des pays de la région. La monnaie thaïe est tombée jusqu'à un plus bas niveau historique de 39,53 pour 1 dollar, alors qu'elle était cotée mardi 38,70. Dans son sillage, le dollar de Singapour est descendu à son plus bas depuis 43 mois, à 1,58 par rapport au billet vert, tandis que le ringgit malaisien s'échangeait à 3,38 pour 1 dollar contre 3,34 la veille. « Les difficultés rencontrées lors des tractations au sein des différents partis politiques thaïlandais ne rassurent pas les marchés », souligne un analyste.

Les autorités thaïlandaises ont réclamé mardi soir la fin des manifestations antigouvernementales à Bangkok, alors que la pression montait dans la rue pour obtenir la démission du premier ministre Chavalit Yongchaiyudh. La coalition gouvernementale s'est engagée à procéder à un important remaniement ministériel. Les membres du cabinet ont présenté mardi leurs lettres de démission, mais les marchandages continuent au sein de la coalition au pouvoir.

ainsi les arguments de Pékin qui, à plusieurs reprises, a exprimé son attachement au maintien d'un dollar de Hongkong fort.

Pourtant, le débat est loin d'être clos : « la valeur du dollar de Hongkong n'est plus justifiée économiquement, car Hongkong est devenu beaucoup trop cher », reconnaît à mi-voix le directeur d'une banque locale. De fait, les prix des services eux-mêmes sont devenus prohibitifs, et détournent de plus en plus touristes et hommes d'affaires. « Le maintien du « peg » ne peut se justifier que si Hongkong parvient à faire d'importants gains de productivité, ce qui dans le meilleur des cas prendra du temps », estime également l'économiste d'une grande

sente l'alignement de la devise de Kongkong sur le dollar à un taux fixe. La crise intervient un peu tôt à son goût. Ses réserves s'ajoutant à celles de Hongkong peuvent lui permettre de venir au secours de la monnaie « décolonisée ».

Mais Pékin peut également considérer que le coût élevé de la vie et des services à Hongkong représente un obstacle à la compétitivité qui justifie l'abandon du symbole de l'alignement. Surtout si la communauté d'affaires locale, qui représente l'assise politique de Pékin, réclame cette mesure de façon insistante.

Francis Deron  
et Valérie Brunshwig

# Le dollar remonte à 6 francs

Le billet vert a profité du rebond de Wall Street et de l'annonce d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire en Allemagne

LE DOLLAR s'inscrivait en forte hausse, mercredi matin 22 octobre. Il cotait 1,7915 mark et 6 francs, ses cours les plus élevés depuis un mois. Le billet vert était soutenu par le rebond, la veille, de Wall Street. L'indice Dow Jones avait gagné 1,75 % : la bonne tenue de la Bourse de New York favorise l'entrée de capitaux aux Etats-Unis, et donc la hausse du dollar. L'annonce d'une aggravation du déficit commercial américain en septembre (+ 3,4 %, à 10,36 milliards de dollars) n'avait, en revanche, pas affecté le billet vert. Le déficit des comptes extérieurs des Etats-Unis est pourtant généralement avancé par les experts comme l'une des principales menaces pour le dollar.

La monnaie américaine avait également bénéficié de l'annonce, en Allemagne, mardi, d'un ralentissement de la croissance de la masse monétaire, qui constitue l'un des principaux indicateurs suivis par la

Bundesbank pour définir sa politique monétaire. Mesurée par l'agrégat M3, elle s'est inscrite à + 5,2 % en septembre après + 5,8 % en août. Cette décélération a diminué la probabilité d'une nouvelle hausse du taux des prises en pension de la Bundesbank. Le président de la banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, tout en se réjouissant du ralentissement de la croissance monétaire, a affirmé que la Bundesbank fera « tout son possible » pour éviter un regain potentiel d'inflation avant l'union monétaire. Il a aussi mis en garde contre des décisions d'inspiration politique et déterminées par des intérêts nationaux pour le choix des pays du premier bloc de l'euro et pour celui des gouverneurs de la Banque centrale européenne, décisions qui auraient pour effet, selon lui, de créer de nombreux problèmes pour la monnaie unique.

## La réglementation sur les appels locaux favorise France Télécom

A PARTIR de janvier 1998, la concurrence dans le téléphone en France s'exercera surtout sur les appels longue distance. Les appels locaux devraient rester l'apanage de France Télécom en raison de l'importance des investissements à réaliser. Mais quelle sera la frontière ? L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a tranché, mardi 21 octobre, en retenant le département comme paramètre : un abonné téléphonique dans son département passera par l'opérateur local (France Télécom dans 99 % des cas) ; pour un appel hors de son département, il pourra choisir entre France Télécom et ses concurrents.

Ces derniers ont dénoncé le fait que France Télécom pourra maintenir ses zones tarifaires locales « élargies » qui permettent à un abonné de téléphoner dans un rayon de 30 à 52 kilomètres au tarif local, même si l'interlocuteur se situe dans un département adjacent, ce qui théoriquement constitue un appel longue distance, plus coûteux. Sur ces communications entre départements adjacents, les nouveaux acteurs devront donc aligner leurs tarifs. Cegetel (groupe Générale des eaux), qui estime que sa marge brute sera de ce fait réduite d'un tiers à la moitié, demande des mesures correctrices.

## DÉPÊCHES

■ **ABB** : le groupe helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB) a annoncé, mardi 21 octobre, la suppression de 10 000 emplois en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Une provision de 850 millions de dollars (5,1 milliards de francs) financera cette restructuration.

■ **GENERAL MOTORS** : le constructeur américain va, à partir de l'an 2000, commercialiser en Europe et en Russie des voitures de petite cylindrée montées par son partenaire japonais Suzuki sous la marque Opel, affirme, mercredi 23 octobre, le *Nihon Keizai Shimbun*. GM a pour objectif de vendre 30 000 de ces voitures par an dans un premier temps.

■ **KIA** : la Korea Development Bank, contrôlée par l'Etat, va transformer en actions ses créances sur Kia Motors Corp, le troisième constructeur d'automobiles sud-coréen, en cessation de paiements. L'Etat deviendra ainsi le premier actionnaire de la société, avec 30 % du capital, selon un communiqué du ministère de l'économie en date du mardi 21 octobre.

■ **BOEING** : la compagnie américaine Delta Airlines a annoncé, mardi 21 octobre, avoir commandé à Boeing 106 appareils d'ici à 2006, avec 124 options, et 414 options renouvelables. Cette commande s'inscrit dans le cadre de l'accord d'exclusivité signé par les deux sociétés au mois de mars. Boeing avait déclaré renoncer à ce type d'accord à la suite de réserves émises par l'Union européenne.

■ **ITT** : Hilton Hotel Corp. a annoncé, mardi 21 octobre, qu'il ne lancerait pas de contre-OPA sur ITT Corp., à la suite de l'accord conclu lundi par la direction de cette dernière avec Starwood Lodging (*Le Monde* du 2 octobre). Le groupe visait la chaîne Sheraton, propriété d'ITT.

**LA PAPETERIE FINANCIÈRE**

**UNE GAMME TRÈS COMPLÈTE D'IMPRIMÉS PARFAITEMENT ADAPTÉS**

Tous les registres et imprimés classiques pour la gestion des sociétés

Notoriété et compétence à votre service

Tracés comptables sur stock et fabrication

Blocs de révision et fascicules pour commissaires aux comptes

Imprimés adaptés à l'évolution de l'informatique

Imprimés personnalisés sans frais

Imprimerie PAPETERIE FINANCIÈRE

41, rue Vivienne - 75002 Paris - Tél. : 01 42 36 94 76 - Fax : 01 40 13 90 08

## Troisième trimestre 1997, poursuite de la progression du bénéfice net : + 56 %

Au troisième trimestre 1997, le chiffre d'affaires d'exploitation de Schlumberger s'élève à 2,74 milliards de dollars, en hausse de 21 % par rapport à la même période de l'année dernière. Son bénéfice net de 357 millions de dollars et son bénéfice par action de 0,72 dollar ont progressé respectivement de 56 % et de 53 % par rapport au troisième trimestre 1996.

### SERVICES PÉTROLIERS : POURSUITE DE LA HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES, + 25 %

Le chiffre d'affaires des Services pétroliers a progressé de 25 %, pour un nombre d'appareils de forage en activité dans le monde en augmentation de 17 %. Toutes les activités - Sedco Forex, Logging et essais des puits, et Dowell en tête - ont contribué à l'accroissement de 49 % du bénéfice d'exploitation.

### MESURE ET SYSTÈMES : HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN DÉPIT DES VARIATIONS DÉFAVORABLES DE TAUX DE CHANGE

Le chiffre d'affaires de Mesure et Systèmes a augmenté de 11 % et le bénéfice d'exploitation a progressé de 53 % par rapport à la même période de 1996. L'accroissement du chiffre d'affaires d'Équipements de test automatique et de Transactions électroniques a plus que compensé des variations défavorables de taux de change.

### BONNES PERSPECTIVES POUR 1998

Euan Baird, président-directeur général, a déclaré : « Une fois de plus, les excellents résultats trimestriels des Services pétroliers confirment la vitalité du secteur et la position que nous y occupons. Nos perspectives pour 1998 sont très prometteuses et elles se trouvent renforcées par les signes de redressement constatés chez Mesure et Systèmes. »

### CHIFFRES CLÉS

Troisième trimestre	1997	1996
Chiffre d'affaires d'exploitation (en milliers de dollars)	2 736 150	2 261 839
Bénéfice net (en milliers de dollars)	356 569	228 835
Bénéfice net par action* (en dollars)	0,72	0,47
Nombre moyen d'actions en circulation*	495 838 867	491 461 006

\* chiffres tenant compte de la distribution d'actions gratuites.

Schlumberger

60 600 personnes  
de 100 nationalités,  
930 implantations  
dans 100 pays

### 2 SECTEURS D'ACTIVITÉS :

- Services pétroliers
- Mesure et Systèmes

# Le statut de l'Agence France-Presse devrait être modifié

Le gouvernement s'intéresse à une modification du statut de l'AFP qui devrait l'aider à se développer et à mieux résister à ses rivales. L'entreprise pourrait racheter l'agence sportive SID et investir davantage dans la télévision

L'AGENCE France-Presse (AFP) va-t-elle connaître sa révolution de palais ? Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a récemment indiqué dans une réponse au sénateur du Rhône Serge Mathieu (RI) qu'il est « légitime de s'interroger sur une éventuelle modification du statut de l'AFP, dans la perspective d'offrir à l'agence une meilleure capacité à faire face aux défis du troisième millénaire ».

La ministre a ainsi repris une ancienne idée de Jean Miot, PDG de l'AFP depuis février 1996, qui milite farouchement pour un aménagement du statut de l'entreprise voté en 1957 par le Parlement. « Je ne préconise pas un nouveau statut, il faut préserver l'âme de ce statut, qui est la garantie de l'indépendance de l'agence », explique-t-il, en affirmant qu'« il n'existe aucune idée préconçue pour mener à bien, en un an, cette réflexion ».

Structurellement, l'AFP est financée pour près de la moitié (49,3 % en 1996) par des abonnements de l'Etat au « fil général » de l'agence, destinés à être reçus dans les préfectures, les ministères, les ambassades et les administrations. Ni publique ni privée, l'agence a pour vocation « non pas de faire du profit mais d'être à l'équilibre », indique son président. Bloqué par les limites des décisions budgétaires de l'Etat, Jean Miot souhaiterait, comme l'y encourage le premier ministre, faire des propositions auprès de la commission parlementaire pour

« instiller dans le statut actuel quelques critères de développement commercial ».

Chez Catherine Trautmann, on fait remarquer que « le problème de l'AFP est de lui donner les moyens d'investir. N'ayant quasiment pas de capital, l'agence a du mal à se développer sans emprunter, ce qui génère d'importants frais financiers. C'est d'ailleurs ce qui a handicapé l'informatisation de l'AFP dans les années 70. De plus, le fait que la presse – qui ne représente que 12,8 % du chiffre d'affaires de l'AFP – puisse peser, via sa position au conseil d'administration de l'AFP (huit représentants sur quinze), ne dynamise pas obligatoirement la stratégie de l'agence. Surtout quand on la compare à Reuters, qui a développé historiquement sa clientèle vers le monde des entreprises ».

## « MÉCANISME PERVERS »

La question de l'adaptation du statut de l'AFP n'est pas nouvelle. En 1990, Jacques Saint-Cricq, alors président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), rappelait déjà que le mandat présidentiel de trois ans était trop court et considérait à la fois le statut de l'agence comme « responsable des crises qui secouent périodiquement l'agence », et comme un « mécanisme pervers » la structure actuelle de décision.

« La règle c'est que les forces économiques qui tiennent les rênes d'une société soient également en position dominante au sein de son

conseil, disait-il. Or c'est l'Etat qui depuis des années tient les rênes de l'AFP par ses dotations ou ses prêts (...). Il ne me semble pas normal que la presse soit majoritaire au conseil d'administration alors qu'elle n'a pas effectivement la majorité de gestion. »

Le conseil d'administration devait entériner mercredi 22 octobre les résultats semestriels 1997 de l'agence, qui se traduisent par un déficit net de 6,1 millions de

francs devrait être assurée, comme en 1996, par les radios et télévisions (pour 8,9 % du volume d'affaires), la presse française (12,8 %), les entreprises (7 %) et les clients étrangers (22,9 %). « L'aide de l'Etat à l'AFP est en fait une aide indirecte à la presse, qui ne pourrait jamais supporter, sans cet apport, le poids de l'AFP », précise-t-on au Service juridique et technique de l'information (SJTI, qui dépend de Matignon).

## Coup d'accélérateur dans le multimédia

Si l'AFP n'a pas su se positionner comme Reuters sur le marché des entreprises, au tournant des années 70, l'agence française s'est en revanche fait un nom dans le secteur de la photographie et met tout en œuvre aujourd'hui pour ne pas être absente du multimédia. Avec l'objectif affiché de faire connaître l'AFP sur Internet à un large public, le groupe a multiplié les partenariats, que ce soit avec Microsoft, Netscape, ou bientôt avec le moteur de recherche Yahoo !. Canal AFP propose ainsi une courte synthèse en textes et en photos des derniers événements de l'actualité, remise à jour toutes les heures. En outre, en association avec la charge d'agent de change Roussin et Skyworld (qui possède le moteur de recherche Eole), l'agence a lancé Mine and Yours afin de proposer, sur le Web, le cours des changes en temps réel et l'accès à différents outils monétaires.

francs. Mais « l'agence sera à l'équilibre fin 1997 », assure Jean Miot. Le gouvernement a prévu dans son projet de loi de finances 1998 d'attribuer 588,7 millions de francs (soit +1,7 % par rapport à 1997) à l'AFP, sous forme d'abonnements auxquels s'ajoutent 14,2 millions de francs d'autres services.

L'autre moitié du chiffre d'affaires

Sortie du rouge depuis 1994, l'AFP doit faire face à la fois à un fort niveau d'investissement (près de 10 % de son chiffre d'affaires, qui s'établissait à 1,2 milliard en 1996), et une masse salariale très importante qui augmente de 3 % par an et réduit mathématiquement la marge de l'agence. Cela a poussé Jean Miot à demander un moratoire renouvelable pour

Nicole Vulser

★ AFP, Une histoire de l'Agence France-Presse 1944-1990, de Jean Huteau et Bernard Ullmann, Ed. Robert Laffont, 1992, 572 p., 160 F.

## DÉPÊCHES

■ **PRESE**: les éditions du *Serpent à plumes* s'associent à l'hebdomadaire *Les Inrockuptibles* pour lancer *Volume*, la première compilation de nouvelles contemporaines, françaises et étrangères. Cette revue trimestrielle, qui doit paraître mercredi 29 octobre, se présentera sous la forme d'un livre de poche vendu avec l'hebdomadaire.

■ **AUDIOVISUEL**: la société canadienne **Seagram** a conclu mardi 21 octobre avec le groupe américain Viacom un accord portant sur l'acquisition de 50 % du capital de la société américaine USA Networks, propriétaire de plusieurs chaînes de télévision, dont USA Network et Sci-Fi Channel. Le groupe de vins et spiritueux canadien qui emploie quelque trente mille personnes à travers le monde, a payé environ 7 milliards de francs les 50 % que détenait la société Viacom dans USA Networks. – (AFP).

■ **PUBLICITÉ**: la Commission des opérations de Bourse (COB) invite les protagonistes de l'OPA Promodès sur Rallye-Casino à une certaine retenue sur leurs publicités relatives aux opérations en cours et a adressé mardi 21 octobre une lettre en ce sens à Paul-Louis Halley, PDG de Promodès, et à André Crestey, Président de Rallye. Tout en estimant légitime l'emploi de la publicité, la COB considère que « la communication ainsi mise en œuvre doit s'appuyer sur des éléments de fait, à l'exclusion de tout propos polémique de nature à induire le public en erreur », en précisant que « les données chiffrées publiées doivent soit provenir de la note d'information visée par la COB soit être solidement étayées et démontrables ». – (AFP).

■ **TÉLÉVISION**: le groupe de presse suédois Aamulehti et la télévision commerciale MTV, fondateurs du groupe Alma Media, en phase de constitution, ont annoncé mardi 21 octobre l'acquisition prochaine de 23,4 % du capital de TV4, la première télévision privée suédoise, qui draine plus de 60 % des recettes publicitaires télévisées du pays et qui atteint 28 % de part d'audience devant les deux chaînes publiques SVT2 (26 %) et SVT1 (21 %) . – (AFP).

■ **PRIX**: le Prix Napoli, qui couronne chaque année un journaliste européen en coopération avec le Parlement de Strasbourg, a été remis pour 1997 à Adriana Cerretelli, correspondante du quotidien économique *Il Sole-24 Ore* auprès de l'Union européenne. Le jury est composé des directeurs de six journaux européens: Jean-Marie Colombani (*Le Monde*), Gerfried Sperl (*Der Standard*), George Brock (*The Times*), Hugo Büttler (*Neue Zürcher Zeitung*), José Marie Izquierdo (*El País*) et Thomas Löffelholz (*Die Welt*).

■ **Le huitième prix de l'Association des femmes journalistes (AFJ)** a été attribué à Corinne Vanmerris, journaliste à *La Voix du Nord*, pour son enquête intitulée « Adolescentes, les grandes oubliées des quartiers » et publiée par *La Voix du Nord* en juillet. Une mention spéciale a été décernée à Guy-laine Idoux pour son reportage « Afghanistan, sous le voile », paru en février dans *Biba*.

## « La Provence » a retrouvé le lectorat du « Provençal » et du « Méridional »

### MARSEILLE

de notre correspondant régional  
Le lapsus est courant chez journalistes et lecteurs: beaucoup disent encore *Le Provençal*, alors qu'il a été remplacé depuis le 4 juin par *La Provence*, fruit de la fusion avec l'autre journal local du groupe Hachette, *Le Méridional* (Le Monde du 5 juin). Selon Jean-Pierre Millet, PDG de *La Provence*, qui expliquait récemment devant un parterre d'entrepreneurs qu'il avait attendu « les vrais chiffres de l'OJD » avant de communiquer, « un plus un égale deux et même un peu mieux, ce qui n'est pas courant dans [ce] métier ». Autrement dit, le pari de ne pas perdre de lecteurs au moment où ils risquaient d'être désorientés a été gagné: *La Provence* vend autant que *Le Méridional* et *Le Provençal* réunis, soit 192 618 exemplaires en juin et 184 514 en juillet, ce qui, en tenant compte des numéros distri-

bués gratuitement, représente une diffusion totale de 200 000 exemplaires.

En dehors de Marseille, les ventes ont même augmenté de 2 %. Dans la métropole, « le léger ressac » est de l'ordre de 3 %. C'est là que les divergences politiques restaient les plus vives entre les titres, mais aussi parce qu'il y avait 4 % d'achats dupliqués, nombre d'entreprises et de cafés achetant quotidiennement les deux journaux pour disposer d'une information plus complète.

Selon la direction, les enquêtes menées après le lancement de *La Provence* font foi d'indices de satisfaction importants chez l'essentiel des lecteurs qui avaient montré leur attachement à la presse locale en répondant à plus de 70 000 au référendum sur le choix du titre.

Mais les satisfecit de la hiérarchie sur la réussite de la fusion des équipes masquent une réalité plus

nuancée au sein de la rédaction, dirigée par l'ancien patron de celle du *Méridional*, Laurent Gilardino. Certains services et individus ont rapidement gommé des années d'hostilité. C'est vrai pour ceux qui avaient déjà collaboré, par exemple, sur le supplément économique hebdomadaire *Sud Affaires*. Mais d'autres ont beaucoup moins bien accepté la fusion et estiment que l'absence de débats est préjudiciable à l'invention d'une nouvelle culture commune.

C'est autour du nombre et de la nature des départs que les discussions se sont cristallisées. Favorisés par un « guichet-départ » offrant le versement de plus d'un mois d'indemnités par année de présence, ils ont été plus nombreux qu'annoncé: les journalistes en fin de carrière se sont vu proposer des sommes d'autant plus importantes que beaucoup avaient commencé

très jeunes. Mais de jeunes hommes et femmes du *Provençal*, souvent très amers vis-à-vis de leur ancienne hiérarchie, ont aussi renoncé à rester dans un journal qu'il ne reconnaissent plus, plutôt sur le plan du fonctionnement quotidien ou de la culture d'entreprise que sur les prises de position politiques: l'alternance et la compétition entre les éditorialistes des deux anciens titres les fait plus sourire qu'elle ne les choque.

### SOIXANTE DÉPARTS

Au total, plus de soixante journalistes sont partis, selon le délégué du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), alors que la direction en prévoyait quarante à cinquante. Résultat: la question du jour est celle des effectifs, qui devraient être de 180 personnes pour réaliser les 32 pages quotidiennes de grand format.

La restriction du nombre de quotidiens, dont le journal communiste *La Marseillaise* ne semble pas profiter malgré ses efforts d'ouverture, incite beaucoup de journalistes à penser qu'une petite fenêtre est ouverte pour inventer une presse moins institutionnelle: la ville bruisse de rumeurs indiquant que tel homme politique ou tel financier serait prêt à aider des déçus d'un des anciens journaux, ou de jeunes loups. Pour l'heure, seule une petite équipe a décidé de se lancer.

Disparu en juin, *L'Eveil* se transforme en *Pavé de Marseille*, tabloïd de 16 pages vendu 10 francs, et doit se trouver chaque jeudi en kiosque à partir du 6 novembre. Cinq journalistes, plutôt à gauche, confectureront ce journal qui veut être « critique pour tout le monde » et qui sera financé, pour partie, par un travail avec des collectivités locales dans les Bouches-du-Rhône et dans le Bas-Rhin. Vingt mille numéros gratuits d'un numéro « zéro » seront diffusés cette semaine.

Michel Samson

## Patronat et syndicats dénoncent la suppression de l'abattement fiscal des journalistes

LA SUPPRESSION de l'abattement fiscal de 30 % pour les journalistes continue de faire des vagues. Le patronat et les syndicats de presse dénoncent la mesure votée par les députés. L'intersyndicale des journalistes (SNJ-CFDT-CGT-CFTC-CGC-FO) a demandé, mardi 21 octobre, « à rencontrer d'urgence le premier ministre », Lionel Jospin, après la suppression de l'abattement de 30 % et « appelé les journalistes à se mobiliser et à agir comme ils ont su le faire l'an dernier ». L'intersyndicale exige, dans un communiqué, « le maintien de l'abattement » pour frais professionnels.

L'Assemblée nationale a voté vendredi 17 octobre à l'unanimité la suppression progressive en quatre ans des abattements fiscaux professionnels dont bénéficient 72 professions, dont les journalistes. Le secrétaire d'Etat au budget, Christian

Sautter, a assuré qu'un fonds spécifique de 100 millions de francs en 1998 serait accordé aux journalistes (*Le Monde* daté 19 et 20 octobre).

Tout en réaffirmant sa « opposition formelle à toute abrogation de l'abattement » qui correspondait à une aide indirecte à la presse, la Fédération nationale de la presse française (FNPF) souligne qu'il « appartient à l'administration fiscale, qui dispose seule des informations individuelles nécessaires, de mettre en œuvre » ces mécanismes de compensation permettant « d'effacer au bénéfice de chaque personne concernée les pertes de pouvoir d'achat susceptibles d'en résulter ». La FNPF estime que les mécanismes de compensation « ne sauraient impliquer les entreprises de presse ».

La Fédération française des agences de presse (FFAP) « exprime sa vive inquiétude à la suite de la sup-

pression de l'abattement fiscal des journalistes » et « demande au gouvernement de revenir sur cette décision, contraire aux engagements pris ». La mesure concerne également les ouvriers d'imprimerie travaillant la nuit, qui bénéficient d'un abattement de 5 %. Le Syndicat du Livre et la Filpac-CGT estiment que cette décision « est mauvaise et doit être corrigée lors de la prochaine lecture ».

### LE GOUVERNEMENT PRIS DE COURT

Les syndicats de journalistes affirment qu'au moment « où de fortes situations de rente pour les hauts revenus sont protégées par le gouvernement et l'Assemblée », la profession des journalistes « verrait ses impôts augmenter d'au moins un mois de salaire ». « Les journalistes les plus précaires et les pigistes seraient les plus frappés par cette suppression », ajoute l'intersyndicale. Les syndicats estiment que, en votant avec l'opposition la suppression de cet abattement « appliqué depuis plus de quarante ans aux journalistes et devenu partie intégrante de leur statut, les députés de la majorité, le gouvernement et le premier ministre se déjugent ».

L'an dernier, rappelle l'intersyndicale, « ils soutenaient l'action des journalistes pour défendre leur statut » face au projet de suppression de cet abattement présenté par le précédent gouvernement dans le cadre d'une réduction globale de l'impôt sur le revenu. M. Jospin, in-

dique le communiqué, écrivait que « toute modification du statut du journaliste, sans une large concertation avec l'ensemble des professionnels, serait inadmissible et dangereuse ».

Enfin, les syndicats soulignent que le Fonds de compensation des journalistes, également rétabli par les députés, « avait déjà été rejeté l'an dernier par l'intersyndicale des journalistes et par les employeurs parce qu'ingérable, discriminatoire et non pérenne ».

L'an dernier, le gouvernement d'Alain Juppé avait décidé de supprimer les déductions fiscales pour l'ensemble de ces professions. Cette décision avait suscité un tollé chez les journalistes, qui s'étaient manifestés par plusieurs jours de grève dans de nombreux journaux. Dans beaucoup de cas les journalistes avaient reçu l'appui des directeurs de journaux, qui dénonçaient l'absence de concertation et le flou dans lequel se mettait en place le fonds de compensation.

Un médiateur avait été nommé sans que sa mission aboutisse à trouver une solution satisfaisant l'ensemble des acteurs. Le gouvernement de Lionel Jospin avait décidé de ne pas revenir sur cette abrogation. Il a été pris de court par la décision des députés de rétablir la mesure de suppression des abattements.

Alain Salles

SPECTACLES

RÉSERVEZ  
VOS PLACES  
SUR MINTEL

3615 LEMONDE

CINÉMA

Tous  
les films  
au bout du fil

08-36-68-03-78

2,23 F. la minute

Le Monde  
DOSSIERS DOCUMENTS

## Irrésistible mondialisation

Que recouvre réellement le concept de mondialisation ?

Au sommaire : la déréglementation, l'explosion des flux financiers, le village global, commerce et transports, les multinationales, le libre-échange en question et le nouveau visage du monde.

## La bataille de l'eau

L'eau douce se raréfie et de plus en plus l'offre ne répond plus à la demande. Longtemps considérée comme une ressource inépuisable, elle est devenue un bien rare, donc chère et source de conflit.

UNE PUBLICATION DU MONDE  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

■ TOKYO a terminé en forte hausse mercredi 22 octobre, à la faveur d'achats de valeurs technologiques. L'indice Nikkei a gagné 477,52 points (2,77 %) à 17 687,61 points.

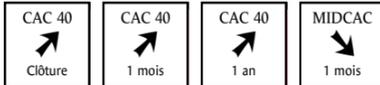
■ L'OR a ouvert en baisse, mercredi 22 octobre, à Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 322,40-322,70 dollars contre 324,40-324,70 dollars la veille en clôture.

■ LE FRANC était stable, mercredi 22 octobre, face au deutschemark, cotant à 3,3511 francs dans les premiers échanges entre banques à Paris, contre 3,3509 francs la veille.

■ WALL STREET a nettement progressé, mardi 21 octobre. L'indice Dow Jones est repassé au-dessus des 8 000 points, gagnant 139 points (+1,77 %) à 8 060,44 points.

■ LE PRIX du baril de brut de référence « light sweet crude » a perdu 3 cents, à 20,67 cents, mardi 21 octobre, à New York. La veille, il avait gagné 11 cents.

LES PLACES BOURSIÈRES



Poursuite de la reprise à Paris

LES VALEURS FRANÇAISES poursuivaient leur mouvement de reprise amorcé la veille, mercredi 22 octobre, à la Bourse de Paris. En hausse de 0,45 % au début des échanges, l'indice CAC 40 gagnait 0,93 % à 3 017,62 points quelques minutes plus tard.

La veille, la Bourse de Paris avait progressé, dopée par le dollar et la bonne tenue de Wall Street. L'indice CAC 40 avait gagné 1,47 % à 2 989,89 points. L'activité a été importante avec un peu plus de 13 milliards de francs de transactions dont 3,9 milliards sur France Télécom, 800 millions sur les AGF et près de 400 millions sur Worms. Cette belle progression du marché s'est effectuée en dépit du repli de LVMH (-3,21 % à 1 115 francs) dans un volume important (618 millions de francs).

« La dynamique dollar est favorable, mais les professionnels craignent toujours un possible relèvement de taux en Europe », selon un analyste technique, qui soulignait que la zone 3 011-3 012 points constitue une zone



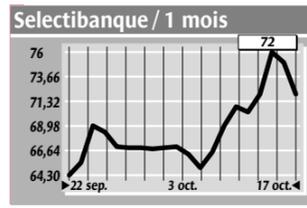
importante, qui, si elle était franchie en clôture, permettrait au CAC de se diriger vers la zone 3 107-3 110 points, une résistance importante. France Télécom, qui lundi a réussi

son entrée à la Bourse de Paris mais aussi à Wall Street, a terminé sur une hausse de 1,69 % à 210 francs dans un marché de 18,9 millions d'actions soit 1,89 % du capital de la société.

Sélectibanque, valeur du jour

SÉLECTIBANQUE, filiale à 46,5 % d'ISM (Crédisuez), a terminé en tête des hausses du compartiment à règlement mensuel. L'action a gagné 7,6 % à 77,50 francs avec des échanges portant sur 98 000 titres. Les analystes attribuent ce regain d'intérêt pour le titre à l'annonce selon laquelle Crédisuez (groupe Suez-Lyonnais des eaux) et Bankers Trust sont entrés en pourparlers exclusifs en vue d'une possible acquisition par Bankers Trust de la participation de 82 % détenue par Crédisuez dans la

société ISM. Sélectibanque, qui avait perdu 63 millions de francs en 1996, devrait renouer avec les bénéfices cette année.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 22/10	Var. % 21/10	Var. % 31/12
Christian Dalloz	753	+5,16	+22,16
Galerias Lafayette	2855	+3,25	+54,65
Dassault-Aviation	1290	+3,20	+10,25
SEITA	196	+3,15	-9,67
Accor	1124	+2,74	+71,08
Ingenico	125	+2,45	+43,67
Legris indust.	235	+2,39	+7,55
Cipe France Ly #	184	+2,22	-10,58
Peugeot	790	+2,06	+35,27
Michelin	358	+1,99	+27,81

BAISSES, 10h15	Cours au 22/10	Var. % 21/10	Var. % 31/12
UFB Locabail	561	-6,50	+18,22
Dynaction	167	-3,46	+36,77
Europe 1	1250	-3,25	+13,63
Bazar Hot. Ville	550	-2,65	+23,90
Sat	1510	-2,51	-2,26
Fromageries Bel	4075	-2,27	-5,18
Chargeurs	391	-2,25	+52,14
Carbone Lorraine	1640	-2,08	+6,7
Sophia	230	-1,96	+21,05
Cerus Europ.Reun	34,35	-1,85	+6,61

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10h15	22/10 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	61876	48865391
Alcatel Alsthom	58196	47309167
Worms & Cie CA	69076	34599275
LVMH Moët Hen.	26735	29915379
AGF-Ass.Gen.France	86001	27592569,70
Total	41012	27527131
Rhone Poulenc A	98950	26352498,90
Suez Lyon.des Eaux	39948	25612256
Carrefour	6252	21895713
Saint-Gobain	21496	19341934

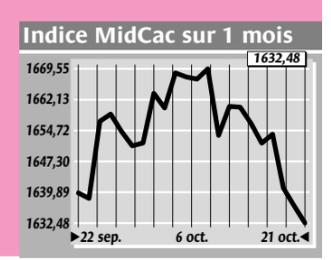
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 22/10	Var. % 21/10	Var. % 31/12
Info Realite #	215,20	+4,97	+2,57
LVL Medical Gpe #	650	+3,66	+131,31
CDA-Cie des Alpes	144	+2,85	-10
C.E.E #	79	+2,59	-57,29
Iouis Dreyfus Cit#	188,50	+2,44	+10,88

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

Ind. gén. SBF 120	2025,86	2001,86	+1,20
Ind. gén. SBF 250	1931,64	1911,80	+1,04
Ind. Second Marché	1840,93	1850,68	-0,53
Indice MidCac	1632,48	1636,60	-0,25

Valeurs indus.	2225,09	2199,41	+1,17
1 - Energie	2955,99	2841,46	+4,03
2 - Produits de base	2207,78	2202,31	+0,25
3 - Construction	1919,35	1917,03	+0,12
4 - Biens d'équip.	1616,05	1598,81	+1,08
5 - Automobile	2428,27	2369,06	+2,50
6 - Biens consom.	3465,59	3459,17	+0,19
7 - Indus. agro-alim.	1512,66	1528,39	-1,03
Services	2039,79	2021	+0,93
8 - Distribution	3854,96	3852,75	+0,06
9 - Autres services	1320,43	1300,47	+1,54
Sociétés financières	1481,18	1468,91	+0,84
10 - Immobilier	754,98	759,08	-0,51
11 - Services financ.	1538,49	1515,67	+1,54
12 - Sociétés invest.	1772,70	1792,10	-1,08



Vif rebond à la Bourse de Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en forte hausse, mercredi 22 octobre, à la faveur d'achats de valeurs technologiques. L'indice Nikkei a gagné 477,52 points, à 17 687,61 points, soit un gain de 2,77 % terminant tout près d'un plus haut du jour de 17 694,31 points. Selon les boursiers, le marché japonais était mûr pour un rebond après trois séances consécutives de baisse et la vive hausse de l'indice Dow Jones mardi en a fourni l'occasion. La veille, Wall Street a, en effet, nettement progressé, portée par l'annonce de résultats trimestriels meilleurs que prévu. L'indice Dow Jones est repassé au-dessus des 8 000 points, gagnant 139 points, soit 1,77 %, à 8 060,44 points. En Europe, la Bourse de Londres a terminé en légère hausse, la progression de Wall Street permet-

tant de compenser les effets des hésitations apparentes du gouvernement sur la monnaie unique. L'indice Footsie a gagné 14,9 points, à 5 225,9 points, soit une avance de 0,28 %. Outre-Rhin, la Bourse de Francfort a terminé la séance officielle en hausse de 2,44 %, à 4 139,50 points, après la publication d'indicateurs jugés favorables au marché.

INDICES MONDIAUX	Cours au 21/10	Cours au 20/10	Var. en %
Paris CAC 40	2990,42	2946,71	+1,46
New-York/DJ indus.	7974,24	7921,44	+0,66
Tokyo/Nikkei	17210,10	17294,50	-0,49
Londres/FT100	5234,50	5211	+0,45
Francfort/Dax 30	4139,50	4040,75	+2,39
Frankfort/Commer.	1378,50	1345,76	+2,38
Bruxelles/Bel 20	2910,28	2910,28	....
Bruxelles/Général	2400,69	2381,26	+0,81
Milan/MIB 30	1225	1225	....
Amsterdam/Gé. Cbs	631	622,30	+1,38
Madrid/Ibex 35	594,88	587,01	+1,32
Stockholm/Affarsal	2494,19	2494,19	....
Londres FT30	3378	3368,80	+0,27
Hong Kong/Hang S.	12403,10	12970,90	-4,58
Singapour/Strait t	1771,22	1794,92	-1,34

NEW YORK Les valeurs du Dow-Jones

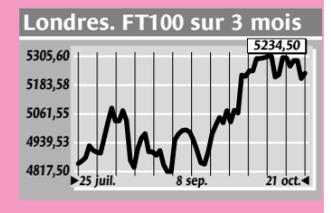
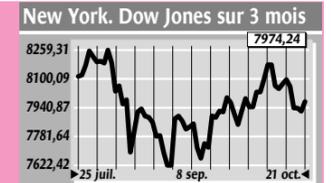
	21/10	20/10
Alcoa	80	79,62
Allied Signal	43,50	42,25
American Express	83,93	82,75
AT & T	49,75	47,50
Boeing Co	53,93	53,50
Caterpillar Inc.	59	58,81
Chevron Corp.	87,81	86,87
Coca-Cola Co	60	58,81
Disney Corp.	83,68	83,56
Du Pont Nemours&Co	58,18	56,37
Eastman Kodak Co	63,06	62,56
Exxon Corp.	65,18	64,93
Gen. Motors Corp.H	71,31	69,87
Gen. Electric Co	70,62	70,18
Goodyear T & Rubbe	68,37	68,50
Hewlett-Packard	66,93	66,18
IBM	105,25	97,50
Intl Paper	57,43	56,56
J.P. Morgan Co	122,43	118,75
Johnson & Johnson	59,93	59,06
Mc Donalds Corp.	48,68	47,87
Merck & Co.Inc.	97,12	94,56
Minnesota Mng.&Mfg	94,81	93,81
Philip Morris	41,68	40,68
Procter & Gamble C	73	71,81
Sears Roebuck & Co	45,81	45,50
Travelers	75,18	73,43
Union Carb.	49,56	48,93
Utd Technol	79,12	79,87
Wal-Mart Stores	36,06	35,37

LONDRES Sélection de valeurs du FT 100

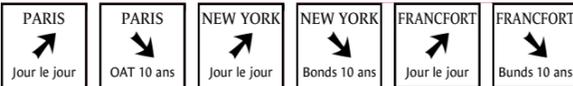
	21/10	20/10
Allied Lyons	5,17	5,15
Barclays Bank	16,23	16,43
B.A.T. Industries	5,88	5,88
British Aerospace	16,99	16,98
British Airways	6,26	6,23
British Petroleum	9,29	9,27
British Telecom	4,80	4,75
B.T.R.	2,37	2,32
Cadbury Schweppes	6,29	6,27
Eurotunnel	0,61	0,62
Forde	....	....
Glaxo Wellcome	13,18	13,07
Granada Group Plc	8,76	8,72
Grand Metropolitan	6,18	6,29
Guinness	6,20	6,33
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	7,37	7,20
H.S.B.C.	17,69	18,23
Imperial Chemical	9,53	9,46
Legal & Gen. Grp	5,10	5,12
Lloyds TSB	7,82	7,70
Marks and Spencer	6,41	6,27
National Westminster	9,73	9,56
Peninsular Orienta	7,30	7,39
Reuters	7,41	7,31
Saatchi and Saatchi	1,32	1,33
Shell Transport	4,58	4,54
Tate and Lyle	4,85	4,77
Zeneca	20,29	20,42

FRANCFORT Les valeurs du DAX 30

	21/10	20/10
Allianz Holding N	444,50	429
Basf AG	63,50	61,15
Bayer AG	67	66,80
Bay hyp&Wechselbk	80	76,70
Bayer Vereinsbank	106,50	102,10
BMW	1372	1350
Commerzbank	64,95	63,20
Daimler-Benz AG	135	132,20
Deussa	91	87,80
Deutsche Bank AG	124,55	121,60
Deutsche Telekom	33,30	33,30
Dresdner BK AG FR	81,60	80,50
Henkel VZ	103,50	102,40
Hoechst AG	77,70	75,10
Karstadt AG	604	587,50
Linde AG	1158	1125
DT. Lufthansa AG	37,85	37,85
Man AG	537,50	524
Mannesmann AG	819	786
Metro	78,80	79,20
Muench Rue N	572,50	553
Preussag AG	506	495,50
Rwe	86,90	85
Sap VZ	504,30	488,50
Schering AG	177,45	173,95
Siemens AG	120,35	117,90
Thyssen	422	413
Veaba AG	99,50	96,75
Viag	873	860
Volkswagen VZ	897	886



LES TAUX



Recul du Matif

LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en baisse, mercredi 22 octobre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 22 centièmes, à 98,04 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,74 %, soit 0,03 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en légère hausse. Le rendement de l'emprunt à 30 ans s'était inscrit à 6,42 % en clôture. Les opérateurs avaient été rassurés par les déclarations de plusieurs responsables de la Réserve fédérale qui avaient estimé que l'économie américaine est en bonne santé, même si elle n'est pas à l'abri de tensions inflationnistes.

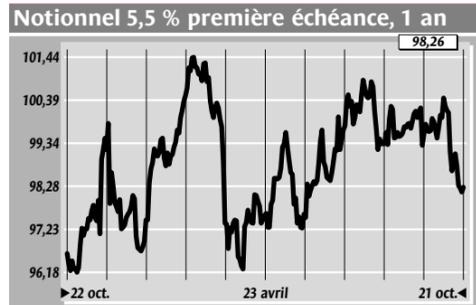
LES MONNAIES



Hausse du dollar

LE DOLLAR regagnait du terrain face à l'ensemble des devises, mercredi 22 octobre. Au cours des premiers échanges entre banques, la devise américaine s'échangeait à 5,9940 francs et 1,7885 deutschemark, contre 5,9711 francs et 1,7883 deutschemark la veille dans les derniers échanges interbancaires. Quelques heures plus tôt, sur le marché des

changes de Tokyo, le dollar cédait quelques fractions contre le yen, le recul du mark face à la devise japonaise pesant indirectement sur le billet vert. Il a également fléchi par rapport au mark, sous l'effet de prises de bénéfice après une progression initiale. En fin de journée, il s'échangeait à 120,60-65 yens, contre 120,87-97 yens mardi à New York, après avoir évolué entre 120,52 et 120,94 francs.



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)					
	Achat 21/10	Vente 21/10	Achat 20/10	Vente 20/10	
Jour le jour	3,3750	....	3,3750	....	....
1 mois	3,49	3,60	3,47	3,58	....
3 mois	3,68	3,79	3,52	3,64	....
6 mois	3,75	3,88	3,79	3,90	....
1 an	4,12	4,25	4,10	4,22	....

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS					
DEVISÉ	cours BDF 21/10	% 20/10	Achat	Vente	
Allemagne (100 dm)	335,1800	-0,01	322	346	....
Ecu	6,6100	+0,02	....	....	....
États-Unis (1 usd)	5,9711	+0,37	5,6200	6,2200	....
Belgique (100 F)	16,2590	+0,01	15,6600	16,7600	....
Pays-Bas (100 fl)	297,5200	-0,01	....	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4350	-0,06	3,1500	3,6500	....
Danemark (100 kr)	88,0300	+0,01	82	92	....
Irlande (1 iep)	8,7570	-0,51	8,3100	9,1500	....
Gde-Bretagne (1 L)	9,7600	+0,75	9,2800	10,1300	....
Grèce (100 drach.)	2,1405	....	1,8700	2,3700	....
Suède (100 krs)	77,9000	-0,28	71,5000	81,5000	....
Suisse (100 F)	403,3200	+0,13	390	414	....
Norvège (100 k)	83,1800	-0,43	78	87	....
Autriche (100 sch)	47,6200	-0,02	45,8500	48,9500	....
Espagne (100 pes.)	3,9750	+0,04	3,6500	4,2500	....
Portugal (100 esc.)</					

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 22 OCTOBRE
Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 10h15



+0,83%
CAC 40 : 3014,61

VALEURS FRANÇAISES

Table of French stock values with columns for Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Paiement dernier coup. (1)

VALEURS ÉTRANGÈRES

Table of foreign stock values with columns for Cours précéd., Derniers cours, % +/-, and Paiement dernier coup. (1)

Table of various French companies and their stock prices, including Legrand ADP, Legris indust., and others.

Table of various French companies and their stock prices, including UIS, Unibail porteur, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including ABN Amro Hol., Adecco S.A., and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Centenaire Blazy, Champey (Ny), and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Metal Deploye, Mors, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including ABRÉVIATIONS, B = Bordeaux, and others.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15
MERCREDI 22 OCTOBRE

Table of bond values (OBLIGATIONS) with columns for % du nom, % du coupon, and Cours

Table of various French companies and their stock prices, including OAT 9/85-98 TRA, OAT 9/50-88-98 CA#, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Arbel, Baccarat (Ny), and others.

Advertisement for 'diffusion' featuring a leaf and the text '49f, le premier prix du bonheur au nom de la diffusion'.

Table of various French companies and their stock prices, including Centenaire Blazy, Champey (Ny), and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Metal Deploye, Mors, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including ABRÉVIATIONS, B = Bordeaux, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including ABRÉVIATIONS, B = Bordeaux, and others.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15
MERCREDI 22 OCTOBRE

Table of various French companies and their stock prices, including Acial (Ns), AFE, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Cardiff SA, C.E.E.#, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Gautier France, Gel 2000, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including NSC Groupe Ny, Onet, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Applegine Oncor, Belvedere, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Avenir Alizes, Avénir Alizes, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Kaleis Dynamisme, Kaleis Equilibre, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Actimonétaire C, Actimonétaire D, and others.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 21 octobre

Table of various French companies and their stock prices, including Agipi Ambition, Agipi Actions, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Bred Banque Populaire, Bred Banque Populaire, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Agnès, Agnès, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Agnès, Agnès, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Agnès, Agnès, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Agnès, Agnès, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Agnès, Agnès, and others.

Table of various French companies and their stock prices, including Agnès, Agnès, and others.

**SCIENCES** Le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA) a présenté aux représentants des Etats membres de cet organisme, réunis mardi 21 et mercredi

22 octobre à Paris, ses « réflexions préliminaires » et les « premières actions » qu'il propose pour faire évoluer l'espace européen. ● LE FONCTIONNEMENT de l'ESA peut

encore être amélioré en dépit des efforts déjà réalisés. Mais cela ne suffira pas pour que l'Europe garde la place qu'elle a acquise. ● LES PROGRAMMES décidés il y a dix ans

arrivent à leur fin. La situation a changé, et il faut changer de perspective et de stratégie, estime Antonio Rodotà. ● LES ETATS européens - par l'intermédiaire de l'ESA -

doivent aider leurs industriels à rassembler les moyens technologiques et financiers nécessaires pour prendre place sur un marché en pleine expansion dominé par les Etats-Unis.

# L'espace est un marché en pleine expansion que l'Europe doit investir

Antonio Rodotà, directeur général de l'Agence spatiale européenne, répond aux critiques et expose ses premières réflexions sur les nouvelles orientations que doit prendre l'organisme qu'il dirige

« Que pensez-vous des critiques récentes du ministre français de la recherche, Claude Allègre, concernant le fonctionnement de l'ESA ?

— En tant qu'actionnaire de l'ESA, il est tout à fait naturel que le ministre me donne des indications sur la manière dont je dois travailler. Il nous faut, évidemment, tenir compte des intentions, des objectifs politiques et stratégiques de nos Etats membres.

« Certes, on peut toujours améliorer le fonctionnement de structures comme la nôtre. Mais il y a déjà eu des réflexions là-dessus. Nos effectifs (actuellement de 1 750 salariés) ont baissé d'environ 400 personnes.

« Je suis un peu en désaccord avec Claude Allègre quand il dit que l'ESA n'est pas efficace. Je suis à la tête de l'Agence depuis quelques mois. J'y ai trouvé un personnel très compétent, dévoué à l'espace et à l'Europe. Il faut garder ce potentiel.

« En revanche, je pense, comme lui, qu'une évolution est nécessaire, soit au niveau de l'ESA, soit au niveau des agences nationales. Il faut s'adapter aux nouvelles réalités et, pour cela, il convient de mener dès aujourd'hui - peut-être le fallait-il même hier ! - une réflexion sur l'évolution du système spatial européen. Nous sommes à un tournant : nous arrivons à la fin de programmes décidés il y a dix ans.

— Claude Allègre se dit très réticent sur les vols habités et prône l'espace utile...

— Il a précisé aussi qu'il ne remettrait pas en cause les accords déjà signés. Avec la station spatiale, nous avons bâti un instrument de travail. Il existe. On peut discuter pour savoir s'il est bon ou pas, mais la polémique est un peu dépassée : il faut s'efforcer maintenant d'en tirer le maximum d'avantages.

« Sur l'espace utile, les ré-



ANTONIO RODOTÀ

flexions du ministre français vont tout à fait dans notre sens. Face à la mainmise américaine sur les applications spatiales, nous devons réagir vite. Il en va de notre place dans ce secteur, tant au plan politique et stratégique qu'au plan économique, industriel et social.

« L'espace est de plus en plus important pour la vie de tous. C'est un marché qui croît de 15 % à 20 % par an, un gisement d'emplois, et l'Europe risque d'en être absente si elle ne réagit pas.

— Pourtant, Ariane...

— Ariane nous fournit l'indépendance pour les services de lancement. Mais cela ne suffit pas. Regardez le GPS (Global Positioning System). C'est le seul dispositif de localisation et de navigation commercialement disponible. Et il est américain. Or ses applications directes ou indirectes sont nombreuses.

« De même, dans un délai très court, des compagnies américaines vont exploiter les seuls réseaux de téléphonie mobile par satellites en orbite basse, capables de couvrir le monde entier.

« L'Europe et les autres pays doivent-ils, dans ces conditions, se désintéresser de ce marché ? Certes, quelques compagnies européennes ou non américaines sont parties prenantes à ces réseaux. Mais elles sont très minoritaires et ne ramasseront que des miettes en regard des sommes considérables que de tels systèmes généreront. L'Europe est pratiquement absente de ce domaine. Reste l'observation de la Terre où elle a marqué des points. Mais les Américains préparent une sérieuse contre-offensive.

— N'est-il pas un peu tard pour réagir ?

— N'oubliez pas que les Airbus européens concurrencent avec succès les Boeing. Même si nous avons perdu du temps en matière d'applications spatiales, je pense qu'il faut, dès maintenant, commencer à réfléchir aux systèmes et aux applications de deuxième génération. Trouver les créneaux d'avenir où l'Europe pourrait se faire une place, définir les investissements et les besoins futurs.

« Dans cette optique, notre rôle, celui de l'ESA et des agences nationales, est d'aider les industriels à résoudre les problèmes technologiques qui leur sont posés, à rassembler les compétences et les moyens nécessaires pour leur permettre d'attaquer demain ce marché. C'est ce que nous allons proposer à nos Etats membres.

— Tout cela exige beaucoup d'argent, alors que la tendance est plutôt à la baisse des budgets.

— Tous les pays européens ont

des problèmes budgétaires. Mais, plus que de dépenses, il s'agit ici d'investissements. Il faut être clair : aux Etats-Unis, le financement de l'espace est double. La NASA subventionne la science et les vols habités, avec un budget quatre fois plus important que celui de l'ESA. Mais les applications comme le GPS ou les télécommunications spatiales ne sont pas à la seule charge des industriels. Le dé-

## Crise de croissance

Les critiques acerbes émises récemment par le ministre de la recherche Claude Allègre sur la gestion et le fonctionnement de l'Agence spatiale européenne (ESA) ne sont que la manifestation française d'une crise de croissance qui touche toute l'Europe spatiale. L'espace est devenu un marché, un enjeu stratégique, que les principaux acteurs veulent contrôler. Pour l'heure, la structure de l'ESA ne s'y prête guère. La politique spatiale européenne n'est discutée qu'au conseil de l'ESA (au niveau des experts) et lors de conférences qui réunissent très irrégulièrement les ministres concernés. S'y ajoutent des conflits d'intérêts entre l'agence européenne et les agences nationales (le CNES français, le DLR allemand et l'ASI italienne).

Un front commun s'est créé entre la France, l'Allemagne et l'Italie, les trois plus gros bailleurs de fonds de l'ESA pour « faire évoluer le système, au besoin par un coup de force », explique un expert. Le plan stratégique préparé par l'ESA s'inscrit dans ce contexte, en vue de la prochaine réunion interministérielle, cruciale pour l'avenir de l'agence et de l'Europe spatiale, qui devrait se tenir mi-1998 à Bruxelles.

partement de la défense (DoD) les finance de manière indirecte pour un montant équivalant au triple des dépenses civiles de l'Europe spatiale. Concluez-vous-même.

« Si nous laissons nos industriels se débrouiller seuls, nous sommes perdus d'avance. Certes, au départ, c'est un problème de recherche. Mais les besoins se situent au niveau d'autres

ministères, ceux des télécommunications, des transports ou de l'environnement. C'est un problème de stratégie globale. Nous devons donc changer de perspective.

— Pensez-vous que vous serez suivi ?

— L'agence ne peut donner que des avis. Les choix politiques de ce genre dépassent bien entendu l'exécutif de l'ESA. Ils sont du ressort des Etats membres. Quelles

## « Ichtycide » à la roténone dans un lac californien

### SACRAMENTO

de notre envoyée spéciale

Une surprenante bataille vient de s'engager sur les eaux du lac Davis en Californie. Jeudi 16 octobre, une cinquantaine d'agents fédéraux du département de la pêche et de la chasse de l'Etat de Californie, embarqués sur des barges, ont commencé une vaste opération d'empoisonnement de

naturellement éliminé au bout de huit semaines. « Nous avons envisagé d'autres solutions, dit-il, comme la pose de filets, l'utilisation d'électrochocs ou d'explosifs. Mais l'empoisonnement total du lac était la seule qui nous garantissait une disparition totale des brochets. » Les autorités de Californie devraient procéder, au début de décembre, à la réintroduction de plus de 750 000 truites, afin de repeupler le lac. La même opération avait été effectuée, en 1991, dans un autre réservoir de la région.

L'annonce du plan d'éradication des autorités californiennes a soulevé une tempête de protestations. Redoutant que cette opération n'ait des effets néfastes sur la santé de la population et ne ruine l'économie locale, le gouvernement du comté de Plumas s'y est opposé dès le début. Car ce lac est la principale ressource en eau de la ville de Portola. Fran Roudebush, un des membres du gouvernement du comté, s'est inquiété publiquement, lundi 13 octobre, des effets du dispersant utilisé pour dissoudre le poison dans l'eau.

### PROTESTATAIRES ARRÊTÉS

Ce dispersant contient du trichloréthylène, une substance pouvant induire des cancers et qui ne s'élimine pas naturellement dans l'eau. On peut très bien éradiquer le brochet sans risque en faisant baisser le niveau d'eau du lac et en utilisant des filets et des électrochocs, a-t-elle déclaré avant le démarrage des opérations. Tentant de court-circuiter les services de l'Etat, les autorités du comté ont publié dans la foulée deux arrêtés interdisant les opérations d'empoisonnement de poissons dans le comté de Plumas.

Les responsables du département de la pêche et de la chasse de l'Etat californien sont passés outre en demandant à la Cour supérieure de justice du comté de suspendre les arrêtés pour la durée des opérations.

L'affaire a déclenché un vaste mouvement de protestation au sein de la population locale. Les bords du lac se sont hérissés de pancartes condamnant le plan d'extermination des poissons. Des riverains ont commencé une occupation du site. Des militants écologistes se sont enchaînés à des bouées ; dix personnes ont été arrêtées. Des patrouilles de la police californienne ont été dépêchées sur place pour empêcher toute incursion dans les eaux du lac. Quelque 30 tonnes de poissons morts ont commencé à flotter à la surface de l'eau. On en attend dix fois plus.

Sylvia Zappi



ce lac long de 7 kilomètres. Quelque 61 tonnes de poison ont ainsi été déversées dans les eaux du lac, afin de supprimer tous les brochets du Nord, introduits illégalement par des pêcheurs et qui ont infesté le lac, mettant en danger, dit-on, la survie des autres espèces.

Le lac Davis, situé dans le comté de Plumas, à 240 kilomètres au nord-est de Sacramento, un des plus beaux lacs de la région, connu pour ses eaux riches en poissons, abrite une importante colonie de saumons qui fait le bonheur des pêcheurs locaux. Il est devenu un des sites touristiques les plus visités, redynamisant ainsi un tissu économique affaibli par la crise de l'industrie du bois et de construction de matériel ferroviaire. Or cette étendue d'eau est reliée au réseau de rivières du delta par des canaux, et les autorités fédérales craignent que le brochet ne mette cette faune aquatique en danger.

Les biologistes de l'Etat sont convaincus que, si ce poisson extrêmement vorace et prolifique, que l'on ne trouve habituellement que dans les eaux froides du Middle West, n'est pas éliminé rapidement, il risque de se répandre dans l'ensemble des rivières du bassin de Sacramento. Les agents du département de la pêche et de la chasse ont donc déversé un puissant pesticide, la roténone, connu aussi sous le nom de « tubatoin » (C<sub>22</sub>H<sub>22</sub>O<sub>6</sub>) pour y parvenir.

Patrick Foy, biologiste du département, assure que ce poison, dont la nocivité doit tuer tous les poissons en quarante-huit heures, sera

## Un jeune Français plonge dans les profondeurs du nombre $\pi$

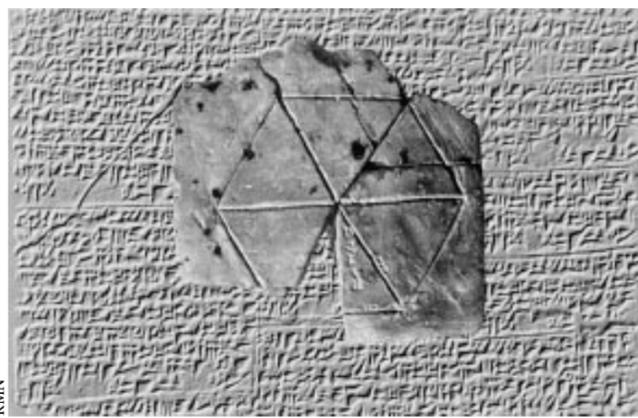
220 jours de « temps machine » et de nouveaux algorithmes ont été nécessaires à un étudiant, Fabrice Bellard, pour extraire certaines décimales inconnues de ce rapport mythique

LES MATHÉMATIQUES aussi ont leurs conquérants de l'impossible. Des aventuriers cérébraux capables d'explorer des mondes à « n » dimensions ou de naviguer aux franges du monde fractal. Fabrice Bellard serait plutôt un apnéiste numérique. Son grand bleu ? Le nombre  $\pi$ , celui qui désigne le rapport du cercle à son diamètre. Autrement dit, 3,141 592 653... Après une plongée de deux cent vingt jours de « temps machine », le jeune polytechnicien est parvenu à atteindre, début octobre, une décimale de  $\pi$  qui, en langage binaire, serait la mille milliardième. Record battu.

Cette performance le place aux côtés du Japonais Yasumasa Kanada, de l'université de Tokyo, qui fait de un sommet dont il gravit une à une les décimales après la virgule. Fin juillet, il en avait calculé plus de cinquante milliards (51 539 607 552 très exactement), détrônant grâce à son super-calculateur Hitachi SR 2201 les frères Chudnovsky, de l'université de New York, ses seuls rivaux dans une discipline qui compte bien peu d'adeptes (*Le Monde* du 29 juillet). Le nouveau record est aussi d'un autre ordre que les tours de force mnémotechniques de certains prodiges, tel ce Japonais de vingt-trois ans, Hiroyuki Goto, qui a été capable en 1995 de réciter par cœur, et pendant neuf heures, 42 000 décimales de  $\pi$  ! La quête de Fabrice Bellard procède plutôt du sondage, comme s'il éclairait grâce à ses machines quelques décimales très éloignées, sans pouvoir distinguer celles qui les précèdent.

### BON ÉLÈVE

L'intérêt pour  $\pi$  de cet élève de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications a été éveillé au collège par sa mère - elle-même professeur de mathématiques. En classe préparatoire, il s'amuse avec un camarade à calculer le plus vite possible un million de décimales sur un PC. Puis à Polytechnique, la mise



Sur une tablette babylonienne vieille de 4 000 ans, on a trouvé en caractères cunéiformes l'approximation  $\pi = 3 + 1/8$ . Les Babyloniens y seraient parvenus en comparant le périmètre du cercle avec celui de l'hexagone inscrit, égal à trois fois le diamètre.

au point d'une méthode rapide de calcul des grands nombres, appliquée à  $\pi$ , lui vaut une bonne note à un oral d'informatique !

Mais c'est en avril 1996 qu'il a la révélation, lorsqu'il tombe par hasard sur un article des Canadiens Bailey, Borwein et Plouffe, qui démontrent qu'il est possible de calculer n'importe quel chiffre de  $\pi$  en base 2 sans avoir à calculer les chiffres précédents. La découverte canadienne était totalement inattendue et ouvre de nouveaux horizons algorithmiques. Dans la foulée, Fabrice Bellard fait tourner une dizaine de stations de travail inutilisées pendant les vacances scolaires et atteint, le 7 octobre 1996, le quatre cent milliardième chiffre binaire de  $\pi$ .

L'idée d'un nouveau record lui vient après sa participation, en juin 1997, au DES Challenge, organisé par l'entreprise américaine RSA Data Security, qui lance régulièrement des défis aux « hackers » de tout poil. Il s'agit de décrypter un message codé en utilisant en parallèle plusieurs milliers de machines. Fabrice Bellard reprendra cette mé-

thode coopérative pour s'attaquer à nouveau à  $\pi$ , fin août, avec une formule plus rapide (40 % environ) que lors du précédent calcul.

« C'est un excellent exercice de programmation », assure-t-il. Il faut ensuite réussir à partager efficacement le calcul entre des ordinateurs reliés à un serveur central par un réseau peu fiable, Internet. La vérification, indispensable, consiste à refaire le calcul pour les n-10 chiffres binaires : les chiffres des deux calculs se recouvrant doivent alors être identiques. Très fiable, ce contrôle double la durée des opérations.

### APPLICATIONS ÉLECTRONIQUES

Divisée entre une trentaine de machines, le temps réel du calcul est de douze jours environ - vérification non comprise -, et Fabrice Bellard estime qu'avec les 1 024 microprocesseurs du super-ordinateur de Kanada ce travail aurait demandé cinq heures seulement. Mais la puissance n'est pas tout, il faut la domestiquer par « de nouvelles formules, elles-mêmes issues de jolies théories », comme celles énoncées par l'autodidacte indien Srinivasa

que soient les décisions qui seront prises, tant sur le plan stratégique que sur l'évolution de notre organisation, une chose est sûre : il faut aller très vite pour préserver le patrimoine de l'Europe spatiale, ne pas disperser ses compétences. »

Propos recueillis par Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour

Ramanujan (1887-1920), aux intuitions fulgurantes et encore parfois mal comprises.

Hormis ses vertus pédagogiques, cet exploit est-il bien utile ? Dans la pratique, pour les calculs trigonométriques les plus fins, on se contente d'un à quelques dizaines de décimales, disponibles depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. « Le plus intéressant, ce sont les progrès des algorithmes », affirme Jean-Paul Delahaye, chercheur au laboratoire d'informatique fondamentale de Lille (CNRS) et auteur d'un ouvrage passionnant, *Le Fascinant Nombre  $\pi$* , dont il décrit les différents modes de calcul.

Ces trésors d'inventivité ont trouvé à s'employer dans d'autres domaines. « La méthode de la transformation de Fourier [1768-1830] discrète, mise en œuvre dans le calcul de  $\pi$ , permet de manipuler des grands chiffres, explique Jean-Paul Delahaye. Elle peut aussi être précieuse pour la compression de données ou le traitement du signal. » Des domaines aux applications électroniques très larges. La recherche de méthodes intermédiaires, mariant celle de Bellard et de Kanada, pourrait s'avérer fructueuse, « notamment pour certains travaux trigonométriques des physiciens ». Sans parler des mathématiques fondamentales, qui s'interrogent toujours sur la nature exacte de  $\pi$ .

Bref, sous ses aspects anodins, ce nombre continue de nourrir, après quatre millénaires, les cogitations des mathématiciens. Ce compagnonnage les a conduits dans des univers géométriques, arithmétiques, analytiques, logiques... dont, comme le conclut joliment Jean-Paul Delahaye, « ils ne savent jamais s'ils ne font que [les] découvrir, ou s'ils [les] construisent ».

Hervé Morin

★ *Le Fascinant Nombre  $\pi$* , Jean-Paul Delahaye, Pour La Science/Belin, 226 p, 140 F.

## En Coupe de l'UEFA, Lyon surprend l'Inter et Strasbourg corrige Liverpool

Les matches retour auront lieu les 4, 5 et 6 novembre

L'ITALIE réussit bien à Ludovic Giuly. Le petit Corse de l'Olympique lyonnais, déjà artisan de la victoire des siens sur le terrain de la Lazio de Rome en 1995, a récidivé, mardi 21 octobre, sur la pelouse de San Siro, à Milan, lors du match aller du deuxième tour de la Coupe de l'UEFA : auteur d'un but en première mi-temps et à l'origine d'un penalty réussi par Alain Caveglia en seconde période, le nouveau lutin lyonnais a été l'artisan de l'exploit de l'OL, vainqueur (2-1) à Milan, de l'Internazionale de Ronaldo et Youri Djorkaeff.

Invaincu en onze rencontres officielles depuis le début de la saison 1997-1998, l'Inter avait abordé ce 16<sup>e</sup> de finale de la Coupe de l'UEFA dans la décontraction. La direction du club et les joueurs milanais affectaient un air indifférent avant la venue de l'OL, modeste dixième du championnat de France. La seule compétition importante, laissaient entendre les coéquipiers de Ronaldo, c'est le Calcio, et les deux billets qu'il délivre pour la Ligue des champions. En revanche, pour les Lyonnais, qui avaient arraché de haute lutte, cet été, en Coupe Intertoto, leur ticket pour l'aventure européenne, l'étape chez les fortunés voisins milanais avait tous les atouts du match de l'année.

Pour contenir la pléiade de stars de l'équipe italienne, l'entraîneur lyonnais, Bernard Lacombe, avait renoncé à aligner toutes les jeunes pousses du centre de formation de l'OL. Joseph-Désiré Job et Frédéric Kanoute, qui brillent avec leur équipe sur tous les terrains – sauf à Gerland... – depuis le début de la saison, avaient été laissés sur le banc des remplaçants, au profit des rares joueurs expérimentés de l'effectif lyonnais, tel Florent Laville, affecté au marquage de Ronaldo. En re-

vanche, c'est à un presque inconnu, Christian Bassila, à peine dix matches chez les professionnels, qu'est revenue la charge de museler Youri Djorkaeff. Ces duels, apparemment déséquilibrés, ont souvent tourné à l'avantage des Lyonnais, sans aucun complexe du début à la fin de cette rencontre disputée sur un terrain très gras.

Loin de se laisser abattre par l'égalisation de Maurizio Ganz en milieu de seconde mi-temps, les joueurs de Bernard Lacombe sont repartis vers le but de Gianluca Pagliuca avec tant d'ardeur que celui-ci a été contraint de ceinturer un Ludovic Giuly virevoltant. Passé la joie de la victoire, les Lyonnais pourront méditer sur deux statistiques inquiétantes : l'Inter de Milan n'a jamais été éliminé par une équipe française en Coupe d'Europe (avec sa défaite en demi-finales de la Coupe de l'UEFA l'année dernière, l'AS Monaco est la dernière victime française des Intérestes) ; l'OL a démarré le championnat de France par une malencontreuse série de défaites – cinq en six rencontres – sur sa pelouse.

Le Racing-Club de Strasbourg s'accommode fort bien des confrontations avec le football britannique, si souvent synonymes de défaites pour les clubs français. Après avoir éliminé les Glasgow Rangers au premier tour de la Coupe de l'UEFA, les Strasbourgeois ont largement dominé Liverpool (3-0). Décevants en championnat de France, les joueurs de Jacky Duguépéroux ont offert à leurs supporters une rencontre pleine de réalisme. L'avant-centre David Zitelli, en délicatesse avec ses dirigeants, a inscrit les deux premiers buts, avant que le Danois Denni Conteh ne corse l'addition finale.

Eric Collier

### LES RÉSULTATS

**Coupe de l'UEFA (16<sup>e</sup> de finale aller) :**  
Inter Milan (Ita.)-Lyon (Fra.) 1-2 ;  
Strasbourg (Fra.)-Liverpool (Ang.) 3-0 ; Auxerre (Fra.)-OFI Crète (Grè.) 3-1 ; Metz (Fra.)-Karlsruhe (All.) 0-2 ; Steaua Bucarest (Rou.)-Bastia (Fra.) 1-0 ; Ajax Amsterdam (P-B.)-Udinese (Ita.) 1-0 ; Braga (Por.)-Dinamo Tbilissi (Géo.) 4-0 ; MTK Budapest (Hon.)-Croatia Zagreb (Cro.) 1-0 ; Spartak Moscou

(Rus.)-Real Valladolid (Esp.) 2-0 ; Schalke 04 (All.)-Anderlecht (Bel.) 1-0 ; Aarhus (Dan.)-Twente Enschede (P-B.) 1-1 ; Rotor Volgograd (Rus.)-Lazio Rome (Ita.) 0-0 ; FC Bruges (Bel.)-Bochum (All.) 1-0 ; Athletic Bilbao (Esp.)-Aston Villa (Ang.) 0-0 ; Atletico Madrid (Esp.)-PAOK Salonique (Grè.) 5-2. (Rapid Vienne (Aut.)-Munich 860 (All.) devait avoir lieu mercredi 22 octobre). Matches retour les 4, 5 et 6 novembre.

## Avec Eva Serrano, la GRS française prend une dimension mondiale

La gymnaste nîmoise rêve d'une médaille individuelle aux championnats de Berlin

Sixième aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996 puis deux fois médaillée d'argent (corde et ruban) aux championnats d'Europe 1997 disputés

à Patras, Eva Serrano peut amener ses coéquipières Amélie Villeneuve, Caroline Stépanoff et Stéphanie Delayat dans le groupe des huit meil-

leurs équipes mondiales lors des championnats disputés du 23 au 26 octobre à Berlin. Elle rêve aussi d'une médaille individuelle.

EVA SERRANO aurait pu devenir acrobate ou jongleuse. La championne de France de gymnastique rythmique et sportive (depuis 1993) n'éprouve pas d'attirance parti-

### PORTRAIT

Cette jeune Nîmoise, ne rêve pas d'applaudissements, mais de médailles.

culière pour le cirque, mais son sens du spectacle et sa façon de dompter ballons, cerceaux et rubans auraient certainement fait les beaux jours d'une troupe d'artistes de la piste. Saltimbanque de la gymnastique, cette jeune Nîmoise de dix-neuf ans, à la silhouette gracile, ne rêve pourtant pas d'applaudissements émerveillés mais de médailles. Aux championnats du monde de GRS, qui débute jeudi 23 octobre, à Berlin (Allemagne), elle tentera donc de gagner la médaille qui constituerait l'aboutissement de sa carrière.

« Cela fait maintenant trois mois que je me prépare de manière très intensive à ce grand rendez-vous, souligne Eva Serrano. Collectivement, l'objectif est de faire partie des huit meilleures équipes pour participer à la finale. Mais, en individuel, j'aimerais vraiment rapporter une ou deux médailles en France. Il faudra pour cela que je sois régulière sur les quatre engins [ndlr : ruban, massues, cerceau et corde] et que j'arrive à maîtriser la pression qui m'entoure. » Avec cinq titres consécutifs de championne de France et une sixième place au concours général des Jeux olympiques d'Atlanta (1996), Eva Serrano s'était hissée dans le groupe de tête de la GRS mondiale. Il lui restait à monter sur un podium international, ce qu'elle a fait en mai dernier lors des championnats d'Europe disputés à Patras (Grèce) : elle y décrocha deux médailles d'argent (corde et ruban).

Celle qui n'était que l'héritière de Stéphanie Cottel (championne de France en 1987, 1988 et 1990) et de Chrystelle Sahuc (championne de France en 1991 et 1992) – les deux gymnastes ont fait découvrir aux Français ce sport jusqu'à alors confidentiel – a définitivement supplanté ses aînées. Eva Serrano, première gymnaste française à avoir damé le pion aux invincibles Biélorusses, a su affirmer ses ambitions, peu à peu, grâce à la volonté d'acier qui la



La gymnastique rythmique et sportive, ici Eva Serrano au ruban.

caractérise. Pensionnaire depuis septembre 1996 du Centre national d'Orléans (Loiret), elle y est entraînée par les deux Bulgares Dina Atanassova et Snéjana Mladénova.

### PATIENCE ET RÉGULARITÉ

Intronisée assez tard – à l'âge de onze ans – dans l'univers hermétique de la GRS, l'actuelle championne de France a gravi les échelons de la renommée avec une patience et une régularité édifiantes. Il lui faudra huit longues années de travaux forcés pour apprivoiser son corps et maîtriser les cinq engins de sa discipline : le ruban, le cerceau, la corde, le ballon et les massues. « C'est une jeune fille qui a besoin de temps pour s'épanouir, explique Dina

Atanassova, l'un des deux entraîneurs bulgares de l'équipe de France qui l'a détectée puis suivie tout au long de sa carrière. Elle a toujours travaillé lentement, mais c'est aujourd'hui le gage de sa résistance et de sa réussite. D'ailleurs, sans elle, la GRS française n'aurait jamais pu accéder à la finale collective d'un championnat du monde alors qu'aujourd'hui cet objectif semble réalisable. Elle est à la fois notre ambassadrice et notre porte-drapeau. Tout le monde compte beaucoup sur elle à Berlin. »

Consciente des responsabilités qui pèsent sur les épaules de sa protégée, Dina Atanassova n'est pas inquiète. « En compétition, Eva possède un avantage sur les autres gymnastes :

### Des Mondiaux privés de ballon

Comme les récents championnats du monde de gymnastique artistique à Lausanne (Suisse), les Mondiaux de GRS à Berlin (Allemagne) marquent une période de transition d'une discipline notamment marquée par l'entrée en service d'un nouveau code de pointage.

Pour l'équipe tricolore, emmenée par Eva Serrano, ces championnats du monde constituent également une occasion historique de participer à la finale par équipes qui aura lieu vendredi 24 octobre. Pour y accéder, il faudra que le quatuor de gymnastes françaises termine dans les huit premières places lors des qualifications du jeudi 23 octobre. Les qualifications individuelles débiteront, quant à elles, samedi 25 octobre pour déterminer les gymnastes des quatre finales de dimanche 26 octobre (corde, ruban, cerceau, massues). Lors de chaque compétition, l'un des cinq engins n'est pas au programme. A Berlin, il s'agit du ballon.

Mettez votre oreille contre cette page, vous allez entendre la mer.

Paris  
Montpellier  
en TGV  
180F\*  
avec Découverte J30

Avec Découverte J30, vous prenez votre billet 30 jours à l'avance pour bénéficier d'une réduction d'au moins 50%. Autrement dit, vous allez directement du centre de Paris au centre de Montpellier pour 180F\*. Vous ne trouvez pas que les distances paraissent beaucoup plus courtes tout à coup ?

## La Fédération française d'athlétisme se lance à la poursuite des coureurs sur route

POUR PRATIQUER la course sur route, un short, un tee-shirt et une paire de tennis suffisent. C'est en tout cas ce que pensent 95 % des 12 000 concurrents qui s'élanceront, dimanche 26 octobre, pour la 19<sup>e</sup> édition de Marseille-Cassis (20,3 km). Selon ses organisateurs, seuls 5 % des partants de la « grande classique des calanques » sont adhérents d'un club affilié à la Fédération française d'athlétisme (FFA). Mais ils pourront bientôt profiter des avantages de la « licence performance » que la FFA enverra, dès le 1<sup>er</sup> novembre, à tous ses licenciés.

Pour la somme de 100 francs par an, les « adeptes des courses hors stade qui refusent d'être embrigadés » (dixit le président de la FFA, M. Philippe Lamblin), bénéficieront, sans obligation de s'attacher à un club, des mêmes services que le licencié de base. Ce dernier paiera toujours 200 francs pour bénéficier de plans d'entraînement agréés, d'une assurance spéciale permettant de récupérer le montant de l'inscription à une course en cas de blessure ou de maladie, de réduction sur les places pour les meetings internationaux d'athlétisme organisés en France, d'abonnements à tarif préférentiel aux revues d'athlétisme ou aux publications pour enfants du groupe Bayard Presse, et sur les locations de voiture chez Budget et les lignes d'Air Liberté-TAT, et d'un mois d'accès gratuit dans les clubs de fitness Gymnasium.

La « licence performance » permettra en outre de recevoir régulièrement un classement des coureurs hors stade récapitulant les perfor-

mances nationales sur 10 km, 20 km et marathon. Elle présente pour seul inconvénient l'impossibilité de participer aux compétitions fédérales.

### « LICENCE PERFORMANCE »

Dans l'espoir de quelques rédemptions, la FFA a toutefois prévu une « passerelle » vers la licence-athlète. Mais aussi tentante que soit la formule « performance », ce genre de manœuvre risque d'être rare. Les as de la route ont tâté du cross ou de la piste avant de se recycler et appartiennent déjà tous à un club. Les autres profiteront vraisemblablement des nouveautés sans changer leurs vieilles habitudes : règlement de leur droit d'inscription aux organisateurs de courses et déclaration sur

l'honneur assurant qu'un certificat médical les autorise à la pratique de la course à pied.

L'idée de la FFA a déjà fait ses preuves dans d'autres fédérations. Grâce aux avantages similaires de sa « carte neige », la Fédération française de ski (FFS), s'est découvert plusieurs milliers de « licenciés » supplémentaires dont la majorité réside en région parisienne et ne pratiquent pas la compétition. Mais elle gonfle avantageusement les effectifs au moment des négociations de subventions avec le ministère. La FFA se contente pour l'instant de « proposer » sa « licence performance » aux coureurs sur route en espérant « qu'ils n'adhéreront pas simplement pour louer des voitures moins cher ».

### Triple record du monde chinois sur 5 000 m

La Chinoise Dong Yanmei a amélioré, mardi 21 octobre, le record du monde du 5 000 m en 14 min 31 sec 27, lors des Jeux nationaux chinois à Shanghai. Dong Yanmei, qui est entraînée par Ma Junren, devenu célèbre après les championnats du monde de Stuttgart (Allemagne), en 1993, où ses athlètes s'étaient illustrés sur 1 500 m (victoire), 3 000 m (triplé) et 10 000 m (doublé), a amélioré de plus de cinq secondes l'ancien record de la Portugaise Fernanda Ribeiro (14 min 36 sec 45), établi le 22 juillet 1995, à Hechtel (Belgique). Dong Yanmei n'a pas été la seule à battre ce record puisque sa coéquipière Jiang Bo (deuxième en 14 min 31 sec 30) et Liu Shixiang (troisième en 14 min 32 sec 33), qui n'appartiennent pas au groupe Ma Junren, ont également couru en moins de 14 min 33 sec.

Cette finale record a soulevé les doutes de M. Michele Bonante, président de la Fédération internationale des chronométrateurs. Il a mis en cause la régularité du chronométrage, mettant l'accent sur la possibilité d'erreurs dans l'enregistrement des temps. Il n'a toutefois pas parlé de tricherie. La performance des trois athlètes chinoises a, par ailleurs, ranimé les rumeurs de dopage, rumeurs évidemment réfutées par Ma Junren.

le stress et le public la galvanisent et lui permettent de réussir des figures de style qu'elle n'aurait jamais pu réaliser à l'entraînement... » Difficile, pourtant, d'imaginer que cette jeune fille discrète et assez grande (1,72 m) cache, derrière de jolis yeux verts, une rage et un acharnement quasiment maladifs. « Sans cet état d'esprit, je n'aurais jamais pu accepter les huit heures d'entraînement quotidiennes avant les compétitions », admet-elle. En revanche, la présence d'Eva Serrano constitue à la fois un avantage et un inconvénient en équipe de France.

Les trois autres gymnastes qui forment avec elle le carré majeur de la GRS tricolore – Amélie Villeneuve, Caroline Stépanoff et Stéphanie Delayat – progressent à son contact, mais les victoires à répétition d'Eva leur font souvent de l'ombre. « Il n'est pas toujours évident de travailler avec Eva, car elle a vraiment plusieurs longueurs d'avance sur nous, remarque gentiment Amélie Villeneuve, française depuis 1995, qui aspire à la 30<sup>e</sup> place mondiale. Même si sa présence me pousse vers le haut, j'aimerais bien, un jour, décrocher le titre national, mais impossible d'y songer sérieusement tant qu'Eva sera là... » Privilège des championnes, Eva Serrano possède l'autorité de sa compétence.

Paul Miquel

Depuis une vingtaine d'années, par leur succès et des organisations de plus en plus éprouvées, les épreuves sur route de toutes distances rappellent douloureusement à la FFA que la pratique de la course à pied ne passe pas nécessairement par son entremise. Dépositaire d'une délégation de pouvoir du ministère de la jeunesse et des sports en matière d'athlétisme, la FFA s'est toujours efforcée de suivre « toute la France qui court ». En créant, par exemple, les « labels », système d'homologation fédérale par intervention de mesureurs officiels en échange du reversement d'un franc par coureur engagé pour les courses pouvant justifier d'au moins 500 concurrents classés, elle a tenté de contrôler et de hiérarchiser les épreuves sur route.

N'obtenant même pas en échange de leur écot la garantie d'un calendrier fixe, les organisateurs se sont lassés. La fronde a même menacé. Ardent défenseur du consensus, M. Lamblin a compris que la FFA ne pourrait s'associer à la réussite de la course sur route qu'en l'accompagnant. A son initiative, plusieurs groupes de réflexion se sont constitués. Leurs conclusions ont permis à la FFA d'imaginer un moyen de rallier les faveurs des coureurs sur route sans avoir l'air de s'imposer. Les millions de concurrents engagés dans les 4 500 épreuves hors stade disputées en France chaque année se laisseront-ils convaincre qu'il leur faut une fédération pour s'adonner à leur sport favori ?

Patricia Jolly

# Entente cordiale sur la côte normande

La ville comme le château d'Eu, résidence du roi Louis-Philippe, savent aussi mettre en avant leurs liens avec les pays nordiques et celtes

L'AUTOMNE à Eu. C'était un rêve de Louis-Philippe, qui, l'été, prenait ses quartiers dans l'ancienne propriété des Guise et de la Grande Mademoiselle, site abrité de l'arrière-pays du Tréport, hérité de sa mère. Mais les affaires de l'Etat ramenaient obligatoirement le roi-bourgeois à Paris avant la saison rousse, entassé avec femme, enfants et petits-enfants dans une tapissière, grosse voiture de douze places, tirée par six chevaux entiers, renouvelés souvent durant le trajet.

Aujourd'hui, la distance Eu-Paris (170 km) se franchit en 2 h 30 ; avec, si l'on veut, agréable étape architecturale à Abbeville, dans l'extravagante gare second Empire, monument historique fraîchement réhabilité.

On imagine Eu vivant vieillottesquement comme Versailles, dans la nostalgie de ses heures royales, dans le souvenir des deux visites grandioses (1843 et 1845) de la toute jeune reine Victoria, qui, l'air de rien, inventa ici, avec le vieux Louis-Philippe, le concept et le terme d'« Entente cordiale », après mille ans de guerres. Et, puis, non, ce n'est pas ça, pas que ça, en tout cas, et on trouve un gros bourg, une petite ville, si vous préférez, de 8 600 âmes, tout écologique dans sa conque de forêts, remuante, industrielle propre avec les fabriques des environs produisant « 80 % des flacons de parfum

utilisés dans le monde », toute bruisante de langues et drapeaux étrangers, cosmopolite du coup.

Si vous ne tombez pas sur une délégation irlandaise venue hisser en prière le pavillon de l'Eire devant la collégiale (1186) qui porte le nom de saint Laurent O'Toole, archevêque de Dublin, mort à Eu (1180), vous verrez passer en fanfare une mission norvégienne, célébrant *in situ* le millénaire du premier comte d'Eu, petit-fils de Rollon, brutal envahisseur viking, assagi en fondateur de la paisible Normandie. Quant aux Britanniques, outre le parfum amoureux d'Albert et Victoria, ils recherchent à Eu les traces d'un autre couple mythique, qui s'y maria et y prépara l'invasion de l'Angleterre : Guillaume le Bâtard, plus tard le Conquérant, et Mathilde des Flandres, plus tard la Brodeuse, à cause de la fameuse tapisserie de Bayeux, à laquelle, d'ailleurs, elle n'a même pas travaillé...

## UNE TOUCHE DE BRÉSIL

Toute cette imagerie princière, mélange d'histoire de France et de Point de vue, mixture de vieux terroir français et d'exotisme ultramarin, s'est prolongée jusqu'à nous grâce à Isabelle du Brésil, plus connue sous son nom de dame de comtesse de Paris. Cette descendante des empereurs lusobrésiens et des monarques fran-

çais naquit en 1911, au château d'Eu, qui, par rachat, est devenu bien municipal en 1964. Mais elle continue de résider fréquemment ici, au fond des bois, dans son pavillon Montpensier, quand elle n'est pas embringuée dans quelque cérémonie commémorative eudoise. Sa succession locale est prête, dynastie oblige, puisque l'un de ses quarante petits-enfants a été titré comte d'Eu.

Le château, cœur de ce dispositif touristico-historique, n'était vers 1830 qu'une « baraque avec des corridors ondulés comme des vagues, tremblant en cas de tempête », a raconté Joinville, l'un des cinq fils de Louis-Philippe. Le souverain fit redresser couloirs et tourelles, installer baignoires et galeries de peinture, afin d'y recevoir dignement sa collègue d'outre-Manche et sa propre nombreuse famille, surnommée la « ménagerie ambulante » par Joinville.

Le roi-citoyen s'attacha à tel point à sa résidence des confins normando-picards qu'il lançait parfois à ses ministres : « Si on me fait trop de misères, je me retirerai à Eu avec ma bonne reine. » Les émeutiers parisiens de février 1848 ne lui laissèrent pas ce loisir. Il alla mourir en Angleterre, chez son ex-visiteuse, la reine Victoria.

Néanmoins le manoir incommode est à présent le siège d'un musée Louis-Philippe, à la fois riche et de bric et de broc, un peu comme les salles Napoléon III à Compiègne : œuvres d'art et étoffes jaunies. Le public apprécie ce côté désordre, familier, non intimidant, mais qui désole les adeptes d'une muséologie plus rigoureuse, susceptible, il est vrai, d'empêcher vols de chandeliers ou d'espagnolettes. Ce qui est sûr, c'est que, après les restaurations contre les dégâts des eaux en 1993-1996, Eu reste gravement menacé par la mûre, terrible champignon dévoreur de boiseries, qu'elles soient en charme, ébène, chêne, palissandre ou acajou. A Eu, on ne le dirait pas, mais même les parquets sont cosmopolites.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

## Carnet de route

### ● Manifestations et monuments :

- tous renseignements sur « L'automne d'Eu », la semaine de Toussaint (visites du patrimoine, y compris industriel et naturel), à l'Office de tourisme de la ville (tél. : 02-35-86-04-68) et sur la Harengade du Tréport (à 2 km d'Eu), le dimanche 9 novembre, au 02-35-86-05-69.  
- Musée Louis-Philippe, à Eu, fermé du 3 novembre au 15 mars. Tél. : 02-35-86-44-00.

### ● Etapes :

- Hôtel-restaurant de la Gare,

spécialité de poissons, 20, place de la Gare, 76260 Eu, tél. : 02-35-86-16-64.

- Pavillon de Joinville, ancienne ferme-modèle royale, route du Tréport, tél. : 02-35-50-52-52.

- Restaurant Le Bragance, dans les anciennes glaciers du château, tél. : 02-35-86-90-51.

### ● Lectures :

Prince de Joinville, *Vieux souvenirs 1818-1848*, Mercure de France ; Georges Bordonove, *Louis-Philippe*, Pygmalion-Watelet ; *Mélanges sur Eu*, dédiés à la comtesse de Paris, Ed. des Amis du Musée Louis-Philippe, 76260 Eu.

## Le tour du monde avec un seul billet

Boucler un tour de planète en dix jours au moins, un an au plus. Suivre un itinéraire fixé avant le départ, mais prolonger les étapes à sa guise. Tels sont les impératifs d'une circonvolution à tarif réduit.

L'offre de tickets planétaires vient de s'enrichir de forfaits issus du partenariat entre transporteurs. Mais ces nouveaux billets circulaires vendus en kit se révèlent deux fois plus coûteux que les premiers prix du cousu main des spécialistes expérimentés. Dernier en date, le Star Alliance round the world fare autorise trois à quinze escales. Au choix, cinquante pays, dont ceux de l'Amérique latine sillonnée par la

Varig, qui s'est jointe, depuis le 26 octobre à l'association Star Alliance, qui regroupait déjà SAS, Air Canada, Lufthansa, Thai et United Airlines. Trois tarifs sont proposés selon la distance parcourue (25 000 miles à 38 000 miles), sachant que le trajet le plus court, qui survolerait l'équateur, serait de 40 053 kilomètres, soit 22 252 miles. Les prix vont de 13 600 F à 16 400 F en cabine économique, de 22 700 F à 28 400 F en classe affaires, et de 33 800 F à 42 300 F en première.

Le World Navigator, valable sur neuf compagnies (KLM, Air UK, Northwest, SAA, Kenya Airways, Emirates, Air New Zealand, Ansett et Air Calédonie), ouvre l'accès à 90 pays et 400 destinations. Ce forfait donne droit à six escales gratuites (75 dollars américains par stop supplémentaire), à des allers-retours dans le même hémisphère pour un

périple global de 28 500 miles. Il coûte de 12 670 F en classe économique à 38 000 F en première.

« Il y a, dans ces nouveaux forfaits, des variantes d'itinéraires que je ne pouvais pas proposer à tarifs préférentiels », reconnaît Anne Clanet, responsable des Tours du monde chez Nouvelles Frontières. Notamment via l'Afrique et l'Amérique Latine, deux zones mal reliées aux grands axes. » En jonglant avec les capitales, les continents et les correspondances, elle a une longue expérience de ces itinéraires (Nouvelles Frontières en vend à la carte environ mille par an) et privilégie, pour simplifier et faire baisser le prix, les duos entre compagnies aériennes. Exemples, Malaysian et United pour un Paris, Kuala-Lumpur, Séoul, Tokyo, Los Angeles, New York, Paris à 6 750 F, en

Johannesburg, Pékin-Shanghai, ou Bombay-Singapour-Denpasar, avec retour par Papeete et Los Angeles (8 000-9 000 F, NE, tél. : 08-03-33-33-33). Un périple plus compliqué, par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Fidji, les Tonga, Tahiti, l'île de Pâques et le Chili, revient à moins de 13 000 F.

On trouve une vingtaine d'itinéraires suggérés et de précieux conseils sur Internet en interrogeant le site de la Compagnie des voyages (<http://www.lcdv.com>, ou tél. : 01-45-08-44-88), qui réserve « on line » les billets d'avion. « Service à bord, fréquences des vols, escales, stops payants ou gratuits, il existe de grandes différences d'une compagnie à l'autre », indique le spécialiste. « Les

formules les plus économiques... commençant par l'Amérique du Nord, Hawaï et Tokyo : de 6 000 à 9 000 F selon les compagnies », lit-on sur l'écran. Un passage par le Pacifique sud augmentera de 50 % la mise initiale.

Chez Nouveau Monde (tél. : 01-53-73-78-80), les tours du monde sont Express, via la Polynésie, ou Sacs à dos, avec des parcours terrestres dans les deux hémisphères (moins de 10 000 F). On part « Sur la route du galion », avec escales au Mexique et aux Philippines, ou en quête « des épices et des parfums » dans l'Océan Indien et en Orient. Un tour du globe se prépare avec une mappemonde. Il s'agit d'aller de l'avant en progressant vers l'Orient. Ou vice versa. De choisir les étapes essentielles. D'imaginer des variantes.

Florence Evin



## PARTIR

### Vol libre sur les pentes de la Réunion

LA PRÉ-COUPÉ DU MONDE de parapente, prélude à la finale de 1998, aura lieu à l'île de la Réunion, paradis du vol libre, du 27 octobre au 2 novembre. Epreuve internationale ouverte à tout possesseur d'une licence de compétition, elle accueillera 80 concurrents maximum et se déroulera sur des sites prestigieux tels que le Dimitile, les Makes, le Maïdo et le Dos-d'Ane. Inscription : 600 F. Renseignements au 02-62-34-60-61. A cette occasion, Agora Voyages propose un forfait au départ de Paris avec le vol (Air Liberté), le logement et une voiture de location, de 8 900 F à 12 500 F par personne, en fonction de l'hébergement (hôtels, VVF ou chambre d'hôtes) et de la formule retenue (demi-pension ou petit-déjeuner).

★ Agora Voyages, tél. : 01-44-21-80-16. Renseignements pour la compétition, tél. : 02-64-34-60-01.

### Tennis haut de gamme à Sainte-Lucie

QUEL TENNISMAN amateur n'a rêvé de se retrouver, un jour, face-à-face avec un des grands noms du circuit professionnel ? Une hypothèse que le voyageur Directours a décidé de rendre possible, en proposant de participer à un tournoi organisé du 10 au 14 décembre dans une île des Caraïbes, Sainte-Lucie. Seront présents plusieurs champions, dont Nastase, Lecomte, Tanner et Kriek. Le forfait proposé (6 200 F par personne pour 9 jours/7 nuits) comprend le vol de Paris ou de province (+ 480 F dans ce cas), l'hébergement en pension complète dans un club trois étoiles, et l'accès gratuit à tous les sports nautiques. Les enfants de moins de douze ans logés avec leurs parents bénéficient du séjour gratuit, seul le vol (2 125 F) étant facturé. Le séjour peut commencer à partir du 28 novembre.

★ Renseignements au 01-45-62-62-62 (Paris), 04-72-40-90-40 (Lyon), 08-01-63-75-43 (Nice, n° Azur) ou par Minitel 3615 Directours.

### L'Amérique en triptyque

« PRESTIGE », « Classic », « Basic ». Trois régimes pour découvrir l'Amérique, selon le temps et le budget dont on dispose. Ainsi, New York : le forfait « Basic » commence à 3 495 F (4 jours, vols, 3 nuits en chambre double, visite guidée de Manhattan en français), le « Prestige » à 22 230 F (vols en classe affaires, transferts en limousine et, dans un hôtel de charme ou de luxe, journaux quotidiens, mini-bar à discrétion, cocktail, collation). D'autres destinations font l'objet d'offres similaires : forfaits « Classic » de 8 jours à 5 150 F en Floride, à 7 3250 F en Louisiane, San Francisco « Prestige » (20 685 F) et Las Vegas « Basic » (4 815 F), Arizona, Canada ou Mexique et même une croisière aux Caraïbes (9 jours à partir de 8 990 F). Liste non exhaustive et prix valables jusqu'au 31 mars 1998. ★ Catalogue Promo-Sioux hiver 1997-1998, de Vacances fabuleuses, dans les agences de voyages et au 01-53-67-60-00.

### En Ethiopie, chez des chrétiens d'Afrique

UN PLATEAU situé à quelque 2 400 mètres d'altitude, coupé de vallées profondes. Forteresse naturelle contrôlant les régions avoisinantes, noires et animistes, avec, ici et là, quelques poches musulmanes. Ethnie principale, les Amharas, des chrétiens qui parlent une langue sémitique - Aïlé Sélassié, leur dernier empereur, descendrait du roi Salomon. Les célèbres églises, rares monuments en dur à avoir traversé deux millénaires pour les plus anciennes, se trouvent sur ce plateau. Eglises enterrées à Lalibella, plus récentes sur le lac Tana - l'une des deux sources du Nil -, stèles monolithes à Axoum, palais XVII<sup>e</sup> à Gondar. Terre où l'Européen retrouve des racines bibliques. Les contacts avec les gens sont, dit le voyageur, très faciles, le costume et l'habitat variés. Deux départs pour ce périple de 15 jours (17 900 F, tout compris sauf les repas à Addis-Abeba) : du 21 décembre 1997 au 4 janvier 1998 et du 15 février au 1<sup>er</sup> mars 1998.

★ Peuples du monde, 10, rue de Montmorency, 75003 Paris, tél. : 01-42-72-50-36.

Le Monde

NUMÉRO SPÉCIAL

1997

l'histoire au jour le jour

Israël, Palestine

1897 1997

un destin partagé

UNE PUBLICATION DU MONDE

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

EVA SION

Publicités

Directours

ANTIGUA 9j: 8 790 F

Vol Air France + séjour "all inclusive" en hôtel 4\* plage sublime. Tous repas, toutes boissons, tous sports à volonté. Base chambre double.

Prix valable jusqu'au 13/12. Départs province : + 500 F. Possible en 3\* : 6 250 F.

Vous ne trouverez pas moins cher, à qualité égale!

Brochures gratuites sur demande.

Nos vols secs et nos promotions sur le 3615 Directours (1,29 F/mn) et sur le Web: www.directours.fr

90 avenue des Champs-Élysées, PARIS 8e

Tél. : 01.45.62.62.62 à Lyon : 04.72.40.90.40

SPECIAL ROME

Du 07 au 11/11/1997 2 810 F

Du 05 au 08/12/1997 1 860 F

Le transport par vol spécial Paris/Rome/Paris

Les transferts de l'aéroport hôtel et vice-versa

Le logement en chambre double, petit-déjeuner

L'assurance assistance rapatriement

Minitel 3615 CIT EVASION

Tél. 01 44 51 39 27 ou 39 51

Réservez les plus belles chambres d'Angleterre (hôtels, B&B, demeures...)

au prix le plus attractif

3615 Dormez Bien

2,23 F la min LIC 075 960 210

Forfaits spéciaux avec le train EUROSTAR

SKI DE FOND

Haut-Jura, 3h Paris TGV

Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme Comtoise du XVII<sup>e</sup>. Grand confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits mais. et régx, chambre avec salle de bains + WC. Tarifs selon période : sem./pers. 2 700 F à 3 200 F tout compris (pension complète + vin au repas, moniteur et matériel de ski...)

Tél. : 03.81.38.12.51

LE CRÉT L'AGNEAU

25650 LA LONGEVILLE

HAUTES-ALPES

05350 MOLINES-EN-QUEYRAS

Parc Régional, 5 km de St-VÉRAN

Neige - Soleil - Tous Skis

Raquettes - Chiens de Traineaux

HÔTEL LE CHAMOIS \*\*

Logis de France

1/2 pension 280 F à 300 F

Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58

3615 TRAVELTOUR

(2,23 F/mn) - Tél. 08 36 69 66 99

PROMOS DE LA SEMAINE

TUNISIE (26 oct./02 nov.) 2 750 F

8j/7n Vol + transferts + hôtel 3\* demi-pension

REPUBLIQUE DOMINICAINE 3 990 F

8j/5n Vol + transferts + hôtel 2\* Pens. Compl.

PRAGUE (08/11 nov.) 2 230 F

4j/3n Vol + transferts + hôtel 3\* en petit-déj.

St PETERSBOURG (08/11 nov.) 4 050 F

4j/3n Vol + transferts + hôtel 3\* P.C. + visites

Sous réserve de disponibilité Lic. 075 95 0460

PROFESSIONNELS DU TOURISME, invitez nos lecteurs aux voyages : RUBRIQUE "EVASION"

☎ 01.42.17.39.40 - (Fax : 01.42.17.39.25)

# Soleil au nord

L'ANTICYCLONE situé au nord des îles Britanniques dirige sur le nord du pays un flux d'est, avec de l'air froid et sec. Jeudi, un front froid traverse la Méditerranée, apportant de la pluie et des orages sur l'extrême sud du pays.

**Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie.** - Les nuages seront nombreux le matin, mais le soleil reviendra par le nord l'après-midi. Le vent d'est soufflera modérément en Manche. Les températures maximales avoisineront 14 à 16 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le temps sera frais et bien ensoleillé toute la journée. Le vent de nord-est restera faible à modéré. Le thermomètre marquera 11 à 13 degrés au meilleur moment de la journée.

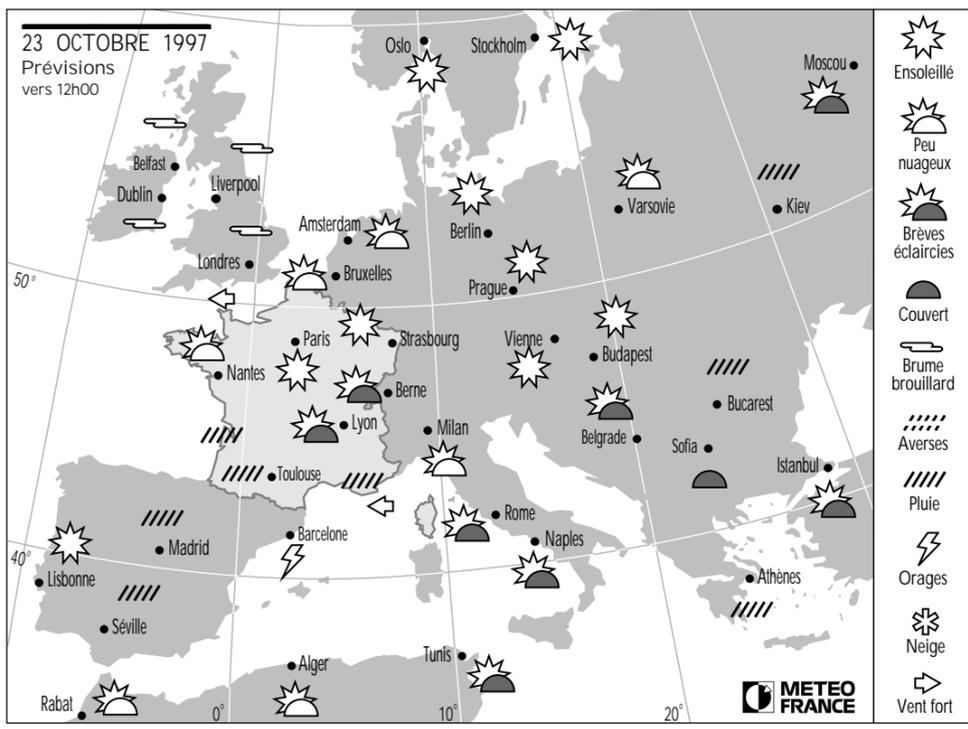
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Après dissipation de quelques brumes ou brouillards locaux, la journée s'annonce bien ensoleillée et fraîche. Au lever du jour la tem-

pérature sera proche de 0 degré, et l'après-midi elle ne dépassera pas 10 à 13 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Sur Midi-Pyrénées, le temps restera maussade, avec de la pluie et parfois des orages près des côtes. Ailleurs, les nuages resteront nombreux avec un peu de pluie, se limitant au sud de l'Aquitaine l'après-midi. Il fera 18 à 21 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Le ciel restera très nuageux une bonne partie de la journée. Les éclaircies deviendront plus belles sur le nord des régions l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 16 à 19 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Le temps restera couvert toute la journée, avec de la pluie et des orages. Le vent d'est soufflera à 50 km/h en rafales près du littoral varois. Les températures maximales avoisineront 20 à 22 degrés.



# LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MEXIQUE.** La ville d'Acapulco, comme les autres villes du Pacifique touchées par l'ouragan Pauline, revient à la normale et l'aéroport a complètement repris son trafic.

■ **ALLEMAGNE.** British Midland inaugure, le 27 octobre, une nouvelle liaison quotidienne Londres-Dresde, via l'aéroport de Cologne-Bonn. Cette nouvelle fréquence s'ajoute au vol quotidien Londres-Dresde, via Munich, opéré par Lufthansa.

■ **FRANCE.** Les jeunes qui achèteront une carte SNCF 12-25 ans d'ici le 30 novembre bénéficieront de deux mois de validité supplémentaire gratuits.

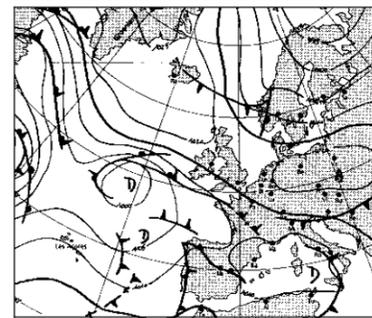
■ **CHINE.** Un hôtel Holiday Inn vient d'ouvrir à Tianjin, la plus importante ville portuaire du nord de la Chine. En 1998 deux autres établissements doivent ouvrir à Jinan et à Hangzhou.

## PRÉVISIONS POUR LE 23 OCTOBRE 1997

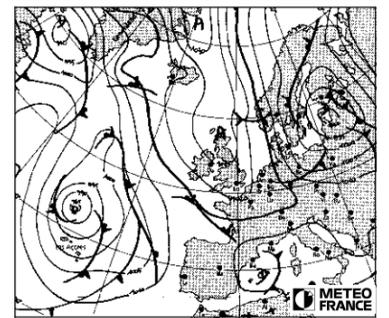
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	NANCY	4/11 S	
AJACCIO	11/21 P	NANTES	11/15 N
BIARRITZ	14/20 P	NICE	12/18 P
BORDEAUX	14/20 P	PARIS	5/13 S
BOURGES	9/16 S	PAU	11/20 P
BREST	11/14 S	PERPIGNAN	14/21 P
CAEN	8/13 S	RENNES	9/15 S
CHERBOURG	7/13 S	ST-ETIENNE	11/16 N
CLERMONT-F.	10/17 P	STRASBOURG	4/10 S
DIJON	6/14 S	TOULOUSE	15/21 P
GRENOBLE	9/18 P	TOURS	9/15 S
LILLE	3/12 S	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	12/18 N	CAYENNE	24/32 N
LYON	11/16 N	FORT-DE-FR.	24/31 P
MARSEILLE	14/18 P	NOUMEA	19/24 N

PAPEETE	25/29 S	KIEV	-2/4 P	VENISE	8/16 S	LE CAIRE	19/26 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	17/20 S	VIENNE	2/10 S	MARRAKECH	16/27 S
ST-DENIS-RE.	20/24 S	LIVERPOOL	5/11 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	14/23 N
EUROPE		LONDRES	7/12 C	BRASILIA		PRETORIA	19/29 S
AMSTERDAM	7/11 S	LUXEMBOURG	3/10 S	BUENOS AIR.	15/23 N	RABAT	17/24 N
ATHENES	17/23 P	MADRID	14/20 P	CARACAS	26/32 S	TUNIS	20/25 N
BARCELONE	18/22 P	MILAN	10/19 N	CHICAGO	0/9 C	ASIE-Océanie	
BELFAST	5/8 C	MOSCOW	-2/2 N	LIMA	20/23 S	BANGKOK	27/34 N
BELGRADE	5/13 N	MUNICH	1/7 C	LOS ANGELES	15/21 S	BOMBAY	24/33 S
BERLIN	3/9 S	NAPLES	15/21 N	MEXICO	10/22 N	DJAKARTA	26/31 C
BERNE	4/11 N	OSLO	-4/4 S	MONTREAL	-4/4 N	DUBAI	26/33 C
BRUXELLES	4/11 S	PALMA DE M.	18/24 S	NEW YORK	3/9 S	HANOI	27/32 P
BUCAREST	4/13 P	PRAGUE	-1/7 S	SAN FRANCIS.	12/19 S	HONGKONG	25/28 S
BUDAPEST	2/11 S	ROME	15/21 N	SANTIAGO/CHI	8/24 S	JERUSALEM	16/24 S
COPENHAGUE	3/8 P	SEVILLE	18/23 P	TORONTO	-1/8 C	NEW DEHLI	17/28 C
DUBLIN	5/9 C	SOFIA	3/15 C	WASHINGTON	0/11 S	PEKIN	7/15 S
FRANCFORT	3/9 C	ST-PETERSB.	1/3 *	AFRIQUE		SEOUL	14/24 S
GENEVE	8/14 C	STOCKHOLM	-3/2 S	ALGER		SINGAPOUR	26/32 N
HELSINKI	-4/2 *	TENERIFE	16/21 N	DAKAR		SYDNEY	15/22 N
ISTANBUL	12/18 N	VARSOVIE	-2/7 N	KINSHASA		TOKYO	17/22 S



Situation le 22 octobre à 0 heure TU



Prévisions pour le 24 octobre à 0 heure TU

## JARDINAGE

# Se débarrasser des taupes, mais pas à n'importe quel prix

QU'ELLES défigurent les précieux gazons bourgeois de cratères disgracieux, ou qu'elles fassent monter le taux d'acide butyrique dans le lait des vaches, tout propriétaire d'un carré d'herbe, grand ou petit, en veut aux taupes. Mais, les dessins animés de Tex Avery en font foi, la taupe se rit de tous les pièges.

Si l'on tient à se débarrasser de ces petits animaux, c'est la chimie qui donne les meilleurs résultats. On utilise actuellement des pastilles de phosphore de magnésium, de calcium ou d'aluminium. Au contact de l'humidité, elles libèrent un gaz, le phosphore d'hydrogène (PH<sub>3</sub>), qui se répand dans la galerie et asphyxie les taupes. Il a l'avantage de ne pas laisser de résidu toxique dangereux pour les animaux qui s'empareraient de la dépouille.

Ce gaz peut être mortel dans un lieu fermé, surtout s'il est stocké dans un endroit humide et insuffisamment ventilé. Sa mise en œuvre est donc réservée aux seuls taupiers ayant obtenu un certificat de qualification (loi n° 92-533 du 17 juin 1992), ou travaillant dans une entreprise titulaire d'un « agrément gaz taupes » délivré

par le service de la protection des végétaux, de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF).

Pour traiter sa propriété (1 hectare), Philippe B. a donc fait appel à un taupier. Celui-ci, qui résidait à 300 kilomètres, a réclamé 3 800 francs, plus 2,20 francs par kilomètre, pour le déplacement. « Exorbitant pour trois heures de travail, d'autant que le taupier avait officiellement neuf autres clients, présents par mon paysagiste, et que les taupes ont rapidement réapparu », estime Philippe B.

Tous les taupiers ne pratiquent

### Fiche pratique

- **Il existe d'autres méthodes de lutte :** pièges à taupes, appâts empoisonnés à l'alphachloralose. Il faut mélanger cette substance à une certaine quantité de vers de terre, préalablement tués, en les sectionnant aux deux extrémités, pour éviter que la poudre ne disparaisse au fur et à mesure que le ver s'enfonce dans le terreau. Certains produits comme le Racan, utilisé par les groupements de défense contre les ennemis des

pas des tarifs aussi élevés. Pour un terrain d'un hectare, des professionnels moins gourmands demandent 1 900 francs, plus 2 francs le kilomètre pour le déplacement, qui peuvent être ramenés à un forfait de 600 francs s'ils viennent traiter plusieurs domaines dans le secteur.

### PRODUIT IMPORTÉ

Il s'agit là des prix pour les particuliers ; pour les agriculteurs, il est de 800 francs l'hectare. Les tarifs sont libres, et on peut faire jouer la concurrence, car le nombre de taupiers a beaucoup augmenté : ils

étaient 35 en 1995, ils sont 51 aujourd'hui.

La plupart avancent le même argument pour justifier le prix : le produit utilisé, importé d'Allemagne, coûterait très cher. C'est inexact. Renseignements pris auprès d'un fabricant, Degesch Magtaupe, le prix du kilo (soit 1 660 pastilles) est de... 300 francs, et il n'en faut guère plus pour traiter un hectare !

Certes, les taupiers supportent des frais. Pour obtenir le certificat de qualification, ils doivent suivre un stage organisé par le service de la protection des végétaux du mi-

nistère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, coordonnée par la DRAF de Caen : 3 500 francs pour trois jours et demi. Le taupier doit également acheter le matériel : une canne pour distribuer les pastilles dans les galeries (2 500 francs), un masque (1 000 francs), une sonde (150 francs), une bouteille de produit et divers accessoires destinés au nettoyage et au rangement du matériel. Il lui faut également souscrire une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle pour le maniement de produits toxiques.

L'applicateur doit connaître la biologie et les mœurs de l'animal. La taupe creuse une galerie principale, et des galeries périphériques qui servent à la chasse. Elle se nourrit de vers de terre et de larves d'insectes. Il faut donc déposer les pastilles qui dégageront du phosphore d'hydrogène dans la galerie principale, celle où la taupe effectuera six passages à heures fixes pour regagner son nid : entre 7 et 8 heures, 11 h 30 et midi, 16 heures et 20 heures. Car la taupe mène une vie régulière qui comporte une alternance de moments de « travail » (chasse et forage de galeries)

et de repos. « La galerie principale se trouve souvent à l'aplomb d'un grillage ou d'un talus, tous lieux où l'homme ne passe pas », explique Jacky Leroy, taupier à Melaine-sur-Aubance (Maine-et-Loire).

L'efficacité du traitement dépend à la fois de la nature du terrain et de son environnement. Une propriété jouxtant un bois humide ou des pâturages non traités sera inéluctablement réoccupée par des taupes qui s'empresseront de squatter les galeries laissées vides. La taupe creuse sans cesse de nouvelles galeries à la fois pour agrandir son terrain de chasse et parce qu'elle est obligée de combler une partie de ses anciennes galeries pour se débarrasser des gravats qu'elle ne peut pas tous remonter à la surface.

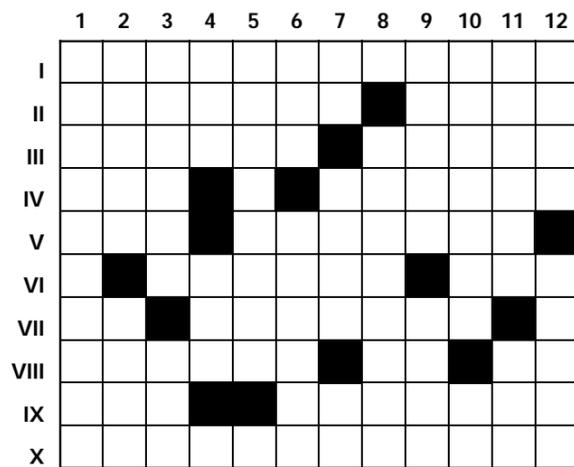
C'est pourquoi il est si difficile de se débarrasser des taupes, surtout si les voisins n'effectuent aucun traitement. Philippe B., qui est justement dans ce cas, a deux solutions : conclure avec son taupier un contrat d'entretien prévoyant plusieurs passages, ou apprendre à vivre avec les taupes, voisines discrètes et pacifiques.

Michaëla Bobasch

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97233

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



### HORIZONTALEMENT

I. Retour à la vie active après un régime sec. - II. Se nourrit sur le dos des ouvrières. Forme de devoir. - III. Son temps de pose dépend du photographe. Combat le racisme sous toutes ses formes. - IV. Ville des Pays-Bas. Un

empire pour les Chinois. - V. Bien venue. Sorti du lot. - VI. Mis en place. Toujours vers l'Orient. - VII. Marque de qualité. Mettais le poids. - VIII. Fit le ménage à la maison en rentrant d'un grand voyage. Ouvre la marche. Appréciation convenable. - IX. Au

début du siècle. Remettez sur son siège. - X. Traitassions à fond le sujet.

### VERTICALEMENT

I. Pour elle, c'est impossible de travailler sans filet. - 2. Toujours lyrique dans ses envolées. Accessoire de bain. - 3. Remerciez vivement. En Vendée et en mer. - 4. Labiée à fleurs jaunes. Personnel. - 5. Font le plein des sens. - 6. Colère d'hier. Agira par surprise. - 7. Sur les roses. Ouverture vers la sortie. Vient d'être. - 8. Blanches et pures. - 9. A quitté Rome pour administrer nos communes. Liai n'importe comment. - 10. Qui peuvent corrompre. Zeus en tomba vachement amoureux. - 11. Bien astiquées. Acide ribonucléique. - 12. Tient bon. Supports d'essais ou supports de succès.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 97232

### HORIZONTALEMENT

I. Hagiographie. - II. Aciculaire. - III. Ut. Triplette. - IV. Têtes. Péta. - V. Suer. Rossini. - VI. Freezer. Rap. - VII. Os. Sortilège. - VIII. Elu. El. - IX. Dépura. Orgue. - X. Servomoteurs.

### VERTICALEMENT

I. Hauts-fonds. - 2. Acteurs. Ee. - 3. Gl. Tee. RPR. - 4. Ictères. UV. - 5. Ours. Zoro. - 6. Gli. RER. Am. - 7. Rapporte. - 8. Ailes. Ilot. - 9. Prêts. Lure. - 10. Hétaïre. Gu. - 11. Nageur. - 12. Erésipèles.

## BRIDGE

PROBLÈME N° 1759

### MESURE D'URGENCE

Cette donne a été jouée en partie fixe, à Marbella, il y a de nombreuses années. En Est-Ouest, Le Dentu et D'Alélio étaient associés et allaient faire chuter ce contrat de quatre Cœurs.

♠ R V 7 4  
♥ A R V 7  
♦ 6  
♣ R 8 5 2

♠ 6  
♥ D 4 3 2  
♦ D V 7 5  
♣ D V 6 4

♠ 9 5 3 2  
♥ -  
♦ A 10 9 4 2  
♣ A 9 7 3

♠ A D 10 8  
♥ 10 9 8 6 5  
♦ R 8 3  
♣ 10

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
J.L.D.	X...	D'Alélio	Y...
passé	1 ♣	passé	1 ♥
passé	3 ♥	passé	4 ♥...

Ouest ayant entamé le 6 de Pique pour le 4 du mort et le 9 d'Est, Sud a pris avec le 10 de Pique et il a joué le 10 de Cœur pour le 2 d'Ouest, le Roi de Cœur et le... 2 de Carreau d'Est. Le déclarant a alors rejoué le 6 de Carreau du mort. Quelle carte D'Alélio, en Est, a-t-elle fournie, et comment la défense a-t-elle fait chuter le contrat de QUATRE CŒURS ?

### Réponse

Pour savoir si Est doit laisser passer ou prendre de l'As de Carreau, il faut chercher à quoi correspond l'entame à Pique. C'est la plus petite des cartes visibles, et on doit supposer que c'est un singleton ou la plus petite de trois ou quatre cartes sans l'As. Conclusion : le 6 de Pique est un singleton ou un tripleton avec D 8 6 (puisque il y a R V au mort et que Sud a forcément l'As). Mais, si Ouest n'a pas la coupe à Pique, on ne peut faire chuter le contrat. D'Alélio s'est donc précipité sur l'As de Carreau pour rejouer le 2 de Pique.

Ouest a coupé et, pour redonner la main à Est, il a contre-attaqué Trèfle. Mais quelle carte ? Attention ! il faut se méfier de la routine qui consiste à jouer la Dame que le déclarant ne couvrira pas avec le Roi. Devant ce danger, Ouest n'a pas joué la Dame, mais le Valet de Trèfle. Est a mis l'As, et un second retour à Pique a fait chuter le contrat...

### L'ÉQUIPE DES AMÉRICAINES

Deux des joueuses de l'équipe américaine qui devait jouer aux Olympiades de Salsomaggiore ont réussi ce chelem qui a contribué à leur qualification lors de la sélection.

♠ R D V 4 3  
♥ A V 3  
♦ V  
♣ D V 4 3

♠ A 10 9 7  
♥ 8  
♦ 10 9 7 5 4  
♣ 10 9 7

♠ 8 6 5  
♥ D 5 4 2  
♦ R D 8  
♣ 6 5 2

♠ 2  
♥ R 10 9 7 6  
♦ A 6 3 2  
♣ A R 8

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♥	passé	1 ♠	passé
2 ♦	passé	3 ♣	passé
3 SA	passé	4 ♥	passé
4 SA	passé	5 ♦	contre
6 ♥	passé	passé	passé

Ouest ayant entamé le 10 de Carreau, quel a été le plan de Tobi Deutsch, en Sud, pour réussir ce PETIT CHELEM À CŒUR ?

### Note sur les enchères

Lorsque, sur « 3 SA », Nord a donné un soutien à Cœur, Sud a compris que Nord avait neuf cartes noires et, par conséquent, un singleton à Carreau. Un chelem devenait possible s'il n'y avait pas deux As dehors. Avec une main un peu moins belle, Nord aurait dit « 4 Cœurs » au deuxième tour.

Philippe Brugnon

**CINÉMA** Décapant, réjouissant et subtil, *The Full Monty* narre la reconversion de chômeurs de Sheffield dans le strip-tease masculin. Emmenée par l'excellent Robert Car-

lyle, la comédie de Peter Cattaneo dresse un inventaire hilarant des complexes des hommes face à leur corps. *The Full Monty* a battu les records d'entrée dans le Royaume et

réalise aux Etats-Unis la meilleure performance de l'année dans la catégorie indépendants. ● STEVEN SPIELBERG lâche à nouveau ses dinosaures avec *Le Monde perdu*

(page 30), remake plus que suite de *Jurassic Park*. Juteuse entreprise de produits dérivés, ce film ennuyeux (un comble) est un échec artistique. ● MICHEL PICCOLI, pour son pre-

mier passage derrière la caméra, réussit, à l'âge de soixante-douze ans, un coup de maître. *Alors voilà*, (page 31), ne sert qu'un héros : le cinéma.

## La bonne combine de six chômeurs anglais

**The Full Monty.** Lorsqu'une demi-douzaine de gars de Sheffield sans travail se transforment en strip-teasers, le résultat est forcément inattendu. Ce film hilarant sonde l'étendue des complexes des hommes face à leur propre corps et face au désir féminin. Le résultat est sans appel

Film anglais de Peter Cattaneo. Avec Robert Carlyle, Tom Wilkinson, Mark Addy, Lesley Sharp. (1 h 32.)

Un film où un homme a besoin d'un nain de jardin pour dissimuler ses parties intimes sort forcément de l'ordinaire. Non que cette nudité soit vraiment remarquable, mais cette utilisation détournée du nain de jardin fera date. Parmi les mille et une merveilles de *The Full Monty*, il y a cette façon très audacieuse qu'a son réalisateur Peter Cattaneo de tout détourner, de prendre les objets qui l'entourent et de leur attribuer un usage inédit. Le petit monde de *The Full Monty* marche sur la tête, il instaure le chaos généralisé, le tohu-bohu en règle d'équerre : les uniformes de vigiles de supermarchés sont transformés en frous-frous de strip-teasers, les bureaux de l'ANPE en salle de jeux et de paris clandestins, et les nains de jardin en cache-sexe.

Seule la première séquence du film offre une véritable impression de sérénité. Un film en super-8, tout à fait authentique, tourné au début des années 70 que Robert Cattaneo s'est simplement contenté de remonter, nous présente la ville anglaise de Sheffield comme un havre de paix, une Silicon Valley en puissance. Le premier jour, Dieu a créé l'acier, le second, les hauts fourneaux, et le septième la prospéri-



TOM HILTON

« *The Full Monty* » : l'histoire de chômeurs anglais qui tentent de s'en sortir en enlevant le bas.

été économique, synonyme de joie et de richesse. Autant de cadeaux du ciel qui doivent, à en croire son narrateur enthousiaste, amener touristes et investisseurs.

### TRAITEMENT DE CHOC

Vingt-cinq ans plus tard, le paradis ressemble à un vaste terreplein truffé d'usines désaffectées, alors que les ouvriers de la sidérurgie ont appris les joies du chômage à temps complet. Le ciel semble être tombé sur la tête de Sheffield, mais même pas, les cieus ne tombent pas pour si peu, et Sheffield est toujours là : noire, sale, bétonnée, et pourtant très fréquentable. C'est là que Gaz (le désormais inoubliable Robert Carlyle, dont le talent déjà patent dans *Trainspotting* et *Carla's Song*

éclate au grand jour), un chômeur d'une trentaine d'années, compte des jours et les pounds dans son portefeuille afin de payer sa pension alimentaire et continuer de voir son gamin. Il y a plusieurs moyens de s'acquitter de cette dette : collecter les subsides de plus en plus rares du gouvernement britannique, voler un bloc de béton de plusieurs dizaines de kilos et le revendre mais, à en voir le résultat sur l'écran, la tâche est vouée à l'échec. Reste un traitement de choc : vendre son corps et se transformer en Chippendale - ces strip-teasers au torse glabre, gavé d'hormones et de stéroïdes, dandinant leur derrière et leur crinière devant un parterre de femmes déchaînées. Cette solution est bien évidemment la plus



absurde, encore qu'elle ait déjà été testée maintes fois depuis la sortie de *The Full Monty* en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.

C'est par hasard, en déambulant un soir dans les rues, que Gaz a la révélation, observant à travers un trou dans le mur, en intrus, comme James Stewart avec ses jumelles dans *Fenêtre sur cour*, le spectacle de femmes, fuyant la médiocrité du domicile conjugal, ivres devant des bibendums dansants. Pour Gaz, il y a bien un secret derrière la porte, et le percer c'est se sortir de la fange, passer du statut encombrant de chômeur permanent à celui plus lucratif de danseur intermittent. Pour cela il faut aller plus loin, créer un spectacle où les hommes

ne se contenteront pas de postures lascives, mais enlèveront aussi le bas.

*The Full Monty* n'est bien sûr pas un documentaire sur les Chippendales, mais une enquête sur la manière dont les hommes imaginent le désir féminin. Peter Cattaneo n'interroge pas nos fantasmes, mais cherche à sonder l'étendue de nos complexes. Et ils sont légion. Dans cette réunion d'inadaptés recrutés par Gaz parmi les chômeurs du coin, on compte un obèse, un professeur de tango qui n'ose pas avouer à sa femme qu'il a perdu son boulot, un Noir chauve et cinquantenaire qui danse comme un dieu, un roux raide et filiforme, un playboy de Prusic dont le seul atout réside dans le sexe hors norme dont la nature l'a doté. Il y a

forcément un détail, une partie du corps, qui agit sur le spectateur comme un miroir tendu où se reflètent notre imperfection, notre incapacité et notre faiblesse.

Dans une très belle scène, un des chômeurs-danseurs tente, pour impressionner Gaz, d'imiter Fred Astaire et de danser lui aussi sur les murs, avant de se faire lamentablement rattraper par les lois de la gravité. Fred Astaire pouvait effectivement faire alliance avec un plafond ou un porte-manteau. Etre délivré de la pesanteur restait la seule façon de rester éveillé dans son rêve. Peter Cattaneo nous montre l'inverse dès sa première séquence documentaire, modèle parfait de détournement des images : il n'y a plus de rêve, les apprentis danseurs ont les pieds coulés dans le béton. C'est cette absence de sublimation qui est hilarante. Armés de leur glorieuse incapacité à mettre un pied devant l'autre, les personnages de *The Full Monty* apprennent qu'un régime de danseur consiste à se compresser le ventre avec des rubans de cellophane en mangeant des barres chocolatées, et à rester le nez collé dans le gazon, ou qu'un mouvement chorégraphique n'est rien d'autre que la transposition scénique du hors-jeu footballistique. A défaut de créer des vocations, une telle méthode devrait au moins susciter l'enthousiasme du spectateur devant un film aussi intelligent, fin, responsable, et drôle.

S. Bd

Peter Cattaneo, réalisateur

## « J'ai déconseillé à mes acteurs d'aller voir les Chippendales »

« Comment avez-vous financé votre film ?

Le script a été financé par Channel Four, ce qui n'a rien d'étonnant vu que la plupart des films en Grande-Bretagne se font sous l'égide de cette chaîne ou de la BBC. Mais Channel Four n'avait pas les moyens d'aller plus loin. Fox Searchlights, l'antenne art et essai de la Fox, est arrivé et s'est occupé de racheter tous les droits.

« Avez-vous fréquenté des boîtes de Chippendales ?

Surtout pas et j'ai déconseillé à mes acteurs de le faire. *The Full Monty* est basé sur l'idée que l'on peut se faire des Chippendales. Plus celle-ci sera fausse, plus je serai content. On ne voit de toute façon aucun Chippendale dans le film.

« Comment expliquez-vous que le film soit devenu un tel succès aux Etats-Unis ?

Il devrait amasser 30 millions de dollars (180 millions de francs) de recettes là-bas, ce qui est énorme pour un film anglais. Mais je crois que l'histoire est très universelle et développe un ressort de comédie classique : vous n'avez plus rien, tout vous échappe, vous vous raccrochez à l'idée la plus absurde pour vous en sortir et cela finit par marcher. La structure est donc très simple, et à partir de là je pouvais rajouter des idées loufoques. La question du corps semble beaucoup préoccuper les Américains, et le fait que l'on voit ces hommes nus, sans fioritures, le ventre à l'air, avec pour, certains, beaucoup de graisse, a frappé toutes les associations du type « Overeater anonymous » (obèses anonymes) qui se battent pour que la graisse ne soit plus considérée comme un handicap ou une forme de laideur.

« Avez-vous pu bénéficier de toute la liberté dont vous aviez besoin durant le tournage ?

Tout à fait. On nous a bien fait comprendre que tout se ferait dans la liberté la plus complète. Je n'ai jamais entendu la moindre remarque durant la production. Nous avons eu quelques discussions au moment du casting et du montage, mais sans plus. Nous avions un budget très modeste de 2 millions de dollars, les enjeux n'étaient pas énormes. Le rêve d'une compagnie indépendante est un film de 2 à 3 millions de dollars avec le retentissement de *Quatre mariages et un enterrement*, c'est ce qu'ils appellent le « crossover potential », un film qui peut avoir un public de plusieurs nationalités appartenant à des classes sociales différentes.

« C'est devenu le film que les jeunes mariés vont voir pour enterrer leur vie de garçon ou de jeune fille »

« Le succès du film en Grande-Bretagne est-il aussi important qu'aux Etats-Unis ?

Il est en train d'égaliser les records de *Quatre mariages et un enterrement*. C'est devenu le film que les jeunes mariés vont voir à la séance de minuit pour enterrer leur vie de garçon ou de jeune fille. Le plus étrange est que je lis maintenant des articles sur des chômeurs dans le Yorkshire qui sont véritablement devenus strippers. Nous avons fait la première du film à Sheffield dans un multiplexe. Les spectateurs étaient très méfiants, ce que je comprends : la télévision locale en avait parlé toute la journée, nous avions beau être anglais le financement du film était américain et ils se demandaient pourquoi on avait besoin de mettre des chômeurs à poil. Le premier quart d'heure a été épouvantable, la salle ne bronchait pas, et puis elle s'est petit à petit dété-

due. A la fin, tout le monde était debout.

« Comment expliquez-vous que ce soit une compagnie américaine et non britannique qui ait produit *The Full Monty* ?

J'ai commencé à chercher un producteur durant l'été 1995. La BBC n'a pas accroché, ils n'avaient pas beaucoup d'argent, et à partir de là, où pouvais-je me diriger si ce n'est vers les Etats-Unis ? La situation a considérablement évolué en Grande-Bretagne depuis cette date, la loterie nationale reverse une partie de ses gains dans la production cinématographique, le nouveau gouvernement travailliste s'est aussi engagé à soutenir le cinéma.

« Malgré le succès colossal du film, mon producteur, mon scénariste et moi ne voyons qu'une partie infime des revenus du film. De quoi payer mon loyer pour une bonne année sans me faire de soucis, mais certainement pas de quoi mener la grande vie. Entre les parts distributeurs et producteurs, les investissements marketing, nous ne voyons pratiquement rien en retour. Comment aurait-il pu être autrement ? Le simple fait de trouver un producteur était énorme, nous étions prêt à faire le film à leurs conditions.

« Après *The Full Monty*, allez-vous travailler à Hollywood ?

Sans doute. Je suis frappé de voir la différence de comportement entre un producteur anglais et un producteur américain. Si ce dernier s'intéresse à votre cas, il ne vous lâche pas d'une semelle, et vous appelle dix fois par jour si c'est nécessaire jusqu'à ce que vous disiez oui. Il vous propose trois scénarios, deux livres à adapter, un voyage en première classe à Los Angeles juste pour voir, et des rendez-vous avec les stars de votre choix. Et derrière se profile un chèque énorme. Je suis pourtant convaincu que l'on peut faire aussi bien avec une toute petite partie de ce rêve.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

## Un film culte en Grande-Bretagne

### LONDRES

de notre correspondant

Jamais sans doute un film britannique n'aura autant pris le public et les critiques d'Albion par surprise que *The Full Monty*. Sorti le 29 août, il a déjà dépassé le plus grand succès outre-Manche, *Quatre mariages et un enterrement*, de Mike Newell, et se rapproche des trois films records du box-office, *Jurassic Park*, de Steven Spielberg, *Independence Day*, de Roland Emmerich, et *MIB Men in black*, de Barry Sonnenfeld.

Plus qu'un spectacle passif, *The Full Monty* - une expression locale remise au goût du jour et que l'on peut traduire par « la totale » ou « le grand jeu » - est un film qui fait vibrer les spectateurs britanniques. En particulier dans l'ancienne région industrielle du sud du Yorkshire et de Sheffield, où il a été réalisé.

### IDENTIFICATION DU PUBLIC

Les deux complexes multisalles de Sheffield - Meadow Hall et UCI - passent le film à guichets fermés dans plusieurs salles à la fois. Le public s'identifie parfois à la dernière scène, celle d'un strip-tease masculin, participant au spectacle comme les femmes surexcitées du film. *The Full Monty* est désormais sur toutes les lèvres, nous dit Andrew, un jeune du coin : « Il y a quelques jours à Sheffield on a surnommé le championnat du monde de boxe avec Prince Naseem : " La

nuit du jugement, The Full Monty. » Selon le producteur Uberto Pasolini, certains spectateurs ont déjà vu le film deux ou trois fois, et il n'est pas rare que des femmes aillent en bande voir le film lors de « Hen's Nights » (littéralement des nuits de cocottes).

Un député travailliste de la région y retrouve « un éloge de la créativité de mes électeurs dans cette région dominée par le charbon et l'acier qui a été détruite par Mme Thatcher. On y voit l'idée de révolte à travers la culture - en l'occurrence le strip - comme la fanfare dans un autre film tourné par ici, Les Virtuoses [de Mark Herman]. *The Full Monty* montre que la société civile est si profondément ancrée ici que Maggie n'a pas réussi à détruire sa résistance et son sens de l'humour. Il décrit aussi la débrouille, le soutien mutuel et indique que la page de la récession est tournée, que les gens sont prêts à tout faire pour avoir un boulot ».

Ancien critique, producteur et lui-même originaire du Yorkshire, David Roper explique le triomphe d'un film devenu l'objet d'un culte au bout seulement de quelques semaines parce qu'il « symbolise l'optimisme et que les gens se sentent mieux depuis l'élection de Tony Blair le 1<sup>er</sup> mai. Il fournit une sorte d'espoir, d'amusement, même

s'il est superficiel, une image que tout le monde souhaite, la démonstration que l'on peut réaliser ses souhaits. Par contre, Les Virtuoses, c'était trop triste, ça faisait trop fish and chips ».

« Il existe un sens de l'humour spécifique dans le Nord » (de l'Angleterre), explique David Lechtner, critique de cinéma du journal de la ville voisine de Rotherham, *l'Advertiser* : « Il est plus culotté ; ici, les gens ont le sens de l'ironie et rient plus facilement qu'à Londres. » Le fait qu'ils aient participé au tournage leur a donné l'impression d'appartenir au film. Beaucoup ont fait de la figuration, connaissent quelqu'un qui en a fait, ou qui connaît quelqu'un qui a tourné un petit bout de rôle ; ils rient de coups foireux qu'ils ont parfois vécus, se moquent d'eux-mêmes avec un humour qui ne manque pas de verve. Cela témoigne aussi, ajoute-t-il, d'un boom de l'industrie du cinéma au Yorkshire, où l'on tourne actuellement *Among Giants*, un film racontant l'histoire d'alpinistes recrutés pour peindre des poteaux télégraphiques...

### « PERSONNAGES TENDRES »

Producteur heureux, Uberto Pasolini est lui aussi très surpris de son succès. Certes il voulait tourner dans les friches industrielles de Sheffield avec des chômeurs dans des rôles principaux, mais il reconnaît qu'il a eu de la chance : « On peut faire un bon film, un film sympa, jouer avec le public. Mais on ne peut pas savoir à l'avance si cela va être un hit. » « J'ai voulu sortir des caractères violents, choisir des personnages tendres en dessous de la surface », ajoute-t-il, reconnaissant à l'occasion l'influence du cinéma italien, de Monicelli à Olmi.

Mais ce qui lui plaît le plus, c'est d'avoir pu démontrer, à Sheffield comme dans le reste de l'Angleterre, qu'il existait un public pour les films anglais et pas uniquement pour le cinéma américain. N'empêche, *The Full Monty* fait autant un tabac outre-Atlantique que chez les chômeurs du Yorkshire.

Patrice De Beer

# L'exploitation du dinosaure

La rentabilité des grosses bêtes de Steven Spielberg n'a pas de limites

LOS ANGELES  
correspondance

A Hollywood, on ne parle plus d'une bonne « idée » de scénario, mais d'une « franchise », c'est-à-dire d'un concept aux retombées financières multiformes et illimitées. En ce sens, les dinosaures de Michael Crichton et de Steven Spielberg ont produit le modèle même du cinéma lucratif. Depuis sa sortie en 1993, *Jurassic Park* a rapporté la somme colossale de trois milliards de dollars (1 dollar = 5,95 francs), dont un tiers provient de la vente des produits dérivés.

Avec *Le Monde perdu*, le studio Universal (qui partage à 50 % les droits de copyright avec Amblin Entertainment, la société de Spielberg) entend battre ses propres records. La centaine de licences de fabrication, octroyées aux plus grands dirigeants des différents secteurs de consommation, déclinent les dinosaures sous toutes leurs formes, dans toutes les matières, et pour tous les usages. Jusqu'à l'écoeurément. « Nous avons poussé le concept de produits dérivés à son extrême. Il y a tout ce que vous pouvez imaginer ! », confirme Tim Rothwell, vice-président du département des produits de consommation d'Universal, à propos de la myriade de gadgets lancés à l'assaut du marché intérieur puis international, en synchronisation avec la distribution du film. Ce merchandising suit la courbe du box-office hollywoodien, qui tire aujourd'hui plus de la moitié de ses ressources des territoires étrangers.

Bien sûr, il y a les classiques : T-shirts, casquettes et visières, lunettes, stylos, papeterie, calendriers, gobelets, savons, brosses à dents, montres, porte-clés, bad-

ges, sacs de voyage, étiquettes de valise, lampes de poche, parapluies, cartes de téléphone (en collaboration avec MCI). Alors qu'aujourd'hui 50 % de l'industrie du jouet américain est liée à des thèmes cinématographiques, *Le Monde perdu* se place en tête des ventes, avec ses personnages et dinosaures animés, ses voitures et cerfs-volants télécommandés, les armes, les jeux de construction, les puzzles, les dinos qui mordent (un peu), un Velociraptor électronique, bref une armée de jouets qui devraient se retrouver sous les sapins de Noël, lesquels pourront même être décorés avec des boules jurassiques.

## VALEUR AJOUTÉE

C'est dans le domaine du vêtement et des objets de décoration, que *Le Monde perdu* a intensifié ses efforts. Les dinosaures ont imprimé leur marque sur les maillots de bain, boxer-shorts, petites culottes, socquettes, pyjamas, tenues et chaussures de sport, cravates, draps, duvets et couvertures, services de table, tapis, coussins, serviettes de toilette et accessoires de bain, gants (en forme d'œufs de dinosaures)... jusqu'aux pansements ! Dreamworks Interactive (une des branches du nouveau studio cofondé par Spielberg) y est allé de ses jeux informatiques, Sega a mis sur le marché des jeux vidéo et interactifs, même un flipper où les joueurs de football ont été remplacés par les monstres préhistoriques. L'édition offre le « *making off* » du film, des planches de coloriage, des bandes dessinées...

« Les partenariats ajoutent une valeur considérable à notre franchise, environ 250 millions de dol-

lars de soutien promotionnel », poursuit Tim Rothwell. Chez Burger King, vous achetez un hamburger et pour 2 dollars de plus, vous recevez une montre à l'effigie de *The Lost World*. Les dinosaures sont toujours sur les barres de chocolat (Hershey), les cinquante variétés de céréales de General Mills, sans oublier Kodak, Tropicana, et Mercedes Benz. Grâce au fabricant automobile, *Le Monde perdu* a réitéré, cette fois avec le lancement d'une voiture de sport tout terrain, le joli coup de *Jurassic Park*, un des premiers films à avoir présenté, en démonstration à l'écran, les produits divers associés à son thème (le centre d'accueil montrait aux investisseurs potentiels quelques-uns des gadgets prometteurs de juteuses retombées commerciales).

Après l'ouverture de l'attraction *Jurassic Park* aux studios Universal de Los Angeles, la fréquentation du parc a augmenté de 35 %. La même attraction ouvrira en Floride en 1999. Les dinosaures ont rempli les poches de Steven Spielberg, dont les gains pour les années 1996 et 1997 sont estimés à 313 millions de dollars par le magazine *Forbes*, ce qui le place en tête des revenus des personnalités du show-business (avec Michael Crichton en quatrième place). Oui, le dino est un créneau vraiment porteur. Un fossile de T-Rex vieux de 65 millions d'années vient d'être enlevé aux enchères de Sotheby's pour la somme de 84 millions de dollars. C'est bien le seul dinosaure de la création sur lequel le réalisateur de *Jurassic Park* ne touchera pas de royalties.

Claudine Mulard



GEORGE EASTMAN HOUSE

## Le premier des mondes perdus

Tout le monde aura reconnu dans cette image les deux vieilles bêtes de scène remises au goût du jour par Steven Spielberg : le sanguinaire tyrannosaure plantant ses crocs dans la gorge du ruminant brontosaurus. Mais ce photogramme présente surtout l'intérêt de dévoiler la scène primitive des monstres de l'écran. Il est tiré de *The Lost World*, de Harry Hoyt (1925), premier long métrage de l'histoire du cinéma qui leur consacre la vedette. Adapté du roman du même nom publié treize ans plus tôt par Sir Arthur Conan Doyle, ce film, projeté au Festival du cinéma muet de Pordenone dans sa version intégrale récemment restaurée par la cinémathèque de Rochester, présente un double intérêt. D'abord, celui de l'oubli total du réalisateur au profit du créateur des marionnettes, William O'Brien, futur papa de *King-Kong* (1933). Ensuite, et *a contrario*, le fait qu'on se passionne mille fois plus, en le redécouvrant, pour l'aventure humoristico-amoureuse de ses personnages que pour les barissements de ses bestioles de carton-pâte. De sorte qu'on se demande de quel œil seront vues celles de Spielberg en 2050.

## La ballade noire des deux amis

Kini et Adams. Idrissa Ouedraogo invente une épopée africaine sur grand écran

Film franco-burkinabé d'Idrissa Ouedraogo. Avec Vusi Kunene, David Mohloki, Nthathi Moshesh, Netsayi Chigwendere, John Kani. (1 h 33.)

*Kini et Adams* est une fable, une chanson, une ballade. Et une ballade entre réalisme et mythologie, jeu de rôle et questions de principe. C'est l'histoire en apparence modeste de l'amitié de deux types, mise à l'épreuve par l'arrivée d'un chantier qui aurait dû leur permettre de réaliser leurs rêves.

Et c'est une tentative herculéenne de son auteur, Idrissa Ouedraogo, d'inventer un nouveau souffle pour le cinéma en Afrique, de poursuivre avec davantage d'ambition ce qu'il tentait déjà il y a cinq ans dans *Samba Traoré* : un récit épique africain avec les moyens du cinéma, quelque chose d'équivalent pour son continent à ce que représente le western pour l'Amérique. Bizarrement (mais est-ce si bizarre ?), personne, même les défenseurs du cinéma africain et du « tiers-monde », n'a l'air très décidé à suivre sur cette voie Ouedraogo, dont le film a été tièdement accueilli à Cannes.

Méfiance envers une Afrique qui voudrait s'inventer ses épopées pour le temps présent (épopée où pas un Blanc n'apparaît) plutôt que de se plaindre sans fin de sa détresse ? Peut-être. Méfiance envers un genre lyrique, un rapport au monde « enchanté » – quoique nullement complaisant –, méfiance envers les symboles, méfiance envers les images alors que partout triomphe leur contour asservi, l'imagerie. Il est logique (pas seulement pour des raisons pratiques) que Ouedraogo soit allé tourner son récit, qui pourrait être situé n'importe où, en Afrique du Sud : là où, peut-être, le continent noir se creuse un tunnel d'évasion vers

l'avenir. L'énergie de *Kini et Adams* tient au mélange des genres, à la manière dont les trames de la comédie de mœurs s'enchevêtrent aux chaînes de la fable tragique. Pour cela, il faut une interprétation qui échappe à la caricature, dérivant les personnages de leur typage utilitaire – autre bonne raison d'être allé tourner en Afrique du Sud, et donc en anglais, ce film qui aurait eu du mal à trouver en Afrique francophone des acteurs répondant à ses exigences.

## PLAN PAR PLAN

Parmi eux – parmi les comédiens, parmi les personnages – les femmes obtiennent dans ce jeu de récits croisés une part que la construction dramatique, centrée sur deux hommes, ne leur prometait pas, mais que la dynamique de la réalisation, la générosité du regard du cinéaste et le tonus des actrices leur conquièrent plan par plan.

Ce débordement du scénario par le cours du film est un sûr indice de la manière dont fonctionne *Kini et Adams* : avec un élan de raconter et de filmer capable de bifurquer du bricolage rigolard d'une vieille bagnole à l'irruption d'un bordel de brousse – où se trouve, évidemment, la fatale beauté qui viendra séparer les mâles –, d'une explosion de folie du pouvoir à un dynamitage violent et d'une étrange tristesse. Avec une souplesse qui laisse place dans le champ à des personnages « secondaires » (du chef de chantier au simple du village devenu chanteur à succès en passant par le colporteur et son camion-trait d'union) qui pourraient devenir les héros de plusieurs autres récits – caractéristique des personnages d'un récit véritablement légendaire.

J.-M. F.

## Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 <b>Le Pari</b>	1	825 292	478		825 292
2 <b>Le Mariage de mon meilleur ami</b>	3	240 464	416	▽ - 45 %	1 304 017
3 <b>Rien ne va plus</b>	1	130 267	234		130 267
4 <b>George de la jungle</b>	1	116 260	248		116 260
5 <b>Air Force One</b>	3	106 966	428	▽ - 53 %	768 830
6 <b>L.A. Confidential</b>	2	91 972	208	▽ - 39 %	274 113
7 <b>Breakdown</b>	2	73 690	198	▽ - 46 %	236 210
8 <b>Le Destin</b>	1	66 030	111		66 030
9 <b>Volte/Face</b>	6	64 356	249	▽ - 46 %	1 409 822
10 <b>Men in Black</b>	11	46 678	227	▽ - 49 %	5 557 976

\* période du mercredi 15/10 au dimanche 19/10 inclus

Source : Ecran total

Trois bonnes nouvelles se dessinent. D'abord le « carton » du *Pari*, parti pour marcher sur les traces des Trois Frères, énorme succès de 1996 : indicateur très prometteur, le film des Inconnus obtient un taux de remplissage de ses salles exceptionnel (1 727 : trois fois celui du *Mariage de mon meilleur ami*). Ensuite le fait que figurent parmi ce « Top 10 » quatre nouveautés, et plus généralement que la relève des champions de la rentrée paraisse assurée (sans que ceux-ci aient tout à fait disparu : *Men in Black*, toujours vaillant, vient ainsi de passer la barre symbolique du million d'entrées à Paris, et *Volte/Face* fait preuve d'une belle résistance, grâce à un accueil inespéré en province).

Enfin, le bon accueil du public, parmi ces nouveautés, à *Rien ne va plus* et au *Destin*, qui bénéficient tous deux d'un bon rapport Paris et régions (respectivement 3,1 et 2,9) augurant d'une exploitation en profondeur. L'ensemble de ces phénomènes permet, avec 1 905 000 entrées durant ces cinq premiers jours, une remontée de 5 % de la fréquentation par rapport à la période correspondante de 1996, ce qui permet de continuer de viser des objectifs optimistes pour la fréquentation de l'année. Les places suivantes sont par ailleurs occupées par quelques-uns des meilleurs titres du moment, De beaux lendemains en douzième position précédant *Nettoyage à sec*, *Western* et *L'Anguille*.

## LES NOUVEAUX FILMS

### ■ LE MONDE PERDU

Comment l'homme qui est devenu le symbole de l'*entertainment* hollywoodien dans la plus noble acception du terme a-t-il pu réaliser un film aussi ennuyeux ? *Le Monde perdu* est plus qu'un film raté, c'est une œuvre dont Steven Spielberg s'est désintéressé dès le départ, la mettant en scène comme un général mènerait ses troupes au front pour les regarder combattre avec des jumelles. Ahurissantes, les vingt premières minutes du *Monde perdu* sont entièrement figées, entièrement dévouées à exposer la culpabilité d'un réalisateur face à son entreprise : le savant, interprété par Richard Attenborough dans *Jurassic Park*, nous explique pourquoi ce film n'est pas une suite, mais un remake à l'identique du précédent. A côté de *Jurassic Park* existerait une autre île, semblable, où vivraient de nombreux dinosaures ressuscités selon un procédé génétique déjà expliqué dans le film précédent. Il y a des dinosaures plus nombreux et plus méchants, et encore plus d'hommes blancs pervers, désireux de tirer profit des monstres préhistoriques pour construire un parc d'attractions. Armé de présupposés misanthropes (l'homme, foncièrement mauvais, étouffe les autres espèces autour de lui) et cyniques (*Jurassic Park* avait été conçu comme une future attraction à Universal Tours), Spielberg déroule des figures obligées du film de monstres, copiées sur *King*

*Kong* (pour la partie sur l'île), *Dracula* (le passage sur le bateau transportant les bestioles) et *Godzilla* (un tyrannosaure lâché en ville).

S. Bd  
Film américain de Steven Spielberg. Avec Jeff Goldblum, Julianne Moore, Pete Postlethwaite, Arliss Howard. (2 h 14.)

### ■ CHAGRIN D'AMOUR

Réalisé en 1941, ce film, dont c'est la première sortie commerciale française, était la troisième adaptation d'une pièce de Jane Cowl et Jane Murnin (*Smilin' Through* avait été signé par Sidney Franklin en 1922, puis 1932). Si l'on considère l'histoire du *remake* hollywoodien comme une série d'adaptations de films à succès aux avancées techniques d'une époque donnée, ce *Chagrin d'amour*, muet comme les grandes douleurs à l'origine, aura donc trouvé avec l'apparition du parlant des mots pour le dire, puis avec celle du Technicolor des couleurs pour le peindre. Celles-ci, déclinées dans une gamme de vert et de brun qui inscrit le film sous les auspices du déterminisme de la nature, ne sont pas loin d'en constituer le principal intérêt, tant ce mélodrame trahit son âge, à l'image de la quadragénaire Jeanette MacDonald qui incarne en chansons le rôle de Kathleen, jeune orpheline à marier, qu'une sombre malédiction familiale empêche d'épouser son Kenneth : élevée par son oncle John, elle ignore que l'oncle John, son tu-

teur, a jadis perdu sa jeune épouse par le fait du père de Kenneth, qui l'a tuée le jour du mariage. Malgré la haine et la tristesse du vieil homme, qui passe son temps à soliloquer avec le fantôme de son aimée, les connaisseurs de Borzage feront confiance à cette constante de son œuvre : l'amour est plus fort que la mort, et la mort rédimera la vie.

Jacques Mandelbaum  
Film américain de Frank Borzage (1941). Avec Jeannette MacDonald, Brian Aherne, Gene Raymond, Ian Hunter. (1 h 40.)

### ■ PETITE SŒUR

A Amsterdam, un homme retrouve sa sœur après une absence prolongée. Quel secret les a séparés dans leur jeunesse ? Quel passé informulé a pu justifier leur éloignement ? Le récit de *Petite sœur* s'organise autour de ces interrogations auxquelles la fin du film apportera une réponse, mais le spectateur le plus obtus devine vite que l'inceste est le souvenir traumatique refoulé. A-t-il été réel, fantasmé ou simulé ? Le film de Robert Jan Westdijk repose sur un parti pris contraignant : tout est vu à travers la caméra vidéo du frère, décidé à filmer le moindre instant de ses retrouvailles avec sa sœur. Faussement distanciateur, ce procédé usant permet de représenter, à travers l'omnipotence du point de vue unique, une lutte psychologique pour la domination et la manipulation de l'autre. Si l'ultime vérité se révèle n'être qu'un secret de Polichinelle, le principe adopté – et l'interprétation de Kim Van Kosten – accroissent pourtant la présence

## DÉPÊCHES

■ **Unifrance**, l'organisme de promotion du cinéma français hors du pays a tenu le 15 octobre son comité directeur, qui a confirmé son objectif stratégique de doubler les résultats des films français en salles à l'étranger en faisant de l'Europe sa cible prioritaire et en développant des initiatives économiques et plus seulement de prestige. L'organisme présidé par Daniel Toscani du Plantier a aussi annoncé que, à la demande des autorités mexicaines, le deuxième Festival du film français à Acapulco était maintenu, du 19 au 23 novembre, malgré le cyclone qui a frappé la ville.

■ **La vie du commandant Cousteau** va être portée à l'écran, selon Hank Palmieri, directeur de la société National Geographic Feature Films. Dans un communiqué publié à Los Angeles, il annonce l'acquisition, auprès de la Cousteau Society, des droits d'adaptation cinématographiques de la vie de l'océanologue français et se dit être en contact avec plusieurs metteurs en scène pour diriger ce projet. Francine Cousteau, veuve du commandant Cousteau et présidente de la Cousteau Society, a pour sa part déclaré que « *le National Geographic, au tout début de la carrière de Jacques, a soutenu son travail et, par l'intermédiaire du magazine et de la télévision, a apporté son histoire aux masses. (...) Que le National Geographic porte au grand écran l'histoire officielle de sa vie est exactement ce qu'il aurait voulu* ».

■ **Le prix « Arte Cerruti »**, destiné à soutenir le travail d'un étudiant de la Femis, a été attribué, le 18 octobre, à Shiri Tsur, étudiante américano-israélienne pour son film de fin d'études *Sans doute, sans lui*. Une mention spéciale a été attribuée à l'Indien Partho Sen Gupta pour *Trajet discontinu*. L'objectif du prix créé par Nino Cerruti est d'aider un diplômé d'une grande école de cinéma à produire son premier film grâce à une dotation de 100 000 francs.

Studio des Ursulines - Tél. 01.43.26.19.09  
AMSTERDAM GLOBAL VILLAGE  
"un film monde" (Serge Toubiana)

# Déjouer les poncifs du film de vedette

Alors voilà. Pour son premier long métrage, Michel Piccoli signe une splendide fable de famille

**Film français de Michel Piccoli. Avec Maurice Garrel, Dominique Blanc, Arno, Roland Amstutz, Bernard Bloch, Pascal, Michèle Gleizer, Nathalie Eno, Roger Jendly, Elizabeth Margoni, Jean-Michel Portal, Agatha Rouland, Audrey Guillaume, Dyna Gauzy, Mickaël Bessière, Lauris Coucaud, Chantal Newirth, Gérald Mauroy. (1 h 33.)**

C'est ça qu'on voit tout d'abord à l'écran : la multiplicité des présences, des figures, des intensités qui correspondent à cette longue liste de noms (*voir juste au-dessus*). *Alors voilà*, n'est pas un film de foule, ni même un film de groupe, mais un film très habité. Dès la séquence d'ouverture, un repas de famille (nombreuse) sous la haute autorité du patriarche (Maurice Garrel, un bonheur) dans un endroit difficile à identifier (un bistrot ? un appartement ?) ; un écheveau de liens reliant chacun à chacun se tisse selon les générations, les filiations, les désirs, les affinités. Le film, c'est ça.

Non qu'il manque d'histoires. Il y en a même pléthore, à la mesure

du nombre de personnages : histoires de bandits, histoires d'amour, histoires de jeu, de cadeaux, de rêves assouvis ou déçus, contes pour enfants et vau-deville entre adultes. Ces histoires font une histoire de famille(s) : trois clans, celui du fils camionneur, celui du fils comptable, celui du fils plombier, comme dans un jeu, et la fille-joker, Dominique Blanc, dont le vieux s'émerveille (il n'est pas le seul).

Mais l'important n'est pas le fil qui relie (plus ou moins, plutôt moins que plus) ces morceaux de récits. L'important est dans la circulation entre tous et tous, dans ce jeu d'harmoniques infinies qu'éveille la caméra déambulatoire. Dans la pénombre presque constante, elle semble suivre des plans, des marques secrètes, des signes cachés menant d'un groupe à l'autre, d'une tonalité ironique à une ambiance dramatique, puis burlesque, puis fantastique. Un beau mystère.

Ainsi le suggère le titre. Dans *Alors voilà*, le principal tient à la virgule. Elle dit que l'expression, discrète, presque désinvolte, est un préambule, un « Il était une

fois » sans insister avant de se mettre à raconter. Raconter à mi-voix, en digressions et chutes de rythme, une affaire de tendresse, d'imaginaire et de loi, une légende actuelle et quotidienne.

Et c'est lui, le cinéma – vieux chef de bande, jolie femme et gamin – le héros du film. Le cinéma, c'est-à-dire la mise en scène

Cela fait un film qui se tient très bien tout seul et n'aurait besoin d'aucun autre éloge, s'il n'était, de plus, le premier long métrage de Michel Piccoli. Et ne prenait aussi hardiment, aussi élégamment à contre-pied tout ce qu'on peut attendre (et redouter) de la première réalisation d'une ve-

dette. D'abord qu'elle se serve elle-même. Ici, pas de danger, Piccoli ne joue pas. Ou du moins qu'elle recoure à des numéros mettant – prétendument – en valeur les comédiens. Rien de tel dans la sobriété attentive de cette troupe admirablement composée, où on garde, parmi beaucoup de visages peu ou pas connus, la trace de celui du très regretté Roland Amstutz. Ou alors un « message », peut-être ? La star avait quelque chose d'urgent à dire aux foules ? Dieu merci non. Sinon ceci, qui court comme un secret tout au long d'*Alors voilà* : ce cinéma qu'il a si bien servi, Michel Piccoli l'a vraiment aimé. Mieux, il l'a compris.

Et c'est lui, le cinéma – vieux chef de bande, jolie femme et gamin –, le héros du film. Le cinéma, c'est-à-dire la mise en scène. Contre tant de pseudo-metteurs en scène qui se cachent derrière leur petit doigt, leur scénario, les effets spéciaux ou les problèmes d'argent, il est plus que réjouissant que ce soit un débutant âgé de soixante-douze ans qui vienne le rappeler.

Jean-Michel Frodon

## Dominique Reymond, miroir de Tanizaki

**ÉLOGE DE L'OMBRE, de Junichiro Tanizaki. Adapté et mis en scène par Jacques Rebotier. Avec Dominique Reymond, Ivan Stochl, Karin Waehner.**

**NANTERRE-AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso. Tél. : 01-46-14-70-00. Du mardi au samedi, à 21 heures ; dimanche, à 16 h 30. Durée : 1 h 20. De 80 F à 140 F. Jusqu'au 24 octobre, et du 4 au 16 novembre.**

Nous sommes en 1933, une époque où le romancier Junichiro Tanizaki, après avoir été tenté par les techniques de narration occidentales, fait retour vers la tradition japonaise et chante une culture dont il croit percevoir la fin, non sans reconnaître la nécessité d'un compromis entre l'ancien et le nouveau. *L'Eloge de l'ombre* défend une esthétique du clair-obscur opposée à l'hygiène de lumière occidentale ; de la patine contre le récurage ; du bois contre l'acier ; de la pause contre l'éclat (de voix), etc. Nourri d'éléments bio-

graphiques, l'essai tient de la conférence (sans doute est-ce là qu'il faut chercher l'origine de la curieuse idée de le mettre en scène), et se conclut en art poétique : « Pour moi, j'aimerais tenter de faire revivre, dans le domaine de la littérature au moins, cet univers d'ombre que nous sommes en train de dissiper. »

Jacques Rebotier a taillé avec respect, veillant à ne rien altérer du sens, des balancements, de l'ironie souple de Tanizaki. Mais l'auteur du *Chant très obscur de la langue*, authentique virtuose des mots et des sons, est nettement moins à l'aise avec les images. Il n'a pas su résister à l'appel de la scène. A l'idée de l'occuper, de l'animer, d'amuser le tapis avec ces « ornements superflus » que refusait Tanizaki. Le contraste est trop grand entre un texte qui contient ses propres illustrations, met en branle la mémoire et les sensations autant que l'imagination, et un dispositif scénique clinquant. Rapidement, les images retenues, qui soulignent le flou (une silhouette blessée traversant le plateau ; un

peintre obscurcissant approximativement une paroi translucide), vont à l'encontre de l'*Eloge de l'ombre*, devenant de véritables parasites, visuels et sonores.

Par la voix de Dominique Reymond, l'auteur du *Goût des orties* offre cependant une belle résistance. Juchée sur une chaise de bar, côté jardin (les spectateurs devraient demander à prendre place de ce côté), la comédienne, en robe du soir, paraît lire un texte en train de s'écrire, comme si l'écriture était guidée par elle, comme si elle se lisait. Elle est une récitante somnambulique, dont le corps, peu à peu, entre en scène. Elle ne s'adresse pas à la salle, mais bien au-delà, dans un Orient moins révolu qu'il n'y pouvait paraître, à Tanizaki lui-même. C'est à lui qu'elle offre le miroir ferme, précis, de sa voix. Elle est la lumière par laquelle l'ombre prend forme, donne du volume aux objets, et plus encore aux idées.

Jean-Louis Perrier

## La Philharmonie de Saint-Petersbourg célèbre le culte de l'acier

**VILLE INDUSTRIELLE. Alexander Mossolov : ZAVOD. Serge Prokofiev : LE PAS D'ACIER. Dimitri Chostakovitch : L'ÉCROU. Arthur Honegger : PACIFIC 231. Serge Prokofiev : 5<sup>e</sup> SYMPHONIE. Orchestre philharmonique de Saint-Petersbourg, Alexander Dimitriev (direction). Octobre en Normandie ; dépôt SNCF, Sotteville-lès-Rouen. jusqu'au 31 octobre. Tél. : 02-35-70-04-07.**

**SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN**  
de notre envoyé spécial

Des quatre programmes symphoniques consacrés cette année au thème de la ville par le festival Octobre en Normandie, celui attaché à la dimension « industrielle » (après les volets « sonore », « utopique » et « en fête ») justifie le mieux l'implantation inédite des concerts au dépôt SNCF de Sotteville-lès-Rouen. Tant par la présence dans la fosse du pont transbordeur de la fumante Pacific 231 qui inspira à Arthur Honegger une partition du même nom que par la correspondance entre l'implacable architecture métallique du lieu et la thématique des œuvres russes choisies pour la circonstance.

Généralement connue sous le nom de *Fonderie d'acier, Zavod (L'Usine)* d'Alexander Mossolov permit à la Philharmonie de Saint-Petersbourg d'aborder avec éclat l'esthétique de la machine inscrite à l'ordre du jour. Avec ses violons sollicités à contre-emploi (plus pour le crin que pour la corde), ses cuivres rugissants (quatre cornistes debout) et ses percussions telluriques, *Zavod* donna aussi le ton d'une soirée placée sous le signe d'un motorisme pesant.

Tirée d'un ballet de même nature que celui de Mossolov dont est extrait *Zavod*, la suite *Le Pas*

d'acier de Serge Prokofiev en constitua une pénible illustration lors d'épisodes multipliant les clichés de l'activité mécanique (pulsation répétée, *ostinatos* ondulants, brutale alternance des pupitres). Servie – ou dénoncée, là est toujours la question ! – avec un zèle savoureusement outrancier par Prokofiev à la manière de certaines BD (on pense à Bilal), l'idéologie prolétarienne est célébrée dans *L'Écrou* (suite d'orchestre également d'origine chorégraphique) de Dimitri Chostakovitch par une succession d'images d'epinal montées à la façon des dessins animés les plus puérils.

Considérant sans doute que dans cette inflation de séquences binaires, la bataille allait de soi, Alexander Dimitriev (qui remplaçait Yuri Temirkanov, souffrant) s'abandonna à une gestique désarticulée dont ne profitèrent ni le style pompier de Chostakovitch ni l'exécution excessivement sérieuse de l'Orchestre philharmonique de Saint-Petersbourg.

« *Amoureux des locomotives, comme d'autres, des femmes ou des chevaux* », Arthur Honegger déclara sa flamme à la Pacific 231 par le biais d'une page qui produit souvent sur le public un effet comparable à celui de *L'Apprenti sorcier* de Paul Dukas. Dimitriev et ses cheminots d'un jour en oublièrent toute la poésie sensuelle pour aller au charbon d'un supposé modernisme de timbres. Ils ennoblièrent néanmoins leurs bleus de chauffe au contact de la 5<sup>e</sup> Symphonie de Prokofiev, hymne dédié en 1944 à « l'homme libre et heureux » et *nec plus ultra*, dans son Finale, d'un stakhanovisme de l'action musicale déjà engagé sur... une voie de garage.

Pierre Gervasoni

## SORTIR

PARIS

« Les Onze Fioretti de François d'Assise », de Roberto Rossellini

Onze saynètes d'une beauté simple et chaleureuse, qui semblent inventer à chaque plan la traduction cinématographique du message de saint François : religieux, certes, mais surtout d'éthique quotidienne. Une construction modeste, inspirée d'un rapport au monde, où la beauté, la gaieté, l'intelligence intime des choses et des êtres se produisent sans cesse. Une mise en scène qui serait pour les plus pieux, comme pour les plus mécréants, la preuve éclatante du génie du néoréalisme. Interprété par des moines franciscains. Film italien, 1950, noir et blanc (1 h 15). *Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Maubert-Mutualité. Tél. : 01-43-25-72-07.*

Joe Lovano Quartet

Dans le cadre du JVC Jazz Festival, l'un des saxophonistes préférés des solistes européens. Puissance, timbre, phrasé. le jazz. *New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Château-d'Eau. 21 heures, le 22. Tél. : 01-42-31-31-31. De 110 F à 130 F.*

Half Japanese

Formation culte de la scène rock

bruitiste japonaise, le groupe américain a souvent été entendu auprès de certains expérimentateurs des musiques improvisées. Les mélodies commencent à gagner l'univers du groupe sans pour autant jouer sur de fausses séductions. *La Boule noire (salle Valencia-La Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. 19 heures, le 22. Tél. : 01-49-25-89-99. 99 F.*

ALBI

**Festival du film français d'Albi** Dernier-né des festivals, celui d'Albi sera sur les fonts baptismaux, mercredi 22 octobre avec *Marius et Jeannette*, de Robert Guediguian. Ce Festival du film français donne carte blanche à Bernadette Lafont, rend hommage à John Berry, le plus français des cinéastes américains, et à deux scénaristes Jean Gruault et Suzanne Schiffman. Il tire son chapeau à la jeune comédienne Nathalie Richard et présente en avant-première *Cour interdite* de Djamel Ouahab, *Violette, la reine de la moto*, de Guy Jacques, et *Vive la République*, d'Eric Rochant. *Salle Arcé, L'Atharon, Scène nationale de l'Albigeois, place de l'amitié entre les peuples, 81 Albi. Du 22 au 28 octobre. Tél. : 05-63-54-11-11.*

## GUIDE

FILMS NOUVEAUX

*Alors voilà*, de Michel Piccoli (France, 1 h 33), avec Dominique Blanc, Maurice Garrel, Roland Amstutz, Arno, Bernard Bloch, Pascal Elso.

Chagrin d'amour de Frank Borzage (Etats-Unis, 1 h 40), avec Jeanne MacDonald, Brian Aherne, Gene Raymond, Ian Hunter, Frances Robinson.

Kini et Adams

d'Idrissa Ouedraogo (France, 1 h 33), avec Vusi Kunene, David Mohloli, Nthathi Moshesh, Netsayi Chigwendere, John Kani.

Le Monde perdu

de Steven Spielberg (Etats-Unis, 2 h 14), avec Jeff Goldblum, Julianne Moore, Pete Postlethwaite, Arliss Howard, Richard Attenborough.

Petite sœur

de Robert Jan Westdijk (Pays-Bas, 1 h 31), avec Kim Van Kooten, Hugo Metsers, Roeland Fernhout, Ganna Veenhuysen.

The Full Monty

de Peter Cattaneo (Grande-Bretagne, 1 h 32), avec Robert Carlyle, Tom Wilkinson, Mark Addy, Lesley Sharp, Emily Woof, Steve Huison.

REPRISES

*Le Limier* de Joseph L. Mankiewicz, avec Laurence Olivier, Michael Caine, Alec Cawthorne, Margo Channing, John Matthew, Teddy Martin. Britannique, 1972 (2 h 10).

La Nuit des morts-vivants

de George Romero, avec Judith O'Dea, Duane Jones, Russel Streiner, Karl Hardman. Américain, 1968, noir et blanc (1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Ecornifleur

d'après Jules Renard, mise en scène de Marion Bierry, avec Raphaëline Goupilleau, Noémie Kapler, Matthieu Rozé, Gérard Maro.

*Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Montparnasse-Bienvenue. 21 heures, le 22. Tél. : 01-45-48-92-27. 110 F à 190 F.*

Dans la compagnie des hommes

d'Edward Bond, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Luc Bideau, Jacques Bonaffé, Carlo Brandt, Jean-Paul Roussillon. *Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gambetta. A 20 h 30, le 22. Tél. : 01-44-62-52-52. 110 F à 160 F.*

Terence Stamp :

Mi-ange, mi-démon

Le Cinéma L'Entrepôt présente un hommage à l'acteur anglais né en 1939 : *The Collector* (1964) de William Wyler, *Théorème* (1968) de Pier Paolo Pasolini, *Phos de larmes pour Joy* (1968) de Ken Loach, *The Hit* (1984) de Stephen Frears, *Priscilla, folle du désert* (1994) de Stephen Elliot. *L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pernety. Du 22 octobre au 4 novembre. Tél. : 08-36-68-05-87.*

“Drôle, décoiffant, irrésistible. Une bombe !”

Studio magazine

“La comédie anti-déprime à l'anglaise.”

Télérama

the Full Monty  
LE GRAND JEU



Aujourd'hui

FOX SEARCHLIGHT PICTURES PRESENTE UNE PRODUCTION REDWAVE FILMS "THE FULL MONTY" (LE GRAND JEU) ROBERT CARLYLE TOM WILKINSON MARK ADDY LESLEY SHARP PIERRE-OLIVIER ASSIÈRE LESLEY STEWART ANTHONY DAVID FREEMAN NICK MOORE INCLUS MAX GUTTLER INSECTEUR DE LA PHOTOGRAPIE JOHN DE BORMAN B.C.C. SCRIPT PAR SIMON BEAUFORT PRODUIT PAR UBERTO PASOLINI

RFM

GRAND PRIX DU JURY & PRIX DU PUBLIC  
8<sup>ème</sup> FESTIVAL DU FILM BRITANNIQUE DE DINARD

## EN VUE

■ Le capitaine en second du cargo danois *Karen Clipper* a été condamné, mardi 21 octobre, à dix mois de prison ferme par le tribunal d'Esbjerg pour avoir fait jeter par dessus bord, en 1994, un passager clandestin qui s'était embarqué à Abidjan. La clémence des juges se comprend : le marin ne pouvait être accusé de meurtre, puisque l'Ivoirien, coulé « corps et biens », n'a jamais été retrouvé.

■ Pour combler un déficit de huit millions de francs, les organisateurs des Journées mondiales de la jeunesse, mettront en vente les chasubles multicolores du couturier **Jean-Charles de Castelbajac** qui, en août à Paris, égayaient les prêtres officiants de la grand'messe catholique. (A partir du 15 novembre, chez Houssard, à Paris, au prix unitaire de 988 francs).

■ L'association des vétérinaires allemands reproche à **Stephan Schubert**, un infirmier de Dusseldorf qui organise des cours de secourisme canin, enseignant aux maîtres de chiens la prise du poulx au garot ou la réduction des pattes cassées, d'avoir imprudemment ajouté à son programme le massage cardiaque et le bouche-à-gueule. Des médecins réunis à Chicago par l'Américain Heart Association concluaient récemment, à propos des seuls humains : « Lorsque le bouche-à-bouche se combine avec le massage cardiaque, la technique devient une tâche complexe sur le plan psychomoteur qui peut être difficile à apprendre, à enseigner, à mémoriser et à réaliser. »

■ Le tribunal correctionnel d'Avignon a ordonné, mardi 21 octobre, la fermeture d'Aphrodisia, une sex-shop jouxtant la Librairie religieuse Clément VI et la chambre syndicale des notaires, située dans l'immeuble d'un cabinet d'orthodontie appareillant les fillettes et les garçonnetts. Des riverains, qui sans doute s'étaient forcés d'inspecter les lieux, avaient lancé une pétition pour alerter sur les effets pervers de ce commerce : « Compte tenu des clients qui utilisent la cabine de vidéo, dont il est impossible de négliger les effets sur la sexualité masculine. »

■ Déboutée en première instance, **Françoise Bidochon**, domiciliée dans le Loiret, veuve de Raymond, belle-sœur de Robert, poursuit en appel **Christian Binet**, l'inventeur des *Bidochon*, en raison du préjudice moral que la bande dessinée lui fait subir. Selon le Robert des noms propres « Les Bidochon [Raymond et Robert], sont un couple de Français moyens, dont la bêtise et la triste condition sociale sont tournées en dérision d'un coup de crayon simple et efficace. »

Christian Colombani

# La presse polonaise salue le changement

La personnalité du nouveau premier ministre et l'attitude raisonnable des chefs de la coalition au pouvoir apparaissent comme une heureuse surprise

**LENTEMENT**, à travers de longues et dures négociations, la nouvelle coalition gouvernementale polonaise prend forme, saluée par une presse polonaise agréablement surprise que les choses se présentent finalement mieux que prévu : L'AWS - coalition de droite dont le pilier est le syndicat Solidarité - et l'Union de la liberté, qui entretenaient avant les élections des relations détestables, ont signé lundi 20 octobre un pacte politique et se sont mis d'accord sur la répartition des postes.

Cet accord de principe (les noms ne sont pas encore tous connus) fait la part belle aux libéraux de l'Union de la liberté : ayant dû renoncer à la présidence de la Diète, qu'ils voulaient donner à l'ancien premier ministre Tadeusz Mazowiecki, les négociateurs de l'Union de la liberté ont obtenu en échange plusieurs ministères supplémentaires. Au total, ils en auront sept, y compris ceux auxquels ils tenaient essentiellement : les finances, les affaires étrangères, la défense, la justice, la culture. Pour un parti qui n'a que 60 députés, contre 201 à son partenaire, c'est un joli butin.

## « ENFIN UN ÊTRE HUMAIN »

Pas étonnant que la « base » de l'AWS, notamment les représentants de la droite chrétienne, ait émis des plaintes et des grognements dont les journaux varsoviens se font amplement l'écho. Mais le chef de l'AWS, Marian Krzaklewski, pourtant personnellement très proche de cette sensibilité, a su convaincre ses troupes et obtenir leur assentiment :

du coup, lui dont la presse libérale polonaise faisait ses derniers mois un portrait bien peu flatteur, prend figure d'homme d'Etat.

Le vrai héros des gazettes reste cependant le nouveau premier ministre, Jerzy Buzek, seul visage connu à coup sûr du nouveau gouvernement. Ce visage occupe bien entendu la couverture des principaux hebdomadaires du pays, *Polityka* et *Wprost*, avec, dans toute la presse, des portraits des plus flatteurs. « Enfin, après plusieurs années, nous avons de nouveau un premier ministre qui est un être humain, s'enthousiasme *Wprost*. L'immense sympathie dont bénéficie le nouveau premier ministre vient de ce qu'il s'agit d'un homme vrai, qui a connu pendant plus de cinquante années une existence pleine de soucis et de problèmes et qui ne joue pas au dignitaire, mais semble être l'un de nous. » Egalement positif, mais plus sobre,

## DANS LA PRESSE

### RTL

**Michèle Cotta**  
■ Fallait-il que Philippe Séguin aille jusqu'à prêter aux socialistes un obscur complot : celui de réchauffer dans les miasmes de la collaboration les ardeurs antigauillistes de Jean-Marie Le Pen (...). Car enfin, si le Front national voit augmenter le nombre de ses électeurs, ce n'est pas à cause du procès Papon. C'est bien plus sûrement parce que le chômage et son corollaire inévitable, la précarité, touchent aujourd'hui 7 millions de Français. C'est parce que des régions entières



*Polityka* voit dans l'ancien militant clandestin de Solidarité « un homme d'une grande mesure, qui respecte les réalités économiques, et est prêt à collaborer loyalement aussi bien avec Marian Krzaklewski qu'avec Leszek

*Balcerowicz* » (le chef de l'Union de la liberté). Plus généralement, l'hebdomadaire estime que les dirigeants de la nouvelle coalition se sont entendus pour confier l'exécutif à des hommes modérés et compétents, laissant de côté les figures colorées et beaucoup plus radicales dont l'AWS ne manque pourtant pas. La seule concession au « courant national-catholique » est le choix, pour présider le nouveau Sénat, de M<sup>me</sup> Alicja Grzeskowiak, ajoute *Polityka* : « Mais il n'y aura ni radicalismes ni ailes au gouvernement. »

## DÉPOUILLES AUX PERDANTS

Si le ton de la presse est généralement si positif, c'est aussi, sans doute, parce que l'équipe sortante, celle de la coalition dominée par les post-communistes, a raté sa sortie. Elle a procédé, juste avant de céder la place, à une série de nominations hautement politiques à des postes

de l'administration à peu près inamovibles, et signé, dans des conditions douteuses, de gros contrats d'armement avec une firme israélienne, sans parler d'une rafale de privatisations de dernière minute qui ont fait beaucoup murmurer. Les années où l'on mettait « les intérêts du Parti au-dessus de ceux du pays » sont terminées, annonce avec satisfaction *Wprost*. *Gazeta Wyborcza* trouve, elle, un autre motif de satisfaction : loin de rejeter dans les ténèbres extérieures les perdants, les gagnants d'aujourd'hui ont accepté de leur laisser quelques dépouilles - un poste de vice-maréchal de la Diète, et sans doute la présidence de quelques commissions parlementaires. C'est le signe, écrit *Gazeta*, que se perpétue, au moins au Parlement, une certaine forme de « bonnes manières politiques ».

Jan Krauze

tolèrent depuis trop longtemps des comportements mafieux. C'est parce que la justice est inégale. Et que, tout simplement, les Français doutent de la France. C'est tout cela qu'il faut changer. (...)

## LIBÉRATION

Laurent Joffrin

■ La France est-elle coupable des crimes de Vichy ? (...) Exonérer « la France » de toute responsabilité, c'est oublier l'incroyable abandon de tous les corps constitués, la collaboration de l'Église, du barreau, de la médecine (...) de tout ce que le pays comptait d'élites. C'est oublier la popularité de

Pétain, la faiblesse numérique de la Résistance, l'isolement de De Gaulle pendant au moins deux ans. Mais dire, sans plus de précision, « la France est coupable », c'est passer à la trappe le Général et la Résistance, c'est oublier les « justes » qui ont sauvé des juifs et l'honneur, c'est négliger l'impopularité des persécutions antisémites, c'est enfin légitimer Pétain. En un mot, la France qu'on aime peut demander le pardon. Mais pour les fautes de la France qu'on n'aime pas.

## BFM

Christine Ockrent

■ Même si on ne fait pas partie de la

faune haute couture, avec ses duègnes, ses cerbères, ses folles et ses mascottes du grand monde, il arrive qu'au détour d'une image captée par hasard, une humeur, une émotion s'en dégage. Quand Galliano réinvente pour Dior les froissements de soie orientale assortie de dentelle libertine, quand Yamamoto fidèle au noir dessine de nouvelles lignes, quand Lacroix bruisse de toutes ses couleurs, quand tant de talents nouveaux rendent à Paris son rôle cosmopolite, on se dit qu'il y a là une énergie, une invention qui donnent envie et qui retentissent à leur tour sur tout un secteur de notre économie.

## SUR LA TOILE

### INTERNET AU SÉNAT

■ Une « Journée Internet portes ouvertes » aura lieu le samedi 25 octobre au Sénat, palais du Luxembourg, à Paris, de 10 h à 17 h 30. La manifestation est organisée en collaboration avec diverses associations impliquées dans le développement d'Internet en France.

### PROMOTION ET AUTORÉGULATION

■ Neuf services en ligne et prestataires Internet opérant en France ont annoncé la création de l'Association des fournisseurs d'accès à des services en ligne et à Internet (AFA). L'association souhaite promouvoir le développement des accès, améliorer la formation et favoriser la coopération internationale. Par ailleurs, l'AFA s'est prononcée en faveur d'une autorégulation d'Internet. Dans ce cadre, elle propose la création d'un comité consultatif rassemblant l'ensemble du secteur. - (AFP)

### RACHAT

■ Internet Way, l'un des principaux fournisseurs d'accès français, a été racheté par la société américaine UUNET Technologies, filiale de WorldCom.

Yves Eudes

<www.epita.fr/11/>

L'annuaire est consultable sur le Web grâce à une école d'ingénieurs - et malgré France Télécom

**DEPUIS** plus de deux ans, l'annuaire téléphonique français est accessible sur Internet. A première vue, rien d'exceptionnel, puisqu'une quarantaine de pays offrent gratuitement ce service aux internautes du monde entier. Pourtant, le cas de la France est original, car l'initiative ne revient pas à France Télécom, mais à l'École pour l'informatique et les techniques avancées (Epita) du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne). Il s'agit d'une opération bénévole, mise en place par un groupe d'enseignants et d'élèves ingénieurs. Le directeur informatique de l'Epita, Nicolas Sadirac, raconte qu'« au départ, c'était un défi lancé sur un forum de discussion. Nous avons parié que nous saurions mettre en place le système en une journée, et nous avons gagné ».

Le serveur de l'Epita est connecté à une batterie de Minitel. Dès qu'une demande arrive, il la répercuter vers le 3611, qui renvoie la réponse comme s'il s'agissait d'un usager ordinaire. Le serveur n'a plus qu'à la reformater pour le Web et à l'afficher. Pour éviter de payer la



communication, il raccroche automatiquement au bout des trois minutes fatidiques.

C'est là le seul moyen de consulter le 3611 quand on se trouve à l'étranger : « Nous enregistrons 9 000 connexions par jour. Les demandes arrivent de partout : Etats-

Unis, Canada, Japon, Taïwan... Beaucoup d'hommes d'affaires, et des Français expatriés. Notre service est aussi apprécié des Suisses et des Belges, qui n'ont pas accès au Minitel. »

Depuis plusieurs mois, France Télécom annonce la création d'un ser-

vice équivalent. Or, à ce jour, sur son site <www.pageszoom.com>, seules les « Pages Jaunes » sont disponibles. Pour l'annuaire général, on ne voit rien venir. Motif officiel : « Ce service (...) sera accessible dès que les autorisations nécessaires auront été accordées. » On n'en saura pas plus.

En revanche, France Télécom s'est intéressé au site de l'Epita : « Notre existence semble les agacer, s'étonne Nicolas Sadirac. Ils nous ont d'abord envoyé une mise en demeure pour nous faire changer notre page d'accueil, qui ressemblait trop au Minitel. Ensuite, il ont porté plainte pour utilisation abusive de données, mais la police a constaté que nous étions dans la légalité, car le contenu de l'annuaire est dans le domaine public. Plus tard, ils ont exigé que nous cessions de transmettre la publicité des pages Minitel. Peu importe, nous sommes toujours là. Même les employés de France Télécom basés en Angleterre utilisent notre service. Ils nous ont envoyé un message de félicitations. »

## Abonnez-vous au Monde

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F  6 MOIS - 1 038 F  1 AN - 1 890 F  
au lieu de 585 F\* au lieu de 1 170 F\* au lieu de 2 340 F\*

\* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

Je joins mon règlement soit : \_\_\_\_\_ F 701 MQ 007

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° \_\_\_\_\_

Date de validité \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

M.  Mme Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 086 F	2 960 F
6 mois	1 123 F	1 560 F
3 mois	572 F	790 F

USA - CANADA  
\* Le Monde - (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year - Le Monde - 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite #04 Virginia Beach VA 23451-2883 USA - Tél. - 800-429-30-02

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :  
LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc  
60646 Chantilly Cedex

Jusqu'à  
**450 F**  
d'économie  
soit  
**10 semaines**  
de lecture  
**GRATUITE\***

PROFITEZ DES ANCIENS TARIFS D'ABONNEMENT AVANT LEUR AUGMENTATION!

## Un voyage extraordinaire

par Alain Rollat

**J'ÉTAIS** sur ARTE, je le jure. Je participais à une expérience de télé anthropologique. Je regardais par dessus l'épaule de Mariana Otero. Cette diabolique promenait sa caméra au milieu d'une tribu qui n'avait jusque-là autorisé personne à la filmer de l'intérieur. Pour l'avoir déjà suivie, à l'époque où elle explorait le collège Garcia-Lorca de Saint-Denis, je m'attendais qu'elle me fasse découvrir des gens extraordinaires. Et je n'étais pas déçu. Pour la première fois, j'observais en liberté les plus beaux spécimens de téléfrépouilles.

Ils étaient exactement comme je les imaginais : sans scrupules, obsédés par les taux d'audience et les recettes publicitaires, prêts à tout, surtout au pire, pour conquérir la moindre part de marché. Sans scrupules et contents de l'être. Ils se vantaient d'avoir bâti un empire commercial et rêvaient de fonder une dynastie politique :

« Une chaîne de télévision qui fait 50 % d'audience peut tout vendre. Même un président de la République ! » J'étais dans les entrailles de SIC, la première chaîne privée de Portugal, propriété d'un ancien premier ministre.

Je prenais donc bonne note de quelques recettes. Le contenu d'un journal télévisé n'a aucune importance. Peu importe sa qualité pourvu qu'il dure autant que le journal adverse. De même, ce qui fait la valeur d'un programme, c'est la possibilité d'en changer à tout moment en fonction de la concurrence. Si la télé publique programme un match de foot, toute télé-fric digne de ce nom se doit de capter l'attention des femmes en programmant à la même heure « un bloc super long » de feuilletons à l'eau de rose. Voilà pourquoi il ne faut jamais être à court de télénovelas brésiliennes. Car il est toujours catastrophique, en cas de rupture

de stock, de raccourcir les feuilletons : trois minutes de télénovela en moins coûtent dix points d'audience.

C'est quand j'ai zappé pour regarder le foot sur Canal Plus qu'est apparue à l'écran une grand-mère charmante qui semblait sortie d'une télénovela hollywoodienne. Elle portait un grand chapeau, un collier de six rangées de perles et quelques autres babioles en diamants. C'était M<sup>me</sup> la comtesse D. Elle faisait ses courses chez son bijoutier et s'appropriait à succomber à la tentation d'« un petit quelque chose », une parure de 33 millions de francs. Heureusement, j'ai reconnu le chroniqueur mondain qui expliquait en plateau que cette dame était « très généreuse » : « Chaque fois qu'elle s'achète un bijou, disait-il, elle donne autant aux œuvres caritatives... » Sinon, je n'aurais pas compris que j'étais retourné par erreur à la civilisation de TF 1.

## FILMS DE LA SOIRÉE

19.00	<b>L'Escadron noir</b> ■■ De Raoul Walsh (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 90 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
20.30	<b>The Painted Desert</b> ■ De Howard Higgins (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 80 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
20.30	<b>Vanya, 42<sup>e</sup> rue</b> ■■■ De Louis Malle (Etats-Unis, 1994, 120 min). <b>Ciné Cinémas</b>
21.15	<b>L'Escorte</b> ■ De Ricky Tognazzi (Italie, 1992, 90 min). <b>RTBF 1</b>

## GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES	
18.00	Stars en stock. Natalie Wood. Montgomery Clift. <b>Paris Première</b>
18.30 et 19.10	Nulle part ailleurs. Invités : Pedro Almodovar ; Estelle Hallyday. <b>Canal +</b>
19.00	De l'actualité à l'histoire. Les défilés du prêt à porter. La Tunisie de Ben Ali. <b>Histoire</b>
20.00	Faut pas rêver. USA : Les peintres de la Porte d'Or. France : Les plombiers du glacier. Italie : Les femmes des rizières. Invité : Marc Veyrat. <b>TV 5</b>
20.10	Appel à témoins. <b>RTBF 1</b>
20.45	► Les Mercredis de l'Histoire. Lointaine Sibérie. [1/3] La conquête. <b>Arte</b>
20.50	Nimbus. Le mystère des dinosaures. <b>France 3</b>
21.00	Faits divers. Le dépeceur de Mons. <b>TV 5</b>
21.00	Envoyé spécial, les années 90. Les soldats du désert. Valence, ceux qui restent. Israël dans le cyclone. <b>Histoire</b>
22.35	Ça se discute. Jumeaux : seuls contre le reste du monde. <b>France 2</b>
22.35	Savoir plus santé. Cancer : nouveaux traitements. <b>TV 5</b>
23.00	Le Magazine de l'Histoire. Spécial Temps des livres. <b>Histoire</b>
23.15	Un siècle d'écrivains. Günter Grass, la plume et le burin. <b>France 3</b>
0.10	Le Canal du savoir. Pourquoi faut-il lire les classiques ? <b>Paris Première</b>
DOCUMENTAIRES	
18.55	Mozart en tournée. <i>Concerto pour piano en fa majeur K459</i> par Radu Lupu. <b>Muzzik</b>
19.35	La Guerre préventive. <b>Planète</b>
20.00	La Chute des Romanov. <b>Histoire</b>

## FILMS DU JOUR

13.35	<b>Créatures célestes</b> ■■ De Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1995, 100 min). <b>Canal+</b>
13.55	<b>L'Affaire Maurizius</b> ■■ De Julien Duvivier (France, 1953, N., 110 min). <b>Festival</b>
14.05	<b>Galia</b> ■ De Georges Lautner (France, 1965, N., 100 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
14.10	<b>La Femme secrète</b> ■ De Sébastien Grall (France, 1986, 95 min). <b>Ciné Cinémas</b>
15.00	<b>La Reine Christine</b> ■■ De Rouben Mamoulian (Etats-Unis, 1933, N., 120 min). <b>Histoire</b>
15.45	<b>L'Escadron noir</b> ■■ De Raoul Walsh (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 95 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
15.45	<b>Monsieur Hire</b> ■■ De Patrice Leconte (France, 1989, 80 min). <b>Ciné Cinémas</b>
16.00	<b>Casper</b> ■ De Brad Silberling (Etats-Unis, 1995, 95 min). <b>Canal+</b>
17.05	<b>Blow Out</b> ■■ De Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 110 min). <b>Ciné Cinémas</b>
17.20	<b>120, rue de la Gare</b> ■ De Jacques Daniel-Norman (France, 1945, N., 100 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
19.00	<b>Todo un hombre</b> ■■ De Pierre Chenal (Argentine, 1943, N., v.o., 90 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
20.00	<b>Ali Baba et les quarante voleurs</b> ■ De Jacques Becker (France, 1954, 115 min). <b>TV 5</b>

## GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS	
22.15	La Belgique, un an après la « Marche blanche » : Quatre regards. Avec Georges Schnek ; M <sup>e</sup> Philippe Markiewicz ; Guy Haarscher ; Roger Lallemand ; Madeleine Moulin ; Godfried Danneels ; Colette Nys-Mazure. <b>RTBF 1</b>
MAGAZINES	
11.55	C'est pas normal. L'école. <b>La Cinquième</b>
13.00	Une heure pour l'emploi. <b>La Cinquième</b>
13.40	Parole d'Expert ! Invitée : Agnès Soral. <b>France 3</b>
14.30	Arrêt sur images. L'envers des décors. Avec Miguel Hernandez ; Jacques Wieber ; Stanislas Nordey. <b>La Cinquième</b>
18.30 et 19.10	Nulle part ailleurs. Invité : Charles Aznavour. <b>Canal+</b>
19.00	Le Magazine de l'Histoire. Spécial Temps des livres. <b>Histoire</b>
20.05	Temps présent. Enfants esclaves de Birmanie. Femmes : le parti d'en rire. <b>TSR</b>
20.55	Envoyé spécial. Charlotte aux Philippines. Grandir sans camisole. L'ambassadeur des ours. P.S. : Le mythe Ferrari. <b>France 2</b>
23.00	Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? <b>France 3</b>

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES :

► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».	■ On peut voir.
■■■ Ne pas manquer.	■ Chef-d'œuvre ou classiques
■ Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.	◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

## LES CODES DU CSA :

○ Accord parental souhaitable	△ Accord parental indispensable
○ interdit au moins de 12 ans	□ Public adulte
○ ou interdit au moins de 16 ans	

23.00	Les Dossiers de l'Histoire. La chute de la maison Potin. <b>Histoire</b>
23.10	Le Club. Invité : François Guérif. <b>Ciné Cinéfil</b>
23.55	Saga-Cités. Le Regard de l'autre. <b>France 3</b>
0.10	Femmes et société. Des ours à l'hôpital. Mélanie, enfant du sida. <b>Téva</b>
0.20	Le Cercle du cinéma. Avec Anouk Grinberg ; Bernadette Laffont ; Gila Almagor ; Patrick Brion ; Jean César Monteiro ; Philippe Haim ; Jean-Loup Hubert. <b>France 2</b>

## DOCUMENTAIRES

18.00	La Chute des Romanov. <b>Histoire</b>
19.00	L'Art du chant : La Légende des grandes voix filmées. [2/2]. Le temps des plateaux. <b>Muzzik</b>
19.15	Vers le sud. [2/2]. <b>Planète</b>
20.35	Confidence d'une création. Les Jumeaux vénitiens. <b>Planète</b>
20.45	► Lointaine Sibérie. [2/3]. Entre la révolution et le Goulag. <b>Arte</b>
21.20	La Guerre préventive. <b>Planète</b>
21.50	Le Birobidjan. Destinées juives en Sibérie. <b>Arte</b>
22.10	Musique à Prades. <b>France Supervision</b>
22.15	Gay à tout prix. <b>Planète</b>
22.35	Aller simple. <b>Arte</b>
23.05	Les Maîtres du regard. L'empreinte. <b>Paris Première</b>
0.00	Le Musée d'Orsay. [6/6]. Vers le XX <sup>e</sup> siècle. <b>Histoire</b>

21.50	<b>Todo un hombre</b> ■■ De Pierre Chenal (Argentine, 1943, N., v.o., 95 min). <b>Ciné Cinéfil</b>
22.30	<b>Frenzy</b> ■ D'Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1972, v.o., 115 min). <b>Ciné Cinémas</b>
22.45	<b>Ponette</b> ■■ De Jacques Doillon (France, 1996, 94 min). <b>Canal+</b>
23.25	<b>120, rue de la Gare</b> ■ De Jacques Daniel-Norman (France, 1945, N., 100 min). <b>Ciné Cinéfil</b>

23.20	Le New Morning : Ray Barretto. <b>France Supervision</b>
0.00	Zouk Machine. <b>France Supervision</b>
0.05	Branford Marsalis : Steep 96. <b>Muzzik</b>

## TÉLÉFILMS

20.05	Mercenaire par amour. De Larry Elikann. <b>TSR</b>
20.30	Le Tueur de l'ombre. De Peter Edwards. <b>Festival</b>
20.30 et 22.05	Felipe à les yeux bleus. De Gianfranco Albano [1/2 et 2/2]. <b>RTL 9</b>
20.45 et 22.35	Abus d'influence. O De Bruce Pittman [1 et 2/2]. <b>M 6</b>

## SÉRIES

18.15	Friends. Celui qui a été très maladroit. <b>France 2</b>
20.25	Star Trek : la nouvelle génération. Jeux de guerre. <b>Canal Jimmy</b>
20.35	Inspecteur Morse. Les Filles de Cain. <b>TMC</b>
20.45	Les Anges de la ville. Mon grand-père, ce héros. <b>Série Club</b>
20.55	L'Institut. L'Une ou l'Autre. <b>France 2</b>
21.35	Nick Mancuso : Les Dossiers secrets du FBI. La poudrière. <b>Série Club</b>
21.50	Seinfeld. La fondation. <b>Canal Jimmy</b>
22.10	Les Cinq Dernières Minutes. Mystère et pommes de pins. <b>Festival</b>
22.20	Une fille à scandales. Larguez... les amarres (v.o.). <b>Canal Jimmy</b>
22.40	Spin City. Le puissant (v.o.). <b>Canal Jimmy</b>
23.35	Bottom. Digger (v.o.). <b>Canal Jimmy</b>
0.10	New York Police Blues. Les innocents (v.o.). <b>Canal Jimmy</b>
0.50	New York District. L'argent sale. <b>France 3</b>

## JEUDI 23 OCTOBRE

## NOTRE CHOIX

## Le carnet de route des photographes

PHOTOGRAPHIE et télévision font rarement bon ménage tant le format de l'image fixe, sa lecture qui appelle la contemplation, cadrent mal avec la lucarne lumineuse qui se doit d'absorber rapidement des images animées. William Klein, dont l'œuvre se trouve au confluent du cinéma et de la photo, a imaginé il y a quelques années « Contacts », une série de petits films fonctionnant très bien et permettant de découvrir le processus de création du photographe. Les fameuses planches de contact, où les différentes prises de vue s'enchaînent, les bonnes, les moins bonnes et les mauvaises – « les épiluchures », comme dit Cartier-Bresson – y étaient filmées au banc-titre, et commentées par leur auteur qui racontait ce qu'il avait ressenti, les motivations de son choix, son carnet de route, ses errements et réussites. Sa mé-

En treize minutes, le spectateur devient voyeur et entre dans le domaine privé de l'auteur. Cette première série était parfaitement adaptée aux photojournalistes et photographes documentaires – Klein, Cartier-Bresson, Depardon – qui hésitent, tournent autour du sujet, le cernent pour aboutir à la « bonne » image, qu'ils entourent de rouge au marqueur et sur laquelle la caméra va s'arrêter.

Arte relance aujourd'hui la collection « Contacts » avec Edouard Boubat, Thomas Ruff, Eugene Richards, Mario Giacomelli, Sarah Moon, Duane Michals, Don Mc Cullin, Sophie Calle. Boubat explique « les cadeaux » (les images) que ses errances lui offrent. Eugene Richards ne parle pas de photographie, mais des exclus américains qu'il rencontre. Mc Cullin accompagne ses épous-touffantes images de guerre. Mais les Ruff, Calle, Sarah Moon, Giacomelli ou Michals traduisent une évolution de la collection. Ils échappent à cette tradition documentaire et fabriquent plus des images qu'ils ne les enregistrent. La planche devient pour eux autre chose, un matériau secondaire, voire inexistant. Cette série, pédagogique et poétique à la fois, reste un excellent moyen d'expliquer une démarche, le statut conféré aux photographies.

Michel Guerrin

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

19.00	Tous en jeu. 19.50 et 20.25 Météo. 20.00 Journal. 20.35 Football. 20.45 Ligue des champions : Bayern Munich - PSG. 22.35 Le Résultat des courses. 22.40 Football. Les temps forts des autres rencontres.
0.20	Minuit sport. 0.50 TFI nuit, Météo. 1.05 Histoires naturelles.

## FRANCE 2

19.15	1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 C'est toujours l'heure. 19.50 et 20.45 Tirage du Loto. 19.55 Au nom du sport. 20.00 Journal, A cheval, Météo. 20.55 L'Insti. L'Une ou l'Autre. 22.35 Ça se discute. Jumeaux : seuls contre le reste du monde.
0.20	En fin de compte. 0.25 Journal, Météo. 0.45 Rugby.

## FRANCE 3

18.50	Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information. 20.02 et 22.45 Météo. 20.05 Fa si la chanter. 20.35 Tout le sport. 20.45 Consomag. 20.50 Nimbus. Le mystère des dinosaures. 22.50 Soir 3. 23.15 Un siècle d'écrivains. Günter Grass, la plume et le burin. 0.05 Cinéma étoiles. 0.30 Vivre avec... La maladie de Creutzfeld-Jakob. 0.50 New York District.
-------	--

## CANAL +

► En clair jusqu'à 21.00	18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Amber Valletta, Smoke City, Pedro Almodovar, Estelle Hallyday.
20.30	Le Journal du cinéma. 21.00 Les Vendanges de feu. Film d'Alfonso Arau.
22.40	Flash infos. 22.45 Ponette ■■ Film de Jacques Doillon. 0.20 Uri. Film de Ken Russell (v.o.).

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

13.50	Les Feux de l'amour. 14.45 Arabesque. 15.40 Côte Ouest. 16.35 TF 1 Jeunesse. 17.55 21, Jump Street. 17.55 Pour être libre. 18.25 Mokshù Patamù. 19.00 Tous en jeu. 19.50 et 20.40 Météo. 20.00 Journal, Résultat des courses, Trafic info. 20.45 Julie Lescaut. Mort d'un petit soldat. 22.25 Made in America. 0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.40 TFI nuit, Météo. 0.50 Très chasse.
-------	--

## FRANCE 2

13.50	Derrick. 14.50 Dans la chaleur de la nuit. 15.40 Tiercé. 15.55 La Chance aux chansons. 16.40 Des chiffres et des lettres. 17.05 Un livre, des livres. 17.10 Sauvés par le gong. 17.40 Qui est qui ? 18.15 Friends. 18.45 C'est l'heure. 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.25 et 1.45 C'est toujours l'heure. 19.55 Au nom du sport. 20.00 Journal, A cheval, Météo. 20.45 Point route. 20.55 ► Envoyé spécial. Charlotte aux Philippines. Grandir sans camisole. L'ambassadeur des ours. P.S. : Le mythe Ferrari.
23.00	Expression directe. 23.10 Nikita. 23.55 En fin de compte. 0.00 Journal, Météo. 0.20 Le Cercle du cinéma.

## FRANCE 3

13.40	Parole d'Expert ! 14.30 Aléas. 14.58 Questions au gouvernement. 16.05 Evasion. 16.40 Minikeums. 17.45 Je passe à la télé. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information. 20.00 et 22.25 Météo. 20.05 Fa si la chanter. 20.35 Tout le sport. 20.50 Blanche et Marie ■■ Film de Jacques Renard. 22.35 Soir 3. 23.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? 23.55 Saga-Cités. 0.25 Espace francophone. 0.50 New York District.
-------	--

## CANAL +

13.35	Créatures célestes ■■ Film de Peter Jackson. ► En clair jusqu'à 16.00 15.15 Le Vrai Journal. 16.00 Casper ■■ Film de Brad Silberling. 17.35 Cascadeurs du feu. ► En clair jusqu'à 20.15 18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. 20.15 Football. 20.30 Nice - Slavia Prague. 22.30 Flash infos. 22.35 Broken Arrow ■■ Film de John Woo (v.o.).
-------	---

## ARTE

19.00	The Monkees. 19.25 Le Guide vert. 19.30 7 1/2. L'Italie face aux tremblements de terre. La folie des pilules. 20.00 Animaux en péril. 20.30 8 1/2 Journal. 20.45 ► Les Mercredis de l'Histoire. Lointaine Sibérie. [1/3] La conquête. 21.45 Musica. Salomé, opéra de R. Strauss, diffusé en simultané sur France-Musique. 23.40 Profil. Un doux rebelle : Julien Green [2/4]. 0.35 La Lucarne. Tableaux d'une intimité.
-------	---

## M 6

19.00	FX, effets spéciaux : La Série. 19.50 Voile. 19.54 6 minutes, Météo. 20.00 Notre belle famille. 20.35 Décrochages info, Élément Terre. 20.45 Abus d'influence. Téléfilm O de Bruce Pittman [1 et 2/2]. 0.10 Secrets de femme. 0.45 Sexy Zap. 1.10 Boulevard des clips.
-------	--

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

20.00	Le Rythme et la Raison de... Dominique Fourcade [3/5]. 20.30 Paroles sans frontières. Tire ta langue. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du music-hall.
-------	---

## FRANCE-MUSIQUE

20.00	Concert. Festival du Périgord noir. Œuvres de Debussy, Mozart, Schubert. 21.40 Opéra. 21.45 Salomé, de R. Strauss, diffusé en simultané sur Arte. 23.40 Les Greniers de la mémoire. Œuvres de R. Strauss.
-------	---

## RADIO-CLASSIQUE

20.40	Les Soirées. Brème : La salle Die Glocke. Œuvres de Schubert, Webern. 22.00 Les Soirées... (suite). Œuvres de Keiser, Telemann, Haendel.
-------	--

## 0.20 Ruby in Paradise ■

Film de Victor Nunez (v.o.).

## LA CINQUIÈME/ARTE

13.00	Une heure pour l'emploi. 14.00 Les Yeux de la découverte. 14.30 Arrêt sur images. 15.25 Acre : l'Amazonie oubliée. 16.25 Le Cinéma des effets spéciaux. 16.50 Cellulo. 17.20 Allô la terre. 17.30 Histoire personnelle de la littérature. 17.45 Le Journal du temps. 17.55 Métropole. 18.30 Le Monde des animaux. 19.00 The Monkees. 19.25 Le Guide vert. 19.30 7 1/2. 20.00 Contacts. 20.30 8 1/2 Journal. 20.40 ► Soirée thématique. La Sibérie [1/2]. 20.45 Lointaine Sibérie. [2/3]. 21.50 Le Birobidjan. 22.35 Aller simple. 23.20 Yermak, un Cosaque à la conquête de la Sibérie ■ Film de Vladimir Krasnopolski et Valeri Uskov (v.o.).
-------	--

## M 6

13.30	L'Ombre d'un scandale. Téléfilm d'Ivan Nagy. 15.15 Wolff, police criminelle. 16.10 et 1.10 Boulevard des clips. 17.25 M 6 Kid. 18.05 Sliders, les mondes parallèles. 19.00 FX, effets spéciaux : La Série. 19.50 Voile. 19.54 6 minutes, Météo. 20.00 Les Piégeurs. 20.35 Décrochages info, Passé simple. 20.45 Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes ■ Film de Jean-Jacques Zilbermann. 22.30 SOS mutans. Téléfilm Δ de Tommy Lee Wallace. 0.15 La Maison de tous les cauchemars.
-------	---

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

19.02	Agora. 19.32 Perspectives scientifiques. 20.00 Le Rythme et la Raison. 20.30 Lieux de mémoire. La Coupole de Montparnasse. 21.32 Fiction. Correspondance avec Olga, d'Anton Tchekhov. 22.40 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Les Cinglés du music-hall.
-------	---

## FRANCE-MUSIQUE

18.36	Scène ouverte. 19.30 Prélude. 20.00 Concert. L'Orchestre de Richard Strauss. Œuvres de R. Strauss, Brahms. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Nemescu, Schoeller. 23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Mion, Hahn.
-------	---

## RADIO-CLASSIQUE

19.30	Classique affaires-soir. 20.40 Les Soirées. Le groupe des Six. Œuvres de Satie, Milhaud, Durey, Auric, Poulenc, Tailleferre, Honegger. 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven.
-------	--

## Fausse bombe, vraie base

par Pierre Georges

LES TEMPS politiques peuvent avoir changé. Les méfiances restent. Et les services secrets veillent. Jusqu'à prendre parfois leurs craintes, ou leurs envies, pour des réalités. Ainsi cette exemplaire histoire de faux essai nucléaire révélée par la presse américaine.

Le 18 août dernier, la CIA diffuse, à l'intention des plus hautes autorités américaines, une alerte classée « haute priorité ». Ses sources – en fait les grandes oreilles sismiques du Nuclear Test Intelligence Committee, organisme chargé d'ausculter les entrailles de la terre pour voir si, des fois, un pays ou un autre n'en aurait pas fait « péter » une en douce – sont formelles : le 16 août, la Russie avait effectué un essai nucléaire dans une île près du cercle arctique.

Tout se passe alors comme chacun a pu le voir, un jour ou l'autre, dans une fiction hollywoodienne. Réunion immédiate à Washington du Conseil national de sécurité. Convocation non moins immédiate au département d'Etat de l'ambassadeur de Russie aux Etats-Unis. Et démarches parallèles, à Moscou, d'un diplomate américain auprès du ministère des affaires étrangères.

Le rapport de la CIA est, bien sûr, maintenu secret. Mais, au cas où, le Conseil national de sécurité prépare un communiqué : « Selon nos informations, un événement sismique à caractère explosif s'est produit dans le voisinage de la zone d'essais nucléaires russes sur l'île de Novaya Zemlya. » Et ce communiqué sera publié le 27 août.

Autant affirmer noir sur blanc que la Russie a violé sa propre signature au bas du traité d'interdiction des essais nucléaires. L'affaire devient publique. Très vite, d'autres services de renseigne-

ments, des scientifiques, des pays comme la Grande-Bretagne, la France ou la Norvège, eux aussi l'oreille collée au sol, font connaître leurs conclusions : pour eux, pas de doute, la CIA s'est « plantée ». Il n'y a pas eu d'explosion nucléaire, le 16 août, sous l'île de Novaya Zemlya, mais une secousse sismique, ailleurs, à 80 kilomètres des côtes russes, provoquée par un petit tremblement de terre.

Après deux mois d'enquête, le temps de débriefer ses sources diverses, officielles et secrètes, la CIA vient d'admettre son erreur. Effectivement, il n'y a eu aucun signe de radioactivité suspecte. Aucun enregistrement sismique signifiant une explosion dans les fonds marins. Et aucune activité de forage importante des techniciens russes sur l'île.

La CIA s'était bel et bien trompée. Avec pour seule excuse cette ordinaire conviction chez tout maître contre-espion que, si le pays visé ne l'avait pas fait, il aurait très bien pu le faire. La preuve, cette base secrète, B2 Namour, utilisée par la France en Algérie jusqu'en 1978, pour tester ses armes chimiques. Vingt ans après sa fermeture, l'existence de cette base secrète, elle-même négociée sur une annexe secrète, rajoutée aux accords d'Evian, est révélée par *Le Nouvel Observateur*. Et confirmée à l'hebdomadaire par Pierre Messmer.

Incrovable donc et pourtant vrai. Tant que l'Algérie était française, on testa au Sahara la bombe atomique et quelques autres armes d'ailleurs. Et lorsqu'elle devint algérienne, pendant seize ans, on y procéda, à l'air libre, à des essais d'armes chimiques. Voilà une information qui va singulièrement améliorer la réputation de notre pays en Algérie.

## Bill Clinton va proposer des mesures pour réduire les gaz à effet de serre

En France, des économistes appellent à la prévention du risque climatique

LE PRÉSIDENT Bill Clinton doit exposer, mercredi 23 octobre, les mesures que les Etats-Unis entendent prendre pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre qui menacent la planète d'un réchauffement climatique global, dont les conséquences – aggravation des sécheresses et des inondations – inquiètent les autorités internationales. Jusqu'à présent, Washington s'était refusé à s'engager sur des objectifs de réduction, contrairement aux engagements pris au sommet de la Terre de Rio en 1992. Cette intransigeance avait d'ailleurs été une des principales raisons de l'échec du deuxième sommet de la Terre, à New York, au mois de juin (*Le Monde* des 24 et 28 juin).

L'administration américaine estime que des mesures visant principalement à réduire la consommation d'énergie fossile (pétrole et charbon), responsable des émissions du principal gaz à effet de serre, le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), sont contraires aux intérêts écono-

miques du pays. En préalable à tout accord, elle exige que les mesures de réduction ne s'appliquent pas seulement aux pays industrialisés mais aussi aux pays en développement, en particulier la Chine et l'Inde qui, en raison de leur croissance et de leur population, sont appelés à devenir de gros émetteurs de gaz. Les Etats-Unis restent cependant, et de loin, le premier émetteur avec le quart environ du CO<sub>2</sub> rejeté dans l'atmosphère.

Bill Clinton a-t-il changé d'avis ? Rien n'est moins sûr. Il a d'ailleurs avverti qu'il s'attendait à être « critiqué de toutes parts ». Selon des sources concordantes en provenance des milieux industriels et des associations écologistes, que le président a abondamment consultés ces derniers mois, il se contenterait d'annoncer un objectif de stabilisation, en 2010, des émissions de gaz à leur niveau de 1990. Pour revenir en 2010 au niveau de 1990, il déciderait en particulier d'une taxe nouvelle sur l'essence, de 25 à 50 cents par gallon (3,8 litres).

Ces mesures, dont on connaîtra le détail mercredi, seront celles que la délégation américaine défendra à Kyoto (Japon), pendant la conférence qui doit, du 1<sup>er</sup> au 10 décembre, fixer un système de réduction des émissions de gaz à l'échelle de la planète. Les positions des uns et des autres restent très éloignées : l'Europe, qui se présente remarquablement unie sur ce sujet, propose une réduction de 15 % en 2010 ; les pays menacés par un relèvement du niveau de la mer (en particulier les îles-Etats du Pacifique) souhaiteraient une réduction de 20 % dans les cinq ans à venir ; en revanche, la Chine et tous les pays en voie d'industrialisation ne veulent entendre parler d'aucune contrainte susceptible d'entraver leur développement économique.

### LA « FORCE DU NOIR »

Par ailleurs, alors que vient de s'ouvrir à Bonn une séance technique de négociation avant la conférence de Kyoto, qui va examiner les propositions de Bill Clinton,

l'opinion se mobilise. Aux Etats-Unis, une association, la Global Climate Association, appuyée par la plupart des grands groupes pétroliers et charbonniers internationaux, a engagé une campagne de publicité dans les journaux et à la télévision pour contrarier la signature de tout protocole à Kyoto. 13 millions de dollars ont été mobilisés pour cette opération à laquelle CNN a refusé de participer et que les écologistes qualifient de « *force du noir* ». De leur côté, six Prix Nobel américains d'économie estimeraient que leur pays devrait prendre la tête du mouvement de réduction.

En France, une quinzaine d'économistes de sensibilités diverses ont décidé de rendre public un appel invitant les milieux économiques à prendre conscience du risque climatique et justifient « le lancement d'actions de prévention significatives ». Après plusieurs mois de débats entre eux, ils recommandent une démarche de réduction des émissions reposant sur une politique volontariste d'incitations fiscales et économiques.

Parmi les signataires, on note la présence de Gérard Debrey, professeur à Berkeley et prix Nobel d'économie, Edmond Malinvaud, professeur au Collège de France, Michel Aglietta, professeur à Paris-X, Jean-Jacques Laffont, professeur à Toulouse-I, Jacques Lesourne, professeur au CNAM, Roger Guesnerie et Olivier Godard, directeurs de recherche au CNRS, Claude Henry, professeur à l'école Polytechnique, Jean-Charles Hourcade, membre du Comité national de la recherche et corédacteur du rapport de synthèse du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et Ignacy Sachs, directeur d'études à l'IEHES.

Jean-Paul Besset

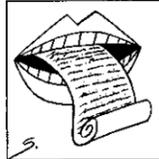
## Prévenir économiquement le risque climatique

Voici un des principaux extraits de l'appel qu'une quinzaine d'économistes français proposent à la signature de leurs collègues et vont transmettre au gouvernement français avant la conférence de Kyoto.

« Economistes, nous mesurons les bouleversements qu'un changement climatique comporterait à terme pour l'économie, les sociétés et l'équilibre de la planète, de même que nous mesurons les contraintes qu'imposent aujourd'hui le chômage, la compétition économique et les disparités de développement. Nous savons que les arbitrages sont délicats. Le bien-être des générations futures peut être affecté si les alertes des scientifiques sont négligées, mais des sacrifices excessifs ne sauraient être imposés aux générations actuelles au nom de risques dont l'ampleur est encore controversée.

» Toutefois, ni l'argument du réalisme économique ni la complexité du problème ne sauraient justifier l'inaction. D'une part, l'inertie des systèmes économiques et techniques et des systèmes naturels est telle que tout retard dans les décisions peut entraîner des coûts très importants à l'avenir, qu'il s'agisse de coûts d'adaptation ou de ceux qu'engendrerait une accélération dans l'urgence de la baisse des émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, il y a consensus pour considérer que des politiques bien conçues de réduction des émissions ne devraient pas porter atteinte aux niveaux de vie actuels (...).

» Le recours à des instruments économiques incitatifs créera des synergies entre la politique environnementale et la politique économique générale. Les revenus d'écotaxes ou de permis d'émissions négociables peuvent en effet être utilisés pour réduire les prélèvements obligatoires les plus pénalisants pour l'activité économique et l'emploi (...).



VERBATIM

## L'UNEF-ID dénonce le manque de « volontarisme » de Claude Allègre

« IL RÉGNE une ambiance bizarre à l'université. La rentrée est apparemment calme mais la plupart des réformes sont en suspens. Nous constatons une absence de volontarisme du ministre de l'éducation sur les dossiers en cours. » Lors d'une conférence de presse, mardi 21 octobre, Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, n'a pas caché ses impatiences à l'égard de la politique universitaire de Claude Allègre.

Engagée dans un processus de réforme négocié avec François Bayrou, la première organisation représentative chez les étudiants s'inquiète du manque d'évolution sur trois dossiers « prioritaires » : la réforme pédagogique des études, le statut social de l'étudiant et la charte des stages en entreprise. « On peut comprendre la volonté du ministre de tout reprendre à zéro. Mais il ne faudrait pas que cela se traduise par le report aux calendes », a indiqué M. Amirshahi.

Alors que la réforme des études devait être appliquée à la rentrée, l'UNEF-ID déplore des « résistances ». Sur les modalités du contrôle des connaissances, le maintien de la session de rattrapage en septembre et les passages conditionnels entre le DEUG et la licence, le syndicat maintient son intransigeance. Consciente en revanche des difficultés de la nouvelle organisation, ses responsables seraient prêts à accepter des compromis, voire un éventuel report, de certaines dispositions.

Michel Delberghe

## BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 22 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	17687,61	+2,77	-8,64
Hong Kong index	11637,77	-6,17	-13,48

**Tokyo. Nikkei sur 3 mois**

20575,26	17687,61
19732,62	
18889,98	
18047,34	
17204,70	

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 22/10	Var. en %	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3014,61	+0,83	+30,18
Amsterdam CBS	937,13	+1,58	+44,57
Bruxelles	16153	+0,81	+52,80
Francfort Dax 30	...	...	...
Irlande ISEQ	3870,83	...	+42,02
Londres FT 100	5248,20	+0,43	+27,43
Madrid Ibex 35	...	...	...
Milan MIB 30	24116	+0,86	+53,63
Zurich SMI	5917,30	+0,93	+50,10

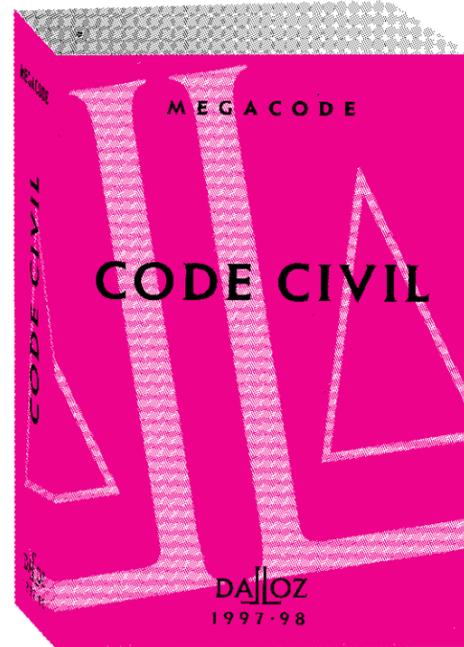
### DÉPÊCHES

■ **SPORTS : trois footballeurs et un judoka** ont subi récemment des contrôles antidopage positifs aux anabolisants, affirme *L'Equipe* dans son édition du mercredi 22 octobre. Des traces de nandrolone, substance commercialisée en France sous forme de solution injectable en intramusculaire, ont été retrouvées dans les urines des suspects. Selon le quotidien sportif, les trois joueurs professionnels – dont les noms n'ont pas été révélés – ont subi des contrôles anti-dopage après un match de championnat de France, tandis que le judoka a été contrôlé inopinément à l'entraînement. Ces cas de dopage s'ajoutent à ceux de David Garcia (ex-Lille), qui purge actuellement une suspension de dix-huit mois, dont six mois ferme, et de Cyrille Pouget (Le Havre), contrôlé positif le 12 septembre après Bordeaux-Le Havre, mais qui attend une contre-expertise pour le 30 octobre.

■ **MUSIQUE : « Candle in the Wind », l'hommage chanté d'Elton John** à la princesse Diana, est devenu, en trente-sept jours, le titre le plus vendu de tous les temps. Près de 32 millions de disques ont été distribués dans le monde depuis le début du mois de septembre. Selon le *Guinness Book of Records*, *Candle in the Wind* a détrôné *White Christmas*, de Bing Crosby, sorti il y a un demi-siècle et qui s'est vendu à 30 millions d'exemplaires. Les bénéfices du disque sont reversés au Fonds Diana. Le gouvernement britannique a même renoncé à percevoir la TVA sur ce disque.

■ **EUROPE : Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France**, demande un référendum sur le projet de traité d'Amsterdam, qui a été signé le 2 octobre par les gouvernements de l'Union européenne. Dans une tribune publiée mercredi 22 octobre par *Le Figaro*, M. de Villiers estime que le projet d'Amsterdam « s'inspire de conceptions politiques radicalement opposées à celles des institutions de la V<sup>e</sup> République ».

## La vie en grand



Le Mégacode Civil Dalloz reprend intégralement le texte du code Civil Dalloz et intègre l'essentiel des décisions rendues en matière civile par les cours d'appel et la Cour de cassation. Le Mégacode offre une image très proche de la réalité quotidienne du droit civil et propose en outre, un recueil de vingt conventions internationales.

DALLOZ